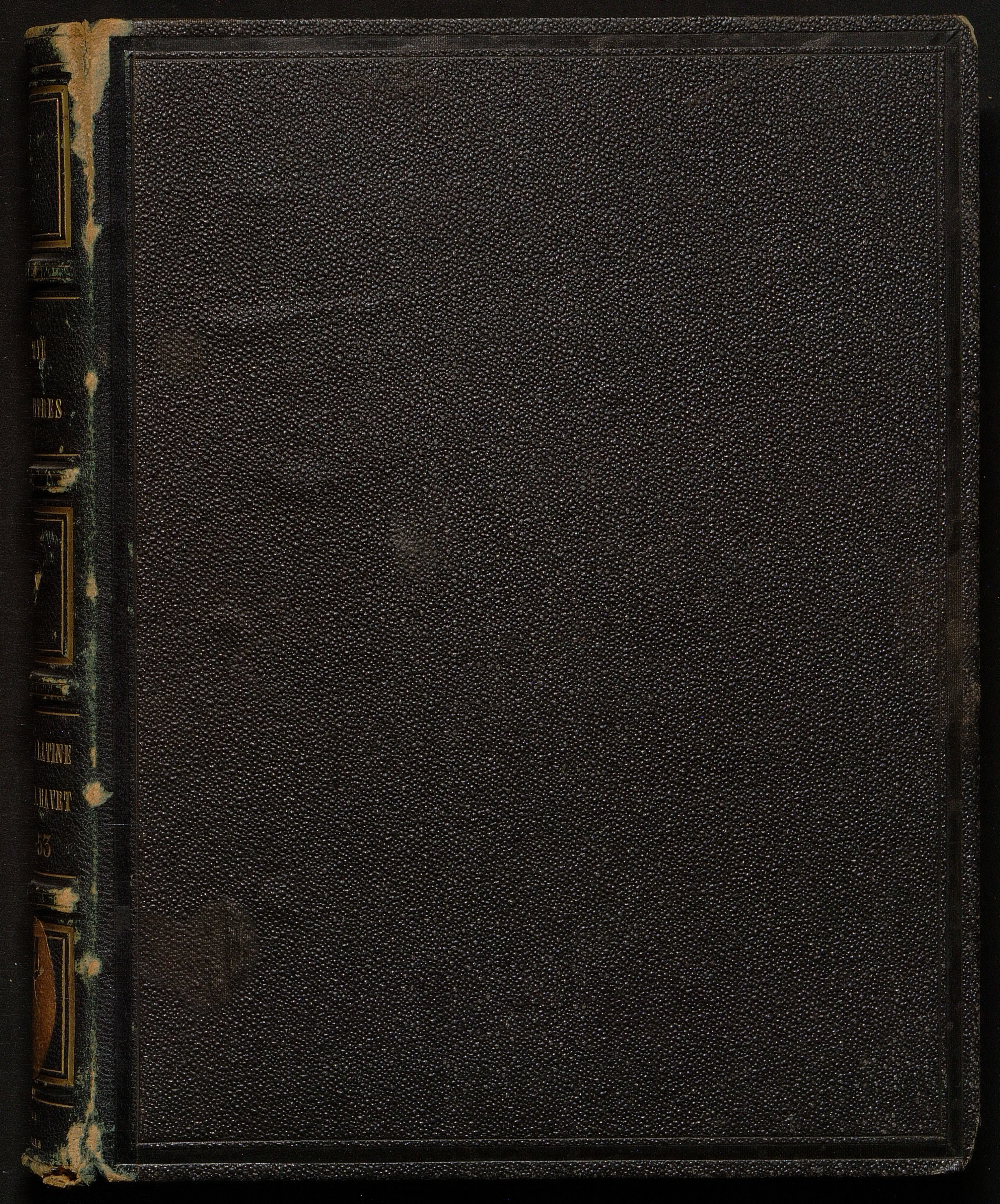
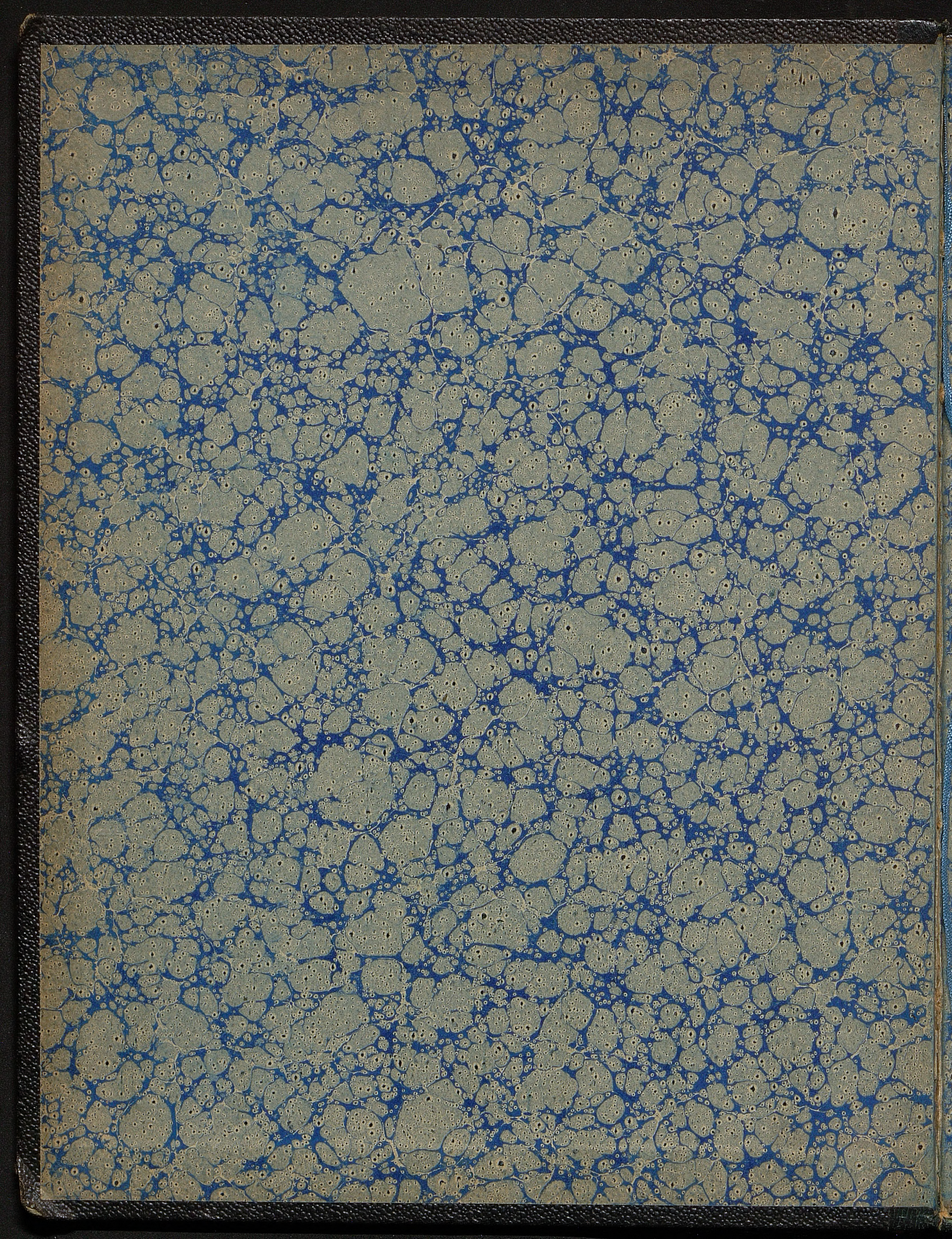
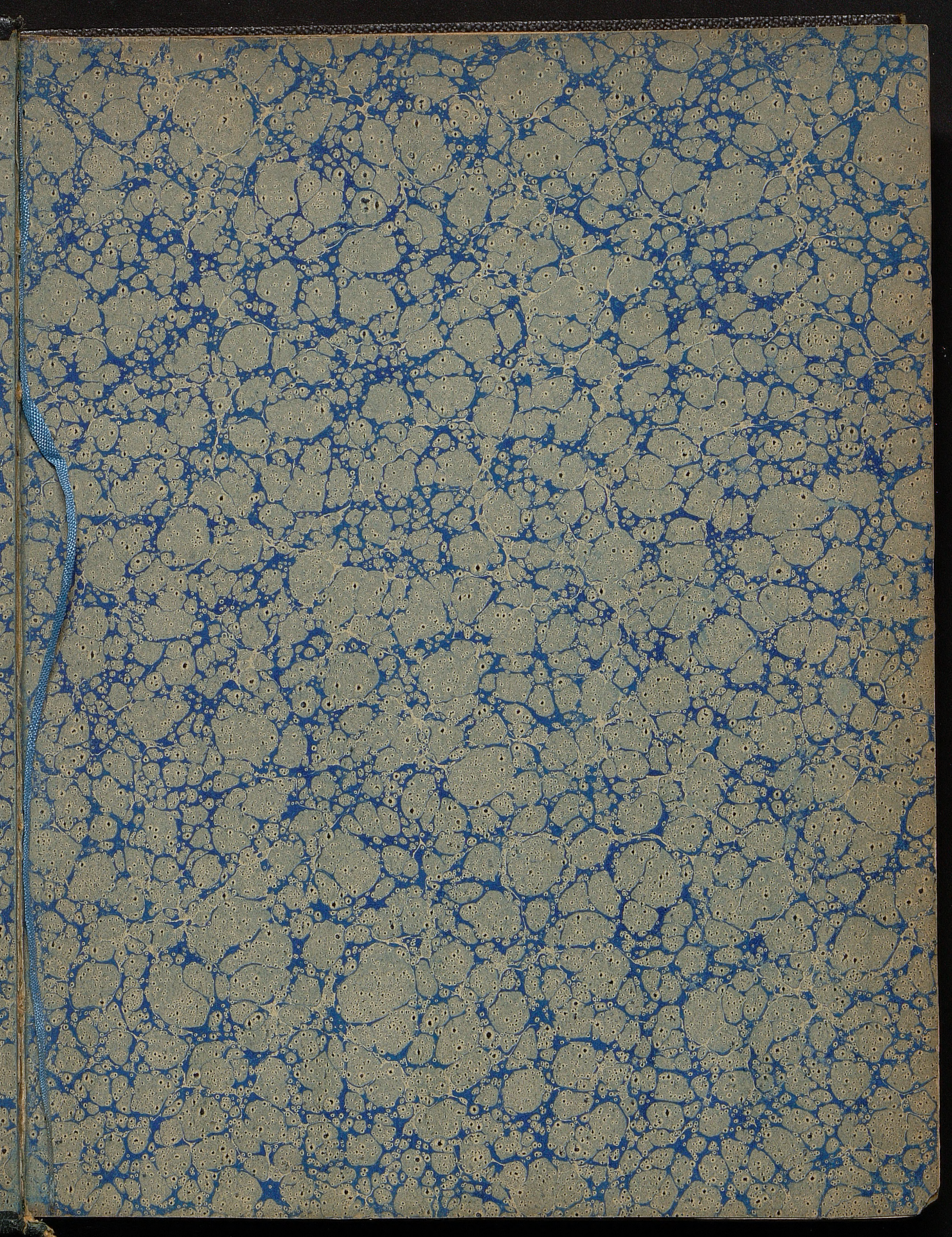

colorchecker CLASSIC
x·rite
mm


FACULTÉ
DES LETTRES
ÉLOQUENCE LATINE
COURS DE M. HAVET
1852-53
L.H.
a.
39
ÉCOLE
NORMALE







Rédactions des Elèves transcrites avec les notes et corrections du professeur.



# Faculté des Lettres.

Année Scholaire 1852-1853.

## Eloquence latine.

1re Leçon — 6 Décembre 1852.

Rédaction développée et très complète, sauf la fin; faite avec un vif intérêt pour le sujet, mais aussi avec une passion qui va beaucoup au delà de la pensée du professeur. Style animé mais négligé

Les leçons de ce cours ont été rédigées par M. M. :

Beauvallet
Bellin
Bertrand (Edouard)
Bertrand (Diogène)
Blanchet
Goulé
Cucheval
Fustel
Guibout
Horion
Monin
Perigot
Tournier

Elèves de troisième année.

# Faculté des Lettres.

## Année Scholaire 1852-1853.

## Cours d'Eloquence latine.

M. Havet professeur.

## Programme.

Histoire de l'éloquence latine depuis ses origines jusqu'à la fin du siècle d'auguste.

1er Semestre ——— Introduction : histoire de l'éloquence avant Cicéron ; Caton, Les Gracques, Crassus et Antoine.

Cicéron orateur.

Cicéron écrivain.

Correspondance de Cicéron.

Cicéron orateur : Esquisse de sa vie et de son caractère. — appréciation de son éloquence comme avocat. — Appréciation de son éloquence politique.

Cicéron écrivain : — Rhétorique, traités sur l'éloquence, traités de politique et de morale, traités de critique philosophique.

Correspondance de Cicéron — Examen des lettres diverses ; lettres à Atticus. — Etude sur les principaux correspondants de Cicéron.

2e Semestre.

Les mémoires de César.

Les histoires de Salluste.

Les Annales de Tite-Live.

Les mémoires de César: relation des événements; étude du caractère et du génie de César lui même.

Les Histoires de Salluste: Examen de Catilina et de Jugurtha; idée que l'on peut se faire du grand monument historique de Salluste dont il ne reste que ~~ces~~ des débris.

Les Annales de Tite-Live: - Comme introduction à cette étude, recherche des origines de l'histoire à Rome, et des fragments des vieux historiens. Annales de Tite-Live considérées sous trois points de vue.

1° Critique historique.

2° Inspiration morale.

3° Composition et Style.

Résumé des caractères généraux de l'éloquence latine au temps de César et d'Auguste.

---

Première Leçon.

De la critique dogmatique et de la critique historique en littérature.

Nous ne comprenons point la littérature comme nos pères la comprenaient au 17e siècle, comme le grand Rollin lui même

s'entendait au commencement du 18e Siècle, le grand Rollin qui, jusqu'à l'âge de 60 ans, écrivit en latin, et crut être infidèle à la langue de Rome en adoptant dans sa Vieillesse sa langue maternelle, presque nouvelle pour lui. La critique littéraire telle qu'elle a été conçue par les écrivains anciens, telle qu'elle a été consacrée jusqu'au 18e Siècle par une suite de traditions classiques, et par conséquent respectées, est essentiellement dogmatique. Elle se compose toute entière de règles, de principes techniques, de formules sur le beau, sur le pathétique, de définitions du sublime, de préceptes sur les exordes, les propositions, les confirmations les péroraisons, de classifications des figures de mots, de pensées, de lieux communs, enfin de tout cet appareil oratoire qui forme ce qu'on appelle précisément τεχνη ῥητορικη, l'art de la rhétorique. Aristote, le génie de la classification et des règles, est le père de cette rhétorique. Grâce à l'autorité de son nom, à la rigueur logique, je dirai presque, mathématique, de ses préceptes, grâce enfin aux lumières de son génie, il a fait de son art la loi unique non seulement pour l'antiquité grecque et latine mais pour le moyen âge et les siècles qui nous ont directement précédés. Sa rhétorique et sa poétique ont été la base de la critique ancienne et moderne en littérature; ces deux ouvrages étaient considérés comme la science complète de la faculté poétique et oratoire, le code définitif et infaillible du génie.

Cette rhétorique dogmatique qui régna si longtemps, rep
sur
le principe suivant : les esprits les plus sensibles, les plus
délicats, ont rencontré le beau de telle façon, — il faut, p
réussir, les imiter. Un orateur est parvenu au comble de
l'éloquence dans sa péroraison en disposant ainsi ses
en employant ces figures de rhétorique, en produisant
tel effet qui a son nom dans la langue oratoire ; le
moyen d'être éloquent, c'est de reproduire l'ordre de ses
idées, et l'effet de ses figures.

Ainsi l'on étudiait les grands écrivains, poetes, orat
historiens, philosophes au point de vue purement dogmat
et technique. On ne tenait aucun compte de l'histoire
Les changements de temps, de mœurs, de civilisation
devaient autoriser ni justifier la violation des règle
établies dès le principe et invariablement justes. I
importe, par exemple, au critique ancien la date de
Virgile ou de Plaute, d'homère, de Stésichore ou d
Pindare, il ne tient compte dans l'appréciation de leu
génie, ni de l'ordre chronologique où ils sont placés, n
de la société au milieu de laquelle a mûri et s'est
développé leur talent, il ne songe qu'à voir si l'ouv
qu'il lit est conforme au modèle, ou plutot à l'idéal
de régularité qu'il a dans l'esprit ; il prononce suiv
que le poète ou l'orateur s'est approché de ce type
d'éloquence ou de poésie primitivement conçu. Ain

nous voyons, dans le 10e livre de l'institution oratoire de Quintilien, Virgile ouvrir la liste des écrivains latins; pour Quintilien c'est le poète par excellence; l'Enéide est le poème épique tel qu'il le conçoit, tel qu'il le rêve; Lucrèce, Plaute et Térence ne doivent donc venir qu'après Virgile dans cette revue de la littérature romaine faite par ordre de mérite. Le mépris de l'histoire dans la littérature apparait ici d'une manière évidente. Nous ne voudrions pas cependant pousser cette accusation jusqu'à prétendre que l'antiquité ait été absolument dépourvue du sentiment historique dans la critique. Cicéron avait donné à Quintilien, son disciple, le premier exemple de cette critique littéraire, dans le Brutus. Quelque imparfaite qu'elle soit, au moins est-ce un commencement de progrès, une tentative de classification historique. Le modèle le plus complet en ce genre que l'antiquité nous ait laissé est le dialogue des orateurs. Il y a là un véritable changement dans la critique. L'auteur reconnait que l'éloquence n'est point invariablement la même à toutes les époques; qu'elle change avec le temps, "mutari cum temporibus formas quoque et genera dicendi" — qu'elle n'est point condamnée à se ressembler toujours à elle même "non esse unum eloquentiae vultum" comme un art borné d'avance et circonscrit. La ruine des rhétoriques et des poétiques est renfermée en germe dans

bonnes citations

ce mot qui renverse les règles invariables d'Aristote :
"Cum conditione temporum ac diversitate aurium formam quoque ac speciem orationis esse mutanda.
Malheureusement ces deux exemples où la critique dogmatique semble céder la place à la critique historique, so[nt] deux exceptions dans l'antiquité ; et Cicéron lui même dont nous avons reconnu l'effort pour sortir du chemin y rentre et s'y perd tout à fait dans ses traités de rhétori[que] dogmatique ad Herennium, de Oratore, et autres ouv[rages] destinés à apprendre aux Romains de son époque et au[x] Romains futurs le métier d'orateur.

Je ne crois pas que ce livre soit de Cicéron.

Il est donc vrai de dire que le sens historique en littérature est resté endormi dans l'antiquité ; que les grecs ne l'ont point connu du tout ; que les latins l'[ont] soupçonné un instant, mais l'ont si vite et si complè[te]ment oublié qu'on peut avouer avec autant de rai[son] qu'ils ne l'ont point connu.

L'antiquité, avec ses principes et ses codes a survé[cu] dans les temps modernes.

Nous nous sommes considérés comme des écoliers à l'école des anciens ; nous n'avons point osé nous écarte[r] des règles qu'ils nous avaient indiquées ou plutôt impo[sées]. Aristote qui avait fourni toute la philosophie schola[sti]que du moyen âge, dicte encore au commencement d[u] 17e siècle les règles de la critique dramatique. Le théât[re]

de Sophocle, d'Eschyle et d'Euripide devient le type du théâtre moderne ; quiconque s'en éloigne pèche contre les lois fondamentales de la tragédie. On part d'un certain idéal aussi éloigné de nos mœurs que le siècle d'Eschyle est éloigné de notre siècle, et on en déduit une foule de préceptes embarrassants pour les esprits modernes. De là cette forme souveraine de toute tragédie : monologues, incidents, sorties motivées, rentrée des personnages au dernier acte, dénoûment amené de telle façon ; de là cet appareil des trois unités,

Qu'en un lieu, qu'en un jour, un seul fait accompli,

enfin toutes les règles Aristotéliques appliquées au génie de Corneille et de Racine. La Lettre justificative que Scudéry écrivit à l'Académie française, après sa première attaque contre le Cid, est un exemple curieux de cette manie que nous pourrions appeler le fanatisme aristotélique, qui ne voit, n'entend et ne juge que par Aristote. Il est vrai que nous avons à faire ici à un misérable envieux ; mais l'Académie française elle même ne prononce-t-elle pas en 1639 que le Cid pèche contre la vraisemblance et contre les mœurs, parcequ'il y a dans Aristote une théorie du vraisemblable et des mœurs dramatiques que Corneille n'a pas suivie ? Parcequ'une pièce chevaleresque qui se passe en Espagne, au 15e siècle, n'est point exactement faite sur le plan des tragédies qui se jouaient à Athènes,

avant J.C.

Étudier les.

sur le théâtre de Bacchus, au IVe Siècle]? En face d'un pareil système il y avait deux partis à prendre: le prem consistait à s'affranchir des règles tracées, avec une adresse naïve, comme le fit Corneille; le second, à s'y plier avec bonheur, à force d'art comme le fit Racine.

Mais un autre résultat de cette méthode fut de laisse croire qu'en suivant pas à pas les règles indiquées, en se conformant avec une fidélité absolue aux préceptes de poétique et de rhétorique donnés par les maîtres il n'é pas impossible soit de produire des œuvres parfaites da un genre honoré et cultivé sans cesse depuis l'antiquité, soit de faire renaître un genre oublié et perdu. C'est à c illusion que nous devons ce qu'on appelle complaisamm le poème épique moderne. Les règles de l'épopée étaient données, la recette était toute prête, qu'importait la différence des temps et des mœurs? L'essentiel était d'avoir le code du poème épique; avec cela on pouvait hardiment s'aventurer sur les traces d'Homère et de Virgile. Le courage n'a pas manqué aux imitateurs, m le succès leur a fait défaut. Tout le merveilleux de l'antique épopée, les apparitions, les tempêtes, les descent aux enfers, les Dieux et les héros reparaissent; on fait jouer toutes ces machines usées, on ramène sur la scèn les personnages d'un autre âge dont on rajuste maladr tement le costume; le Père Le Bossu, à défaut d'épopée

enfante un traité sur le poème épique. Partout on voit ou on croit voir renaître de ses cendres le Phénix qui paraît tous les 500 ans. Le chevalier de Ramsai veut que le Télémaque soit un poème épique et le prouve à Fénelon lui même. « L'action doit être grande, une, entière, merveil-
« leuse, mais cependant vraisemblable et d'une certaine durée
« Le Télémaque a toutes ces qualités. Comparons le avec les
« deux modèles de la poésie épique, Homère et Virgile, et nous
« en serons convaincus. » On lui objecte aussitôt que la condition essentielle d'une épopée est d'être en vers. Le chevalier de Ramsai parcourt les maîtres classiques, consulte Aristote, Denys d'Halicarnasse, Strabon,* n'est pas essentielle à l'épopée. « On peut imiter la versification par art.* Ce qui fait la poésie ce n'est pas le nombre et la cadence, c'est le sentiment, la fiction, les figures — Ainsi, s'écrie Ramsai, toujours inébranlable sur ses preuves, l'auteur a fait ce que Strabon dit de Cadmus, de Phérécyde et d'Hécatée! Fénelon est donc un poète épique comme Homère, Virgile, Phérécyde, Hécatée et Cadmus! La Motte s'efforce de démontrer la même chose à Messieurs de l'Académie dans une ode où l'épopée est célébrée sur le ton léger:

> Notre âge retrouve un Homère
> dans ce poème salutaire
> par la vertu même inventé;
> Les nymphes de la double cime
> ne l'affranchirent de la rime
> qu'en faveur de la vérité.
> (ode 1re à Messieurs de l'Académie)

* et répond victorieusement: « La versification selon Aristote, Denys d'Halycarnasse et Strabon ...

* mais il faut naître poète. Ce qui fait la poésie n'est pas le nombre fixe et la cadence réglée des syllabes, mais la fiction vive, les figures hardies, la beauté et la variété des images. On trouve toutes ces qualités dans le Télémaque. »
(Ramsai, Préface du Télémaque

Et ce ne sont pas seulement les esprits scholastiques qui
sont tombés dans cette exagération; les poètes eux-mêmes
s'y sont prêtés. Voltaire qui se croyait propre à tout, m
à l'épopée, a fait la Henriade; et, avant la Henriade,
combien d'autres poèmes épiques composés, comme dit
Boileau, en dépit de Minerve!

Nous choisissons l'exemple de la poésie, parceque c'est
là surtout que l'esprit aime à se donner carrière; c'est
qu'apparait ordinairement son indépendance naturelle
si l'on doit renoncer quelque part aux règles tracées d'av
c'est en poésie; rien ne peut donc nous faire mieux compr
l'asservissement aux lois d'Aristote que de voir les poètes
eux-mêmes s'y plier.

On ne doit plus s'étonner après cela de retrouver dan
l'éloquence le même caractère. L'histoire de Mézerai
est semée de discours comme l'histoire de Thucydide et
d'Hérodote. Les rhétoriques modernes, qui abondent de
+ nos jours, ne sont autre chose qu'un résumé de tous les
préceptes épars dans les rhétoriques et les poétiques de Cicé
de Quintilien et d'Aristote.

Les partisans de la critique dogmatique moderne qui
ressuscitaient le poème épique avec tant d'à propos, ou
du moins qui croyaient le faire renaître en rappelant
en rajeunissant ses anciennes formules, se trouvèrent fo
embarrassés quand ils virent sortir des coutumes moder

Il n'y a pas assez de rapport entre le commencement et la fin de cette phrase.

un genre nouveau, complètement inconnu des anciens : le sermon. Les anciens, disent-ils, avaient trois genres : le genre démonstratif, le genre délibératif, le genre judiciaire. Au genre démonstratif se rapportent les panégyriques, les harangues de félicitation, de remerciment, d'inauguration ; au genre délibératif les discours prononcés dans les assemblées publiques ; au genre judiciaire les discours de tribunaux, les plaidoyers, mais le sermon ? auquel de ces trois genres le rattacher ? Est-ce au genre démonstratif ? au genre délibératif ? au genre judiciaire ? — Ils n'ont pas vu dans leur embarras, que si les anciens avaient connu le sermon, ils auraient tout simplement établi un quatrième genre. Veut-on une autre preuve de cet aveuglement avec lequel on s'est obstiné à ne reconnaître en littérature que les lois transmises par l'antiquité ? L'élément indispensable du théâtre moderne, c'est l'amour. Dans un grand nombre de pièces du théâtre antique (les sept chefs, les Euménides, les Perses, &a) l'amour n'entre point, et dans d'autres il ne paraît que comme un incident presque imperceptible du drame ; nos goûts, nos mœurs, notre sensibilité, en un mot notre civilisation plus délicate et plus raffinée ont fait mettre au premier rang ce qui chez les anciens était souvent relégué au dernier, et plus souvent encore complètement oublié ; cette innovation moderne qui changeait toute la théorie d'Aristote sur le

théâtre et la rendait sinon inutile, aumoins fort défe
tueuse, a dû néanmoins frapper les partisans aveugles
du système aristotélique. Quoi qu'ils fissent pour le dé
contre les innovations il leur a fallu reconnaître cette par
nouvelle et l'ajouter aux règles fondamentales du théâ
moderne. Comment s'y sont-ils pris? Ils ont glissé
ce nouveau sentiment, n'y attachant pas plus d'import
que s'il s'agissait d'un incident dramatique tout à fai
accessoire et placé là par une pure rencontre. Ils l'on
cité, mais comme on cite un fait sans conséquence.
Un simple alinéa a été ajouté à l'article des passion
dramatiques. Ainsi Boileau parlant du théâtr
en traçant les règles et rencontrant cette nouvelle sou
d'émotion et d'intérêt tragiques qu'il ne pouvait lai
de côté, la cite, comme par parenthèse:

..... de l'amour la sensible peinture
est pour aller au cœur la route la plus sûre.

C'est faire une place bien petite à ce qui sur le théâtr
en tient une si grande! Boileau était pourtant l'orac
aussi religieusement écouté pour le moins qu'Aristote
Ce qu'il disait en matière de critique littéraire étai
dernier mot. Voilà comme on avait de la peine, au 1
siècle, à secouer le joug de la routine! La Harpe a
18e siècle va plus loin encore, et est persuadé qu'il y
pour faire une tragédie, ou plutôt la tragédie par

excellence, la tragédie parfaite, irréprochable, achevée, une recette aussi sûre que pour faire, avec les instruments nécessaires, un objet d'art. Et cette tragédie parfaite elle existe pour lui. Où? Dans Racine? Est-ce Athalie, Phèdre, Britannicus? Dans Corneille? Est-ce Polyeucte? le Cid? Non, c'est Voltaire qui nous la fournit; cette tragédie modèle, c'est Mérope! "Mérope, s'écrie-t-il avec enthousiasme, si bien fait pour instruire tous les hommes!" Là est pour lui le comble de cette poétique, la réalisation de l'idéal proposé ou plutôt tracé d'avance par le génie mathématique d'Aristote.

Le même système qui n'admettait ni les modifications de l'expérience, ni le progrès du temps, mais qui regardait les limites de l'art comme irrévocablement fixées, fit mépriser à tous les esprits du 17e siècle comme étranger à tout ce que connaissaient les Grecs, l'art gothique, né pendant le moyen âge.

A quelle époque commence-t-on à apercevoir non pas un changement dans la critique littéraire, mais une modification légère, ou du moins une protestation contre certains préjugés d'école? Sous quelle forme, et comment se fait sentir le premier mouvement de résistance? En 1721, dans une satyre qui est une œuvre de génie. Montesquieu commence ainsi sa 137e lettre persane: "Rica à *****. Le lendemain il me mena dans un autre cabinet. Ce

sont ici les poëtes, me dit-il, c'est à dire ces auteurs do
le métier est de mettre des entraves au bon sens et d'acca
la raison sous les agréments, comme on ensevelissait au
les femmes sous leurs ornements et leurs parures. — Voilà
les poëmes épiques. — Eh! qu'est-ce que les poëmes épi
En vérité me dit-il, je n'en sais rien. Les connaisseurs
disent qu'on n'en a jamais fait que deux, et que les au
qu'on donne sous ce nom ne le sont point. C'est aussi c
je ne sais pas. Ils disent de plus qu'il est impossible d
faire de nouveaux, et cela est encore plus surprenant!
C'est une satyre directe de toutes les tentatives faites pour
ressusciter le poëme épique. C'est un premier mouvem
d'indépendance. Il devait continuer, lentement il est
pendant le 18e siècle, pour éclater le siècle suivant da
toute sa liberté et toute sa force. La critique philoso
que du 18e siècle, *l'Essai sur les mœurs*, l'avancent sa
contredit. Mais Voltaire lui-même cède trop à l'espri
de parti dans *l'Essai sur les mœurs*, et s'il a lu Shakesp
s'il en a profité, c'est pour son industrie théâtrale; il n'
pas véritablement appliqué à la littérature le sen
historique; il n'en a que des échappées. Il dit par
exemple quelque part qu'il ne faut pas juger du
*Cantique des Cantiques* comme d'un sonnet, ni avec
les jouissances d'un abbé Têtu.

Le sens historique appliqué à la littérature est u

progrès du 19e siècle, une véritable conquête. En quoi consiste-t-il? à voir que la littérature n'est pas une pure industrie, qu'on ne peut pas la réduire en code, en monter et en démonter à loisir tous les ressorts, comme on ferait pour une machine; qu'elle ne s'apprend pas avec des règles, qu'elle n'apparait pas entourée de ce bagage artificiel de préceptes, mais bien plutôt qu'elle sort des profondeurs de l'âme, qu'elle est l'expression des sentiments que l'homme éprouve, de sa puissance d'aimer, de haïr, de souffrir, de pleurer, de plaindre, en un mot de tout ce qui fait sa vie intérieure, de tout ce qui modifie sa pensée, de tout ce qui agite son cœur et ébranle sa sensibilité. Ainsi la littérature n'est autre chose que l'écho de l'âme humaine; tout ce qui modifie l'une modifie l'autre; on ne peut donc faire de la littérature sans connaître les événements dont l'influence a formé et mûri l'âme des grands écrivains, les circonstances extérieures au milieu desquelles s'est développée leur sensibilité, en un mot tout ce qui a agi sur leur vie intérieure. Ainsi on ne comprend bien les orateurs qu'en les mettant au milieu de leur siècle, au milieu de leurs concitoyens, Cicéron à Rome, Démosthène à Athènes. On ne peut étudier avec profit et comprendre les poètes qu'en tenant compte des mœurs de leur époque; si on veut comparer Sophocle et Corneille, Euripide et Racine, ~~Voltaire~~ Eschyle et Shakespeare,

il ne faut pas s'attendre à voir la tragédie interpr[étée]
de la même façon, suivant les mêmes principes chez [les]
poètes dramatiques, il faut prévoir des transformat[ions]
amenées par les usages, les temps, et la différence d[es]
génies.

En résumé la méthode dogmatique veut ramener [la]
+ littérature à un certain nombre de principes déterm[inés]
et l'immobiliser dans des règles invariables; la méth[ode]
historique tient compte des variations mêmes de la vi[e]
de l'âme humaine.

Certes ce fut un grand étonnement parmi les homm[es]
quand Copernic annonça au monde qu'autour du
soleil immobile tournaient d'Occident en Orient les pla[nètes]
?? la terre, et le corps célestes; combien ne durent-ils pas ê[tre]
étonnés davantage quand ils apprirent d'une manière certaine qu[e]
l'âme humaine au lieu de demeurer dans la sphère
étroite où on l'avait fixée, sans mouvement et sans ess[or]
marchait au contraire avec les siècles et pour ainsi d[ire]
accomplissait elle aussi sa révolution. Non; l'esp[rit]
humain n'est point condamné à rester ainsi plié s[ous]
les règles; non; l'art ne tourne pas autour d'une cr[itique]
immobile; c'est la critique qui tourne et doit success[i]vement considérer les divers aspects de l'infini.

En vain l'homme orgueilleux de ce néant qu'il fonde
croit échapper lui seul à cette loi du monde;
Clot son symbole, et dit pour la millième fois,

Ce dieu sera ton dieu ces lois seront tes lois!
A chaque éternité que sa bouche prononce,
Le bruit de quelque chûte est soudain la réponse,
Et le temps, qu'il ne peut fixer ni ralentir
Est là pour le confondre et pour le démentir.
Chaque siècle, chaque heure, en poussière il entraîne
Ces fragiles abris de la sagesse humaine,
Empires, lois, autels, Dieux, législations,
Tentes que pour un jour dressent les nations,
Et que les nations qui naissent après elles
Foulent, pour faire place à des tentes nouvelles,
Bagage qu'en fuyant nous laissons sur nos pas,
que l'avenir méprise et ne ramasse pas.

Jamais un législateur, quelque puissant qu'il soit, ne doit avoir la prétention de renfermer l'esprit humain dans un cadre, et de clore son symbole. La poétique et la rhétorique d'Aristote arrêtent et ne favorisent pas l'essor de la poésie et de l'éloquence.

Cependant il ne faudrait pas d'un excès tomber dans un autre: Notre siècle est le siècle de la critique historique. Quelques esprits exagérant cette nouvelle méthode, comme les disciples d'Aristote avaient exagéré la méthode dogmatique, sont allés jusqu'à dire: il n'y a pas d'autre doctrine littéraire que l'histoire de la littérature, comme on avait dit: il n'y a pas d'autre Philosophie

que l'histoire de la philosophie. Cette doctrine est fausse: de même qu'en philosophie il n'y aurait plus ni bien, ni mal, ni erreur ni vérité, en littérature il n'y aurait plus ni bon ni mauvais goût. Il faudrait lire avec autant de plaisir les vers d'Horace que ceux de Juvénal; il ne faudrait pas voir plus de beautés dans l'éloquent ~~discours~~ remerciment que Cicéron adresse à César pour le rappel de Marcellus que dans le fastidieux et nauséabond panégyrique de Trajan. Un poète a dit: Tout est bien, tout est beau, tout est grand à sa place; faut-il dire cela en littérature? Non, assurément. Voltaire que nous citions plus haut a dit aussi quelque part:

"Tous les genres sont bons hors le genre ennuyeux";
le genre dont nous parlons est précisément le genre ennuyeux. C'est le genre faux; c'est l'emphase oratoire vide d'éloquence, l'emphase poétique, vide de poésie. Ce serait une erreur de croire qu'il n'y a en littérature que l'histoire, une erreur de nier l'existence dans l'esprit humain de certains principes invariables qui doivent faire le fond de nos jugements littéraires. La vérité est dans la sage combinaison des deux doctrines. Aussi ferons de l'histoire, mais au point de vue de l'âme qui croit et qui agit.

Voilà notre méthode. Quelle sera notre morale?

Si, par la même raison qu'en philosophie il y a du bien et du mal, nous reconnaissons qu'en littérature il y a du bon et du mauvais, si nous admettons que souvent Shakespeare est aussi beau qu'Homère, quels principes admettons-nous pour le bon, quelle cause attribuons-nous au mauvais en littérature? En un mot dans quelle condition l'esprit et le goût de l'homme peuvent-ils se développer sainement? Sénèque le Père dit au début de ses Controverses: "Tout ce que l'éloquence Romaine a produit fleurit autour de Cicéron. Puis la décadence s'est fait sentir de jour en jour: soit à cause du luxe car rien n'est plus mortel au génie que le luxe; soit à cause des sujets honteux honorés et récompensés autour desquels s'exerçait à l'envi l'esprit des écrivains_" C'était l'effet du despotisme qui en asservissant dégradait les intelligences. Le luxe et le despotisme, c'est à dire la corruption et la servitude. Voilà déjà en effet deux causes de décadence pour une littérature. — Enfin Sénèque ajoute: "Soit par une loi maligne et éternelle du destin qui fait que chaque chose parvenue à son sommet retombe aussitôt plus vite qu'elle n'était montée." — Sénèque a deux fois raison. L'honnêteté des sentiments, voilà la première condition du beau et du bon en littérature. "Vir bonus dicendi peritus" disait Caton. Notre morale est celle de Caton. Enfin les choses humaines déclinent par une pente

Quidquid Romana facundia habet, circa Ciceronem effloruit. In deterius deinde quotidie data res est: sive luxu temporum, nihil est enim tam mortiferum ingeniis quam luxuria, sive quum praemium pulcherrimae rei cecidisset, translatum est omne certamen ad turpia, multo honore quaestuque vigentia.

Sive fato quodam, cujus maligna perpetuaque in omnibus rebus lex est, ut ad summum perducta, rursus ad infimum velocius quidem quam ascenderant, relabantur. (1e Controverse)

naturelle, l'éloquence, la poésie ont déjà beaucoup
au monde des chefs d'Oeuvre ; une loi naturelle, leur imp
s'oppose à de plus grands progrès. Telle est la doctrine
décadence exposée par Sénèque, c'est la nôtre. Mais n
ne sommes pas de ces esprits malveillants dont la critiq
jalouse et railleuse triomphe à l'idée de cette décadence
Ceux-ci, contents en eux-mêmes de voir tomber une
littérature à laquelle ils portent envie, croyant que
pour aimer ce qui est ancien, il faut haïr ce qui es
nouveau, ne manquent pas de proposer aux modern
des modèles qui les soutiendront, les élèveront suivant
eux, mais qu'ils ~~savent~~ croient d'avance dépasser les forces de l
génie. Ils proposent un remède à la littérature, mais ils sav
et ils se réjouissent de le savoir, qu'elle ne pourra pas en pro
Semblables à ce médecin de Molière qui donne une consultati
sur un malade mort la veille.

Il y a d'autres esprits au contraire pour qui le présent est
supérieur au passé, pleins de confiance dans l'avenir,
qui pensent que tous les chefs d'oeuvres précédents n'ont s
qu'à nous frayer la route vers des chefs d'oeuvres plus gra
encore. Nous ne partageons ni la critique désespér
des uns ni l'admiration passionnée des autres. Nous
croyons qu'il y a une décadence, mais non pas une
décadence sans remède.

V. Morion.

pas assez expliqué et encore moins justifié

Cette fin est insuffisante.

Le temps ayant manqué aux élèves pour reprendre leurs rédactions et en refaire les parties peu exactes ou mal écrites, on a du moins veillé à ce que toutes les notes, tous les signes placés par le professeur en marge ou dans les interlignes, fussent reproduits dans la copie avec la plus grande exactitude.

(Note du directeur des études)

# 2e Leçon.

## 8 Décembre 1852.

## Origines de l'éloquence latine ; – Caton.

Bonne rédaction, contiend même q. q. faits ou citations qui n'étaient pas dans la leçon. Exposition claire et soignée. Bon style, malgré quelques taches. – q. q. idées inexactement rendues.

+ Je marquerai d'une croix parmi + les endroits où je ne reconnais pas ma pensée ou du moins dont je ne prends pas la responsabilité.

## Origines de l'éloquence latine. Appius Claudius Caecus; Caton.

Peut-être serait-on mal venu, dans un cours d'éloquence latine, à reprendre de haut les origines. C'est qu'en effet si la littérature romaine s'est montrée tout d'abord riche en productions poétiques, elle est restée longtemps pauvre en monuments de prose et d'éloquence. Glissant donc rapidement sur ces origines peu intéressantes, quoiqu'elles n'embrassent pas moins de cinq siècles, depuis la fondation de Rome, 754, jusqu'à la date de Livius Andronicus et de Caton, 240 environ avant J. C., nous nous arrêterons seulement, au seuil de ce cours, pour caractériser dans leurs principaux traits les deux langues sœurs de l'antiquité, la langue grecque et la langue latine.

Je ne sais qui a dit que le grec et le latin ont entre eux une parenté si intime, que celui qui aurait appris l'une des deux langues saurait en même temps l'autre. + Cela n'est point faux tout à fait, mais n'est pas non plus tout à fait exact. Sans doute le latin est une dérivation du grec, mais d'un dialecte particulier de cette langue, de l'éolien, et encore dans ce qu'il a de moins grec. Aussi de nombreuses différences séparent les deux idiomes, si voisins par quelques côtés.

La langue grecque est surtout et essentiellement facile,

douce, harmonieuse sans sonorité ni éclat de syllabes reten-
santes; elle est ce qu'il y a de plus libre, de plus riche en form
de toute espèce, se prêtant avec une merveilleuse souplesse
à toutes les rigueurs, à toutes les exigences du rhythme et
la poésie; instrument musical par excellence et rendant
si je puis dire, sous les doigts de l'habile artiste qui sait le
manier, les sons les plus variés et les plus **charmants**. Cett
langue d'Homère et de Sophocle, de Démosthène et de Plat
vous ne la surprendrez jamais au dépourvu, tant elle (cela
exprime avec **un égal bonheur** toute idée et tout sentim
légère d'allure, trans**parente** et comme immatérielle, à
l'instar des paroles ailées, ἔπεα πτερόεντα, que s'adress
les dieux d'Homère. Nulle langue sur la terre n'a eu
suivant le vœu de Voltaire, plus d'esprit et moins de consonn
Je reconnais là enfin cette abeille de l'attique, si élégant
et si industrieuse, voletant de fleur en fleur pour en extra
les sucs et le parfum. Xénophon, le plus grec de tous les
écrivains grecs, a mérité son aimable surnom.

La langue latine s'inspire d'un génie tout différent. N
ne sommes plus à Athènes ou en Ionie, mais à Rome et
dans le rude pays des Sabins. Cette langue est moins
souple et moins agile que le grec, moins douce à pronon
et à entendre; elle a moins d'harmonie avec quelqu
chose de plus sonore et de plus oratoire, avec plus d'é
que de charme, plus de force que de richesse, avec

moins de grâce que de majesté. La majesté, j'en ferais volontiers la définition et comme la marque propre du génie de Rome et de sa langue. C'est un mot exclusivement latin, et à lui voir un tel poids, une telle fierté sévère, on sent bien pourquoi les Grecs ne l'ont pas connu.

Telle est la langue latine. Mais ces caractères qui lui appartiennent, où irons-nous les chercher d'abord et les saisir sur le vif? Les premiers monuments de la prose latine nous font défaut. Les Romains, si nous en croyons Caton dans ses origines, possédaient dès la plus haute antiquité des hymnes et formules religieuses, plusieurs textes de lois et certains chants de triomphe. Toute cette littérature primitive a péri, sauf des fragments fort incomplets et à peine intelligibles du chant des Arvales et du chant des Saliens. De la même époque nous sont parvenues encore les lois royales, dont l'authenticité paraît certaine, sans qu'on puisse se fier au texte ni en rapporter la rédaction à une époque bien déterminée. Comme il n'y a par conséquent rien de positif à en conclure pour l'histoire de la langue latine, nous ne ferons que les mentionner ici, de même que les douze Tables, qui nous sont arrivées par fragments considérables, mais altérées sans doute et modifiées dans le texte. Car si les Romains, au temps de Cicéron, apprenaient à lire dans le latin des XII Tables, il est bien évident que ce n'était plus la langue des

[Marginal note:] Cela ne doit se rapporter qu'aux hymnes et ...n pas au reste; et encore ne sont-ce pas ...écisément des hymnes dont parle Caton.

[Marginal note:] ...lors qu'est-ce que c'est que cette ...uthenticité?

décemvirs. Nous franchirons donc l'espace du siècle et demi qui s'écoule, sans traces de monuments, de la l. XII Tables à la 1e inscription du tombeau de Scipion, q. de l'an de Rome 470 (284 av. J.C.), et dont on ne peut révoquer en doute l'authenticité. La voici, telle qu'on retrouvée à la fin extrême du siècle dernier :

x "Cornelius. Lucius. Scipio. Barbatus. gnaivod, patre progn fortis. Vir. sapiens que - quoius. forma virtutei [a] parissim

c. à d. Taurasiam Cisaunam et plus loin omnem Loucanam. + fuit - Consol. Censor. aidilis. quei. fuit. apud vos - Taura Cisauna Sammio cepit - Subigit. omne Loucana. opside abdoucit."

Cornelius Lucius Scipion Barbatus, issu d'un père vaill vaillant lui-même et homme sage, dont la beauté fut à la vertu, qui fut chez vous consul, censeur, édile. - Il pri

? Taurasia et Cisauna dans le Samnium, soumit toute Lucanie et emmena des otages.

Voilà certes un échantillon remarquable de la prose latine à cette époque reculée. Quelques philologues, un certain arrangement des mots, un certain art de style bref et concis, ont cru y reconnaître des vers d'un mètre inconnu. Cet arrangement et cet art de composition prouveraient plutôt que chez les Romains, il existait pour les inscriptions funéraires certaines formules con Et ce qui donne de la probabilité à cette opinion, c'est

? cette inscription, par exemple, le vocatif: "quei fuit ap

lequel s'adresse aux Romains. Cette épitaphe restera donc pour nous un des plus antiques monuments de la prose latine, un des plus remarquables aussi. Le style, dans l'original, est d'une parfaite simplicité, si simple même qu'il risque de le paraître trop dans une traduction. Mais en même temps n'y sentez-vous pas déjà ce goût de terroir, cet accent romain, si difficile à définir et pourtant si facile à distinguer entre tous, cet accent de sévérité, de dignité et de force?

Deux ou trois autres inscriptions, contemporaines ou à peu près de celle-là, nous ont été conservées assez intactes. En les examinant, on y saisirait les mêmes caractères. Mais à cette date, c'est à dire vers l'an 300 avant notre ère, si la langue de Rome existe déjà formée, sa littérature n'est pas encore. Elle attendra l'inspiration de la Grèce, et elle naîtra en quelque sorte du commerce fécond des deux peuples.

Au commencement donc du 3e siècle avant l'ère chrétienne, Rome n'était pas sortie encore de son isolement; si elle avait rencontré la Grèce, elle ne la connaissait qu'imparfaitement. Ce fut seulement à partir de l'an 272 av. J.C. que les conquérants de Tarente s'initièrent aux mœurs, à la littérature et aux arts des vaincus. Dès ce moment, en vérité,

Græcia capta ferum victorem cepit.

Rome, en fait d'art, de littérature et de civilisation, reçut

docilement le joug de la Grèce. En 250, elle était deven[ue]
entièrement grecque et pour l'apparence et pour le fo[nd]
même des idées. Que de fois on a reproché aux Romain[s de]
n'avoir été écrivains ou artistes qu'à l'école de la Grèce.
+ Il serait temps bientôt de ne plus répéter si légèreme[nt]
cette banale accusation. Sans doute il est à regretter p[our]
Rome que l'idée d'emprunter et de naturaliser chez elle [les]
arts de la Grèce, ne soit pas venue des Romains eux mêm[es]
et qu'un flot d'étrangers se soit ainsi précipité dans son [sein]
quand elle n'était pas encore préparée suffisamment à [les]
recevoir. Mais que le génie grec vienne éveiller une littér[ature]
et lui communiquer l'essor, c'est un fait qui appartient [à]
l'histoire de tous les peuples. Tous ont senti arriver ch[ez eux]
de l'antique pays des Hellènes, et le souffle poétique et
l'amour éclairé du beau et l'heureux don de l'exprimer
soit par la parole, soit par les sons, soit par les coule[urs].
La Grèce est véritablement la mère intellectuelle de tout[es]
les nations de l'Europe: Alma mater. Voyez notre Renaiss[ance]
elle est suscitée par les chefs d'œuvre de la double antiqu[ité]
mais surtout de l'antiquité grecque. Voyez l'Anglete[rre]
sa poésie la moins classique, celle qui s'inspire le moins [du]
génie antique, la poésie de Shakespeare, n'apparaît, elle
même, qu'après la renaissance. Ainsi les Romains,
imitant les grecs n'ont fait que subir les premiers la
destinée commune de tous les peuples. Toutefois il est vrai

cette imitation fut un peu factice, tant il régnait de différences entre le peuple imitateur et celui qui était pris pour modèle. Mais il est moins vrai de dire que les romains ont laissé s'effacer et se perdre, à cette école étrangère, le caractère propre de leur langue et de leur esprit. Les Romains conservèrent tout cela, si bien que, faits pour l'éloquence, ils demeurèrent surtout ce qu'ils étaient par nature, des hommes éloquents. Et qu'est-ce que cette éloquence romaine? une action encore, un moyen de politique et de gouvernement.

Excudent alii spirantia mollius aera:

Tu regere imperio populos, romane, memento.

Le romain, en effet, laissant les arts et les hautes spéculations à la Grèce, n'a pris pour lui que les lettres, et dans les lettres deux genres romains par excellence, l'éloquence et l'histoire. Ces deux muses sévères sont les seules qu'il ait connues et aimées.

+ et les poetes?

L'éloquence est la grande originalité de Rome. Le Sénat et le forum lui offrirent de bonne heure un double théâtre digne de l'inspirer. Mais aucun monument primitif n'a subsisté, et les harangues qu'on lit dans Tite Live, sont toutes, on le sait, de l'invention de l'historien. Cicéron, dans le Brutus, a fait l'histoire de l'éloquence romaine avant lui. Il la prend à ses premiers débuts, et le premier orateur qu'il mentionne est le vieil Appius Claudius Caecus, descendant de cette orgueilleuse et

glorieuse famille qui remplit à elle seule les deux
trois premiers siècles de la République. Nous som
à la fin de la guerre de Pyrrhus, en l'an 279 avant
Le royal aventurier, comme accablé par ses deux vi
envoie Cinéas à Rome pour traiter de la paix avec
Sénat. Appius, retenu chez lui par la vieillesse et les
infirmités, l'apprend et se fait porter, tout malade q
est, au Sénat; et là, ce personnage le plus vénérable de R
qui avait été consul deux fois et censeur, ce noble chef de
l'aristocratie romaine, au temps où elle ne s'était signalé
encore que par son courage héroïque et ses sublimes v
là, dans ce conseil de rois, suivant l'expression même
de l'ambassadeur du roi Pyrrhus, le vieil Appius pro
contre la paix et fit un discours si éloquent, que le Séna
rejeta par une acclamation unanime les propositions
Cinéas. Ce suprême effort coûta la vie à Appius; quel
jours après, il expirait, fier sans doute d'avoir épargné un
honte à sa patrie. Qui ne se souvient en ce moment du
premier Pitt, de ce grand homme de l'Angleterre, qui, en
touchant à sa fin, se fit transporter au parlement pour
protester contre la proposition de reconnaître l'indépen
de l'Amérique ? Moins heureux qu'Appius, après u
premier discours les forces lui manquèrent, et il fallu
l'emporter; il mourut à quelques jours de là.

Voilà certes une très belle page à mettre en tête de l'histoi

de l'éloquence latine. Cicéron pourtant, en sa qualité d'orateur littéraire et soigneux principalement de la forme, semble en être moins frappé que nous. « Je ne vois pas, dit-il, d'orateur avant Caton, à moins que quelqu'un ne se complaise au discours du vieil Appius. » Pour Cicéron, en effet, l'éloquence n'est pas sans l'art oratoire, sans le travail de l'écrivain; il ne croit pas à celle qui brille avec l'homme, à celle qui meurt et passe avec lui. Il n'y a de vraiment éloquent, à ses yeux, que celui dont l'éloquence est destinée à survivre et restera consacrée par des monuments durables. C'est là précisément l'éloge que Tite Live fait de la parole de Caton : « nec is tantum, cujus lingua vivo eo viguerit, monumentum eloquentiae nullum exstet : vivit imo vigetque eloquentia ejus, sacrata scriptis omnis generis (XXXIX, 40). »

très bonne citation

Caton n'a point la fierté ni la dignité hautaine du vieil Appius; c'est un homme nouveau, un paysan, qui se façonne à la longue, mais sans jamais rompre avec sa franche et rude nature. Il n'en demeure pas moins un génie de premier ordre, pour l'homme de goût comme pour l'historien.

Il était né en l'an 234 (239, selon d'autres) avant notre ère, à Tusculum, d'une famille obscure. ~~Un teint de visage~~ des cheveux roux, des yeux d'un bleu tirant sur le vert, dénotaient en lui un homme de race rustique et traduisaient au dehors les traits principaux de son âme, singulier mélange de dureté

et de finesse. Une complexion robuste, un corps de fer, fo[...]
par une nourriture frugale, par de constants exercices et [...]
l'habitude du service militaire, le rendaient propre aux p[...]
pénibles travaux. Patient jusqu'à l'opiniâtreté, économ[...]
jusqu'à l'avarice, sévère jusqu'à la rigueur envers lui m[...]
comme envers les autres, grave et farouche, religieux et
superbe; cœur sec et barbare, mais fidèle à ses amitiés co[...]
à ses rancunes, Caton nous apparaît comme le type du
vieux romain, dont les vices ne sont encore que l'excès de
fortes vertus. Toute sa vie ne fut qu'une lutte perpétuell[...]
contre les grands, despotes de Rome, corrupteurs des mœu[...]
et protecteurs des arts de la Grèce. L'âpreté de son iron[...]
quand il attaque ces patriciens dégénérés, est poussée p[...]
fois au cynisme; on y sent quelque chose de la haine [...]
sera plus tard l'inspiration et la force de Marius.

Dès sa première jeunesse, Caton s'était préparé à l[...]
lutte par une éducation laborieuse, par une vie fruga[...]
et des privations.

Non his juventus orta parentibus
Infecit æquor sanguine punico,
Pyrrhum et ingentem cecidit
Antiochum Annibalemque dirum.
Sed rusticorum mascula militum
Proles, Sabellis docta ligonibus
Versare glebas, et severae

Matris ad arbitrium recisos
Portare fustes, etc. (ode VI, 3).

Tel est le tableau, tracé par Horace, de la campagne romaine au temps de Caton, et de la vie qu'y menait le guerrier laboureur. Le poète épicurien, voulant opposer cette rude simplicité des premiers âges à la mollesse corrompue de son époque, l'a sans doute embellie et idéalisé; il n'en reste pas moins vrai pour le fond, quoique empreint des vives couleurs de l'imagination d'Horace. Caton avait fait, à 17 ans, une campagne contre Annibal, puis il était revenu dans son petit domaine de Tusculum, où il labourait, peinait, suait avec ses esclaves, menant de front avec ces travaux, de profondes études sur le vieux droit quiritaire. "Dès le commencement, nous dit Caton lui même, j'ai tenu dans l'épargne, dans la peine et les labeurs d'une vie active, ma jeunesse éloignée des délices; je l'ai occupée à cultiver la terre, à remuer les rocs de la Sabine et à semer les cailloux, agro colendo, saxis Sabinis, silicibus repastinandis atque conserendis." Quand l'ouvrage cessait à la campagne, il allait, sans demander de salaire, dans les bourgs et dans les petites villes du voisinage plaider pour ceux qui réclamaient son ministère.

Ses vertus et son talent le firent remarquer et lui attirèrent bientôt la protection du patricien Valerius Flaccus, qui le fit venir à Rome et l'y appuya de son crédit. Notons ici la

prévoyante habileté de cette aristocratie romaine, répu
sage à si bon droit, et qui ne dédaigne pas de se recruter
l'ordre inférieur, ni d'y puiser une nouvelle vie, quand
y démêle un grand citoyen ou du moins un homme qu
promet de le devenir. On s'explique ainsi comment el
a pu être si puissante et puissante si longtemps. Arr
à Rome, Caton obtint, avant trente ans, le tribuna
légionnaire; et, à peine entré dans la vie publique, il
le rôle qui semblait lui être tout tracé d'avance par son ca
tère, par ses habitudes, par toute sa conduite passée, p
d'ennemi de toutes les nouveautés et de défenseur de l'an
discipline. Les Scipions représentant à ses yeux cet espr
d'innovation qu'il détestait, il attaqua hardiment les
Scipions. Mais une chose me frappe tout d'abord da
cette lutte acharnée de Caton contre ce qu'il appelait le
vices de son siècle, c'est sa perpétuelle tension d'esprit et de
conduite, son effort perpétuel. Cette persévérance qui ne
dément pas, cette idée fixe, si je puis dire, est le trait
marquant de son génie. Il a dit lui même quelque par
que « chacun n'a de gloire que ce qu'il s'en est bâti, » c'est
dire créé avec effort: « quomodo sibi quisque struxit. » Ce
expression (struere) nous peint assez au vif ce que fut le tra
opiniâtre de Caton.

Son rôle vraiment politique commença avec son con
(195 av. J. C.) et par une verte réprimande infligée aux

femmes qui sollicitaient d'une façon scandaleuse l'abrogation de la loi Oppia. Caton fut vaincu, et la loi fut abrogée. Il partit aussitôt pour l'Espagne, et, au retour, il emporta de haute lutte le triomphe que ses ennemis lui refusaient. Les embarras qu'on lui suscitait ainsi de parti pris, loin de le décourager, ne faisaient qu'enflammer son courage d'une nouvelle ardeur pour le bien public et qu'envenimer sa haine contre les fautes et les corruptions de la noblesse. D'abord il attaqua au Sénat et devant le peuple Q. Minutius Thermus, personnage consulaire, qui demandait le triomphe sur les Liguriens; puis il osa s'attaquer directement à Scipion l'Africain, qui alla, comme on dit, triompher ce jour là une dernière fois au Capitole, mais qui n'en sortit que pour aller finir tristement sa vie dans l'exil. Alors Caton reprit l'accusation contre Lucius, frère de l'Africain, et, sur l'autorité de sa parole, les 35 tribus votèrent que Lucius Scipion serait contraint à restituer une forte somme au trésor. Caton s'était ainsi, par tous les actes de sa vie publique, désigné lui-même pour la censure. Jusque là il avait toujours échoué par le mauvais vouloir des nobles; mais enfin il fut élu en dépit de leurs manœuvres (184). Il avait tout juste 50 ans. Ce fut une censure vraiment mémorable dans les fastes de Rome, que celle de Caton et de Valerius Flaccus, son ancien patron et son ami. Caton était enfin pourvu des armes nécessaires pour combattre avec succès. Il était le

Non pas

magistrat officiel des mœurs, disposant arbitrairement d
rang des citoyens, en pouvoir de prononcer l'ignominie, d
punir ce que les tribunaux ordinaires n'atteignent pas
la lâcheté, les désordres hypocrites, les corruptions cachée
Il ne faillit pas à sa tâche. On peut dire qu'en lui repa
le génie de Rome pur et libre. Il commença par exclu
du Sénat sept membres de cette compagnie, entre autres
Flamininus, le frère du vainqueur de la Grèce, un
Manilius et peut-être Nasica. En faisant la revue d
?! chevaliers, il dégrada Veturius et Scipion l'Asiatique.
D'autres personnages dont l'histoire tait les noms, subi
la même ignominie. Et Caton ne se montra pas moins
rigoureux, dans l'opération du Cens, envers tous les ordre
l'Etat.

Un homme qui attaquait de front et avec si peu de mé
gements tous les vices de son époque, devait s'être attiré
des haines et compter de nombreux ennemis qui n'atten
qu'une occasion de lui faire payer leurs défaites et leur
humiliations. Quarante quatre fois, en effet, ils le tra
sirent en justice, mais il n'était pas si facile de le fair
condamner: Quarante quatre fois il fut absous. Ri
ne le troublait ni n'altérait son humeur; on eût dit q
avait besoin d'ennemis pour s'entretenir la santé. Il
86 ans, quand il fut accusé pour la dernière fois. Son
langage n'a point changé: C'est toujours la même apolo

de ses mœurs et de sa conduite; toujours il parle avec l'autorité d'un juge et d'un censeur. Seulement l'âge paraît avoir corrigé tant soit peu et adouci l'âpreté de son caractère. Un magistrat ami des grands, Cassius, l'accuse: "Romains, dit « Caton, en cette circonstance et sous l'outrage que me fait essuyer l'insolence de ce Cassius, je ne puis que prendre en pitié la République. » Et cet accent nouveau se marque davantage dans ces paroles: « Bien malheureuse serait la vieillesse, si elle était réduite à se défendre par la parole; » Et encore: « Il est triste d'avoir à se justifier devant une autre génération que celle avec laquelle on a vécu. » Cela est touchant dans la bouche d'un Caton, et trahit sans doute un accès de découragement à la fin d'une carrière de luttes si bien remplie, mais si vaine en ses résultats. Il voyait Rome, conquérante de la Grèce, conquise à son tour par la Grèce et gagnée déjà aux plus tristes mœurs. Il mourut à temps (149) pour ne point voir les déplorables suites de la ruine de Carthage, de Carthage, dont il était l'ennemi juré, dont il poursuivait la destruction avec tant d'acharnement, qu'il ne prononçait pas un discours sans la conclusion favorite: Censeo et
f? delendam esse carthaginem. En cela du moins Caton se trompa. Qu'âgé de 90 ans, il intente encore une action à Galba, le bourreau de la Lusitanie, j'y consens et j'admire son courage. Mais sa haine contre Carthage est-elle aussi honorable, aussi éclairée, aussi digne d'admiration?

Qu'Annibal meure et que Carthage disparaisse, Rome n'aura plus besoin d'ordre, de discipline, de mœurs, de pou[...] elle pourra se jeter effrontement dans les bras de tous les vices.

On a souvent parlé de Caton comme orateur, du tour original et particulier de son éloquence. C'est la parole [...] et rapide d'un homme d'affaires. Tite-Live, dans ses [...] est proprement plus orateur que Caton dans ses discours. L'homme dans Caton était plein de bizarreries et de ma[...] de toute espèce, l'orateur n'en est point exempt. Il a tou[...] à l'esprit une préoccupation constante, une idée fixe, [...] laquelle il revient sans cesse. Mais le ton souvent cha[...] de ces répétitions ~~[illegible]~~ multipliées, loin d'être un ennu[...] une fatigue, est tantot si plaisant et si comique, tantot [...] profondément senti, si touchant, qu'elles attachent et remuent l'âme, y enfoncent le trait, et sont une des plu[...] grandes beautés, un des charmes les plus puissants de cette singulière éloquence. La simplicité sentencieuse, familière, même triviale, en est un des caractères les plus frappants. Elle affectionne particulièrement le tour [...] et bonhomme du proverbe qui court les rues. « J'ai ou[...] dire souvent qu'entre la bouche et le morceau bien [des] choses peuvent survenir, » objectait-il, dans une que[...] de subsistance, à ceux qui rassuraient le peuple par l'espérance d'une heureuse récolte. Mais où Caton

Dans

Ce qui est piquant, c'est la suite : sed inter herbam atq. offam ....

surtout n'a point d'égal, c'est à manier l'ironie, une ironie sérieuse toujours, quoique mordante et sarcastique. Tout le discours pour les Rhodiens, par exemple, est plein de ces traits que je ne puis relever ici.

Il est curieux d'ailleurs de rechercher sous quelle influence s'est formée cette éloquence et quels modèles elle s'est choisis. Car nous jugeons bien que, malgré son mépris pour les Grecs, et l'on pourrait dire aussi pour la littérature, Caton cependant n'était point resté étranger à la culture des Lettres. Il se fit auteur, composa son histoire des Origines de Rome et un traité d'économie rustique; mais il avait fait plus: il avait appris le grec dans un âge où d'ordinaire on songe moins à apprendre ce qu'on ignore qu'à retenir ce qu'on sait déjà; mais hâtons-nous d'ajouter qu'il l'apprit uniquement pour lire Thucydide, Démosthène (dont à Rome on lui donnait le nom), c'est à dire les deux écrivains de la Grèce les plus sobres et les plus sévères, ceux dont le génie et la manière sympathisaient davantage avec le caractère romain. Toutefois nous ne nous exagérons point l'action que la Grèce a pu exercer sur le génie oratoire de Caton. En s'inspirant des chefs d'oeuvre récemment venus d'Athènes, il sut garder à sa parole le ton et l'accent latins; il sut rester latin, en littérature, d'une autre manière encore, par les genres mêmes qu'il adopta et qu'il cultiva, l'histoire et l'éloquence politique. Tandis que ses contemporains,

+ ?

les Névius, les Livius et les Ennius, composaient leurs
ouvrages en vers, il inaugurait, lui, le règne de la pro[...]
latine. Je ne sais si ces trois poëtes eurent une grande
influence sur Caton; ils furent certainement connus [...]
lui. Quant à Plaute, ce poëte si latin, si original,
digne, suivant l'expression de Cicéron, de prêter sa
langue aux muses, si elles eussent parlé en latin, c'e[...]
+ autre chose: Caton a dû non seulement le connaî[...]
mais aussi le sentir et le goûter. Plaute, dans le
prologue ~~d'une de ses pièces~~ de la Casina, déclare qu'il approuve ceux [...]
11 - les vieilles comédies — [ai]miment vieux vin et ~~la vieille langue du Latium~~; Caton ai[...]
aim~~ait~~ le vin vieux et la vieille littérature. Il y a[...]
en Caton un côté comique et plaisant, mordant et sal[...]
et beaucoup de cette grâce, retrouvée de Plaute, beau[...]
de ce vinaigre italien (italo perfusus aceto), dont pa[...]
Horace et Perse, moins tendre et moins délicat, plus
piquant que le sel attique. Il y avait encore en lui q[...]
chose du pater familias, tant soit peu vicieux et grossi[...]
que nous peint la comédie de Plaute. C'est là une face
peu agréable il est vrai, du génie romain, mais qu'il ne
faut jamais oublier. Caton, en un mot, nous offre u[...]
? portrait fidèle de ces vieux romains du poëte comique
dont il voulait perpétuer la race énergique et les respect[...]
travers.

Cicéron aimait et admirait fort l'antiquité latine.

seulement tous les jugements qu'il en porte, si favorables qu'ils soient en général, sont empreints d'une préoccupation trop personnelle, qui ne laisse pas de nuire à son admiration et de la gêner, sinon de la rendre suspecte. Il loue les anciens, Caton, Plaute, Ennius et les autres, je ne dirai pas de mauvaise grâce, car il le fait franchement et en toute sincérité, mais en quelque sorte sous condition et avec réserve de sa propre supériorité. C'est ainsi qu'au chapitre XVII du Brutus, il dit du style de Caton : « La langue de Caton a vieilli. Il a quelques expressions trop rudes, car il a parlé comme on parlait de son temps. Mais faites ce qu'il n'a pu faire, changez tout cela : donnez du nombre à ses périodes, et, pour que la trame du style soit mieux liée, arrangez les mots de manière à les emboîter pour ainsi dire les uns dans les autres, ce que les Grecs eux-mêmes n'ont pas fait ; et vous ne préférerez aucun écrivain à Caton. » Si l'éloge de Caton se trouve en ce passage, celui de Cicéron n'y est pas moins. C'est bien à lui qu'on pense, en le lisant : C'est Cicéron, en effet, qui a tout changé, qui a poli cette rudesse, qui a créé l'harmonie de la prose et l'art de la période, qui a poussé cet art plus loin que les Grecs ; c'est Cicéron qui, pour ces mérites divers, doit être préféré au vieux Caton. La critique de Cicéron n'en a pas moins un fond de justesse incontestable. Lisez ce qui nous reste de Caton, et vous y saisirez sans peine

Ce n'est pas là qu'est la réserve, elle est dans le langage d'Atticus. (Equidem in quibusdam risum vix tenebam cum Attico Lysiae Catonem nostrum comparabas.... Brutus, 85.)

des expressions qui ont vieilli; des formes rudes et barb
enfin partout le défaut de nombre et d'harmonie. C
je reprocherai à ce jugement, c'est d'être incomplet et
tout négatif, de ne tenir compte que des défauts et d
laisser dans l'ombre les qualités. Heureusement dans ce
les débris de Caton qui nous sont parvenus, nous a
de quoi nous faire une idée de son génie et de son éloq
Je pourrais citer le discours qu'il prononça pour la

Cela ferait croire que nous l'avons d'un bout à l'autre.

défense des Rhodiens. il est admirable d'un bout à l'au
par la verve du style, l'originalité de l'idée, et par la
finesse de l'ironie. Il sera question ailleurs de ce
discours. Mais ce qu'il faut prendre soin d'y remarq
c'est Caton exprimant des sentiments de clémence et
d'humaine douceur. Est-ce bien le même homme q
tout à l'heure demandait à grands cris la ruine
Carthage? Voilà Caton en politique: sévère, cru
même pour les ennemis de Rome, indulgent pour
amis. Peut-être, aussi, cette âme forte s'intéressait
à un peuple libre qui n'avait fait, après tout, qu
souhaiter le maintien de sa liberté. Peut-être
entrait-il, d'ailleurs, dans cette généreuse défen
d'un peuple malheureux, le désir de tancer l'orgu
du Sénat et de le ramener à la modération dans le
succès. J'aime mieux croire qu'il agit uniquement
par indulgence, et que c'est à la même inspiration

Les dix hommes mis à mort par Thermus sont une autre histoire que celle des décemvirs du fragment. ?
v. A. G. XIII - 24.
Meyer. fragm. 5.

qu'il faut rapporter sa vigoureuse sortie contre Thermus, ce féroce personnage, à qui la fantaisie prit un jour de faire battre de verges et mettre à mort dix hommes libres, dix magistrats de la Ligurie, coupables, à ce qu'il disait, de l'avoir mal approvisionné. On sait le fameux début, (Dixit a decemviris parum sibi bene cibaria curata esse,) De cette éloquente invective que nous a conservée Aulu-Gelle, au chap. 3 du livre X de ses nuits attiques. Ce qui est frappant ici encore, c'est que Caton reste plaisant avec un coin de barbarie jusque dans ses appels à la clémence et à la pitié du peuple ou du sénat. Voyez de quel ton, par exemple, il renvoie dans leur patrie, les malheureux Achéens, retenus depuis 17 ans en Italie : « On dirait, s'écrie-t-il, que nous n'avons rien de mieux à faire que de délibérer si quelques Grecs décrépits seront enterrés par nos fossoyeurs ou par ceux de leur pays. » Il est vrai qu'il s'agissait de quelques uns de ces Grecs qu'il haïssait tant, et nous pardonnerons à Caton cette amère plaisanterie, qu'il se croyait permise à leur égard, en faveur du sentiment humain qu'elle exprime et qu'elle fit triompher.

Comme citation

Un autre fragment non moins intéressant pour la connaissance de l'homme et de l'orateur, tel que fut Caton, est celui qui a pour titre De Sumpto suo, et que nous ont transmis les lettres de Fronton à Marc-Aurèle. Il se

? rattache, selon toute probabilité, à une mise en ca[...]
On y voit Caton se défendre avec la même liberté qu[e]
déjà nous lui connaissons. Il s'apprête à rendre co[...]
et il le fait, avec quelle ironie! Il se représente élab[...]
un plaidoyer, puis se faisant lire et effacer par un
secrétaire ce qu'il feint de croire malsonnant pour [les]
oreilles du peuple. Je n'en donnerai qu'un extrait:

« Scriptum erat in oratione: Nunquam ego pecu[niam]
neque meam neque sociorum per ambitionem
dilargitus sum. Attat noli, noli scribere, inquam; i[sta]
nolunt audire. Deinde recitavit: Num quos præfe[ctos]
per sociorum vestrorum oppida imposivi, qui eoru[m]
bona, liberos diriperent? Istud quoque dele, nol[unt]
audire. Recita porro: nunquam ego prædam, neq[ue]
quod de hostibus captum esset, neque manubias in[ter]
pauculos amicos meos divisi, ut illis eriperem qui
cepissent. Istud quoque dele, etc. »

« Il était écrit dans mon discours: Je n'ai jama[is]
dépensé dans les brigues ni mon argent ni celui de[s]
alliés. N'écris point cela, n'écris point, te dis-je, [ils]
ne veulent point l'entendre. Il lut: ai-je impo[sé]
jamais aux villes de vos alliés des gouverneurs cap[ables]
de leur ravir leurs biens et leurs enfants? Efface cel[a]
encore, ils ne veulent point l'entendre. Lis la suite[:]
Je n'ai jamais partagé entre le petit nombre de m[es]

*praedam* ce sont les hommes, *manubias* les dépouilles. A. G. XIII, 24

mis le butin pris sur l'ennemi ou l'argent fait avec les dépouilles, dans le dessein de l'enlever à ceux qui s'en étaient rendus maîtres. Efface cela encore, gratte jusqu'au bois, etc.. »

Voila bien l'éloquence du censeur: la leçon ne s'y cache pas, la réprimande y est amère. Caton sait compter à merveille. Il n'y a pas à s'y méprendre: le «neque meam pecuniam dilargitus sum» est du même homme qui passait en Sicile avec trois esclaves, et qui, arrivé dans je ne sais quel port de mer, en achetait deux autres pour compléter le service de sa maison. Il nous rappelle encore l'homme qui renonçait à l'agriculture, parce qu'elle ne lui paraissait pas rapporter assez de profit, pour se livrer à des spéculations de toute sorte et pratiquer ouvertement l'usure la plus décriée de toutes, l'usure maritime. N'oublions pas non plus le «pauculos amicos meos,» qui ne manque pas d'un enjouement triste et d'un certain accent comme de mélancolie.

Nous ne quitterons point Caton, sans dire quelques mots, du moins en finissant, de son traité des travaux rustiques, de re rustica, le seul de ses écrits que nous possédions en entier. La personne de Caton vit et respire en cet ouvrage, si bien qu'à défaut d'autres monuments, on y pourrait ressaisir assez de traits épars pour en recomposer son image. Voyons-le donc dans toute la vérité de sa nature, dans sa vie d'homme privé et de

simple particulier. Caton, considéré à ce point de vue
n'a d'autre but que la fortune, et place dans l'économie
sinon dans l'avarice, la sagesse tout entière. « Songe,
au laboureur, que lorsque rien ne se fait, la dépense
s'en fait pas moins; » Et encore: « Il faut que le p
de famille aime à vendre et non à acheter. » Mais c
être plus qu'économe, que de recommander de cueillir
leur temps les raisins de mauvaise qualité pour en fa
une sorte de piquette qu'on donnera à boire aux ouvr
C'est là bel et bien de la lésinerie et de la plus basse, comme
quand il fait manger à ses esclaves un ragoût comp
des olives qui sont trop mauvaises pour en faire de
l'huile. Il y a des choses bien plus tristes encore; ain
par exemple: « Quand les esclaves sont malades, di
il faut retrancher de leurs vivres. Il faut vendre les
devenus vieux, vendre la vieille charrue, vendre les
esclave, vendre l'esclave malade. » Cette cruauté révo
le bon Plutarque, qui ne se contient plus, et à qui l'in
gnation dicte ces nobles paroles: « Se servir de ses
esclaves comme de bêtes de somme, les chasser ou l
vendre quand ils sont devenus vieux, c'est agir trop
durement, c'est avoir l'air de croire que le besoin seul
l'intérêt lient les hommes entre eux. Peut-on ignor
que la bonté s'étend beaucoup plus loin que la
justice? » C'est là le plus bel éloge de la civilisatio

et des lumières. Ce que Caton paraît avoir complètement ignoré, ce sentiment d'humanité éclairée qui inspire au maître de ne se fier qu'à l'amour et jamais à la crainte de l'inférieur, lisez l'Economique de Xénophon, et vous le verrez partout présent dans l'âme d'Ischomaque, ce Grec aimable et poli du Siècle de Périclès. Il est vrai qu'il partage, ou mieux, qu'il subit les préjugés de l'antiquité à l'égard des esclaves; mais comme il les adoucit dans l'usage de la vie! N'est-ce pas lui, d'ailleurs qui dit quelque part: « Celui qui représente le Maître en son absence, doit avoir de l'attachement pour lui et tout ce qui lui appartient; car, sans cela, de quoi servirait le savoir d'un intendant, quel qu'il fût? A rien; aussi la première chose que je tâche d'apprendre au mien, c'est à m'aimer moi et ce qui m'appartient. Mais comment le puis-je? En lui faisant du bien, toutes les fois que les dieux m'en donnent largement. » – Mais nous sommes à Athènes et non pas à Rome.

Dans la patrie de Xénophon, la femme a un rôle de bonne ménagère à soutenir; à Rome, elle n'est comptée pour rien. Le romain fait de la femme la servante obéissante de l'homme, et semble prendre plaisir à la dégrader; l'Athénien la représente comme la compagne inséparable de l'homme, destinée à se réjouir avec lui de ses prospérités et à le consoler dans ses revers;

il va même jusqu'à souhaiter que l'homme subisse l'involontaire et légitime ascendant de l'épouse, et qu'il en vienne à se considérer comme son serviteur. Sans doute cette délicatesse morale, ce sentiment si vif de la dignité de la femme, Xénophon les devait aux enseignements de son maître Socrate; N'attendez pas tant de Caton. Il n'est rien moins que philosophe et, en fait de croyances religieuses, l'esprit le préoccupe beaucoup moins encore que les pratiques. Il est mi[...] inconcevable comment, avec cette finesse de jugement qui le caractérise, Caton a pu se montrer si grossièr[...] superstitieux. Lui qui détestait si fort les médecins, qu[i] répétait sans cesse à son fils, avec une gravité si comique, cet anathème contre eux: Mon fils, je te défends les médecins, "Interdico tibi de medicis," n'a-t-il pas aussi sa médecine et ses recettes de pharmacie? Et quel médecin que Caton! Ne va-t-il pas jusqu'à enseigner certaines paroles magiques, complètement inintelligibles, pour remettre les bras cassés? Le plus drôle, c'est que tous ces remèdes, plus extravagants les uns que les autres, il les propose de bonne foi et sans avoir l'air le moins du monde de douter de leur effica[cité]. Lisez principalement le chapitre ~~du~~ Chou, cette plant[e] merveilleuse, cette panacée universelle, qui guérit toutes les plaies, toutes les maladies sans douleur, "sine dolore

comme dirait chez nous le charlatan de foire.

C'est là, c'est dans le traité de re rusticâ, qu'il faut considérer le revers de Caton et de la vieille Rome. Il vous apparait là comme un homme remarquable à la fois par la rudesse de ses mœurs, son activité infatigable, son âpreté au gain, et par un singulier mélange de finesse et de grossièreté. Toutes les qualités supérieures qui constituent son génie, ont disparu dans ce traité d'Économie rustique; dans sa vie politique, au contraire, et dans les discours qui s'y rattachent, les défauts s'effacent presque, et les belles qualités brillent de tout leur éclat. Caton fut, avant Cicéron, le plus grand orateur de Rome, je dirais le plus grand citoyen, s'il avait possédé à un plus haut degré ce qu'on appelle proprement les lumières, l'étendue et l'élévation des idées. Il eut du moins en partage le génie de l'éloquence et la foi en la vertu. C'est lui qui a défini l'orateur idéal, l'orateur par excellence: Un homme de bien qui sait parler, un homme éloquent qui aime le bien, « Vir bonus, dicendi peritus.» Caton a-t-il voulu donner de lui même cette définition? il ne la pouvait mieux choisir.

L. Beauvallet.

# 3e Leçon.

15 Décembre 1852.

## Scipion Emilien — Tibérius Gracchus — Caius Gracchus.

Rédaction exacte et intelligente.

## Scipion Emilien. — Les Gracques.

Entre Caton et Cicéron se place l'âge des Gracques, âge éclatant pour l'histoire littéraire aussi bien que pour l'histoire politique; Caius Gracchus parait au premier rang dans cette période. Cicéron dans le Brutus fait une longue liste des orateurs qui ont rempli cette époque; parmi tant de noms nous sommes obligés d'en choisir un très petit nombre. Presque tous doivent être laissés de côté dans une histoire rapide, les uns à peine cités par Cicéron et rappelés seulement pour mention, les autres échappant à notre jugement par la perte de leurs ouvrages. Mais il y a des hommes que la tradition a entourés d'une telle illustration, à qui elle a donné une figure si nettement tracée, qu'on ne saurait les dédaigner dans une revue, si abrégée qu'elle puisse être.

A ce titre, nous devons parler de Scipion Emilien,

> Celui qui sut vaincre Numance
> Qui mit Carthage sous sa loi,
> (Boileau Stances à Molière)

Scipion Emilien n'était pas seulement un homme de guerre et un homme politique, il avait fait des études d'orateur et reçu les leçons des Grecs. Sans doute l'éclat de son éloquence tenait surtout à la majesté du personnage,

fier de tant d'aïeux et de tant de triomphes, mais ce de... s'est conservé dans les quelques fragments qu'il nous a laissés, et qui ont une valeur littéraire.

Ex innocentiâ nascitur dignitas, ex dignitate honor, ex honore imperium, ex imperio libertas! (Isid. Orig. II 21, 4 – frag. de Meyer, p. 216)

« C'est par la probité, s'écriait un jour Scipion Emili... C'est par la probité que s'acquiert la considération, par la considération les honneurs; par les honneurs, le commandement; et par le commandement, la liberté! » Phrase brillante et oratoire, qui a un autre mérite que celui d'une harmonie sonore ou d'une vive gradation, où respire en même temps l'âme de cette vieille aristocratie romaine, si jalouse de l'indépendance qu'elle s'assurait par les dignités qu'elle occupait et le prestige qu'exerçaient ses vertus; où respire aussi l'âme de Rome toute entière, cette orgueilleuse maîtresse du monde qui prétendait arriver à la liberté par la toute puissance.

Scipion Emilien est avant tout un fier aristocrate, impérieux et inflexible au milieu des cris de la plèbe. C'est lui qui parlant un jour dans l'assemblée du peuple et interrompu par cette foule d'affranchis et d'Italiens que les nouvelles lois avaient introduits dans les comices, se retourne et leur lance cette insolence toute patricienne: « Silence, bâtards de l'Italie! »

Taceant, quibus Italia noverca est, non mater!

Censeur, il donne des preuves du même caractère. On peut lire dans Aulu-Gelle (IV, 20 Meyer p. 102) de curieux dé... sur cette espèce de César anticipé. Il conservait bien les

traditions de la famille des Scipions. Le premier Africain accusé un jour devant le peuple, l'entraînait au Capitole pour rendre grâces aux Dieux des services qu'il avait rendus à la république. Le second Africain exerçait la même autorité sur ses ennemis. Ils ne se débarrassèrent de lui, dit-on, qu'en l'assassinant (Cic. Pro Mil. VII, 2 Meyer p. 105.)
L'éloquence de Scipion, bien que passionnée, était surtout une éloquence d'autorité, l'éloquence d'un des plus imposants défenseurs de la vieille Constitution romaine. Elle va faire place à un autre genre d'éloquence, plus véhémente et plus hardie, celle des tribuns. Le tribunat est une magistrature sans doute, mais une magistrature arrachée comme de force à l'esprit aristocratique de l'ancienne république, concession douloureuse et reconnue avec dépit par les patriciens jadis tout-puissants, institution nouvelle, et portant toujours avec soi une nouvelle révolution.
L'éloquence tribunitienne sera donc, par nature, audacieuse et entreprenante, toujours aggressive et empiétant sur la loi antique de l'état. L'aristocratie reculera devant sa nouvelle ennemie; Scipion l'a gourmandée comme son chef, Caton l'a gourmandée du dehors pour ainsi dire, et comme homme nouveau. Ces tentatives ont échoué contre son obstination invincible et les progrès de la corruption. On n'a plus rien à attendre de la réforme, on va essayer de la révolution.
Alors commence, avec les Gracques, le rôle de l'éloquence

tribunitienne.

Les Gracques sont des nobles, bien qu'ils ne soient patri-que par leur mère. Il ne faut pas confondre les patriciens et les nobles. Les premiers sont les descendants des pères de famille de la Rome primitive, c'est une noblesse contemporaine de la naissance de la république et transmise par le sang. Mais quand les plébéiens se trouvent éligibles à toutes les charges de l'état, il se forme une nouvelle aristocratie. Les plébéiens qui ont exercé le consulat ou une des grandes magistratures deviennent nobles et lèguent leur noblesse à leurs héritiers. C'est ainsi que les Gracques sont nobles. Leur père, Tiberius Gracch a été tribun; il a été, comme tribun, en lutte avec Scipi Emilien et non seulement il a osé le combattre, mais en il l'a forcé de subir la protection de sa popularité. Quant à leur mère, Cornélie, fille de Scipion l'africain, elle a versé dans leurs veines le sang pur de l'illustre famille dont elle descend, elle leur a donné l'éducation et l'exemple de son grand cœur; tout le monde connaît le type majestueux de la matrone romaine.

Les fils furent dignes de la mère. Leur politique semble s'être attachée surtout aux lois agraires, et leur nom est étroitement lié au souvenir des luttes mémorab qu'elles suscitèrent. C'est donc ce sujet difficile et embrouillé qu'il nous faut principalement étudier.

Sur les lois agraires

Cons: Thèse de M. Macé, De legibus agrariis 1846.

à propos du livre de M. Macé

La question a été reprise dans le journal des Débats 1859.
Nous essaierons de préciser les points qui paraissent
incontestés. D'abord il est hors de doute que les lois agraires
n'étaient pas une nouveauté. Elles commencent avec le
commencement de l'histoire romaine, et se reproduisent
bien des fois avant les Gracques. Elles ne sont pas plus
extraordinaires ni plus illégales que les lois de réduction
de dettes. Ces lois étaient quelque chose d'analogue aux
lois qui, dans les états modernes, réduisent q. q. f. la dette
publique; on sait d'ailleurs qu'elles étaient usitées non
seulement à Rome, mais même dans les cités grecques.
Le sage Solon avait fait porter une loi de réduction des
dettes. Les lois agraires étaient aussi usitées et moins
arbitraires. Ce n'était donc pas, comme on l'a dit trop
souvent, une folie de démagogue, ni le caprice d'un
esprit aventureux et destructeur. Ce n'était pas non plus
un bouleversement des propriétés, car elles ne portaient
que sur la propriété publique, sur l'ager publicus,
domaine de l'état. Ce domaine était concédé en possession,
non en propriété (la loi romaine distingue expressément
ces deux choses) à des citoyens qui payaient pour cela
une redevance. Licinius Stolon avait fait décréter
qu'un citoyen ne pourrait posséder plus de 500 Jugera
(125 hectares) du domaine public. Tiberius Gracchus ne
fit que rétablir la loi de Lic. Stolon. Il demanda que ceux

qui possédaient plus de 500 *jugera*, rendissent les terres qui excédaient la mesure, et que ces terres fussent distribuées entre les citoyens pauvres. Encore les anciens propriétaires dépossédés par la nouvelle loi devaient ils recevoir une indemnité pour les améliorations qu'ils avaient pu faire dans l'*ager publicus* qu'ils étaient forcés de rendre.

On a objecté que cette distinction des propriétés privées et de la propriété publique était vaine, parceque, disait-on, tout à Rome était *ager publicus*. Le territoire primitif de Rome n'était qu'un coin de terre. Tout ce que possédaient les citoyens romains était terre conquise, et par conséquent dans l'origine, domaine de l'état. Donc redemander le domaine de l'état, c'était en réalité attaquer toutes les propriétés privées. (*Journ. des Débats* 1852)

Cette objection n'est rien moins que sérieuse. Car il est faux de dire que toute propriété particulière fut originairement du domaine public. Après la conquête une partie de la terre était toujours laissée aux vaincus qui en demeuraient absolus propriétaires. De plus une partie du domaine public, nouvellement acquis par la guerre, était donnée en propriété aux particuliers. L'*ager publicus* restait donc toujours distinct des propriétés privées qui occupaient, à côté des terres réservées à l'état, une étendue considérable de la républ[ique].

Quoi qu'il en soit, la loi de Tiberius Gracchus accep[...]

par le peuple, fut au bout d'une quinzaine d'années abandonnée dans l'exécution. Etait-elle donc impraticable en même temps que légitime ?

Pour juger la loi agraire de Tiberius, il faut la placer à côté des lois somptuaires de toute sorte que nous voyons se reproduire si souvent dans l'histoire de Rome et de la Grèce, et qui nous semblent si inconcevables par leurs tyranniques et minutieuses exigences. Ces lois restrictives du luxe sont la tentative perpétuelle des Sociétés anciennes. Ce n'est pas le triomphe accidentel et éphémère des rêveries d'un philosophe, ce n'est pas un essai passager pour mettre en pratique les spéculations chimériques d'un législateur ; ce sont des palliatifs, des remèdes cherchés contre les conséquences désastreuses de l'inégalité, fondement des Sociétés antiques. L'inégalité est la condition inévitable de ces républiques où une seule classe d'hommes réunit les droits politiques et les devoirs militaires. Mais cette inégalité engendre, en même temps que des pouvoirs excessifs, des fortunes scandaleuses. La tête de l'état absorbe les aliments nécessaires aux membres. L'esprit de l'économique ancienne, ce sera donc d'arrêter autant que possible cet accroissement prodigieux de quelques fortunes. Retrancher à ceux qui ont trop, voilà son but constant. L'ambition de l'économique moderne, c'est au contraire de donner à ceux qui n'ont pas assez, ou du moins de leur permettre

d'acquérir. Ainsi tandis que chez les nations modernes les vœux de l'économique s'expriment et se résument dans le vœu formé par Henri IV pour les paysans de son royaum elle se borne dans le monde antique à restreindre des privilèg menaçants. Les anciens interdirent au riche de servir un faisan sur sa table; notre idéal à nous, ce sera la poule au pot du Dimanche dans la cabane du pauvre.

Les lois agraires, comme toutes les lois somptuaires, son légitimes à cause de l'abus qu'elles combattent; mais e même temps elles sont condamnées à l'impuissance, parcequ'elles ne peuvent retrancher la racine et le principe de ces abus, qui est l'inégalité. Les lois agra sont une tentative d'égalité qui ne peut réussir dans société qui exclut l'égalité. Ce sont de généreux effor nécessairement resserrés et étouffés dans une Constitutio trop étroite pour donner accès à ce nouveau princip et à ce nouveau droit.

Tiberius Gracchus alla se heurter contre de tels obsta Il échoue d'abord contre l'opposition d'un tribun lié à cause de l'aristocratie, contre le <u>Veto</u> d'Octavius. Ses sup plications sont impuissantes auprès de lui, alors il a recour un moyen désespéré; il fera déposer son collègue, il assemble les Comices populaires: Déjà 17 tribus sur ont voté la déposition: Le vote de la 18e va compléter majorité et consommer le coup d'état. Mais auparav

Tiberius tente un dernier effort sur l'esprit du tribun : il le supplie de se désister, il le presse et répand des larmes devant lui. Octavius un instant ébranlé, jette les yeux sur les Sénateurs dont la présence et les regards lui rappellent impérieusement ses engagements. Il se raffermit dans sa résolution et refuse nettement de retirer son <u>Veto</u>. alors la 18e tribu est appelée, et la déposition est prononcée.

La loi agraire passa, mais depuis ce moment Tiberius avait perdu toute la force de sa popularité, et il mourut dans une sédition sous les coups des furieux qui l'accusaient de demander la couronne.

Entre la mort de Tiberius et l'apparition de Caius, il s'écoule dix années, pendant lesquelles le jeune Gracchus grandit et se mûrit sous les yeux de sa mère. Caius est comme un de ces personnages dramatiques que le spectateur attend longtemps, et qui ne se montrent dans la tragédie qu'après avoir excité l'impatience, et alors qu'ils peuvent jouer un rôle digne d'eux. Caius était trop jeune pour paraître plus tôt sur la scène politique. Il n'y parait qu'en dépit des inquiétudes et des presentiments de Cornélie. Et nous avons des témoignages de ces inquiétudes « Legimus epistolas Corneliae matris Gracchorum » dit Cicéron (Brut.) Il reste aujourd'hui deux de ces lettres conservées à la suite d'un des Manuscrits de Cornelius Nepos. L'authenticité de ces lettres a été contestée. Qu'on juge

Gracchorum eloquentiae multum contulisse accepimus Corneliam matrem, cujus doctissimus sermo in posteros quoque est epistolis traditus.
(Quintil. Inst. Orat. I 1,6)

Verbis conceptis dejerare ausim, praeterquam qui Tiberium Gracchum necarunt, neminem inimicum tantum molestiae, tantum laboris, quantum te ob has res, mihi tradidisse: quem opportebat omnium eorum quos ante habuerim liberos, partes eorum tolerare, atque curare ut quam minimum sollicitudinis in senectu haberem, utique, quaecumque ageres, ea velles maxime mihi placere; atque uti nefas haberes, rerum majorum adversum meam sententiam quid quam facere. Praesertim mihi, cui parva pars vitae superest, ne id quidem tam breve spatium potest opitulari, quin et mihi adverseris et rempublicam profliges! Denique quae pausa erit? Et quando desinet familia nostra insanire? Et quando modus ei rei haberi poterit! Et quando desinemus, et habentes, et praebentes, molestiis desistere? Et quando perpudescet miscenda atque perturbanda republica? Sed si omnino id fieri non potest, ubi ego mortua ero, petito tribunatum; post me facito quod lubebit, cum ego non sentiam. Ubi mortua ero, parentabis mihi, et invocabis deum parentem. In eo tempore non pudet te eorum deum preces expetere, quos, vivos atque praesentes, relictos atque desertos habueris? Nec ille sinat Jupiter te ea perseverare, nec tibi tantam dementiam venire in animum. Et si perseveras, vereor, ne in omnem vitam tantum laboris culpa tua recipias, uti in nullo tempore tute tibi placere possis. (Corn. nepotis fragmenta)

Si un faussaire eût écrit ce qui va suivre: « J'en atte les dieux: après les meurtriers de Tiberius, il n'est pas d'ennemi qui m'ait fait plus de mal que toi en march sur les traces de ton frère, toi qui devais me tenir lieu tous les enfants que j'ai perdus et m'aider à suppor le poids de la vieillesse, toi dont l'unique soin devai être de me plaire, et qui devais regarder comme un cri de former un projet sans m'en avertir. Je touche au ter de ma carrière, et au nom de ce peu de jours qui me resten à vivre, je ne puis pas obtenir que tu m'épargnes et que t renonces à troubler la République. Quel sera le term de ces excès? où s'arrêtera le délire de notre famille? Quelle sera la fin de cette entreprise? Quand cesseron nous de causer tous ces malheurs dont nous sommes tour à tour les artisans et les victimes? Quand rougiron nous de bouleverser l'état? Mais si tu ne peux me faire concession, attends du moins que je sois morte pour brigu le tribunat. Ensuite, fais ce que tu voudras, lorsque je n serai plus là pour en souffrir. Dès que j'aurai cessé de vivre, tu invoqueras le génie de ta mère; n'auras-tu pas h alors d'implorer ces divinités que tu auras méconnues et délaissées lorsqu'elles étaient sur cette terre? Puisse Jupi changer ton cœur, et détourner cet excès de démence! Je tremble si tu persistes, que tes fautes n'attirent sur toi de t malheurs, qu'à aucun moment de ta vie, tu ne puisses être

« contend de toi même. »

Cette lettre a étonné les modernes qui aimaient à concevoir Cornélie telle que la représentaient toutes les histoires dramatiques, telle aussi que l'a faite Marie Joseph Chénier dans sa tragédie de <u>Caius Gracchus</u>, c. à d. comme une femme républicaine et stoïque, plus tribunitienne encore que ses fils. C'est pour nous une aimable déception que de trouver sous cette figure imposante de la tradition, la mère tendre et inquiète qui, de douze enfants, n'en avait conservé que deux, une Sempronia mariée à Scipion Emilien, et ce Caius qui allait se jeter au milieu des hasards de la guerre civile. N'est il pas d'ailleurs plus touchant de voir cet ardent jeune homme, plein d'amour et de vénération pour sa mère, s'arracher de ses bras pour s'aller jeter dans la mêlée où a déjà péri un frère qu'il doit venger? voilà la réalité la plus touchante, ~~[illegible]~~ voilà le véritable drame. Caius échappera aux prières de sa mère, par l'entraînement même du devoir, mais il lui gardera son affection et lui rendra hommage dans presque tous ses discours. En même temps il se présentera dans le monde politique au nom de son frère assassiné; souvent dans ses discours <u>interviendra</u> le souvenir de Tiberius.

Si vellem apud vos verba facere, et a vobis postulare, cum genere summo ortus essem, et cum fratrem propter vos amisissem, nec quisquam de P. Africani et Tiberii Gracchi familia

« Si je venais, dit il au peuple romain, parler devant « vous et vous demander au nom de l'illustre famille dont je « suis descendu, au nom du frère que j'ai perdu à cause de vous,

Nisi ego et puer restaremus, ut paterere mihi hoc tempore me quiescere, ne a stirpe genus nostrum interiret, et uti aliqua propago generis nostri reliqua esset: haud scio an lubentibus a vobis impetrassem
(Scholiast. Ambrosianus, ad Cic. Orat. pro Sylla, 9 _ Meyer, p. 122.)

« au nom de la famille de Scipion l'Africain et de Tibé[rius]
« Gracchus dont je suis avec un jeune enfant l'unique hé[ritier]
« si je venais vous demander la liberté de me reposer aujou[rd']
« d'hui, pour que notre race ne fût pas détruite tout à fa[it]
« pour qu'il en restât encore du moins un rejeton, peut-ê[tre]
« ne me l'accorderiez vous pas sans peine. »

Le sort de Caius ne fut pas plus heureux que celui de
Tiberius; il fut plus brillant; Caius trouva un enthou[siasme]
que son frère aîné n'avait pas rencontré. Il a besoin p[our]
poursuivre ses projets d'un second tribunat. Il fait pa[sser]
une loi qui permet aux tribuns d'être prorogés, et il est pro[rogé]
lui même au milieu d'un concours inouï de citoyens, q[ui]
se pressent sur le forum pour apporter leurs votes, ou qu[i]
répandus jusque sur les toits des maisons, envoient de[s]
leurs acclamations ne pouvant envoyer leurs suffrag[es].
Le second tribunat de Caius fut une véritable royau[té].
Il dirige tout, il propose toutes les lois et obtient to[ut]
ce qu'il demande. C'est déjà l'empire, mais l'empire
honnête, l'empire démocratique. C'est un pouvoir absol[u]
mis au service du peuple et de ses intérêts, avec sincér[ité]
avec désintéressement. Cicéron, que le ressentiment de
son parti forçait de juger sévèrement les Gracques, l[es]
blâme avec un secret sentiment d'attendrissement; [il]
ne peut s'empêcher de rendre justice à leur cœur, et
d'admirer vivement leur éloquence. Salluste les réhabil[ite]

et les exalte. Leurs contemporains les abandonnèrent. Caius comme son frère aîné périt victime des dissensions populaires.

« Ainsi périt, s'écrie notre Mirabeau, le dernier des Gracques « en invoquant les dieux vengeurs ; mais en mourant il lança « de la poussière contre le ciel, et de cette poussière naquit Marius. »

Marius en effet est l'héritier des Gracques, mais il est le continuateur violent de leur œuvre, le chef despotique de la démocratie. Avec Marius vont commencer les guerres civiles, et des guerres civiles naîtra l'empire.

La tradition nous représente l'éloquence de Caius Gracchus comme véhémente et pathétique. Nous nous figurons l'entraînement d'une fougue impétueuse : « Gracchi impetum » dit Cicéron. Tumultuatur, dit Fronton. Sans doute c'était quelque chose de passionné et d'ardent, comme lorsqu'il demandait au peuple romain : « De quel côté me tourner, malheureux que je suis ? Où me « réfugier ? Au Capitole ? mais il est encore teint du sang « de mon frère ! Dans ma maison ? pour y trouver une mère « dans le deuil et dans les larmes ! »

Quo me miser conferam ? quo vertam ? In Capitolium ne ? At fratris sanguine redundat ! An domum ? matremne ut miseram lamentantem videam et abjectam !
(Cicer. de orat. III, 56, 214 – Meyer p. 126)

Mais la plupart des fragments qui nous restent ne portent pas ce caractère. Le seul morceau un peu étendu qui soit parvenu jusqu'à nous, de tous les discours de Caius Gracchus, nous montre principalement son talent comique. Car les harangues anciennes comportaient ce

ton de la Comédie. Nous avons quelque peine, dans la Société où nous vivons, à nous faire une idée de ce que c'ét
qu'un discours prononcé sur le forum ou sur la place
publique d'Athènes. Les harangues d'O'Connell pourra
seules nous offrir quelques exemples analogues à ce fragm
d'un discours de Caius contre la loi Aufeia.

Nam vos, Quirites, si velitis sapientiâ atque virtute uti, et si quaeritis, neminem nostrum invenietis sine pretio hu[c] prodire. Omnes nos, qui verba facimus, aliquid petimus, neque ullius rei causâ quisquam ad vos prodit, nisi ut aliquid auferat. Ego ipse, qui apud vos verba facio, uti vectigalia vestra augeatis, quo facilius vestra commoda et remp. administrare possitis, non gratis prodeo: verum peto a vobis non pecuniam sed bonam existimationem atque honorem. Qui prodeunt dissuasuri, ne hanc legem accipiatis, petunt non honorem a vobis, verum a Nicomede pecuniam. Qui suadent ut accipiatis, ii quoque petunt non a vobis bonam existimationem, verum a Mithridate rei familiaris suae pretium et praemium. Qui autem ex

« Si vous voulez y réfléchir, Romains, si vous voulez y app
« votre intelligence et votre sagacité, vous verrez que person
« de nous ne parle en public sans un salaire. Tous tant
« nous sommes, qui montons à cette tribune, nous demand
« le prix de notre éloquence, et nous ne saurions vous hara
« guer, sans attendre une récompense! Moi, qui vous parl
« et qui vous conseille d'augmenter les tributs, pour le plu
« grand bien de la République et pour votre utilité, je n
« suis pas désintéressé; je ne réclame pas d'argent, mai
« de la considération et de l'honneur. Ceux qui parlent co
« la loi, ne demandent pas notre considération, mais l'arg
« de Nicomède. Ceux qui vous conseillent de l'accepter
« ne demandent pas vos suffrages, mais ils sollicitent d
« Mithridate une augmentation de leur patrimoine.
« Ceux qui se taisent sur la question, sont encore plus
« avides, car ils reçoivent de l'argent de tous côtés, et il
« trompent tout le monde. Vous, croyant qu'ils se tienn
« en dehors ~~des débats~~ de ces intrigues, vous leur donnez de la considérati
« En même temps les envoyés des rois, s'imaginant qu

eodem loco atque ordine tacent, ii vel acerrimi sunt: nam ab omnibus pretium accipiunt, et omnes fallunt. Vos, cum putatis eos ab his rebus remotos esse, impertitis bonam existimationem. Legationes autem a regibus, cum putant eos suā causā reticere, sumptus atque pecunias maximas praebent: item uti in terrā Graeciā, quo in tempore Graecus tragoedus gloriae sibi ducebat talentum magnum ob unam fabulam datum esse, homo eloquentissimus civitatis suae, Demades, ei respondisse dicitur: Mirum tibi videtur, si tu loquendo talentum quaesisti? Ego, ut tacerem, decem talenta a rege accepi! Item nunc isti pretia maxima ob tacendum accipiunt.

(A. Gell. XI, 10) Meyer p. 120.

« se taisent pour les favoriser de leur silence, les comblent
« de présents et de richesses. C'est ainsi que dans le pays des
« Grecs un acteur tragique se vantant d'avoir reçu un
« grand talent pour une seule représentation, l'homme le
« plus éloquent de son pays, l'orateur Démade, lui
« répondit: Tu trouves admirable d'avoir gagné un
« talent en parlant; et moi qui en ai reçu dix du grand roi,
« pour me taire! — C'est ainsi que vos orateurs reçoivent
« de grosses sommes d'argent pour garder le silence. »

Une autre citation complètera dans la prochaine leçon cet aperçu sur le talent oratoire de Caius Gracchus.

A. Blanchet

# 4e Leçon

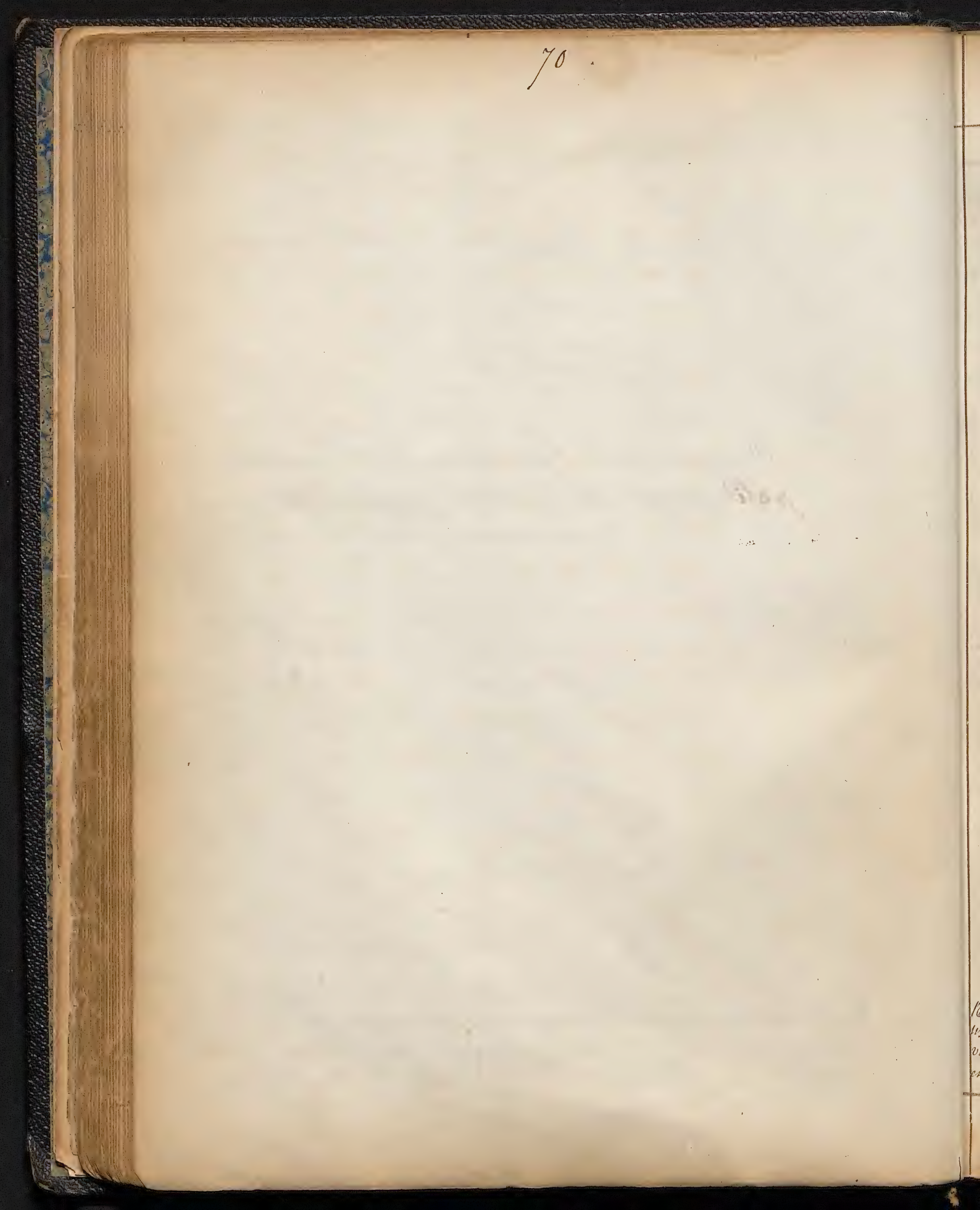
22 Décembre 1852.

## Fragments de C. Gracchus — De l'éloquence politique après les Gracques jusqu'à Cicéron.

---

Rédaction faible et insuffisante, surtout à la fin qui est très écourtée. Il y a des fautes dans la traduction des passages cités. — Les transitions entre les idées ou entre les observations ne sont pas bien indiquées ; en lisant cela on ne comprend qu'à moitié et on ne retient pas. X

X Cette rédaction ne méritait donc pas d'être conservée, et ne l'aurait point été, si l'on n'avait tenu à garder du moins quelques traces de la leçon du professeur, et à éviter une entière lacune. (Note du Directeur des Etudes)



# C. Gracchus — De l'éloquence jusqu'à Cicéron

Parmi les fragments de Caius Gracchus, il en est un surtout qui mérite d'attirer notre attention, parcequ'il nous présente un parallèle de l'éloquence romaine à trois époques différentes, au temps de Caton, de Caïus Gracchus et de Cicéron. Ce fragment nous a été conservé par Aulu-Gelle. Ce rhéteur nous apprend que de son temps la corruption littéraire avait amené dans les esprits une telle lassitude, qu'on en était venu à admirer exclusivement l'antique aux dépens du grand siècle de l'éloquence latine. On attaquait Cicéron parce qu'on lui trouvait trop d'art, et que l'on voulait plus de simplicité. Aulu-Gelle proteste contre cette injustice et s'exprime en ces termes : (X. 3.)

« C. Gracchus fut un orateur plein de force et de véhémence :
« tout le monde en convient. Mais comment peut-on ajouter
« avec quelques uns qu'il est plus châtié, plus vif et plus ardent
« que Cicéron ? Je lisais dernièrement un discours du premier
« sur la promulgation de ses lois. Il y déploie tout son talent pour
« peindre au peuple sous les couleurs les plus révoltantes,
« l'outrage fait à sa dignité par le supplice de M. Marius
« et de quelques autres citoyens distingués des villes d'Italie que
« les magistrats romains avaient fait battre de verges. Voici
« comment il s'exprime : » Dernièrement un consul vint à Téanum des Sidicins ; sa femme dit qu'elle voulait se

Nuper Teanum Sidicinum consul venit : Uxor dixit se in balneis virilibus lavari velle. Quaestori Sidicino a M. Mario datum est negotium uti balneis exigerentur qui

lavabantur. Uxor renuntiad viro parum cito sibi balneas traditas esse ed parum lautas fuisse. Idcirco palus destitutus esd in foro: eo que adductus suae civitatis nobilissimus homo M. Marius

Vestimenta detracta sund. Virgis caesus esd. Caleni, ubi id audierund, edixerund ne quis in balneis lavisse vellet, cum magistratus romanus ibi esset. Ferentini ob eamdem causam praetor noster quaestores arripi jussit. alter se de muro dejecit: alter prehensus et virgis caesus est.

la répétition de parum est un effet à conserver

baigner dans les bains des hommes. M. Marius ordon[...] au questeur de la ville de faire sortir des bains tous ceux [...] s'y lavaiend. La femme du consul rapporte à son mari que les bains lui avaiend été livrés avec ~~peu~~ d'empressem[ent] ed qu'ils n'étaiend ~~pas propres~~. Aussitôd on dresse un poteau dans la place publique, et on y amène M. Marius, l'homme le plus noble de sa cité. On lui ôte ses vêtements, on le ba[t] de verges. Les habitants de Calènes à cette nouvelle, défend[ent] que personne vind aux bains pendand qu'un magistra[t] romain serait dans la ville. A Ferentinum, pour le mêm[e] motif, notre préteur voulud faire arrêter les questeurs. L'un se précipita du haud d'un mur, l'autre fud pris ed battu d[e] verges.

« En peignand une telle barbarie, une telle atrocité, où so[nt]
« ces couleurs fortes ed pathétiques? Où sond ces accents si
« propres à exciter l'attendrissement ed la commisération?
« où sond ces traits vifs ed pénétrants qui vond allumer
« l'indignation ed le courroux? La concision, l'élégance [et]
« poli de ce style sond dignes d'éloge sans doute. on y trouv[e]
« assez de ressemblance avec le style simple ed facile de la
« Comédie. Gracchus dans un autre endroid s'exprime encore
« en ces mots: — Je ne veux vous citer qu'un seul exemple pour vous faire connaître à quel orgueil ed à quels excès s'abandonne la jeunesse de nos jours. Dans ces dernières années, un jeune homme qui à peine sorti de l'adolescence

quanta libido quanta que intemperantia sit hominum adolescentium, unum exemplum vobis ostendam. His annis paucis ex Asia missus esd, qui per id tempus magistratum non ceperad, homo adolescens pro legato. Is in lectica ferebatur. Ei obviam bubulcus de plebe venusina advenit, et per jocum, cum

Il est probable que le texte est altéré, et qu'il faut lire in asiam

ignoraret qui ferretur, rogavit num mortuum ferrent. Ubi id audivit lecticam jussit deponi, struppis quibus lectica deligata erat, usque adeo verberari jussit, dum animam efflavit.

ne pouvait encore prétendre aux charges, fut envoyé d'Asie avec le titre d'ambassadeur. Il se faisait porter en litière. Sur la route se trouve un pâtre, plébéien de Venouse, qui ne sachant qui on portait, demanda pour plaisanter, s'ils portaient un mort. L'autre, à ces paroles, arrête sa litière, et avec les courroies qui l'attachaient fait frapper le pâtre jusqu'à ce qu'il eût rendu l'âme. —

« Il me semble que cette manière froide de peindre une brutalité aussi révoltante, ne s'éloigne guère du ton ordinaire de la « conversation. Mais lorsque dans une cause semblable « Cicéron présente l'image outrageante des Citoyens romains, « qui malgré leur innocence, leur caractère inviolable, et « la protection des lois, sont, les uns battus de verges, les autres « livrés au dernier supplice, quelles plaintes! quelles larmes! « avec quelle chaleur et quelle vérité il place tous ces objets « sous les yeux! Comme il souffle dans tous les cœurs la « haine et l'indignation! En vérité toutes les fois que je lis « ce passage de Cicéron, il me semble être témoin de cette « scène affreuse, entendre les paroles, les cris et les plaintes. « Quoi de plus frappant, en effet, que ce tableau des « Verrines que je vais transcrire, aussi fidèlement que « ma mémoire me le permettra — Verrès respirant la fureur et la scélératesse vint au forum: ses yeux étincelaient de rage: la cruauté était peinte dans tous ses traits. Tous les spectateurs se demandaient avec effroi où il allait en venir et ce qu'il

Ipse inflammatus scelere et furore in forum venit: Ardebant oculi: toto ex ore crudelitas eminebat. Exspectabant omnes quo tandem progressurus aut quidnam acturus esset, cum repente hominem proripi atque in foro medio nudari ac deligari et virgas expediri jussit.

de l'homme, de Gavius

voulait faire, quand tout à coup on se saisit d'un
homme ; par son ordre on le dépouille au milieu du for
on l'attache à un poteau, et on le bat de verges. Les mo
" seuls on le dépouille, on l'attache, on le frappe de ver
" excitent avec tant de vivacité le frémissement et l'horr
" qu'on dirait qu'il ne s'agit point d'un récit, mais qu'o
" est témoin de la chose même. Gracchus en disant tran
" quillement : On dressa un poteau au milieu de la
place publique ; on le dépouilla de ses habits et on le
battit de verges, n'a l'air ni d'un homme qui se plai
" ni d'un orateur qui implore la commisération publi
" mais d'un simple narrateur. Combien Cicéron en éten
" l'image n'est-il pas plus éloquent ! il ne dit point : il a
été frappé, mais : — On frappait de verges, au milieu d
place de Messine, un citoyen romain. A travers le b
des verges qui déchiraient ce malheureux, au milieu
ses douleurs cruelles on n'entendait d'autre gémisseme
d'autre cri que ces seuls mots : Je suis citoyen Romain
Il pensait en rappelant ce titre se délivrer du supplic
et faire cesser les coups dont il était accablé — Apr
" une peinture aussi forte et aussi touchante, s'il est
" nécessaire d'exciter encore et d'enflammer dans le cœ
" des citoyens les sentiments de haine et d'horreur qu
" vient de faire naître contre Verrès, avec quel pathétiq
" quelle ardeur, quelle véhémence il poursuit, en

Caedebatur virgis in medio foro Messanae civis romanus : cum interea nullus gemitus, nulla vox illius miseri inter dolorem crepitumque plagarum audiebatur, nisi haec : Civis Romanus sum. hac se commemoratione civitatis omnia verbera depulsurum, cruciatumque a corpore dejecturum arbitrabatur.

O nomen dulce libertatis! O Jus eximium nostrae civitatis! O lex Porcia, legesque Semproniae! O graviter desiderata et aliquando reddita plebi Romanae tribunitia potestas! huccine tandem haec omnia reciderund ut civis Romanus in provincia populi Romani, in oppido foederatorum, ab eo, qui beneficio populi Romani fasces ac secures haberet, deligatus in foro virgis caederetur? Quid, cum ignes ardentes que laminae ceterique cruciatus admovebantur, si te acerba illius imploratio et vox miserabilis non leniebat, ne civium quidem Romanorum qui tum aderand fletu gemitu que maximo commovebare?

s'écriant: — O doux nom de notre liberté! O privilège magnifique de notre république! O lois Porcia et Sempronia! O puissance des tribuns si fort regrettée et rendue enfin au peuple romain! Tout cela n'a abouti qu'à faire voir, un citoyen Romain dans une province romaine, dans une ville de nos alliés, attaché indignement sur la place publique et battu de verges par ordre de celui qui tenait du peuple romain seul le pouvoir des faisceaux et des haches. Quoi, Verrès, quand on lui appliquait les feux, les lames ardentes et les autres tortures, si les tristes lamentations et les plaintes de ce malheureux ne pouvaient t'adoucir, comment as-tu pu soutenir, sans en être touché, les gémissements et les pleurs des citoyens romains qui étaient présents? — Ainsi parlait Cicéron avec ce ton

« d'indignation, cette autorité, cette abondance et ce choix
« de couleurs si propres à émouvoir contre l'atrocité qu'il
« déplore. Mais s'il se trouvait quelqu'un à l'oreille assez
« dure et barbare pour ne pas être enchanté de l'éclat et
« des agréments de cette belle éloquence, quelqu'un qui
« préférât la peinture de Gracchus, parce qu'elle est moins
« brillante, moins travaillée et plus concise, surtout
« parce qu'elle offre un coloris terne qui l'assimile à ces
« tableaux anciens que le temps a rembrunis; il n'aurait
« qu'à considérer le discours qu'a prononcé dans une
« occasion semblable M. Caton, un homme encore plus

« ancien. Gracchus est loin d'égaler son énergie et son
« abondance. On sentira je pense que Caton peu content
« de l'éloquence de son temps, a voulu déjà faire ce que Cicéron
« a porté depuis à la perfection. Caton dans son livre
« des faux combats, parle ainsi de Q. Thermus: — Il se plaint que les décemvirs aient mal apprêté ses repas: il les fait dépouiller et battre de verges. Des Bruttiens ont frappé des décemvirs. Une foule de gens ont été témoins. Qui pourrait souffrir un pareil affront, une pareille tyrannie, une pareille servitude? Jamais roi n'a osé en faire autant. Pouvez-vous approuver que l'on traite ainsi des gens de bien, d'une naissance honorable? Où sont les lois de la l'alliance? Où est la bonne foi de nos ancêtres? Tu as osé ordonner ces coups, ces blessures, ces tortures et ces tourments, à la honte et à l'insulte du peuple Romain, en présence des hommes de la ville et d'une foule d'étrangers? Mais que de gémissements, que de sanglots, que de larmes, que de plaintes j'ai entendus! Des esclaves supportent difficilement un affront. Quels sentiments penses-tu que conservent et que conserveront toute leur vie des hommes de bonne naissance et pleins de mérite. +

Dixit a decemviris parum sibi bene cibaria curata esse. Jussit vestimenta detrahi; atque flagro caedi. Decemviros Bruttiani verberaverunt. Videre multi mortales. Quis hanc contumeliam, quis hoc imperium, quis hanc servitutem ferre potest? Nemo hoc rex ausus est facere. Eane fieri bonis bono genere gnatis boni consulitis? rendre ce jeu de mots Ubi societas? Ubi fides majorum? insignitas injurias, plagas, verbera, vibices, eos dolores atque carnificinas, per dedecus atque maximam contumeliam, inspectantibus popularibus suis atque multis mortalibus, te facere ausum esse? Sed quantum gemitum, quid lacrymarum quantum fletum factum audivi? Servi injurias nimis aegre ferunt. Quid illos bono genere gnatos, magna virtute praeditos opinamini habuisse atque habituros dum viverent?

Cela termine bien mal la phrase qui se termine si bien en latin.

Cette étude littéraire nous offre en même temps une étude historique; ~~et~~ Aulu-Gelle n'a point considéré ce dernier point de vue. Nous voyons qu'à tous les âges de la république,

au temps de Caton, comme à celui des Gracques et à celui de Cicéron, les mêmes vexations de la part des gouverneurs et des magistrats romains dans les provinces ramenaient les mêmes plaintes et les mêmes récriminations de la part des Orateurs et des hommes d'Etat qui comprenaient que la modération est une force et qui voulaient la donner à leur patrie.

Quand au jugement que porte Aulu-Gelle sur la valeur comparative de ces trois morceaux, il est vrai en partie. Mais à le prendre tel qu'Aulu Gelle le donne, il est exagéré. Ce qui a causé l'erreur d'Aulu-Gelle c'est qu'il manque entièrement de sens historique. La situation de Gracchus et celle de Cicéron sont très différentes. L'un parle pour défendre les lois, l'autre pour accuser Verrès. Cicéron plaidait devant les amis, presque devant les complices de l'accusé tous gens peu touchés de ce qui se passait en Sicile. Sans la lutte politique cachée sous ce procès judiciaire, Verrès n'eut pas été condamné. Ajoutez que Cicéron avait Hortensius pour rival. Ce n'était donc pas trop de toute la véhémence oratoire de Cicéron pour forcer l'attention des Sénateurs et obliger les juges par les applaudissements qu'il soulevait dans le peuple, à condamner l'accusé. Caius Gracchus au contraire, parlait non pas à des Sénateurs, oppresseurs eux-mêmes; mais à la foule, à des opprimés aux yeux desquels la cause était gagnée d'avance. Les grands

Id Circo palus etc.., c'est là une peinture.

mouvement étaient donc inutiles. Et, après tout, cette nudité même de son discours n'est pas sans éloquence. Non, ce n'est pas ainsi qu'on annonce une nouvelle: Gracchus non querentis, neque implorantis, sed nuntiantis vicem. Son éloquence est dans le choix des expressions et la discrète sobriété des couleurs n'ôte rien à l'effet de la peinture.

Les auteurs anciens et mieux encore, les évènements du tribunat des Gracques, nous apprennent que Caius fut un Orateur plein de passion et de véhémence. Les fragments qui nous restent de ses discours ne présentent pas ce caractère. Aulu Gelle a dit un mot juste en comparant leur style à celui de la Comédie: Venustas et munditiès orationis est, qualis haberi ferme in Comediarum festivitibus solet. En effet rappelons-nous que Caïus est contemporain de Laelius, l'ami de Térence, et comparons la narration de l'Andrienne par exemple avec le discours de Caius sur le traitement souffert par le questeur de Teanum. Les deux morceaux offrent le même caractère de modération, de placidité, sans cesser pour cela d'être éloq

Les seuls indices que l'on puisse trouver de la véhém et de la passion de l'éloquence de Caius, sont quelques cris de douleur et de haine qui lui échappent. Tel est ce fam discours déjà rapporté: „Où irai-je? où me tournerai-je etc.; et ces mots que nous a conservés Cicéron: « Gracch

comme le célèbre fragment.

runis et emissitiis, quas ipse se projecisse in forum dixit, quibus digladiarentur inter se cives, nonne omnem reipublicae statum permutavit (de leg. III. 9)? Pour comprendre cette métaphore des bâtons ferrés et d'épées, runis et emissitiis, que Caius se vantait d'avoir jetés dans le peuple, il faut croire qu'il montrait dans ses discours le peuple exposé sans défense aux attaques de ses ennemis, avant que lui, Caius, eût donné au peuple des armes pour se défendre. On sent dans ces paroles la vengeance mêlée à la passion du bien public; et en effet, nous savons par Salluste, admirateur cependant des Gracques, que les partisans de Caius n'avaient pas été modérés dans l'ivresse de leurs premières victoires. Tel est le second âge de l'éloquence latine.

Le troisième âge est l'époque de transition des Gracques à Cicéron. Ce dernier est né seulement 15 ans après la mort de Caius (121 – 106). Mais 40 ans s'écoulèrent avant qu'il fût connu comme orateur. C'est donc dans cet intervalle qu'il faut chercher quels sont les orateurs immédiatement postérieurs aux Gracques et antérieurs à Cicéron.

Cette époque est fort remplie par la politique, très peu par la littérature. A ce dernier point de vue, remarquons que l'éloquence de Caius était une éloquence presque entièrement naturelle, nourrie des enseignements du forum et fortifiée par la conversation des Grecs qui entouraient sa mère Cornélie. Il ne prend de la Grèce que le goût, sans lui

emprunter encore ses procédés et ses artifices oratoires. Lu[...]
au contraire se plonge dans la littérature grecque et
l'introduit véritablement dans Rome — En politique, c[...]
époque est remplie de confusion. Aux Gracques succ[...]
Marius; c'est-à-dire que le génie militaire se met au
service des partis et la guerre civile remplace les luttes
pacifiques de la parole. Après Marius vient Sylla q[...]
fait une réaction aristocratique. Mais il est encore ré[...]
tionnaire lui même. Car la dictature est un présage
de l'empire; et bientôt les maîtres de Rome seront tou[...]
des généraux, Pompée, César, Antoine. A l'intérieu[...]
apparait l'inégalité profonde de la société romaine.
Le Consul Philippe dit à la tribune qu'il n'y a pa[...]
dans l'état 2000 citoyens qui possèdent: Non esse du[...]
millia hominum qui rem haberent; et Cicéron qui
rapporte cette phrase en la blâmant, comme funeste
à la république, ne l'accuse pas de fausseté. (De off. II, 21)
En face des citoyens romains se dressent les alliés qui
réclament les droits de cité, et la guerre sociale éclate.
Deux grandes forces sont alors en lutte; le passé personn[...]
dans la vieille cité aristocratique; l'avenir, ou le mon[...]
la liberté privilégiée de l'aristocratie, et le besoin d'ég[...]
Il n'y a dans cette lutte ni droits, ni principes invoq[...]
il n'y a que des instincts. L'égalité triomphe, mais pa[...]
la force brutale, parce qu'il n'existe plus de nation

romaine, mais seulement des armées. La révolution se fait par une conquête violente, qui étouffe toute liberté. Voilà pourquoi notre sympathie ne peut s'attacher toute entière ni aux fondateurs de l'empire, ni aux derniers soutiens de la liberté aristocratique.

Dans une pareille confusion que peut l'éloquence? N'ayant pas de principes qui la guident, elle s'abandonne toute entière à la passion, et ne consiste presque plus qu'en véhémentes invectives. Nous avons peu de renseignements sur les orateurs politiques de cette époque. Le principal est Crassus. Cicéron au commencement de l'Orator, nous rapporte la séance du Sénat où Crassus prononça son dernier discours, celui qui fut pour lui le chant du cygne. C'est là une lutte de grandes ambitions; luttes pleines d'éloquentes invectives, mais souvent trop peu sérieuses. Crassus sait bien que le consul Philippe ne lui fera pas arracher la langue. Bientot arrivent les proscriptions, et l'éloquence est réduite au silence.

Le rôle de Crassus n'est pas sans analogie avec celui de Cicéron. Leur éloquence à tous deux présente le même caractère, celui de la protestation. Elle se console de son impuissance par des mouvements magnifiques qui font honneur à l'esprit et au caractère de ces grands hommes, mais qui n'aboutissent à aucun résultat.

Périgot.

# 5e Leçon.

## 29 Décembre 1852.

## Cicéron Avocat.

---

Exposition intelligente et animée ; mais où il n'y a pas toujours assez de mesure et de circonspection ; quoiqu'au fond la pensée soit juste. Bonnes citations, mais la traduction n'est pas de vous.

# Cicéron avocat

Le nom de Cicéron n'est pas le nom d'un orateur, c'est celui même de l'éloquence, dit Mr de Lamartine dans son étude sur Cicéron en reproduisant les paroles de Quintilien : « Apud posteros id consecutus est ut Cicero jam non hominis nomen sed eloquentiae habeatur » (Quintilien liv. X ch. 1. §. 112) Pour Quintilien et pour les Romains en général, Cicéron est le modèle de l'éloquence. C'est lui qu'on doit imiter, qu'on doit suivre, qu'on doit chercher à égaler. Il est la règle, la perfection. Croire en Cicéron, c'est déjà un mérite, jurer par lui, c'est déjà une vertu. Une admiration aussi absolue devait soulever des contradictions. Elles ne manquèrent pas. Le dialogue des orateurs nous en donne la preuve. Cicéron y est apprécié finement ; il y est jugé avec sévérité et justice tout à la fois. On réagit, en un mot, contre ce que les louanges de Quintilien avaient d'exagéré et d'excessif.

Il faut bien distinguer dans ce dialogue le jugement d'Aper de celui de Maternus

Dans les temps modernes, à l'époque de la renaissance des lettres, Cicéron redevint l'objet d'une admiration aussi grande. Il suffit de se rappeler les noms de ces papes et de ces cardinaux Cicéroniens qui ne voulaient pas gâter par la lecture de la bible, leur bon latin de Cicéron. Cet engouement était trop violent pour pouvoir longtemps durer. Cependant Cicéron resta dans l'esprit des hommes

comme le modèle et la perfection de l'éloquence, et bien peu oseront protester contre une opinion aussi bien établie. Fénelon l'osa, et déclara Démosthène supérieur à Cicéron. Dans ses dialogues, il fit de ce dernier une critique sévère et délicate, et justifia complètement pourquoi il ne lui donnait que la seconde place dans l'art oratoire. Rousseau à son tour résuma en quelque sorte ce qui ressortait de la controverse de Fénelon par cette parole: « En lisant Démosthène, mon élève dira, c'est un orateur; en lisant Cicéron, il dira, c'est un avocat ».

Nous accepterons ce jugement de Rousseau, en sachant voir dans le mot d'avocat tout ce qu'il contient, les bons et les mauvais côtés. Cicéron est avocat en ce qu'il possède une parole merveilleuse, simple et facile, abondante et nombreuse, riche en expressions et en tournures variées, mais aussi trop chargée de mots et de plus préoccupé de la forme que du fond, et péchant par l'excès de ses qualités. Il est avocat, aussi, en ce que sa vie politique manque d'unité et de but, et n'a pas de principes arrêtés, il ne sait pas comme Démosthène, ce qu'il veut et ce qu'il ne veut pas. Il parle parce qu'il est éloquent, parce qu'il a à sa disposition un instrument admirable, mais il ignore si le lendemain il ne parlera pas en sens contraire, s'il ne sera pas le premier à se contredire. En un mot ce n'est pas un véritable politique, c'est un avocat

Tout cela est exagéré et injuste, il y a des choses que Cicéron a toujours voulues

? Il faut encore ajouter que Cicéron a exercé la profession d'avocat. C'est par ses plaidoyers qu'il a débuté sur le forum, et qu'il a commencé sa réputation. Cette partie, la première dans sa vie, sera naturellement la première dans notre étude sur Cicéron.

Les tentatives des Gracques anéanties par leur assassinat, le triomphe de Marius, et la réaction de Sylla ne réussissant que par la violence et la force des armes, montrent que l'éloquence politique avait perdu toute sa puissance à Rome. Son règne était passé. Sans doute on pouvait faire de beaux discours au Sénat et emporter un jour une délibération par une improvisation passionnée. Mais les partis étaient trop puissants, leurs intérêts étaient trop contraires pour qu'ils cédassent à la persuasion. La force et l'intérêt décidaient seuls de tout. Un Périclès, un Démosthène n'étaient pas possibles à Rome. L'éloquence n'aurait pas suffi à les maintenir au pouvoir et à en faire les maîtres de la République.

Mais l'éloquence romaine avait une magnifique carrière ouverte devant elle dans les causes judiciaires. C'était là qu'elle pouvait s'exercer tout à l'aise, et montrer ce dont elle était capable, par l'importance des débats qui y étaient agités, et la grandeur des difficultés qu'il y fallait vaincre.

Aussi le comble de l'art oratoire pour Cicéron, ce

n'est pas l'éloquence politique, c'est l'éloquence judici
l'éloquence des procès

Toutes les autres sortes de discours, dit-il, sont un je
pour l'homme qui a q. q. génie, de l'habitude, de
l'instruction et une certaine connaissance des lettres,
mais venir disputer le prix dans la lutte périlleuse d
barreau, c'est le grand ouvrage de l'orateur, et peut
être le plus noble effort de l'esprit humain. Là l'opin
du vulgaire se règle sur l'événement et dépend du suc
là, se présente un adversaire armé qu'il faut frapper
et repousser; votre sort est dans les mains d'un juge
irrité ou prévenu, votre ennemi ou l'ami de votre part
adverse. Il faut l'instruire ou le détromper, l'adou
ou l'exciter, le gouverner par la parole en varian
ses moyens selon la circonstance et la nature de la ca
le ramener de la bienveillance à la haine, et de la
haine à la bienveillance, enfin le mouvoir comme
par des ressorts, et le faire passer tour à tour de la
joie à la tristesse, de la sévérité à l'indulgence.

(Traduction de Gaillard. Ed. Leclerc)

Voilà certes un magnifique éloge de l'éloquence judi
Cicéron en parlait avec amour et reconnaissance, il lu
devait tout ce qu'il avait été. Il faut dire aussi qu'à
cette époque, l'éloquence judiciaire prend la plus
grande importance, parce qu'elle est en même

De oratore liv II, ch. 17.

Omnium ceterarum rerum oratio, mihi crede, ludus est homini non hebeti, neque inexercitato, neque communium litterarum et politioris humanitatis experti: in causarum contentionibus magnum est quoddam opus, atque haud sciam, an de humanis operibus longe maximum: in quibus vis oratoris plerumque ab imperitis exitu et victoria judicatur; ubi adest armatus adversarius, qui sit et feriendus, et repellendus; ubi saepe is, qui rei dominus futurus est, alienus atque iratus, aut etiam amicus adversario et inimicus tibi est; quum aut docendus is est, aut dedocendus, aut reprimendus, aut incitandus, aut omni ratione ad tempus, ad causam, oratione moderandus (in quo saepe benivolentia ad odium, odium autem ad benivolentiam deducendum est); qui tanquam machinatione aliqua tum ad severitatem, tum ad remissionem animi, tum ad tristitiam tum ad laetitiam est contorquendus. Omnium sententiarum gravitate, omnium verborum ponderibus est utendum. Accedat oportet actio varia, vehemens, et plena animi, plena spiritus, plena doloris, plena veritatis. In his operibus si quis illam artem comprehenderit, ut, tanquam Phidias, Minervae signum &a

(Voir encore le Brutus ch. LXII.)

temps de l'éloquence politique. Les partis se traînent successivement devant les tribunaux et s'accusent. Peu importe l'accusation ; ce n'est qu'un prétexte aux yeux de l'accusateur pour satisfaire sa haine ; ce n'est pas là non plus ce dont l'accusé cherche à se justifier. Il ne répond pas à l'accusation ; souvent, il ne s'en préoccupe pas ; il répond aux vrais griefs qui sont la cause de son procès et dont l'accusation n'a pas parlé.

ou simplement p^r porter un coup au parti adverse.

Les causes étaient surtout de deux sortes – 1° Crimes de Concussion 2° crimes de lèse majesté.

Par les crimes de concussion, il faut entendre ces spoliations organisées, de provinces, de royaumes entiers. Chaque année, les préteurs, les questeurs, les proconsuls se partageaient les provinces à dévorer, et fondaient sur elles comme une nuée d'oiseaux de proie. Ils emmenaient avec eux une légion d'exacteurs, d'usuriers, de traitants de bas étage, dont ils se servaient pour pressurer la province et lui faire rendre gorge. Il fallait nourrir et satisfaire tous ces satellites, il fallait surtout payer les dettes du proconsul et lui amasser de nouvelles richesses. En un mot, les exactions des Verrès et des Salluste ne sont pas l'exception, mais la règle.

Les causes de lèse-Majesté sont les accusations de révolte publique, de violation des lois ; elles sont surtout importantes par la puissance des partis qui se poursui-

vent de ces accusations ( )

L'accusé n'est pas un personnage obscur, c'est un personnage illustre, d'une grande famille dont le no seul jeté dans une accusation met Rome entière en émoi. Dans notre civilisation, les criminels, les accu de toute sorte appartiennent d'ordinaire à la plus bas classe du peuple, leurs crimes sont aussi obscurs que leur vie (Salluste) Si parfois un criminel d'une cond plus élevée vient s'asseoir devant les juges, l'attention publique se porte aussitôt sur lui, on suit avec ardeu tous les incidents du procès, on commente les interroga toires, les réponses de l'accusé, on se passionne pour ou contre lui, et si une femme surtout est mêlée dans l'accusation, tout reste en quelque sorte en suspens jusqu'à ce que l'affaire soit jugée. Les noms propre se présentent d'eux-mêmes sur mes lèvres pour justifi mes paroles.

A Rome il en était de même. L'émotion était p grande encore. Il s'agissait de bien plus. L'accu était le descendant des Scipions ou des Fabius, ses avocats, car il en avait plusieurs, les chefs de la nobl L'accusateur n'était pas un magistrat nommé d'off pour suivre l'accusation, c'était un orateur. Très souvent le rôle d'accusateur était rempli par des jeunes gens appartenant [illegible] [illegible] à l'élite de l'aristocratie...

Ils accusaient pour s'acquérir un nom, se former une clientèle, s'exercer à l'art oratoire, faire assaut contre les plus illustres avocats de leur époque. Le tribunal n'est pas un jury impartial, c'est une arène où combattent avec acharnement deux partis, c'est un instrument de puissance que se disputent les Sénateurs et les chevaliers. Il se compose de 50 à 200 juges, décidés à absoudre quand même, si l'accusé est de leur parti, à condamner quand même s'il est du parti opposé.

mais non, car où serait l'intérêt

Liberté entière de l'accusation, de la défense, et du jugement: Voilà ce qu'il faut remarquer dans les procès à Rome. Cela est contraire à nos habitudes qui valent mieux et nous choque. Mais enfin, il ne s'agit pas d'apprécier, il faut raconter. Le défenseur pouvait dire tout ce qui lui plaisait, personne n'y mettait obstacle. L'injure, les représailles, l'insulte, la diffamation lui étaient permises. Il sortait de la question, il y rentrait, tout à son gré, il accusait à son tour, et consacrait tout son plaidoyer non pas à la défense de son client, mais à la diffamation de son adversaire. Il n'y avait pas de président du tribunal pour le rappeler à l'ordre, et le faire rentrer dans la question. Il pouvait à la fin de son plaidoyer faire lever du banc des accusés un vieillard consulaire, déchirer sa robe et montrer aux juges les cicatrices glorieuses des blessures qu'il avait reçues en commandant les armées. Il pouvait en

De oratore liv. II. ch. XXVIII et XLVII.

Quæ dignitas illi oratori defuit qui in causa peroranda, non dubitavit excitare reum consularem, et ejus diloricare tunicam, et judicibus cicatrices adversas senis imperatoris ostendere? Qui idem, quum hominem seditiosum furiosumque defenderet, non dubitavit seditiones ipsas ornare, ac demonstrare gravissimis verbis multos saepe impetus populi non injustos esse;

Quos praestare nemo possit? Multas etiam e Republica seditiones saepe esse factas, ut quum reges essent exacti, ut quum tribunitia potestas esset constituta? illam seditionem neque reprimi potuisse et jure esse conflatam?

bonne sédition

défendant un homme turbulent et audacieux faire l'apologie des séditions et démontrer de la manière la plus forte que souvent les révoltes du peuple n'ont pas été injustes, qu'il en est dont personne ne peut répondre que beaucoup de séditions même ont eu lieu dans l'intérêt de la république, comme celles qui amenèrent l'expulsion des rois et l'établissement de la puissance tribunitienne. Il pouvait faire l'apologie de l'insurrection et prouver que loin d'être injuste, elle était légitime et nécessaire. (de oratore liv. II. ch. 50)

Telles sont les libertés de la défense, l'accusation n'est pas moins libre. L'accusateur impute à l'accusé les crimes les plus odieux, les plus multipliés. Il fait comparaître les témoins, les interroge, les embarrasse, les poursuit des invectives les plus violentes. Il ne s'agit pour lui ni de justice, ni de bonne foi, il s'agit de sortir vainqueur de la lutte, et de faire condamner son adversaire. Pour cette fin, tous les moyens lui sont bons.

Le jury est également libre dans son action, il juge d'après sa conscience, et n'a point à appliquer un point précis de droit. Aussi les avocats des deux parties font-ils tous leurs efforts pour exciter ses passions et emporter de vive force une condamnation ou une absolution.

Derrière les juges, derrière les clients, les patrons, les

avocats de chaque partie, se presse une foule avide, qu'il faut émouvoir et passionner. Tous n'entendent pas tout ce que dit l'orateur, mais tous voient ses gestes et suivent ses mouvements. Il faut que l'orateur sache les intéresser, fasse parvenir jusqu'à eux certains éclats de voix et excite par sa parole ce frémissement électrique qui court parmi la foule, qu'on ne peut ni définir, ni saisir, et qui pèse en retour sur les juges et contraint leur liberté.

Ce ne sont pas là les conditions d'une éloquence morale; mais à coup sûr, ce sont les conditions d'une éloquence vive et passionnée. Elles trouvent leur excuse dans la douceur de la condamnation. La vie du citoyen romain était trop sacrée pour qu'à la suite d'un procès tout politique, on osât y attenter. L'accusé partait pour l'exil. Cette peine au moins pouvait toujours se réparer. Avons nous le droit de juger sévèrement les tribunaux romains, quand les nôtres ont donné parfois des exemples de condamnation si injustes et si irrévocables? A Rome le Maréchal Ney eût été absous, ou tout au plus condamné à l'exil. Sa défense eût été libre, son avocat eût pu rappeler tous ses glorieux services, et montrer sa poitrine nue, couverte de nobles cicatrices. Il eût pu faire appel au souvenir de ses compagnons d'armes, de ses anciens amis, dont bon nombre siégeaient parmi ses juges. Il n'eût pas été enfermé dans un code étroit, resserré par des formules strictes et inflexibles, souvent favorables à l'accusé, mais quelquefois fatales pour lui: Summum jus, summa injuria.

Condamné à l'exil, le citoyen romain attendait une nouvelle révolution, ou un simple changement dans l'état des esprits, et rentrait à Rome. La passion défaisait son propre ouvrage et rétablissait dans sa patrie celui qu'elle en avait chassé. Mais après la mort, il n'y a plus de recours.

t. b.

C'est dans des causes de ce genre que Cicéron s'est fait connaître. C'est là qu'il trouvait une ample matière à son éloquence vive et passionnée; aussi, comme nous l'avons dit, plaçait-il avant tout ~~l'art de~~ l'éloquence judiciaire.

Ses premiers plaidoyers sont des plaidoyers civils, dont il ne nous reste que q. q. fragments à peu près insignifiants. Il y porte en germe ses plus belles qualités, et se fait remarquer par le sel de son esprit et la vivacité de ses épigrammes. Dans l'un d'eux, il poursuit les nobles de ses railleries, et les accuse de surpasser les autres hommes dans le crime comme dans le reste.

Il y a le pro Quinto (dont l'exorde est parodié dans les plaideurs)

Le plaidoyer Pro Roscio amerino, en 80, sous Sylla est le premier plaidoyer politique de Cicéron. Roscius d'amérie avait été tué; Chrysogonus, affranchi de Sylla convoite ses biens, le fait placer quoique mort sur les listes de proscriptions, se fait adjuger ses biens à vil prix, et accuse le fils de ce Roscius d'avoir assassiné son père. Cicéron défendit Roscius, et prit en main sa cause dont personne ne voulait se charger. Cécilia Métella, femme du dictateur, protégeait, il est vrai, le fils de Roscius,

mais il n'était pas sans danger pour Cicéron d'attaquer un affranchi tout puissant et de rappeler les proscriptions par lesquelles Sylla avait établi son pouvoir. Cicéron eut l'audace de le tenter et le bonheur de réussir. Il avait à cette époque 26 ans et quelques mois.

Dix ans après Cicéron accusa Verrès. C'est la seule accusation qu'il ait faite. Ce rôle, du reste, était réservé aux débutants, aux jeunes gens, et convenait moins à l'éloquence de Cicéron qui brille surtout par le pathétique, comme il le dit lui-même dans plusieurs endroits.

mais dans ces accusations qui étaient des plaidoyers pr les opprimés, il y avait bien place pr le pathétique.

Verrès avait été préteur en Sicile pendant trois ans. On connait, du reste par Cicéron la manière dont il y avait usé de son pouvoir. Il avait fait de ses rapines trois parts, une pour ses juges, une pour son défenseur, et la dernière pour lui-même. Ses juges et son défenseur tenaient à bien gagner leur argent et lui étaient de tout point favorables. Attaquer Verrès, c'était attaquer l'aristocratie tout entière; c'était faire cause commune avec ceux qui voulaient enlever au sénat les jugements et les rendre à l'ordre équestre. C'était une grande lutte politique. À chaque instant de nouvelles difficultés surgissaient. Quintus Cécilius Niger, questeur de Verrès, et son ennemi en apparence, mais gagné par lui, prétendait accuser seul Verrès. Il voulait si mal l'accuser que Verrès n'aurait point eu de peine à triompher des ses attaques. Cicéron fut obligé de plaider contre Cécilius, et de se faire

nommer d'office le défenseur des Siciliens. Hortensius, désigné consul pour l'année suivante, voulait faire remettre la cause à l'époque de son consulat, il fallut encore triompher de ces retards.

et puis il ne s'agissait pas seulement de Verrès. C'était une victoire de parti populaire à poursuivre.

Verrès se retira de lui même et partit pour l'exil après le premier plaidoyer. Cicéron ne voulut pas perdre par sa retraite cette grande occasion de montrer son éloquence, il publia cinq magnifiques pamphlets sous forme de discours contre Verrès. Il y traitait toute l'affaire comme si elle se passait devant les tribunaux, et comme si l'accusateur se trouvait encore en présence des juges et de l'accusé.

L'accusé s'était déjà condamné lui même; Cicéron ne voulait pas exciter contre lui de nouvelles haines; il tenait seulement à se faire un nom et à montrer à l'aristocratie quel puissant ami ou quel terrible adversaire elle pouvait trouver en lui.

Il est une chose dans les Verrines qui mérite d'être remarquée. Cicéron énumère à satiété les brigandages, les exactions, les cruautés de Verrès. Il rappelle le grand nombre de ses victimes, il cite leurs noms; tout cela l'émeut sans doute, mais il ménage ses forces pour un événement plus inouï à ses yeux, plus abominable que la mort de mille Siciliens, et il réserve pour sa péroraison, pour ses mouvements d'éloquence les plus pathétiques et les plus véhéments le supplice d'un citoyen romain !

Seconde action contre Verrès Liv. V ch. LXVI. "

Facinus est vinciri civem romanum; scelus, verberari; prope parricidium necari: quid dicam in crucem tollere? verbo satis digno tam nefaria res appellari nullo modo potest. Non fuit his omnibus iste contentus. Spectet, inquit, patriam; in conspectu legum libertatisque moriatur. Non tu hoc loco Gavium, non unum hominem, nescio quem, civem romanum, sed communem libertatis et civitatis causam in illum cruciatum et crucem egisti. Jam vero videte hominis audaciam. Nonne eum graviter tulisse arbitramini, quod illam civibus romanis crucem non posset in foro, non in comitio, non in rostris defigere? Quod enim his locis in provincia sua, celebritate simillimum, regione proximum potuid, elegit. Monumentum sceleris audaciae que suae voluit esse in conspectu Italiae, vestibulo Siciliae, praetervectione omnium qui ultro citroque navigarent.
Si ~~hocc~~ non ad cives romanos, non ad aliquos amicos nostrae civitatis, non ad eos qui populi romani nomen audissent, denique, si non ad homines, verum ad bestias; aut etiam, ut longius progrediar, si in aliqua desertissima solitudine ad saxa et ad scopulos haec conqueri et deplorare vellem, tamen omnia muta atque inanima, tanta et tam indigna rerum atrocitate commoverentur.

"Enchainer un citoyen romain est un crime, le battre de verges est un forfait, lui faire subir la mort, c'est presque un parricide; mais l'attacher à une croix! Les expressions manquent pour caractériser une action aussi exécrable! Ce n'était pas encore assez de tant de barbarie. Qu'il regarde sa patrie, dit-il, qu'il meure à la vue des lois et de la liberté. Ah! je le répète, ce n'était point Gavius, ce n'était point un citoyen romain quelconque, c'étaient les droits communs de la liberté et de la cité qu'il condamnait à cet affreux supplice. Concevez toute l'audace de ce scélérat. Ne vous semble-t-il pas avoir regretté ~~de~~ ne pouvoir dresser cette croix pour tous les Romains, dans le forum, dans le Comice, sur la tribune? Il a choisi du moins dans la province le lieu qu'il a pu trouver le plus semblable à Rome par l'affluence du peuple et le plus rapproché de nous par sa position. Il a voulu que le monument de sa scélératesse et de son audace fût érigé à la vue de l'Italie, à l'entrée de la Sicile, sur le passage de tous ceux qui navigueraient dans le détroit. Si je racontais ces attentats, non à des citoyens romains, à des amis de la république, à des nations à qui le nom romain fût connu . . . . . . . . "

Quelle véhémence, quelle énergie, quelle passion! Que de crimes Verrès a commis! Il semble que les châtiments les plus cruels ne soient pas trop sévères pour lui, à quoi est-il condamné? à jouir en repos du fruit de ses rapines.

et fruitur dis

Iratis; at tu, victrix Provincia, ploras

pas précisément; Milon disait un bon mot.

Milon bénissait son exil qui l'avait condamné aux dé[lices]
de Marseille. Pendant trois ans Verrès avait épuisé la
Sicile, il l'avait traitée en pays conquis ; aux uns il avait ra[vi]
leurs femmes, aux autres leurs richesses, à ceux-ci l'honneur,
ceux là la vie, et tous ces crimes étaient expiés par un exil
volontaire ! Il jouissait aux portes de Rome des riches[ses] ?
qu'il avait acquises par tant de violence et de crimes ! La
loi ne pouvait plus rien sur lui, il y avait satisfait.

Ce n'était donc après tout qu'une amère dérision, ces tri[bunaux]
appelés à juger des affaires de concussion. Si l'intérêt de
Pompée n'avait pas été que Cicéron accusât Verrès, et
attaquât l'ordre sénatorial, Verrès n'eût pas même
été inquiété. Ces violences, ces concussions, ces rapin[es]
que Cicéron décrit avec tant d'éloquence, ne sont pa[s des]
crimes aux yeux des Romains, c'est l'usage, c'est
l'habitude : Tondez, Tondez, mais n'écorchez pas ;
si la victime crie, on fera semblant de lui donner satisfa[ction].
Entre Verrès et les autres gouverneurs de province, il n'y
a qu'une légère différence de degré. Verrès avait la m[ain]
un peu lourde, il paya pour d'autres qui plus adroit[s]
ou mieux servis par les circonstances s'étaient enrichi[s]
impunément, par les mêmes moyens.

Aussi, le patron des Siciliens, le défenseur des oppri[més]

Cicéron ne se fait-il pas le moindre scrupule de défendre bien d'autres Verrès. Nous avons des textes et des fragments qui nous révèlent ces taches de la vie de Cicéron que nous aimerions mieux ignorer. Les crimes de l'un deux, Gabinius étaient même si évidents et si excessifs que Cicéron malgré tout son talent ne put le faire absoudre. Une phrase assez vague de la Suasoria VI de Sénèque ferait même croire que, dans la suite, Cicéron défendit Verrès « Ciceronem Caio Verri affuisse » démentant ainsi sa conduite passée et ses éloquentes invectives.

? ?

Mais aux yeux des Romains, l'avocat est l'homme de la cause, et rien de plus. Tout est bon pourvu que le client soit absous. La fin justifie les moyens. Mais écoutons Cicéron lui même dans la théorie d'abord, et puis dans la pratique.

« Voici donc ma méthode ordinaire, je m'empare du côté avantageux, je l'embellis, je l'exagère ; c'est là que je m'établis, que je m'attache, que je me fixe. Quand au côté faible je le décline, sans avoir l'air de l'éviter, mais en le dissimulant, en le faisant disparaître sous les ornements que je prodigue à l'autre. Si je trouve plus d'avantage à réfuter les preuves de mon adversaire qu'à établir les miennes, c'est contre lui que je dirige tous mes traits, si au contraire il m'est plus facile d'alléguer des raisons que de détruire les siennes, je travaille à détourner l'attention des juges

De oratore liv II ch. LI ; LII, 72, 79, 82 ch. 25.

Mea autem ratio in dicendo haec esse solet, ut, boni quod habeat, id amplectar, exornem, exaggerem, ibi commorer, ibi habitem, ibi haeream : a malo autem vitioque causae ita recedam, non ut id me defugere appareat, sed ut totum, bono illo ornando et augendo dissimulatum augeatur. Summa denique hujus generis haec est, ut, si in refellendo adversario firmior esse oratio, quam in confirmandis nostris rebus potest, omnia in illum conferam tela ; sin nostra facilius probari, quam illa redargui possunt, abducere animos a contraria defensione, et ad nostram conor traducere. Duo denique illa, quae facillima videntur, quoniam quae difficiliora sunt, non possum, mihi pro meo jure sumo : . . . . . . . . .

Ex reo, quae significent virum bonum, quae liberalem, quae calamitosum, quae misericordia dignum, quae valeant contra falsam accusationem. Ex adversario, iisdem ex locis fere contraria.

de sa défense et à la fixer sur la même . . . . . .
S'il parle de son client il met en avant tout ce qui pe[ut] le présenter comme un homme de bien, un homme d'hon[neur] digne de compassion ; Enfin tous les motifs de prévaloir contre une fausse accusation. Parle-t-il de l'adversai[re] il développe les mêmes idées en sens contraire. »

Nulle part dans ces préceptes, Cicéron ne se préoccu[pe] de la justice et de l'honnêteté. La morale est absente des conseils qu'il donne. La ~~prac~~pratique est plus immora[le] encore. Écoutons-le.

Est etiam reliqua permagna auctoritas quam ego turpiter paene praeterii. Mea enim esse dicitur. Recitavit ex oratione, nescio qua, Attius quam meam esse dicebat, cohortationem quamdam judicum ad honeste judicandum, et commemorationem tum aliorum judiciorum, quae probata non essent, tum illius ipsius judicii Juniani.... Ego vero, si quid ejusmodi dixi, neque cognitum commemoravi, neque pro testimonio dixi, et illa oratio potius temporis mei, quam judicii et auctoritatis fuit. Quum enim accusarem et mihi initio proposuissem ut animos et populi romani et judicum commoverem, quumque omnes offensiones judiciorum non ex mea opinione, sed ex hominum rumore proferrem : istam rem, quae tam populariter esset agitata, praeterire non potui. Sed errat vehementer, si quis in orationibus nostris, quas in judiciis habuimus, auctoritates nostras consignatas se habere arbitratur. Omnes enim illae orationes causarum et temporum sunt, non hominum ipsorum ac patronorum. Nam, si causae ipsae pro se loqui possent, nemo adhiberet oratorem. Nunc adhibemur, ut ea dicamus, non quae nostra auctoritate constituantur, sed quae ex re ipsa causaque ducantur. Hominem ingeniosum, M. Antonium

« On m'oppose encore une autorité des plus graves que j['ai] presque à ma honte oublié de combattre. Cette autorit[é] c'est la mienne. ~~Attius~~ a tiré de je ne sais quel discours qu'il dit être de moi, une exhortation adressée à l'équité de[s] juges, où il est question de plusieurs arrets condamnés pa[r] l'opinion publique, et entre autres de celui de Junius. ... Eh bien si j'ai dit q.q. chose de semblable, j'ai rappor[té] un fait que je n'avais point approfondi : mon discours n'était pas la déposition d'un témoin, j'ai parlé suivant le besoin de ma cause et sans rien garantir. J'étai[s] accusateur ; je me proposais de frapper fortement l'esprit des juges et celui du peuple romain, je rapp[ortais] non d'après moi-même, mais sur la foi de la renommée tous les scandales judiciaires .... Mais c'est une grande e[rreur] de croire trouver dans les discours que nous prononçons

aiunt solitum esse dicere, « idcirco se nullam unquam orationem scripsisse, ut, si quid aliquando quod non opus esset, ab se esset dictum, posset se negare dixisse : » perinde quasi, quid a nobis dictum, aut actum sit, id nisi litteris mandaverimus, hominum memoria non comprehendatur ....... Ego autem illa recitata esse non moleste fero. neque enim ab illo tempore, quod timerat, neque ab eâ causa, quae tum agebatur, aliena fuerunt; neque mihi quidquam oneris suscepi, quum ista dixi, quominus honeste hanc causam et libere possem defendere. quod si velim confiteri, me causam A. Cluentii nunc cognoscere, antea fuisse in illa opinione populari; quis tandem id possit reprehendere? . . .

(Pro Cluentio 50.)

devant les tribunaux, le dépôt fidèle de nos opinions personnelles. Tous ces discours sont le langage de la cause et de la circonstance, plutot que celui de l'homme et de l'orateur; car si la cause pouvait parler d'elle même; on n'emprunterait pas le secours de notre voix. Si nous sommes appelés, ce n'est pas pour débiter avec autorité nos propres maximes, c'est pour faire valoir les moyens que fournit la cause. Un homme d'un esprit supérieur, Antoine disait à ce qu'on rapporte qu'il avait pour principe de n'écrire aucun de ses discours, afin que s'il lui arrivait de dire q. q. chose de trop, il pût le désavouer. . . . . . . .
Quand j'avouerais que c'est d'aujourd'hui seulement que je connais la Vérité, et qu'auparavant je partageais l'opinion commune, qui pourrait m'en faire un crime. . . . . . . »

Cette confession que Cicéron avocat nous fait, mérite d'être remarquée. Elle jette un jour éclatant sur tous ses autres plaidoyers et nous avertit de nous en défier. S'il ose pousser si loin ses confidences, jusqu'où pouvait-il aller dans la pratique?

Mais n'allons pas trop loin dans notre appréciation morale de ce rôle peu délicat de l'avocat. Ce n'est point la faute de l'homme, mais celle de son temps et des opinions de son temps. De plus, si Cicéron a défendu des Gabinius et des scélérats semblables, il a accusé Verrès, et l'a fait condamner à la peine la plus rigoureuse que la loi romaine admettait. Gouverneur de province à son tour,

Où prenez-vous cela ?

il a été un modèle de justice, de clémence et de modération il s'est contenté de tripler sa fortune. Sachons lui gré d'une modération aussi exemplaire et aussi rare, et voyons dans ses Verrines autre chose que l'éloquence d'un avocat. Sans doute Cicéron, défenseur de Gabinius, a pu essayer de pallier les crimes de ce gouverneur; mais accusateur de Verrès, défenseur de la Sicile, il a vu de près les malheurs et les iniquités de l'administration de Verrès, et il en a profondément gémi, et en a poursuivi l'auteur avec un véritable ressentiment. Les Verrines sont des discours à part; il ne faut pas les confondre avec les plaidoyers du même genre. La vérité qui y respire, la généreuse colère qui les anime et les soutient, l'éloquence vraie, sincère d'un homme de cœur, qui en fait la vie, leur assurent l'immortalité et les rendent l'éternel modèle de tous ceux qui ont de semblables causes à défendre. Dans le dernier siècle une cause célèbre a agité toute l'Angleterre. Une province immense est venue se plaindre à son tribunal, d'un nouveau Verrès. L'orateur qui a pris en main la cause des opprimés, s'inspira des Verrines de Cicéron et leur dut ses pages les plus éloquentes. Plus heureux que Verrès et surtout plus habile que lui à corrompre ses juges, Sir Warrens Hastings échappa à ses accusateurs. Mais c'est l'éternelle gloire de Cicéron que dix huit siècles après sa mort, dans une affaire semblable, on ait invoqué son nom et on se soit inspiré

de son génie.

Victor Cucheval.

# 6e Leçon.

Le 10 Janvier 1853.

## Du talent de Cicéron comme avocat.

Rédaction exacte et soignée; cependant le passage d'un point à un autre n'a pas toujours été bien compris ni bien rendu.

## Du talent de Cicéron comme avocat

L'éloquence judiciaire à Rome au temps de Cicéron se produisait dans des conditions tout autres que celles qui lui sont imposées chez nous; nul doute que la grandeur et la solemnité des causes, l'importance des accusateurs ou des accusés, la liberté entière de l'accusation et de la défense ne fussent autant de circonstances favorables aux plus grands effets de l'art oratoire. « Si la procédure actuelle est plus favorable à la vérité, disait Tacite sous l'empire, on conviendra aussi que l'éloquence trouvait plus d'exercice dans ce vieux forum, où l'on n'était pas forcé de tout dire en quelques heures, où les remises étaient libres, où chacun prenait l'espace qui lui semblait nécessaire, où ni le nombre des jours ni celui des avocats n'étaient limités. » (Dialogue sur les orateurs Ch. 38 ; et plus loin au Ch: 39)

Transeo ad formam et consuetudinem veterum judiciorum: quae et si nunc aptior est veritati, eloquentiam tamen illud forum magis exercebat, in quo nemo intra paucissimas horas perorare cogebatur, et liberae comperendinationes erant, et modum dicendi sibi quisque sumebat, et numerus neque dierum neque patronorum finiebatur.

« A quel point croyez vous que n'ont pas dégradé l'éloquence ces étroits manteaux dans lesquels nous venons serrés et emprisonnés causer avec les juges? Combien ne doivent pas oter au discours ces salles d'audience et ces greffes, où l'on explique maintenant la plupart des causes? ...... Il faut à l'orateur des acclamations, des applaudissements, un théâtre; et voilà ce que trouvaient chaque jour les orateurs anciens, alors que tant d'illustres personnages encombraient pour ainsi dire le forum, et que pour surcroît, une foule de

Quantum humilitatis putamus eloquentiae attulisse paenulas istas, quibus adstricti et velut inclusi cum judicibus fabulamur? Quantum virium detraxisse orationi auditoria et tabularia credimus, in quibus jam ferè plurimae causae explicantur?

Oratori autem clamore plausuque opus est, et velut quodam theatro: qualia quotidiè antiquis oratoribus contingebant, quum tot pariter ac tam nobiles forum coarctarent, quum clientelae quoque et tribus, municipiorum etiam legationes ac pars Italiae periclitantibus assisterent: ....

cliens, les tribus, les députations des villes municipales (…) une partie de l'Italie, venaient soutenir l'accusé en per(…)
........ Il n'est pas de si froid orateur dont la lutte seule des affections populaires n'eût pu animer et enflamm(er) le génie. Aussi les discours auxquels ces procès donnèrent li(eu) sont restés, et leurs auteurs n'ont pas de plus beaux titres oratoires."

Ut frigidissimos quoque oratores ipsa certantis populi studia excitare et incendere potuerint. Itaque hercule ejusmodi libri extant, ut ipsi quoque qui egerunt non aliis magis orationibus censeantur."

Aux chapitres 19 et 20 du même dialogue, Aper, le détra(cteur) des anciens, fait les mêmes remarques, quoique dans un au(tre) esprit; " A présent, dit-il, l'éloquence a besoin de se frayer des routes nouvelles et choisies pour échapper a(ux) dégoûts de l'auditoire. Observez surtout qu'on parle dev(ant) des juges qui procèdent par la force et le pouvoir, non par le droit et les lois; qui fixent les heures au lieu de (les) subir; qui ne se croient pas obligés d'attendre qu'il plai(se) à l'avocat d'en venir au fait; mais sont les premiers à l'y appeler, l'y ramènent dès qu'il s'en écarte, et déclarent tout haut qu'ils sont pressés d'en finir .... Qui aur(ait) la patience d'écouter cinq livres contre Verrès? etc ...

Novis et exquisitis eloquentiae itineribus opus est, per quae orator fastidium aurium effugiat, utique apud eos judices, qui vi aut potestate, non jure et legibus cognoscunt, et non accipiunt tempora, sed constituunt, nec expectandum habent oratorem dum illi libeat de ipso negotio dicere, sed saepe ultro admonent, atque alio transgredientem revocant, et festinare se testantur.

De ces différents passages il résulte que l'éloquence judiciaire de la Rome républicaine avait quelque ch(ose) de l'éclat et de la pompe des concours dramatiques d'Athènes; et en effet les grands procès étaient alors pour ainsi dire des spectacles à plusieurs reprises; (les) débats se prolongeaient pendant plusieurs jours,

Et si horum quoque temporum oratores ea consecuti sunt quae, composita, et quieta, et beata republica, tribui fas erat; tamen ista perturbatione ac licentia plura sibi assequi videbantur, quum, mixtis omnibus et moderatore uno carentibus, tantum quisque orator saperet, quantum erranti populo persuaderi poterat.

beaucoup d'avocats parlaient tour à tour et luttaient d'éloquence; rien n'y manquait, pas même la foule avec ses passions, ses applaudissements et ses murmures. « Les orateurs de nos jours, nous dit encore Tacite, ont sans doute obtenu les succès qu'ils pouvaient se promettre sous un gouvernement régulier, paisible et heureux. Toutefois la licence et les troubles semblaient ouvrir de plus vastes espérances, alors que, tout étant confondu et l'état manquant d'un modérateur unique, chaque orateur était goûté en proportion de l'ascendant qu'il exerçait sur un peuple abandonné à lui même. »

( même dialogue ch: 36. )

Comment et en quoi ces circonstances et ces conditions extérieures ont-elles influé sur le caractère moral de l'éloquence judiciaire de Cicéron, c'est ce que nous avons vu dans la dernière leçon; il nous reste maintenant à suivre cette influence sur son esprit et sur son talent même.

Et d'abord dans cette éloquence animée et passionnée comme un drame, il ne faut pas s'étonner de retrouver des scènes qui rappelleront la tragédie ou la comédie. Cicéron lui-même nous en cite un curieux exemple dans la réponse de Crassus à l'accusateur Brutus (De oratore liv. II ch. 55) Brutus s'était avisé de prendre deux lecteurs, et de faire lire au premier la harangue de Crassus pour la colonie de Narbonne; au second le discours en faveur de la loi Servilia, et avait essayé d'y faire voir des contradictions

politiques »

On voit déjà par là quelle était la liberté de l'accusation qui non content de retourner contre son adversaire deux discours anciennement prononcés, amenait avec lui deux hommes chargés de les débiter et d'en donner au tribunal comme en un spectacle, une représentation vivante.

« La réponse de Crassus fut heureuse, continue Cicéron, il prit de son côté trois lecteurs, et les chargea de lire les trois livres composés par le père de Brutus sur le droit civil. « Dans le premier on lit : comme nous nous trouvions dans ma maison de Privernum. — Vous l'entendez dit Crassus, votre père dépose qu'il vous a laissé un domaine à Privernum. Dans le second : nous étions à ma maison d'Albe mon fils et moi — Cet homme si distingué parmi ses concitoyens par sa sagesse, connait tout bien ce gouffre. Il craignait que, lorsque le dissipateur aurait tout dévoré, on ne l'accusât lui-même de ne lui avoir rien laissé en héritage. Dans le troisième, le dernier qu'il ait écrit : Dans ma maison de Tibur nous nous assimes un jour, mon fils Marcus et moi. — Où sont ces domaines que votre père vous a laissés, comme il l'a consigné lui-même dans des écrits publics ? Si vous n'aviez déjà été en âge de puberté, il aurait composé un quatrième livre pour apprendre au monde qu'il s'était baigné avec vous dans ses bains. » N'est-ce pas là une comédie pour ainsi dire en plusieurs

actes? Tout à coup le ton change et devient tragique, voyant le convoi de Junia passer par hasard au moment même où il plaidait, Crassus, d'un ton aussi noble qu'impétueux, s'écria « Eh bien, Brutus, que veux-tu que cette femme révérée aille annoncer à ton père, à tous ces hommes illustres dont tu vois porter les images? à tes ancêtres, à ce J. Brutus qui affranchit le peuple romain de la domination des rois? Que rapportera-t-elle de ta vie? à quelle occupation, à quelle gloire, à quelle vertu dira-t-elle que tu te consacres? Dira-t-elle que tu songes à augmenter ton patrimoine? Ce soin est peut être au dessous de ta naissance; mais qu'importe? Cela même n'est plus possible: il ne te reste rien; tes débauches ont tout dévoré! Dira-t-elle que tu t'occupes de droit civil? Ce serait marcher sur les traces de ton père; mais loin de là, elle sera forcée d'avouer qu'en vendant sa maison, tu ne t'es pas même réservé du mobilier paternel le siège du jurisconsulte. De la science militaire? Tu n'as jamais vu un camp. De l'éloquence? Tu n'en as pas la moindre idée; et ce que tu avais de poumons et de babil, tu l'as honteusement prostitué à l'infâme métier de calomniateur. Et tu oses voir le jour! Tu oses regarder tes juges en face! Tu oses te montrer dans le forum, au milieu de cette ville, aux yeux de tes concitoyens! Tu ne frémis pas de honte et d'effroi à

la vue de ce corps inanimé, de ces images sacrées de tes ancêtres. Hélas! loin que tu puisses encore imiter leurs vertus, il ne te reste pas même un réduit pour placer leurs portraits! „

N'est-ce pas là la passion se saisissant de tout ce qui s'offre à elle, ne cherchant qu'à se répandre et à s'exaler elle même, et d'ironique et moqueuse qu'elle était d'abord devenant tout à coup, par un changement subit et brusque retour, sérieuse et menaçante?

Le geste qui accompagnait ces scènes devait être aussi animé et passionné comme elles. " J'ai vu Antoine toucher la terre de son genou, nous dit Cicéron, Tusculanes liv. ch. 24.

Marcum Antonium vidi .... terram tangere.

D'après Tacite (Dialogue des Orateurs Ch: 38) ✕ Ce fut Pompée qui dans son troisième consulat rétrécit le premier cette carrière et donna pour ainsi dire un frein à l'éloquence, sans que les affaires cessassent pourtant d'être toutes traitées au forum, toutes selon les lois, toutes devant les préteurs. „ Quoi qu'il en soit, nous avons vu ce que c'était avant lui que l'éloquence judiciaire à Rome. Jamais elle n'eut à Athènes ni la même importance ni la même grandeur. Aussi les plaidoyers de Démosthène ne sont-ils guère que des petits mémoires sans en excepter même ceux contre ses tuteurs. Nous retrouvons la grande et véritable éloquence dans les...

✕ Primus, tertio consulatu, Cn. Pompeius adstrinxit, imposuit que veluti frenos eloquentiae; ita tamen ut omnia in foro, omnia legibus, omnia apud praetores gererentur.

Contre Midias, dans les discours sur l'ambassade et sur la Couronne; mais c'est qu'alors l'homme politique efface et domine l'avocat, or l'homme politique, c'est Démosthène tout entier avec ses grandes idées, ses passions ardentes et ses généreux sentiments.

Au contraire les plaidoyers de Cicéron sont ses œuvres capitales; ses discours politiques sont en général peu étendus et peu développés; la nécessité d'arriver au but l'empêche de s'arrêter au gré de son imagination si riche et si variée. C'est pour son éloquence du barreau qu'il réserve pour ainsi dire ses digressions de toute sorte. Telle est la description de la Vallée d'Enna, morceau d'art exquis intercalé dans la 4e Verrine aux chapitres 48 et 49; lui-même s'en excuse, il est vrai; car il avait conscience de la nouveauté de cet emploi du beau langage un peu à la façon des Grecs; mais ce qui est nouveau plait toujours, il le sait mieux qu'un autre, et son excuse ressemble beaucoup à la coquetterie d'un artiste qui s'applaudit d'un élégant hors-d'œuvre. Ailleurs dans le plaidoyer pour C. Rabirius Postumus, au ch. 9, il fait une petite histoire abrégée de tous les sages qui n'ont pas dédaigné d'être courtisans, et il commence par l'exemple de Platon, l'homme sans contredit le plus éclairé de toute la Grèce, qui se vit exposé aux plus grands dangers par l'injustice de Denys, tyran de Sicile, à qui il s'était confié. × ,, Dans le Pro Murena prononcé

Non obtundam diutius: etenim jamdudum vereor ne oratio mea, aliena ab judiciorum ratione, et quotidiana dicendi consuetudine esse videatur.

× Virum unum totius Graeciae facile doctissimum, Platonem, iniquitate Dyonisii, Siciliae tyranni, cui se ille commiserat, in maximis periculis insidiisque esse versatum accepimus.

entre la seconde et troisième *catilinaire*, c'est-à-dire à [un] moment où de si graves intérêts devaient le préoccuper et l'absorber tout entier, il conserve encore assez de présen[ce] et de liberté d'esprit pour entreprendre toute une campagn[e] contre le stoïcisme. Il s'agissait de savoir si Muréna av[ait] oui ou non donné de l'argent pour se faire nommer consu[l] mais comme cette question devait être jugée par les passi[ons] du temps, il fallait attendrir les juges sur le sort de Mu[réna] et les faire rire de Caton. Peut-être, vu les circonstanc[es] si graves où se trouvait Rome à cette époque, aimerait-o[n] mieux ici une éloquence plus sobre et plus contenue? Le consul, ce semble, disparaît trop devant l'avocat. Ce qu'on ne saurait nier, c'est qu'il est du moins très spirituel, et l[ui] lui-même en convenait, car c'est après avoir entendu ce discours que, selon Plutarque, il aurait dit: „nous avo[ns] là un facétieux consul.„ Tout le monde connaît dans le *Pro Archia* ce magnifique éloge des lettres si sincère, si bien senti, mais qui nous fait un peu oublier le poète Archias et son droit contesté de citoyen romain. Enfin les citations de tous les vieux poètes de Rome abond[ent] dans tous ces plaidoyers où on s'attendrait plutôt à trou[ver] des citations de jurisconsulte ou des textes de loi.

Quintilien (*Institution oratoire* liv. 1. ch. 8) fait à ce sujet de judicieuses remarques que je crois pouvoir citer

« Croyons-en les grands orateurs qui, pour le succès de

Denique credamus summis oratoribus, qui veterum poemata, vel ad fidem causarum vel ad ornamentum eloquentiae assumunt; nunc praecipuè quidem apud Ciceronem, frequenter tamen apud Asinium etiam, et ceteros, qui sunt proximi, vidimus Ennii Accii, Pacuvii, Lucilii, Terentii, Caecilii, et aliorum inseri versus, summa non eruditionis modo gratiâ, sed etiam jucunditatis; quum poeticis voluptatibus aures a forensi asperitate spirent.....

de leurs causes ou l'ornement de leurs plaidoyers ont fait tant d'excursions dans le domaine des anciens poëtes. Ne voyons-nous pas, surtout chez Cicéron, souvent aussi chez Asinius et autres orateurs qui sont plus près de nous, des citations tirées d'Ennius, d'Accius, de Pacuvius, de Lucile, de Térence, de Caecilius? Et cette érudition poétique, quand elle est avouée par le goût, ne délasse-t-elle pas agréablement l'oreille de la sécheresse des discussions judiciaires ?„

Oui sans doute; convenons cependant qu'il y a quelquefois un peu de longueur et de redondance dans ces dissertations et dans ces digressions de toute espèce. Fénelon a pu dire dans sa lettre à l'Académie qu'il y a souvent chez les anciens un peu de pédanterie, ce que Montaigne appelait „des longueries d'apprêt.„ Les Romains eux-mêmes, bien qu'en général plus sévères sur ce point que les Grecs, cédèrent à l'influence de l'exemple et se virent par fois entraînés sur cette pente trop facile; la séduction était si naturelle! Cicéron, par exemple, dans le Pro Sextio ch. 21. voulant prouver qu'il n'a pas pu craindre la mort et méconnaître son devoir, en vient à citer comme un exemple qu'il aurait pu suivre, le dévouement des filles du Roi Erechthée „ De jeunes athéniennes, les filles du roi Erechtée; si je ne me trompe, osèrent, dit-on, mépriser la mort pour la patrie; et je l'aurais redoutée, moi qui jusqu'alors avais tout

Quam omnia semper ad dignitatem retulissem.....
Mortem quam etiam virgines athenis, regis, opinor, Erechthei filiae pro patria contempsisse dicuntur, Ego vir consularis, tantis rebus gestis, timerem?.....

rapporte à l'honneur .... moi Romain consulaire, illustré par de si grandes actions! .." — Que dites-vo[us] du consulaire marchant sur les traces des filles d'Erechth[ée]? Cicéron lui-même n'était pas assurément bien touché de ce dévouement mythologique, et il le raconte ainsi en des termes qui trahissent peut être le doute et l'incrédul[ité] (Opinor, Dicuntur.)

Cet Opinor et ce Dicuntur n'indiquent pas le doute, mais l'orateur affecte de ne parler de ces choses grecques que par ouï dire.

Dans d'autres discours, et entre autres dans le Pro Milone, il a fait à la philosophie et à la mythologie grecque des emprunts plus heureux; le beau passage la loi naturelle non écrite mais innée, n'est il pas un souvenir éloquent des belles paroles de l'Antigone de Sophocle « Il est en effet une loi non écrite, mais innée; une loi que nous n'avons ni apprise de nos maîtres, ni reçue de nos pères, ni étudiée dans nos liv[res]; nous la tenons de la nature même; nous l'avons pui[sée] dans son sein; c'est elle qui nous l'a inspirée; ni les leçons ni les préceptes ne nous ont instruits à la pratiq[ue]; nous l'observons par sentiment; nos âmes en sont pénétrées. »

Est igitur haec, judices, non scripta, sed nata lex; quam non didicimus, accepimus, legimus, verum ex natura ipsa arripuimus, hausimus, expressimus; ad quam non docti sed facti; non instituti, sed imbuti sumus ........

Quel meilleur commentaire apporter à l'appui de cette maxime du De Oratore ch. 4 „Sans la philosophie on ne saurait avoir l'orateur parfait que nous cherchons".

Sine philosophia effici non posse quem quaerimus oratorem (De oratore ch. 4) Cicéron traite dans cet ouvrage de l'éducation de l'orateur: trois choses, selon lui, sont nécessaires, et il les énumère dans l'ordre suivant en les classant d'après leur importance.

1° L'Etude de la philosophie.

Si nous passons maintenant des digressions et des épisodes au corps du discours, Cicéron nous paraît avoir

2° La connaissance des Lois
3° La connaissance des préceptes de la rhétorique.
La Rhétorique qui dans le traité de l'invention était placée en première ligne, n'est plus ici qu'une partie subordonnée aux deux autres, ce progrès me paraît digne de remarque.

possédé au plus haut degré deux talents qui font l'avocat : le talent de raconter et celui d'argumenter.

Quelle narration pourrait être plus pathétique que celle du supplice de P. Gavius dans la V^e Verrine.

× Caedebatur virgis in medio foro Messanae civis Romanus, judices; quum interea nullus gemitus, nulla vox alia istius miseri, inter dolorem, crepitumque plagarum, audiebatur, nisi haec : Civis Romanus sum. Hac se commemoratione civitatis omnia verbera depulsurum, cruciatumque a corpore dejecturum arbitrabatur. Is non modo hoc non perfecit, ut virgarum vim deprecaretur : sed quum imploraret saepius, usurparetque nomen civitatis; crux, crux, inquam, infelici et aerumnoso, qui nunquam istam potestatem viderat, comparabatur.
O nomen dulce libertatis! o jus eximium nostrae civitatis! o lex porcia, legesque Semproniae! o graviter desiderata, et aliquando reddita plebi romanae tribunitia potestas. Huccine tandem omnia reciderunt, ut civis romanus, in provincia populi Romani, in oppido foederatorum ab eo, qui beneficio populi romani fasces et secures haberet, deligatus in foro virgis caederetur. (Ch. 62. 63.)

× " Juges, un citoyen Romain était battu de verges au milieu du forum de Messine ; aucun gémissement n'échappa de sa bouche, et parmi tant de douleurs et de coups redoublés, on entendait seulement cette parole, je suis citoyen romain. Il croyait par ce seul mot écarter tous les tourmens et désarmer ses bourreaux. Mais non ; pendant qu'il réclamait sans cesse ce titre saint et auguste, une croix, oui, une croix était préparée pour cet infortuné, qui n'avait jamais vu l'exemple d'un tel abus du pouvoir.

" Ô doux nom de liberté ! droits sacrés du citoyen ! loi Porcia ! loi Sempronia, puissance tribunitienne, si vivement regrettée, et enfin rendue aux vœux du peuple, vous viviez, hélas, et dans une province du peuple romain, dans une ville de nos alliés, un citoyen de Rome est attaché à l'infâme poteau ; il est battu de verges par les ordres d'un homme à qui Rome a confié les faisceaux et les haches. " Ch. 42. 43.

Comme modèle d'éloquence, non plus passionnée et dramatique, mais insinuante et habile, quel récit plus parfait que le récit de la Milonienne ?

Fit obviam Clodio ante fundum ejus

" La rencontre de Clodius et de Milon eut lieu devant

hora fere undecima aut non multo secus.
Statim complures cum telis in hunc faciunt
de loco superiore impetum. adversi rhedarium
occidunt. quum autem hic de rheda, rejecta
penula desiluisset, seque acri animo
defenderet, illi, qui erant cum Clodio, gladiis
eductis, partim recurrere ad rhedam, ut a
tergo Milonem adorirentur, partim, quod
hunc jam interfectum putarent, cædere
incipiunt ejus servos, qui post erant: ex
quibus qui animo fideli in dominum
et praesenti fuerunt, partim occisi sunt;
partim quum ad rhedam pugnari viderent
et domino succurrere prohiberentur,
Milonemque occisum etiam ex ipso Clodio
audirent, et ita esse putarent, fecerunt
id servi Milonis (dicam enim non
derivandi criminis causa, sed ut factum
est) neque imperante, neque sciente,
neque praesente domino quod suos
quisque servos in tali re facere voluisset."
(ch. 10.)

une terre de Clodius, à la onzième heure, ou peu s
faut. A l'instant, du haut d'une éminence, une trou
de gens armés fond sur Milon. Ceux qui l'attaquent
par devant tuent le conducteur de sa voiture. Il se
dégage de son manteau, s'élance à terre et se défe
avec vigueur. Ceux qui étaient auprès de Clodius ti
leurs épées; les uns reviennent pour attaquer Milo
par derrière; d'autres le croyant déjà tué, font main
basse sur les esclaves qui le suivaient de loin. Plu
de ces derniers donnèrent des preuves de courage et de
fidélité. Une partie fut massacrée, les autres, voyant
que l'on combattait autour de la voiture, et qu'on
empêchait de secourir leur maître, entendant Clo
lui-même s'écrier que Milon était tué, et croyant e
effet qu'il n'était plus, firent alors, je le dirai, non
pour éluder l'accusation, mais pour énoncer le fai
tel qu'il est, sans que leur maître le commandât,
sans qu'il le sût, sans qu'il le vît, ce que chacun a
voulu que ses esclaves fissent en pareille circonstan
(ch. 10)

Tout le monde a remarqué l'habileté de cette derni
phrase; Cicéron se garde bien de dire *ils le tuèrent*; c
mot eût été trop dur et aurait rappelé un fait qu'il
s'agissait précisément d'effacer et de laisser dans l'om
autant que possible.

Enfin le pro Cluentio nous donne un exemple de la clarté et de la netteté que Cicéron savait porter dans les sujets les plus obscurs et les plus difficiles.

Aulus Cluentius Avitus, chevalier romain du Municipe de Larinum en Apulie était accusé par Oppianicus d'avoir dans un premier procès huit ans auparavant fait exiler injustement Statius Albius Oppianicus père, et ensuite de l'avoir empoisonné. Titus Attius de Pisaure qui parlait pour l'accusateur, n'avait pas manqué, quoique la plainte présente ne portât que sur le crime d'empoisonnement, de rappeler cette corruption des juges dans le premier procès et de la reprocher à Cluentius. Il était à craindre que cette accusation n'influât sur le jugement, d'autant plus que d'après une loi de Sylla le tribunal établi pour juger le crime de poison connaissait aussi de la corruption des juges. Cicéron avait donc une double cause à défendre. La plus grande partie de son discours est employée à traiter cette vieille affaire du procès entre Cluentius et Oppianicus le père: ce n'est que dans les douze derniers chapitres du Discours, qui en a 71, qu'il parle de l'accusation d'empoisonnement. Soit qu'il rapporte toutes les intrigues employées pour séduire les juges, soit qu'il rappelle tous les crimes d'Oppianicus le père et de sa complice Sassia, mère de Cluentius, furie acharnée à la perte de son fils, son exposition est

toujours claire et lumineuse, sa discussion toujours ferme et méthodique et au besoin pressante et incisive on n'est jamais embarrassé par l'obscurité de la cause quelque compliquée qu'elle soit; on sent que l'orateur est à l'aise: Il déploie ses preuves et ses moyens de défense, divise et subdivise son sujet sans jamais craindre de lasser ceux qui l'écoutent; et en effet, il ne lasse pas parce qu'il intéresse toujours. Ce qui me frappe peut être plus encore, c'est l'absence des procédés de la rhétorique: la division et la subdivision du sujet, la disposition des moyens de défense sont toutes naturelles, et en quelque sorte dictées par la cause même; ce discours par là supérieur à la Milonienne× elle-même qui paraît le chef d'œuvre de l'éloquence judiciaire de Cicéron. Lui-même, du reste, en parle de manière à faire voir quel cas il en faisait (Orator ch. 30)

Pour l'argumentation, jamais esprit n'a été plus souple que celui de Cicéron, jamais orateur n'a su mieux, dans les questions de fait, tirer parti de toutes les circonstances résumées dans ce vers:

Quis, quid, ubi, quibus auxiliis, cur, quomodo quando et tout cela sans gêne et sans contrainte, mais avec aisance et facilité.

Dans les questions de droit, questions plus compliquées et plus ardues que nos questions de

(note)
× La Milonienne passe pour le chef d'œuvre de Cicéron dans l'éloquence judiciaire mais il me semble que les préceptes de la rhétorique y sont trop suivis de point en point, nous avons un exorde par insinuation, une division, une confirmation, une narration, une péroraison dans les règles; et quelle narration! quelle péroraison! combien tout cela est loin de la vérité et même parfois de la vraisemblance historique. Dans le récit de la rencontre de Clodius et de Milon, comprend-t-on que Milon accompagné seulement de ce long cortège de femmes et d'enfants Magno ancillarum puerorumque apparatu eût pu triompher de la troupe légère et bien armée de Clodius? Et cette péroraison si touchante et si pathétique citée comme le modèle de toutes les péroraisons, pure rhétorique! Milon
? s'étant moqué de ses juges pendant tout le procès avec une impudence inouïe, et l'orateur transforme cette audace railleuse en une constance que ne

casuistique ou de théologie ; il ne cesse pas d'être clair net et rapide. Qu'on lise pour s'en convaincre dans les fragments du plaidoyer pour M. Tullius une longue discussion sur l'interdit Undè vi et sur le sens de Dolus malus dans la formule du préteur. Qu'on lise aussi le Pro Cæcinâ (Ch. 18 et suiv.) Qui supporterait, sur une formule et une exception, ces immenses volumes que nous lisons sous le titre de plaidoyers pour Tullius ou pour Cécina, dit Aper dans le dialogue sur les orateurs. « Quis de exceptione et formulâ perpetietur illa immensa volumina quæ pro M. Tullio aut A Cæcina legimus ? ch. 20. Et en effet si on peut supporter et lire encore de pareilles discussions, c'est beaucoup moins pour l'intérêt qu'elles offrent qu'à cause des qualités d'esprit que Cicéron y déploie. Quelquefois un raisonnement devient chez lui une arme redoutable dont il presse son adversaire en lui mettant pour ainsi dire l'épée dans les reins. Tubéron devant César accusait Ligarius d'avoir été pompeien, mais lui-même avait combattu à Pharsale et du côté de Pompée. ˣ Je le demande, s'écrie Cicéron, qui donc fait un crime à Ligarius d'avoir été en Afrique ? C'est un homme qui a voulu être en Afrique, qui se plaint que Ligarius l'en a empêché, qui enfin a combattu contre César lui-même ? En effet, Tubéron, que faisiez-vous le fer à la main dans les champs de Pharsale ? quel sang vouliez-vous répandre ? dans

peuvent abattre les plus grands dangers. Il y a d'ailleurs une chose qui me gâte toutes les beautés de la Miloniennne, c'est de penser qu'elle n'a pas été prononcée et que c'est là de l'éloquence de cabinet *. Sans doute il ne faudrait pas pour cela rabaisser la Milonienne au rang de ces déclamations auxquelles on s'exerçait dans les écoles des rhéteurs, mais on y peut je crois, signaler un usage un peu excessif des procédés et des artifices oratoires.

* c'est un plaidoyer devant le public au lieu d'un plaidoyer devant les juges. Il en est de même des Verrines.

ˣ Sed hoc quaero, quis putet esse crimen, fuisse in Africâ Ligarium ? nempe is, qui et ipse in eadem Africâ esse voluit, et prohibitum se a Ligario queritur, et certè contra ipsum Caesarem est congressus armatus. Quid enim Tubero, destrictus ille tuus in acie Pharsaliâ gladius agebat ? cujus latus ille mucro petebat ? qui sensus erat armorum tuorum ? quae tua mens ? Oculi ? manus ? ardor animi ? quid cupiebas, quid optabas ? Nimis urgeo ; commoveri videtur adolescens ; ad me revertar.

Pro Ligario ch. 3.

quel flanc vos armes voulaient-elles se plonger ? Contre qui s'emportait l'ardeur de votre courage ? Vos mains, vos yeux, quel ennemi poursuivaient-ils ? Que désiriez-vous ? que souhaitiez-vous ? Je suis trop pressant ; ce jeune homme se trouble !... Je reviens à moi.

On dit que cet éloquent discours arracha au dictateur la grâce de l'ennemi le plus odieux, et lui fit tomber des mains les tablettes de l'accusation.

Nous devons parler maintenant des mœurs oratoires, et on peut à ce point de vue considérer Cicéron sous différents aspects, soit qu'il défende ou qu'il accuse, soit qu'il parle tantôt de son talent, tantôt de son rôle et de son importance politique, soit enfin qu'il s'abandonne à tous les mouvements et à tous les entraînements de la passion.

Quand Verrès fut accusé, tous les Siciliens à l'exception des Syracusains et des Mamertins supplièrent Cicéron de poursuivre l'accusation. Il avait été questeur de Sicile en 75, et avait promis aux habitants, dans un discours prononcé à Lilybée, de veiller toujours à la défense de leurs intérêts. Outre cet engagement, une juste ambition, après d'éclatants débuts oratoires, le poussait à se charger d'une si belle cause. Il venait d'être désigné édile : quel plus glorieux monument de son édilité ? Quel plus beau titre à des honneurs futurs ?

condamnation obtenue au nom des lois en faveur des alliés contre un prévaricateur insigne soutenu par les Métellus et les Scipions et défendu par Hortensius <u>le roi du barreau</u> ? Il céda donc aux instances des Siciliens, et quoiqu'il n'eût encore porté la parole que pour défendre les accusés, quoique ce nom d'accusateur après les terribles abus qu'on avait faits de l'accusation sous Marius et sous Sylla, fût odieux à Rome, il consentit à s'en charger.

Il s'en excuse, du reste, et au commencement de son premier discours, et à la fin du dernier. « Juges, si par hasard quelqu'un de vous ou de ceux qui m'écoutent, s'étonne qu'après la part que j'ai prise pendant tant d'années aux causes et aux jugements publics, toujours pour défendre, jamais pour attaquer, je change aujourd'hui de rôle et descende à celui d'accusateur, il approuvera ma conduite, dès qu'il en connaîtra les motifs, et conviendra en même temps que pour plaider cette cause, on ne doit me préférer personne. »

Si quis vestrum, judices, aut eorum qui adsunt, forte miratur me, qui tot annos in causis judiciisque publicis ita sim versatus, ut defenderim multos, læserim neminem, subito nunc mutata voluntate, <u>ad accusandum descendere</u>; is, si mei consilii causam rationemque cognoverit, una et id, quod facio, probabit, et in hac causa profecto neminem præponendum esse mihi actorem putabit.

Ch. 1. In Q. Cæcilium divinatio.

À la fin de la 5e Verrine il dit encore : « aussi mon premier vœu, citoyens, est-il de pouvoir renoncer pour jamais aux fonctions d'accusateur, aussitôt que j'aurai satisfait au peuple romain, et rempli les engagements que l'amitié m'imposait envers les Siciliens. »

Quamobrem mihi, judices, optandum est illud, in hoc reo finem accusandi facere, quum et populo romano satisfactum et receptum officium Siculis, necessariis meis, erit persolutum.

5e Verrine Ch. 71.

Depuis ce temps, en effet, il n'accusa plus. Il n'avait pas cette force d'indignation, cette âpreté dans la colère ou

dans la haine qui fait du génie de l'accusateur le g
propre de Caton et de Démosthène.

La défense convenait bien mieux à sa Nature aimable et douce, à son esprit délicat et fin; l'indulg semble lui être naturelle; on lui a même reproché de la pousser jusqu'au relâchement dans le *pro Cœlio*, par exemple, quand il dit au ch: 17 et 18 « Juges, s'il s'est trouvé jamais un homme d'une âme assez forte, d'u vertu assez rare pour mépriser toutes les voluptés, pour consacrer tous les moments de sa vie au travail du corps et aux travaux de l'esprit, un homme enfin pour qui le repos, le délassement, les goûts des jeunes gens de son âge, les jeux et les festins fussent sans attrait, qui n connût d'autre besoin que la gloire et l'honneur, j'ose dire qu'un tel homme a reçu en partage des qualités qui surpassent la nature humaine . . . . . . . Laiss donc cette route solitaire, couverte aujourd'hui de ronce d'épines; accordons quelque chose à l'âge; que la jeune ait un peu de liberté; ne refusons pas tout aux plaisir que cette raison exacte et rigide ne domine pas toujour que l'ardeur du désir et la volupté en triomphent quelq pourvu que nous sachions les retenir dans de justes bor Sans doute au point de vue chrétien, on peut trouver beau à redire à ces préceptes d'une sagesse un peu trop compla sante; mais, même dans ces passages qui rappellent

Ego, si qui, judices, hoc robore animi, atque hac indole virtutis ac continentiae fuit, ut respuerit omnes voluptates, omnemque vitae suae cursum in labore corporis, atque in animi contentione conficeret; quem non quies, non remissio, non aequalium studia, non ludi, non convivia delectarent; nihil in vita expetendum putaret, nisi quod esset cum laude et cum dignitate conjunctum: hunc, mea sententia, divinis quibusdam bonis instructum atque ornatum puto.

Pro Cœlio ch. 17.

Ergo haec deserta via et inculta, atque interclusa jam frondibus et virgultis relinquatur; detur aliquid aetati; sit adolescentia liberior; non omnia voluptatibus denegentur; non semper superet vera illa et directa ratio; vincat aliquando cupiditas voluptasque rationem: dummodo illa in hoc genere praescriptio moderatioque teneatur.

Ibid. Ch: 18

Montaigne, Cicéron réserve encore les droits de la vertu. D'ailleurs, cette morale épicurienne qu'il a combattue tant de fois dans sa philosophie, serait encore démentie par l'élévation ordinaire de ses sentiments et par la pureté de sa vie toute entière. On pourrait ~~peut-être~~ lui reprocher avec plus de raison d'avoir défendu des concussionnaires, des Verrès de province, comme Fonteius, Fundanius et d'autres, et d'avoir quelquefois accablé de ses railleries les malheureux provinciaux qui venaient à Rome faire entendre leurs plaintes. Nous savons par Quintilien qu'il se moquait beaucoup de l'accusateur de Fundanius qui ne pouvait pas prononcer la lettre F.×

× Nam contra Graeci aspirare solent, ut pro Fundanio Cicero testem, qui primam ejus litteram dicere non posset, irridet. (Quintilien liv. 1. ch. 4. n° 14)

Il y a encore à considérer dans les mœurs l'orateur parlant de lui même. Quand Cicéron nous parle de son talent, l'opinion favorable qu'il en a est souvent très juste, et on aime à recevoir de sa propre bouche cette confidence aimable. Il n'est pas jusqu'à sa vanité, parfois indiscrète, qui ne plaise encore, tout en faisant sourire; Voltaire a eu raison de lui faire dire dans son Catilina :

Romains j'aime la gloire et ne veux pas m'en taire.

N'est-ce pas là le sentiment qui lui a inspiré ces éloquentes paroles du Pro Archiâ ch: 11. « Assurément, si notre âme n'avait pas le pressentiment de l'avenir; si le même terme où s'arrête le cours de la vie, bornait aussi toutes nos pensées, l'homme voudrait-il s'user par tant de travaux, se

Certè, si nihil animus praesentiret in posterum et si quibus regionibus vitae spatium circumscriptum est, eisdem omnes cogitationes terminaret suas: nec tantis se laboribus frangeret, neque tot curis vigiliisque angeretur, neque toties de vitâ ipsâ dimicaret.

tourmenter par tant de veilles et de soucis, risquer tant de fois ses jours ? ... Pour moi dans tout ce que j'ai entrepris, je pensais, en le faisant, répandre par toute la terre une semence dont le fruit devait être le souvenir immortel ~~de~~ l'Univers. »

Ego vero omnia, quae gerebam, jam tum in gerendo spargere me ac disseminare arbitrabar in orbis terrae memoriam sempiternam.
Pro Archiâ ch. 11.

Ailleurs, quand il s'agit de son rôle politique, sa vanité nous choque davantage, parce qu'elle est moins justifiée. Il croyait avoir sauvé seul ce qu'il n'avait sauvé qu'avec le secours et l'appui de Pompée ; il se flattait d'avoir pendant pour longtemps relevé et rétabli la République. L'histoire à la main nous ne pouvons plus partager ses illusions généreuses ; rappelons nous seulement que les anciens permettaient à la vertu et au talent de se vanter beaucoup plus ouvertement qu'on ne le souffre dans nos sociétés modernes. A la place de l'humilité chrétienne ils avaient la religion de la gloire, religion dont il ne faut pas médire, car elle leur a fait accomplir de nobles choses. Nous trouvons, il est vrai, dans les plus grands génies, comme Démosthène et Bossuet, par exemple, une certaine hauteur qui est leur caractère propre mais cela tient en eux à la grandeur et à la sublimité même des idées. Cicéron dont la parole ne pouvait pas avoir, vu les circonstances où il se trouvait, cette influence décisive et souveraine, n'éprouve rien de semblable. Il s'exagère son personnage et se grandit outre mesure,

La liaison des idées n'est pas nette.

peut-être a-t-il moins d'orgueil que de vanité : or l'orgueil légitime et permis peut être une force et une grandeur, la vanité n'est jamais qu'une faiblesse de cœur ou d'esprit.

Quand au pathétique, Cicéron y excelle ; il n'a pas le pathétique de la force, tel qu'on le trouve dans les péroraisons courtes et rapides de Démosthène ; il se complait au contraire dans les émotions prolongées. Milon pendant tout son procès avait paru dédaigner cette attitude humble et suppliante par laquelle les accusés ordinaires s'efforçaient d'attirer sur eux la pitié ; l'éloquence de Cicéron n'y perdra rien ; il trouvera bien moyen d'amener ces grands mouvements, ces apostrophes déchirantes qu'il affectionne et où son talent triomphe. Milon ne veut pas pleurer, il pleure pour lui ; il le montrera calme et impassible, pendant que tout le monde s'attendrit à ses côtés. « Milon n'est pas touché de ces larmes, et rien n'ébranle son incroyable fermeté ; il ne voit l'exil que là où la vertu ne peut être ; la mort lui parait un terme et non une punition : qu'il garde donc ce grand caractère que la nature lui a donné. » Admirables paroles, mais pourquoi faut-il qu'on ne puisse pas les admirer sans arrière pensée et sans restriction, quand on songe à ce qu'était Milon, ce chef de bande, ou plutôt de meute, cet enfant perdu du parti aristocratique et conservateur ? Un pareil homme ne pouvait paraître digne d'intérêt qu'à Cicéron, qui, en le

défendant, défendait sa propre cause. D'ailleurs dans cette Milonienne composée après coup et dans le silence du cabinet, ne sommes nous pas nous mêmes un peu dupes d'une éloquence un peu artificielle et factice, quoi que animée et très émouvante ?

C'est que Cicéron avait le don des larmes, comme il avait aussi le don du rire. Dans le plaidoyer pour Rosc[ius] il passe du rire au tragique, comme s'il avait deux masques qu'il put ainsi qu'un acteur appliquer tour à tour sur son visage. Les auditeurs assistaient presque à un spectacle tragique et comique. Ce talent de faire rire et de faire pleurer la foule, avait manqué à Démosthène qui ne savait être que grand, fort et sublime. Cicéron, génie assurément moins vigoureux, mais plus souple, le possède entièrement ; il obtenait ces rires immenses de la foule, tantôt par des mots plaisants, tantôt par des récits comiques. Il appelait Sextus Clodius qui avait brûlé le palais du Sénat (lumen Curiæ la lumière du Sénat) dans le pro Cluentio ch. 21 il raconte que Cepasius un habile avocat s'écriait : « Regardez, regardez, juges, combien est fragile la destinée des hommes, regardez l'incertitude et la variété des événements ; regardez la vieillesse de Fabricius » — après avoir répété bien des fois, pour l'ornement de son discours ce mot touchant, Regardez, il regarda lui même ! Mais Fabricius

Itaque quum callidissime se dicere putaret, et quum illa verba gravissima ex intimo artificio depromsisset : Respicite judices, hominum fortunas ; respicite dubios variosque casus ; respicite C. Fabricii senectutem ; quum hoc, respicite, ornandae orationis causa saepe dixisset, respoxit ipse : at C. Fabricius a subselliis demisso capite discesserat. Hic judices ridere ; stomachari atque acerbe ferre patronus,

causam sibi eripi, et se cetera de illo loco Respicite judices, non posse dicere. nec quidquam propius est factum quam ut illum persequeretur, et collo obtorto ad subsellia reduceret, ut reliqua posset perorare. »

Pro cluentio ch. 20.

Quintilien cite ce récit comme un modèle de plaisanterie Liv. 6. ch. 50 n° 40.

Ajoutez surtout que Quintilien fait remarquer que tout cela n'est que fiction et invention pure.

pas ne

honteux et confus, s'était levé de sa place et avait disparu. Les juges éclatent de rire; l'avocat s'emporte; il se plaint que sa cause lui échappe; il ne peut achever ce mouvement si pathétique, Regardez juges. Ou vit presque le moment où il allait courir après l'accusé, le saisir à la gorge, et le ramener à sa place, afin de pouvoir finir cet éloquent morceau. »

Nous avons étudié dans Cicéron les épisodes, le corps du discours, les mœurs oratoires, le pathétique; il ne nous reste plus qu'à le voir pour ainsi dire debout et en présence des juges. On sait l'importance que les anciens attachaient à ce qu'on appelle l'action oratoire; Cicéron du reste dans son Brutus, N° 54, nous a laissé son portrait peint par lui-même, comme nous disions aujourd'hui; il ne se nomme pas il est vrai, mais on peut être bien sûr que c'est de lui qu'il parle: il ne pouvait choisir de son temps un plus parfait modèle.

« . . . . . On juge de l'habileté d'un musicien par les sons que rendent les cordes de sa lyre; de même on apprécie le talent de l'orateur d'après l'impression qu'il sait communiquer aux esprits. Un homme qui se connaît en éloquence n'a souvent besoin, pour établir son opinion, que de passer et de donner un coup d'œil sans s'arrêter, sans prêter son attention. Voit-il le juge bâiller, parler avec son voisin, se lever de sa place, s'informer de l'heure

.... Ut enim ex nervorum sono in fidibus, quam scienter ei pulsi sunt, intelligi potest; sic ex animorum motu cernitur, quid tractandis his perficiat orator. Itaque intelligens dicendi existimator, non assidens, et attente audiens, sed uno aspectu et præteriens, de oratore sæpè judicat. Videt oscitantem judicem, loquentem cum altero, nonnunquam etiam circulantem, mittentem ad horas, quæsitorem ut dimittat rogantem; intelligit oratorem in ea causa non

adesse, qui possit animis judicum admovere orationem, tanquam fidibus manum. Idem si praeteriens adspexerit erectos intuentes judices, ut aut doceri de re, idque etiam vultu probare videantur; aut, ut avem cantu aliquo, sic illos viderit oratione quasi suspensos teneri; aut id quod maxime opus est, misericordia, odio, motu animi aliquo perturbatos esse vehementius: ea si praeteriens (ut dixi) adspexerit, si nihil audierit, tamen oratorem versari in illo judicio, et opus oratorium fieri, aut perfectum jam esse, profecto intelliget. »

qu'il est, demander au président qu'il termine l'audien[ce]. C'en est assez; il comprend aussitôt qu'il n'y a pas là un orateur dont le discours fasse sur l'esprit des juges ce que la main du musicien fait sur les cordes de la lyre. Ma[is] s'il voit les juges, attentifs et les yeux fixés sur celui q[ui] parle, témoigner par des signes d'approbation que l[e] discours porte la lumière dans leur esprit; s'il les voit ravis en extase demeurer, pour ainsi dire suspendus au[x] lèvres de l'orateur, comme on voit rester immobile un oiseau enchanté par des sons mélodieux; s'il voit enfi[n] ce qui est le plus important, la pitié, la haine ou quelqu'autre passion les remplir d'un trouble involonta[ire]; s'il aperçoit, en passant, de pareils effets, même sans rien entendre; il prononcera hardiment qu'il y a deva[nt] ce tribunal un véritable orateur, et que l'œuvre de l'éloquence s'accomplit ou est déjà consommé. »

J. Guibout.

# 7e Leçon.

17 Janvier 1853.

## Cicéron considéré comme orateur politique.

— Très bonne rédaction. —

## De Cicéron considéré comme orateur politique.

Nous avons examiné l'éloquence judiciaire de Cicéron, il nous reste à étudier son éloquence politique. Une introduction naturelle à cette étude est l'esquisse de la vie politique de l'orateur.

A propos de ses discours judiciaires, et dans l'analyse que nous avons faite des Catilinaires*, nous avons entrevu déjà ce côté faible du caractère et du talent de Cicéron, son rôle politique. Cette faiblesse tient moins encore à son humeur qu'à la rigueur des temps où il a vécu. Sa vie active s'écoule entre Sylla et Octave, entre cette dictature sanglante qui a prétendu restaurer l'aristocratie romaine par la violence, et le règne du premier des empereurs, qui devait s'appuyer sur le parti populaire pour renverser à jamais, avec l'aristocratie ~~du patriciat et~~ de la noblesse, les derniers restes de la liberté romaine. Cette grande révolution n'aboutit à son terme qu'après de longs déchirements, où la ruine de la République n'était pas douteuse, quoi qu'elle parût de temps en temps s'arrêter. Cicéron vint en ce moment, pour retenir la chute des anciennes institutions, et pour la déplorer, mais sans pouvoir sauver ce qu'il aimait. La force n'était plus dans le Sénat, dans les lois, dans les magistrats réguliers du peuple romain. Elle était tout entière dans les armées, qui défendaient la république au dehors et la

× Aux leçons du Mercredi où le professeur expliquait le texte des Catilinaires. (Ces leçons ont cessé [illegible] du mois de Février)

menaçaient au dedans, et dans leurs chefs, qui devenaient puissants par leurs commandements et par leurs personnes, et non plus par le titre de leurs dignités légales. C'est Pompée et César, c'est Antoine et Octave, qui tiennent entre leurs mains les destinées de Rome. Pour être fort, il faut agir avec eux: agir contre eux, c'est entreprendre une lutte inégale; n'agir ni pour eux ni contre eux est impossible. Le malheur de Cicéron est d'avoir perpétuellement flotté entre ces trois partis, sans être libre de son choix. Il ne pouvait défendre la République par la force; il essaya de la servir par l'adresse et fut dupe des hommes énergiques, dont il crut pouvoir faire les instruments de sa cause. Toute sa conduite politique se résume donc en efforts impuissants.

Que pouvait être son éloquence, quand son rôle était si faible? Démosthène fut grand par la parole dans une lutte inégale; mais, s'il ne triompha pas de Philippe, il put du moins arrêter longtemps les progrès de sa puissance; la bataille de Chéronée fut perdue, mais elle avait été donnée. Où Cicéron aurait-il trouvé des soldats pour la défense du Sénat? Pompée pouvait dire: « Si je frappais la terre du pied, il en sortirait des légions. » Mais Cicéron et le Sénat lui-même n'en pouvaient dire autant. Aussi l'orateur ne se dissimulait-il pas que la puissance de sa parole se bornait à l'effet du

moment. « Je soutiens, dit-il, un grand combat, mais à mon désavantage, n'ayant que des paroles contre les armes. »[1]
Il est étrange et glorieux pour lui que, dans une situation si désespérée, et malgré quelques vacillations, jamais il n'ait renoncé à défendre ce qui restait encore debout. Sa nature mobile et optimiste le ramenait toujours à l'espérance. Le passage d'une crise à une autre lui semblait l'aurore d'un meilleur avenir. Il mourut peut-être sans croire encore à la chute définitive de la liberté. Dans ses jours d'illusion, il retrouvait une éloquence qui faisait partager toutes ses espérances chimériques à ces âmes italiennes du peuple, ouvertes comme la sienne, aux impressions du moment, et toujours prêtes à le suivre pendant qu'il parlait, pour l'abandonner, dès que le silence de sa voix les livrait aux séductions des Généraux vainqueurs. Cicéron n'a donc jamais été le guide du peuple romain, il en a pris les passions et lui a fait partager les siennes; il a été la voix de la foule; mais il n'a pas eu l'énergie nécessaire pour se faire le chef d'un parti dans un temps où la loi ne pouvait plus se défendre par elle-même. Il a donc été encore par le caractère inférieur à Démosthène, qui demeura ferme dans sa cause jusqu'à son dernier moment, tandis que Cicéron aima toujours la sienne, mais ne la défendit qu'avec une ardeur inégale.

Les monuments qui nous restent de cette éloquence

(1) Sed non pari conditione, contra verba armis.

infructueuse sont nombreux. Nous comptons dans les œuvres oratoires de Cicéron, vingt huit discours politiques. En voici l'énumération.

1° Le discours Pro lege Manilia, prononcé l'an 66 av. J.C. (an. de R. 687. age de Cicéron 41 ans)

2° Les harangues consulaires prononcées l'an 63 av. J.C. (a. de R. 690, de Cic. 44)

Elles étaient au nombre de dix dont il ne nous reste que six discours politiques:

1° & 2° Les deux discours de lege agraria contre le tribun du peuple Rullus, prononcés l'un devant le peuple, l'autre dans le sénat,

3° 4°. 5° 6°. Les Catilinaires; prononcées, la 1e & la 4e dans le sénat, la 2e & la 3e devant le peuple.

3° Les deux discours Post Reditum, l'un devant le Sénat l'autre devant le peuple. (av. J.C. 57 a. de R. 696. Cic. 50.

4° Le discours De haruspicum responsis dev. le Sénat (av. J.C. 57)

5° Le discours De provinciis consularibus, dev. le Sénat (av. J.C. 56 a. de R. 697 de Cic. 51.)

6° L'invective In Pisonem, dev. le Sénat (av. J.C. 55 a. de R. 698 de Cic. 52.)

7° Le discours Pro Marcello dev. le Sénat (av. J.C. 46. a. de R. 707 de Cic. 61.)

8° Les XIV Philippiques contre Antoine (av. J.C. 44-43 a. de R. 709-710 de Cicér. 63. 64)

Cicéron a fait ses débuts à la tribune politique en l'an 66 av. J.C. Il était alors préteur, & âgé de 41 ans. Depuis ce moment il a toujours servi la même cause au fond, quoique trop souvent par des moyens contradictoires, mais qu'il croyait bons, ou du moins les seuls que lui offrissent les circonstances. Il espéra toujours tenir les hommes puissants enchaînés par la considération au service des institutions de la République.

Le discours pour la loi Manilia manifeste déjà cette politique imprudente. Le tribun Manilius proposait de donner à Pompée le commandement de la guerre contre Mithridate avec des pouvoirs extraordinaires. Cicéron, alors préteur, appuya cette loi, en même temps pour se recommander lui-même du nom si populaire de Pompée, et pour désintéresser cet ambitieux à force d'honneurs. La cause était gagnée d'avance devant le peuple; Cicéron se sent entraîné par la popularité de son sujet; il se voit même contraint de se défendre contre le soupçon d'intérêt personnel. « J'en atteste tous les dieux, s'écrie-t-il, je n'agis ici ni sur la demande de personne, ni dans l'espérance de gagner l'amitié de Pompée, ni pour chercher dans la puissance d'un autre homme une protection pour moi, ou un accroissement à mes honneurs. » (1) Cependant il aspirait au consulat,

(1) Pro lege Manilia XIV.

et l'appui de Pompée devait l'y élever.

Le Caractère dominant de ce discours est de révéler qu'[un] homme est déjà tout dans la République, et que la réputation d'un général victorieux domine de loin [le] peuple romain. Cicéron y prend le rôle d'Orateur pompéien, qu'il gardera presque toute sa vie: aussi saura-t-il guère défendre la liberté qu'en invoquant le nom d'un protecteur.

Nous avons annoncé que Cicéron, malgré sa fidél[ité] générale à la cause qu'il avait embrassée, se contredi[t] plus d'une fois dans le détail. C'est qu'il avait cette subtilité de l'avocat, qui tourne et retourne les argu[ments] pour le besoin du moment, sans se soucier de se maint[enir] toujours d'accord avec lui-même. Lorsqu'il eut besoin de combattre une proposition qui tendait à donner à [un] homme qu'il redoutait des pouvoirs extraordinaires, comme on rappelait ceux qui avaient été confiés à Pompée, il rejeta sur les tribuns cette loi Manilia [dont] il avait été le plus grand défenseur: « Pour le comma[n]dement donné à Pompée, dit-il, un si grand homme, et le premier de tous les citoyens, c'est l'œuvre de tribuns du peu[ple] séditieux » (1) On est surpris d'un tel défaut de mémoire [et] l'on se demande si parmi ceux qui l'écoutaient il n'y ava[it] personne qui pût lui rappeler l'année de sa préture. Trois ans après, à l'âge fixé par les lois, il parvint au

(1) De Cn. Pompeii imperiis summi viri, atque omnium principis, tribuni plebis turbulenti tulerunt. Phil. XI. 8.

consulat. Ce fut la plus belle année de sa vie, il l'a célébrée lui-même en prose et en vers, en grec et en latin. Il a légué à la postérité, pour lui rappeler cette grande année, ses harangues consulaires, qu'il regardait comme son plus beau titre oratoire.

Dès le début de son consulat, il se trouva dans une situation très périlleuse pour un homme qui voulait tout ménager. Un tribun du peuple, Rullus, proposa une loi agraire. Cicéron, qui voulait se rattacher au parti aristocratique, se voyait contraint de combattre la loi. Mais, élevé au consulat par la faveur du peuple, il sentait le danger d'attaquer une loi si populaire. Cependant il parvint à force d'éloquence à faire rejeter la proposition du tribun par les tribus elles-mêmes. Pline le jeune l'ancien est saisi d'enthousiasme à la vue de ce triomphe oratoire ; « A ta parole, dit-il, les tribus repoussèrent la loi agraire, c'est-à-dire, la nourriture qu'on leur offrait. » (2)

Cependant il ne faut point se faire d'illusion sur les moyens qu'employa Cicéron : ce fut par les objections de détail, et en faisant appel aux passions de la multitude, qu'il parvint à la tourner contre la loi du tribun. Il fut encore plus adroit qu'éloquent. Il réussit à désintéresser le peuple, en lui montrant que les terres à partager ne seraient qu'une proie pour les soldats de Pompée ; il lui peignit, pour le retenir à Rome, les avantages de la Cité, les distributions de vivres, les jeux ; et tout ce qui plaisait

(2) Te dicente, legem agrariam, id est, alimenta sua abdicaverunt tribus.

+

tant au petit peuple; enfin, il chercha encore sa force dans le nom de Pompée; l'un des arguments qu'il oppose à la loi de Rullus, c'est que portant sur des terres à peine conquises par ce général, et qu'occupent encore ses troupes, elle attaque son intérêt et son honneur. (1)

Parmi les traits éloquents qui se mêlaient aux ruses de l'orateur soi-disant populaire, tout n'était même pas sérieux. Il reproche au tribun d'un air d'indignation d'avoir dit qu'il fallait donner un écoulement à la population romaine. „ Il s'est servi de ce mot, s'écria-t-il, comme s'il s'agissait de quelque sentine, et non d'une aussi généreuse race de citoyens. „ (2) Écoutons Cicéron lui-même quelques années après rapporter à Atticus ce qu'il a dit dans le sénat à propos d'une autre loi agraire qu'il avait jugé à propos d'appuyer: « Je pensais, dit-il, qu'on pouvait par là donner un écoulement à cette sentine de Rome, et faire peupler les solitudes de l'Italie. „ (3) Il est vrai que ce jour là il ne parlait point devant les tribus.

Mais si l'on trouve que Cicéron, dans cette lutte, manque de franchise, il ne faut point non plus s'intéresser trop vivement au tribun Rullus, qui n'avait proposé cette loi que par l'influence des ennemis de Pompée, qui voulaient porter un échec à son excessive puissance. On était de part et d'autre ami ou ennemi de Pompée, ...

(1) De leg. agr. II 19-20.

(2) .... exhauriendam esse. Hoc enim verbo est usus; quasi de aliqua sentina, ac non de optimorum civium genere loqueretur. (De leg. agr. II. 26)

(3) ... et sentinam urbis exhauriri et Italiae solitudinem frequentari posse arbitrabar. (ad Att. 1. 19 a. de R. 694)

du peuple et de la République. Cicéron, qui avait repoussé la loi de Rullus, soutint trois ans plus tard la loi *Flavia*, qui était de même nature; mais c'était Pompée qui avait mis en avant le tribun Flavius. C'est ainsi que l'un des plus honnêtes citoyens de Rome prenait parti pour ou contre une proposition de loi.

César à son tour, lorsqu'il parut sur la scène, en général victorieux, et en vrai chef de la démocratie, fit proposer une loi agraire. Cicéron, qui ne voulait point l'appuyer, et n'osait l'attaquer, alla passer dans ses campagnes le temps de la discussion de la loi. Plus tard, il fit honneur à César de ce partage des terres de la Campanie auquel il s'était lui-même opposé; (1) mais dans ce moment-là il avait besoin de ménager César.

C'est trop dire.

(1) In Pisonem II

Enfin, si parmi tant de contradictions on veut savoir quelle était au fond l'opinion de Cicéron sur les lois agraires et les abolitions de dettes, on la pourra lire dans son traité *des devoirs*, où il condamne ces expédients de la politique ancienne par des raisons que ne désapprouverait point la science économique des modernes.

Le grand acte du consulat de Cicéron fut sa lutte contre le parti de Catilina, qui a produit les *Catilinaires*. Cependant là encore, au milieu de tous ces admirables mouvements d'éloquence, on sent la faiblesse du magistrat régulier du peuple romain, qui, ~~par~~ l'éclat de ses paroles

dissimule à peine l'insuffisance des forces de l'aristocratie qu'il défend. Il semble que l'orateur aurait moins à fa[ire] si le consul avait l'autorité qui appartient à son titre. L[es] périls dont il effraie les imaginations du Sénat et du peuple, s'évanouiraient aussitôt, si la constitution de la République avait conservé son antique vigueur. Au contraire, il est trop évident que la victoire remportée dans Rome par le courage civil du consul n'est rien, si l'on n'est [maître] des troupes qui combattent à Pistoie. C'est là que se décide réellement la querelle. Si Catilina eût été, par les vertus militaires, un autre Marius, il pouvait renverser ce jour l'autorité du Sénat.

C'est au milieu de cette lutte & de l'inquiétude de Rome que Cicéron prononça la défense de Muréna, accusé de brig[ue] dans sa candidature pour le consulat, par son compétiteur Serv. Sulpicius, et par Caton.

Cicéron mit les accusateurs en déroute par ses fines railleries contre les jurisconsultes et les Stoïciens; et Caton vaincu, et surpris qu'on pût badiner avec tant d'aisance au milieu des menaces de guerre civile, dit avec quelque dédain: « Nous avons un consul plaisant! » La Harpe est transporté d'enthousiasme par la merveilleuse souplesse de ce génie qui pouvait à quelques jours de distance, faire rire le peuple romain aux dépens de Caton, et arracher au Sénat la condamnation de Lentulus et de ses complices. S'il y a

en effet un hommage à rendre à cette prodigieuse flexibilité du talent de Cicéron, peut-être aussi a-t-on droit de regretter dans son caractère un peu plus de consistance et de gravité. L'avocat y perdrait sans doute, mais l'homme politique y gagnerait.

Le consul se relève dans la IVe Catilinaire. Dans cette grande séance des nones de décembre, où les esprits étaient irrésolus et inquiets, partagés entre des craintes diverses, Cicéron fut vraiment le chef du sénat et le sauveur de la République. Il fut, selon la belle expression de Plutarque, comme le grand prêtre du peuple romain, et le ministre de la Providence, inspiré pour réveiller les esprits et relever les cœurs.

Ce n'est pas une expression de Plutarque, mais les expressions de Plutarque sur cette journée peuvent suggérer celles-là.

Ce fut un moment sublime. Il était dans la nature du génie de Cicéron de n'avoir ainsi que des instants et comme des étincelles de ~~génie~~ et de grandeur. Cette magistrature d'une année, si courte pour les esprits qui nourrissent des desseins étendus, semblait faite pour les hommes du caractère de Cicéron : cette imagination mobile était propre à jouer avec éclat une grande scène toute seule, pour retomber ensuite dans ses habitudes d'irrésolution. La séance des nones de décembre, avec la majesté que lui donna le génie de Cicéron, fut comme la dernière représentation où parut l'autorité du Sénat.

Le consulat de Cicéron se termina presque au lendemain de cette belle journée. Le grand orateur monta à la tribune

pour rendre compte de ses actes. Mais déjà le parti popu-
laire s'agitait; le supplice de Lentulus et de ses complices
lui semblait un affront pour lui. Un tribun du peuple
arrêta par son veto l'éloquence de Cicéron; il exigea
que le consul sortant de charge prononçât seulement la
formule ordinaire du serment: « Je jure que je n'ai
rien fait contre les lois de la République. » S'il
prononçait cette formule, il se parjurait; s'il hésitait
il se reconnaissait coupable de lèse-majesté. « Je jure
s'écria Cicéron par une admirable inspiration, que
j'ai sauvé la République. » Il avait triomphé du
tribun; mais il avait été humilié par le parti popu-
au lendemain de sa victoire sur Catilina, et n'avait
pu faire ses adieux au peuple romain.

Menacé par la haine de la faction démagogique
Cicéron se fit l'orateur du parti qu'il appelait des
gens de bien, c'est-à-dire, du Sénat, des chevaliers,
un mot de la liberté aristocratique de Rome. Son
éloquence prolongea de quelques années la durée des
institutions républicaines.

Après les Catilinaires, il se fait un intervalle de
silence. Cependant une réaction s'opère contre
l'autorité un instant ranimée du Sénat. Cicéron
s'était cru le rival de Pompée dans la même cause
tandis qu'il n'était que l'orateur du parti pompé-

Il avait fait, dans la troisième Catilinaire, un parallèle entre cet heureux général et lui-même. L'un, disait-il, défendait les limites de l'empire, l'autre en avait conservé le siège. La comparaison était toute à l'avantage de Cicéron. Pompée ne lui pardonna pas ; il revint, et lui fit bien voir qu'il s'était flatté. Le vainqueur de Mithridate s'associe à César, qui, sans avoir encore marqué sa place dans Rome, se fait toutefois dans cette ligue la meilleure part. Ils veulent apprendre à Cicéron et par lui au sénat que rien ne saurait plus se faire sans leur avis. Ils déchaînent Clodius contre celui qui s'était proclamé le père de la patrie. Une loi dirigée contre lui est emportée par la violence : Cicéron est exilé. Son exil dure dix-sept mois (57-56 av. J.C.)

Mais tout change au gré des maîtres de Rome ! César et Pompée ont établi leur influence. Ils veulent mettre fin à l'anarchie et sacrifient Clodius. Le tribun P. Sextus va demander à César dans la Gaule le rappel de Cicéron. César refuse. Clodius avait fait porter une loi de bannissement contre quiconque demanderait le rappel de Cicéron. P. Sextus brave les gladiateurs de Clodius, en arme d'autres, lui livre bataille sur le forum, et emporte par la force la loi de rappel. Cicéron revient à Rome en triomphe : toutes les villes de l'Italie sont en fête sur son passage ; le sénat l'honore par des distinctions extraordinaires. (1) Il parait un instant

(1) Pro Sextio 60 – 69. In Pisonem XXII XXIII.

le chef de la République.

Pour lui, il ne s'y trompe plus; il a été averti, et profitera de cet enseignement, il n'entreprendra plus rien sans le congé de César et de Pompée. Il devient leur orat[eur] et subit avec le parti aristocratique leur domination. Nous ne nous arrêterons point sur les deux discours prononcés *après son retour*, qui sont tout personnels, mais nous trouverons dans le discours sur les *provinces consulaires* l'effet de sa situation nouvelle.

Il s'agissait de faire prolonger d'une façon extra[ordinaire], en dépit du parti aristocratique, les pouv[oirs] de César. Cicéron, toujours prompt à se payer d'illus[ions] espère que César, comblé d'honneurs par la république la laissera subsister. A propos de la distribution des provinces, il appuie la proposition de lui conserver le commandement dans la Gaule Transalpine et dans la Gaule cisalpine.

Cicéron prononce ce discours en l'année 56, et cette année même, se conclut la ligue entre César, Crass[us] et Pompée, c'est-à-dire entre les trois hommes qui tien[nent] tout le pouvoir à Rome le premier par son génie, le second par ses richesses, le troisième par sa répu[tation] acquise. Dès ce moment, cette ligue gouverne Rome sans titre officiel et sans pouvoir légal. Les formes de la République subsistent; mais les magistrats régul[iers]

prennent l'avis de ceux qui tiennent la puissance réelle. Quand tout s'absorbe dans l'autorité de ces trois noms, que devient Cicéron? Son influence est étouffée; il s'est trahi lui-même en prenant le parti de César; il essaiera ensuite vainement de revenir sur ses pas. Dans une lettre à Lentulus de l'année suivante, il tente de se disculper, mais son crédit est anéanti.

Un incident le détermine à prendre la parole. Les haruspices viennent annoncer que des prodiges ont été remarqués par des habitants de la Campanie. Dans son Discours sur les <u>réponses des haruspices</u>, curieux monument de cette religion officielle de l'aristocratie romaine, et pour ainsi dire de cette tartufferie sénatoriale, <u>Cicéron affirme</u> que ces prodiges regardent Clodius, dont les crimes sont l'objet de la colère des dieux. « Quand le monde lui-même, s'écrie-t-il, quand l'air et la terre sont émus de tremblements extraordinaires, et avec un fracas horrible et inusité, nous prédisent quelque événement, croyez-le, c'est la voix des dieux immortels, c'est comme un discours qu'ils nous tiennent. »(1) Il est vrai de dire que dans son traité de la <u>Divination</u>, Cicéron se moque des gens qui prennent ces prodiges plutôt comme un signe de la colère des dieux que comme un effet du hasard. Tandis que cette ridicule comédie se joue gravement, pour ainsi dire, sur le devant du Sénat, entre Cicéron et Clodius, Pompée

Cicéron ne fait que répondre à Clodius qui avait expliqué la colère des dieux par le retour de Cicéron et le rétablissement de sa maison.

(1) Etenim haec deorum immortalium vox, haec paene oratio judicanda est, quum ipse mundus, quum aer atque terrae motu quodam novo contremiscunt, et inusitato aliquid sono incredibilique praedicunt. (De har. resp. XXVIII.)

et César sont derrière, qui rient.

L'année même où Cicéron soutint qu'il fallait prolo[nger] les pouvoirs de César, il fit une invective dans le Sénat contre Pison, qu'il avait fait rappeler de sa province ain[si] que Gabinius. On reprochait à Cicéron de se ranger toujo[urs] du parti des plus forts, et de s'attaquer en revanche aux age[nts] subalternes. Dans ce discours, il essaie de se défendre cont[re] ce reproche, mais il le fait sans succès. (1)

Il invective ensuite contre Vatinius, agent de Pompé[e], que son patron avait abandonné. Deux ans après, Pompé[e] veut reprendre son ancien agent; sur son invitation, Cicéro[n] prend la défense de ce même Vatinius qu'il a couvert d'ignominie. Le Collègue de Pison, Gabinius, tombe à son tour sous cette prodigue invective, et se retire chargé des plus grosses injures. Et cependant, il faut dire avec tristesse, qu'il n'est presque pas un de ces hommes qu'il n'a[it] en d'autres circonstances couvert de louanges.

Entre le retour de César à Rome et la guerre civ[ile] il s'écoule un certain temps, rempli par l'anarchie. Da[ns] cette crise de la République, Cicéron garde le silence. Une loi, à laquelle on donne un effet rétroactif, l'oblige d'all[er] prendre dans une province le commandement qu'il n'a[vait] pas accepté après son consulat. Il part pour la Cilicie. Il administre cette province en homme honnête, et la fai[t] jouir de tous les bienfaits dont était capable ce gouvern[ement]

(1) In Pisonem XXXII. XXXIII.

ment généralement impitoyable de l'aristocratie romaine. Le hasard lui réservait là une gloire inattendue. Dans une courte guerre, il remporte une victoire, et est salué imperator par son armée. Il revient à Rome, et attend aux portes de la ville que le Sénat lui décerne le triomphe. Cependant la guerre civile est sur le point d'éclater: César amuse la vanité de Cicéron, en lui écrivant des lettres avec cette inscription flatteuse: Caesar Imperator Ciceroni imperatori. Une joie naïve transporte l'orateur décoré par le plus grand guerrier du temps de ce titre militaire. « Je suis le seul imperator dans l'univers avec César », écrit-il à Atticus. Cependant le triomphe n'arrive pas, et César passe le Rubicon: Cicéron hésite longtemps, et va rejoindre l'armée de Pompée; mais il demeure avec Caton à la défense des lignes de Dyrrachium. La bataille de Pharsale se donne, et Rome tombe sous la dictature de César.

Le grand homme usa de clémence envers l'illustre orateur; l'âme confiante de Cicéron se laissa gagner. Le rappel de Marcellus lui servit d'occasion pour exalter la gloire du héros sous lequel avait succombé l'aristocratie romaine. On ne peut reprocher à Cicéron le discours pour Marcellus comme un acte de lâcheté. Il était revenu sincèrement à César; son optimisme naturel, et le besoin de reprendre la parole l'amenèrent

C'est un discours dans le Sénat.

à la tribune, et la grandeur du génie de César fit le reste. Ce discours est un des plus éloquents de Cicéron. Pour cette fois, il était soutenu par son sujet: il faisait l'éloge de César. Son éloquence fut digne de tous deux: les louanges qu'il lui donna partaient d'une intelligence et d'une admiration profondes de ce génie extraordinaire. Ses paroles furent touchantes lorsqu'il essaya de rassurer César inquiet, qui ne craignait point pour sa vie, parce qu'il avait assez fait, et ne fuyait point la mort, parce qu'il se voyait dans une situation sans issue, poursuivi de la haine de l'aristocratie, qu'il avait essayé vainement de gagner, et impuissant à changer la condition du peuple. Cicéron essaya de lui donner des conseils. Toujours prompt à engager les autres dans les illusions qu'il conservait, il l'exhorta à rétablir les formes de la République. Il l'avertit de se faire le restaurateur de Rome: si ta puissance demeure stérile, lui disait-il, ton nom sera le jouet de l'avenir. (1) Les paroles de Cicéron durent frapper César: peut-être contribuèrent-elles à lui faire accepter la mort sans regret.

Le discours pour Marcellus, fut comme l'oraison funèbre de César, prononcée de son vivant. Les ides de mars arrivèrent; Cicéron avait dit à César que si ses jours étaient menacés, tout le sénat se jetterait au devant des poignards. Quand les conjurés donnèrent le signal

(1) Longe lateque vagabitur nomen tuum.

Traduction peu fidèle.

personne ne bougea : l'aristocratie romaine était demeurée implacable.

Cicéron fut plus que jamais entraîné dans ses vaines espérances ; après avoir loué César, il loua les conjurés ; il s'imagina qu'il suffisait d'avoir tué le dictateur pour faire renaître la république ; il ne tarda pas à être détrompé. Il vit les meurtriers de César forcés de s'enfuir de Rome, et Antoine aspirer à la succession de son ancien général. Alors il commença cette dernière lutte sans espoir, dont les actes furent les XIV Philippiques, et dont l'issue fut la mort de l'orateur.

L. Crouslé.

# 8e Leçon.

24 Janvier 1853.

## Vie politique de Cicéron (Suite) – Les Philippiques.
## Appréciation générale de l'éloquence politique de Cicéron.

---

Bonne rédaction pour la partie historique (pages 1-23). La partie littéraire est faible et écourtée. Vous ne mentionnez pas même en particulier la seconde Philippique; je ne reconnais pas là ma leçon.
Le style est bon. – Dans la partie historique il y a des détails ajoutés dont on doit vous savoir gré. Mais la fin est bien insuffisante, et c'était là le principal.

Vie politique de Cicéron (Suite) – Les Philippiques. Appréciation de l'éloquence politique de Cicéron.

Cicéron avait 63 ans quand la mort de César vint l'arracher au repos forcé où il s'était tenu depuis la bataille de Pharsale et le jeter de nouveau dans les orages de la politique. Les meurtriers de César avaient cru que, lui mort, c'en était fait de la dictature et que la République n'avait plus d'ennemis; Cicéron avait partagé leur confiance, et il s'était réjoui de la mort de César. Politique à courte vue, il ne s'apercevait pas que les institutions républicaines avaient fait leur temps et ne convenaient plus à ce peuple qui avait perdu le sentiment du droit et ne savait plus obéir qu'à la force. D'ailleurs il revenait à ses anciennes croyances, à la religion de toute sa vie; et il ne faut pas beaucoup s'étonner qu'attaché à la République et ami de la liberté comme il l'était, il ait cru un instant qu'une nouvelle ère de liberté allait s'ouvrir pour Rome. Pardonnons-lui donc cet excès d'enthousiasme qui, s'il atteste la versatilité de son caractère, prouve aussi que, même après les malheurs de Rome, après tant de revers et de désenchantements, son âme n'était pas encore tout-à-fait abattue, ni découragée et qu'elle était toujours prête à s'ouvrir aux nobles émotions et aux rêves généreux qui avaient bercé sa jeunesse, et

Surtout n'oublions pas que ce court moment d'une indiscrète joie a été expié par une belle mort.

L'illusion en effet ne dura pas longtemps. Quelques jours après le meurtre de César, une nouvelle tyrannie s'élevait dans Rome. Antoine, en possession de la dignité consulaire, faisait ratifier par le Sénat le testament de César et y découvrait chaque jour quelque article nouveau qui favorisait ses projets de domination. Mais en même temps il ne se faisait pas scrupule de renverser les lois les plus importantes du dictateur, quand elles le gênaient. C'est ainsi qu'il abolissait sa disposition sur l'appel au peuple et sur le gouvernement des provinces consulaires, dont il autorisa la prorogation jusqu'à six années, afin de se ménager après son consulat une retraite d'où il pût braver long-temps ses ennemis. Bientôt il devint si redoutable que Brutus ne se croyant pas en sûreté dans l'Italie, partit pour l'Orient. Le voile tomba alors des yeux de Cicéron et il vit qu'il avait trop bien auguré d'Antoine, en comptant sur sa modération, et de tous ses concitoyens en se flattant que la République pouvait encore renaître parmi eux. Dans les premiers jours qui suivirent la mort de César, il écrivit à Atticus : « Étudiez les dispositions d'Antoine : je crois bien qu'il s'occupe plutôt de faire bonne chère que de penser à mal. S'il y a

– Odorare tamen Antonii διάθεσιν; quem quidem ego epularum magis arbitror rationem habere, quam

quidquam mali cogitare. Tu si quid πραγματικὸν habes, scribe: sin minus, populi ἐπισημασίαν et mimorum dicta perscribito.
(Lett. à Atticus XIV, 2)

O mi Attice, vereor ne nobis idus Mart. nihil dederint praeter lætitiam, et odii pœnam ac doloris. Quæ mihi istinc afferuntur? quæ hic video? ὢ πράξεως καλῆς μέν, ἀτελοῦς δέ. Scis quam diligam Siculos, et quam illam clientelam honestam judicem. Multa illis Cæsar; neque me invito; etsi latinitas erat non ferenda: verumtamen. Ecce autem Antonius, accepta grandi pecunia, fixit legem a dictatore comitiis latam, qua Siculi cives Romani; cujus rei, vivo illo, mentio nulla. Quid? Dejotari nostri causa non similis? Dignus ille quidem omni regno, sed non per Fulviam. Sexcenta similia.... Nostri liberatores semper erunt clari; conscientia vero facti sui etiam beati. Sed nos, nisi me fallit, jacebimus
(Ibid, 12.)

quelque affaire, écrivez-la moi; sinon, ~~mandez-moi~~ vous me manderez en détail (1) les démonstrations du peuple et les plaisanteries des mimes. » Et il ne se montrait pas autrement inquiet pour l'avenir. Mais moins d'un mois après ce grand événement, il changeait complètement de ton : « Je crains bien, mon cher Atticus, disait-il, que les Ides de Mars ne nous aient procuré qu'un peu de joie et l'avantage de nous venger de ce que nous avions souffert. Qu'apprends-je de Rome, et que vois-je moi-même? La belle action, mais imparfaite! Vous savez combien j'aime les Siciliens, combien je m'honore de les avoir pour clients. César leur avait accordé beaucoup de faveurs, et je ne m'en fâchais pas, quoiqu'à mon avis il n'eût pas dû (2) les égaler aux Latins; mais voici bien autre chose (3). Antoine gagné à force d'argent, publie une loi qui les fait citoyens romains, et qu'il dit avoir été portée dans les Comices, par le dictateur; du vivant de celui-ci, il n'en fut jamais question. De même pour notre ami Déjotarus; il est digne de tous les royaumes, mais plût au ciel qu'ils ne lui vinssent pas de Fulvie. Il y a mille choses semblables... Nos libérateurs auront une gloire immortelle; ils seront même heureux par la conscience de leur belle action; mais nous, si je ne me trompe, nous serons ~~toujours~~ au plus bas. » Et

(1) l'impératif to est un véritable futur. – en détail est pour rendre le per.
(2) trop faible
(3) mais enfin, soit

Itane vero? hoc meus et tuus Brutus egit, ut Lanuvii esset? Ut Trebonius itineribus deviis proficisceretur in provinciam? Ut omnia facta, dicta, scripta, promissa, cogitata Caesaris valerent, quam si ipse viveret?... Meministine te clamare causam perisse, si funere elatus esset? at ille etiam in foro combustus laudatusque miserabiliter; servique et egentes ad tecta nostra cum facibus immissi. Quae deinde? Ut audeant dicere: tune contra Caesaris nutum? » Haec et alia ferre non possum. Itaque γῆν πρὸ γῆς cogito.

(Ibid, 10)

dans une autre lettre : « Voilà donc tout ce qu'a produit l'action de notre ami Brutus! Il est réduit à demeurer à Lanuvinum, Trébonius à se sauver dans sa province par des chemins détournés ; et tout ce que César a fait, écrit, dit, promis, ou pensé, a plus de force que s'il vivait encore. Ne vous souvenez-vous pas que vous disiez que notre cause était perdue, si l'on rendait à César des honneurs funèbres. Eh bien! On a brûlé son corps dans le Forum, et on a fait son éloge de façon à émouvoir la pitié; des esclaves, des mendiants ont été envoyés avec des torches pour brûler nos maisons. Et maintenant on ose vous dire: Voulez-vous vous opposer à la volonté de César? Je ne puis plus supporter tout cela et je songe à m'éloigner. » Il s'embarqua en effet pour la Grèce, dans l'intention d'y attendre le consulat d'Antoine. Il alla jusqu'à Syracuse, mais là ses indécisions le ressaisirent. A son âge, recommencer à fuir, à vivre sous la tente, il était trop tard. Mieux valait rester sur le champ de bataille, pour y combattre et y mourir au besoin. Et il retourna à Rome (31 Août). Le voilà donc à soixante trois ans entreprenant de lutter contre le nouveau despote que l'imprévoyance des républicains a donné à Rome, essayant de restaurer la République, l'espérant même parfois, et s'efforçant de ranimer ce corps sans vie qui s'appelle le Sénat. Il succombera à

la tâche; mais qu'importe? Ce sera déjà beaucoup de l'avoir tentée. Il est beau de vouer sa vie à la défense de la liberté, et de mourir pour elle, alors même qu'on n'a plus l'espoir de la sauver!

C'est à cette campagne de six mois contre Antoine que nous devons les Philippiques. Aulu-Gelle les appelait les Antoniennes; mais ce nom n'a pas prévalu. Les Philippiques sont au nombre de quatorze. La seconde, qui est la plus belle, n'a pas été prononcée; c'est un véritable manifeste contre Antoine, un pamphlet sous forme de discours. La quatrième et la sixième ont été seules prononcées devant le peuple; aussi ce sont les plus courtes et les plus véhémentes.

Cette dernière lutte soutenue par Cicéron en faveur de la liberté a certainement sa grandeur; pendant six mois, Cicéron fut le chef de tout ce qu'il y avait de citoyens honnêtes dans la République, le chef des Romains, et Mr Duruy a très bien montré qu'il ne fut pas au-dessous de son rôle, ou du moins qu'il fit tout ce qu'il pouvait faire en de pareilles circonstances. « Ces derniers jours de Cicéron, dit-il, sont beaux.... Cette tribune restée muette depuis quinze ans, il venait de s'en saisir pour lui rendre sa puissance et son éclat. Un vieillard qu'on aurait cru brisé par l'âge et par les vicissitudes d'une fortune agitée semblait être à lui tout seul le gouvernement tout

entier. Au Sénat, il rendait la confiance aux timides et le courage aux lâches; dans la ville, revêtu de l'habit de guerre, afin de montrer à tous l'imminence du péril il provoquait les dons volontaires pour suppléer au trésor épuisé, et il excitait le dévouement des pauvres qui travaillaient sans salaire pour remplir les arsenaux dépourvus. Dans les provinces, ses lettres allaient soutenir la constance des assiégés de Modène, retenir Plancus et Lépide, confirmer le jeune Pompée dans ses dispositions favorables, et appeler au secours du Sénat Pollion, de l'Espagne, Brutus, de la Macédoine, Cassius, de la Syrie.[a] » En somme, même pour Cicéron, c'était bien finir. Et cependant, dans ce dernier combat soutenu par Cicéron, quelque énergie qu'il y déploie et quelque grand qu'il y paraisse, on saisit encore le côté faible de sa politique. Il est malheureusement l'orateur d'une cause perdue et, ce qui est plus fâcheux à dire, d'une cause qui méritait d'être perdue. Ce qu'il défend, ce n'est pas la liberté en général, mais bien la liberté d'un peuple, que dis-je? d'une cité: que le monde soit esclave, pourvu que Rome soit libre, il sera content. Lui-même il l'avoue dans la sixième Philippique: « Le peuple romain, dit-il, ne peut pas servir, car les dieux immortels lui ont donné l'empire sur toutes les nations. Les autres peuples peuvent supporter la servitude.

(a) Hist. des Romains ch. XXVII. §. 1

Populum romanum servire fas non est; quem dii immortales omnibus gentibus imperare voluerunt. Aliae nationes servitutem pati possunt; populi

Romani res est propria libertas
(Philip. VI, 7)

mais la liberté est la propriété du peuple romain. » Cet égoïsme de la cité ancienne, qui réclamait la liberté pour elle et voulait imposer l'esclavage aux autres, n'est nulle part mieux marqué que dans ces paroles. C'est là ce qui a perdu Rome et toutes les républiques de l'antiquité.

Mais où la faiblesse de Cicéron se trahit, c'est dans sa situation par rapport aux hommes contre lesquels il combat, c'est dans les divers incidents de la lutte, c'est surtout dans l'aveu qui lui échappe si souvent de l'impuissance de la parole et de la liberté.

Et d'abord Cicéron se trouvait dans une position fâcheuse vis-à-vis de son principal ennemi, vis-à-vis d'Antoine. Il avait malheureusement fait son éloge autrefois. On peut lire dans la Milonienne un passage, assez court, il est vrai, mais où il exalte avec emphase, comme toujours, le courage et la vertu d'Antoine [1], encore jeune, et où il le qualifie de nobilissimus adolescens. Mais ce qui était plus fâcheux pour lui, c'était d'avoir écrit à Antoine,

(1) Nuper vero quum M. Antonius summam spem salutis bonis omnibus attulisset, gravissimamque adolescens nobilissimus reipublicae partem fortissime suscepisset, atque illam belluam judicii laqueos declinantem, jam irretitam teneret: qui locus, quod tempus illud, dii immortales! fuit? quum se ille fugiens in scalarum tenebras abdidisset, magnum Miloni fuit conficere illam pestem, nulla sua invidia, Antonii vero maxima gloria. (Pro Milone, XV)

quelque temps après la mort de César, une lettre pleine de témoignages d'amitié et de louanges, que celui-ci put lire en plein Sénat, lorsque la querelle eut commencé. Antoine avait demandé à Cicéron son agrément pour le rappel du jeune Sextus Clodius, fils de son implacable ennemi, P. Clodius. Nous avons la lettre d'Antoine et la réponse de Cicéron: qu'on juge de l'une et de l'autre. Voici d'abord la lettre d'Antoine.

Antoine Consul à M. Cicéron, Salut.

« Mes occupations et votre départ subit ont fait que je n'ai pu vous parler de l'affaire pour laquelle je vous écris. Aussi je crains que mon absence ne me fasse perdre de mon crédit auprès de vous. Mais si votre bonté répond en cette occasion à l'opinion que j'ai toujours eue de vous, je m'en réjouirai. J'avais demandé à César le rappel de Sext. Clodius et je l'avais obtenu. J'étais déjà résolu à n'user de son bienfait que si vous le permettiez et je souhaite encore plus aujourd'hui d'avoir votre consentement. Si le misérable état de sa fortune ne vous touche pas, quoi qu'il semble que je doive faire respecter les dispositions de César, je ne ferai rien malgré vous (1). Mais en vérité si vous voulez agir avec humanité et

occupationibus est factum meis, et subita tua profectione, ne tecum coram de hac re agerem. Quam ob causam vereor, ne absentia mea levior sit apud te. Quod si bonitas tua responderit judicio meo, quod semper habui de te, gaudebo. A Caesare petii, ut Sex. Clodium restitueret: impetravi. Erat mihi in animo etiam tum, sic uti beneficio ejus, si tu concessisses. Quo magis laboro, ut tua voluntate id per me facere nunc liceat. Quod si duriorem te ejus miserae et afflictae fortunae praebes, non contendam ego adversus te. Quanquam videor debere tueri commentarium Caesaris. Sed mehercule, si humaniter, et sapienter, et amabiliter in me cogitare vis, facilem profecto te praebebis; et voles P. Clodium, in optima spe puerum repositum existimare, non te insectatum esse, quum potueris, amicos paternos. Patere, obsecro te, pro republica videri gessisse simultatem cum patre ejus. Non contemseris hanc

(1) Inversion très inexacte

familiam. Honestius enim et "
libentius deponimus inimicitias, "
reipublicae nomine susceptas, "
quam contumaciae. Me deinde "
sine ad hanc opinionem jam nunc "
dirigere puerum, et tenero animo "
ejus persuadere, non esse tradendas "
posteris inimicitias. Quanquam "
tuam fortunam, Cicero, ab omni "
periculo abesse, certum habeo: "
tamen arbitror, malle te quietam "
senectutem, et honorificam potius "
agere, quam sollicitam. Postremo "
meo jure te hoc beneficium rogo. "
Nihil enim non tua causa feci. "
Quod si non impetro, per me "
Clodio daturus non sum: ut "
intelligas, quanti apud me "
auctoritas tua sit, atque eo te "
placabiliorem praebeas. "

prudence et prendre à mon égard les sentiments d'un ami, vous vous laisserez fléchir, et vous voudrez montrer à P. Clodius, jeune homme de grande espérance, que vous n'avez pas poursuivi les amis de son père, lorsque vous l'auriez pu. Prouvez, je vous en conjure, à tout le monde, que l'intérêt seul de la République vous (2) avait brouillé avec son père. Ne méprisez pas cette famille. On a moins de peine à sacrifier un ressentiment public qu'une haine particulière. que je puisse tourner l'esprit encore tendre du jeune Clodius vers cette idée que les haines de famille ne doivent pas être héréditaires. Quoique je sois certain que votre fortune, Cicéron, ~~vous met~~ est à l'abri de tout danger, cependant je pense que vous aimerez mieux avoir une vieillesse tranquille et honorée, que de vous exposer aux agitations et aux inquiétudes. Enfin j'ai bien droit de vous demander ce bienfait; car il n'est rien que je n'aie fait pour vous. Si je ne l'obtiens pas de vous, je ne prendrai pas sur moi de rappeler Clodius, pour vous montrer combien j'ai de considération pour vous et vous rendre peut-être de la sorte plus facile à fléchir."

Cette lettre est adroite et convenable; la menace s'y cache habilement sous les caresses et les feintes

(2) Permettez je vous en supplie, qu'on puisse croire

protestations d'amitié. Antoine met Cicéron dans l'impossibilité de refuser; quelle sera la réponse de celui-ci?

Cicéron à Antoine, Consul, Salut.

Quod mecum per litteras agis, unam ob causam mallem coram egisse. Non enim solum ex oratione, sed etiam ex vultu, et oculis, et fronte (ut aiunt) meum erga te amorem perspicere potuisses. Nam quum te semper amavi, primum tuo studio, post etiam beneficio provocatus; tum his temporibus respublica te mihi ita commendavit, ut cariorem habeam neminem. Litterae vero tuae, quum amantissime, tum honorificentissime scriptae, sic me affecerunt, ut non dare tibi beneficium viderer, sed accipere a te, ita petente, ut inimicum meum, necessarium tuum, me invito servare nolles, quum id nullo negotio facere posses. Ego vero tibi istuc, mi Antoni, remitto; itaque ita, ut me a te, quum his verbis scripseris, liberalissime atque

La seule raison pour laquelle je regrette que vous ne m'ayez pas parlé de l'affaire au sujet de laquelle vous m'écrivez, c'est que vous auriez pu voir, non seulement par mes paroles, mais par mon visage, par mes yeux, par mon front, (comme on dit) quelle est mon amitié pour vous. Quoique je vous aie toujours aimé, d'abord à cause de l'attachement que vous m'avez montré, et ensuite pour les services que vous m'avez rendus, ceux que vous venez de rendre à la République m'ont inspiré pour vous une telle reconnaissance, qu'il n'est personne qui me soit plus cher que vous. Votre lettre, si pleine d'amitié et de considération pour moi, m'a tellement touché qu'il me semble que c'est plutôt me faire une grâce que de m'en demander une, de ne vouloir point, sans mon consentement, rappeler un homme qui a été mon ennemi, quoiqu'il soit votre allié et que rien ne put vous empecher de le faire [que vous puissiez le faire sans aucune difficulté]. Je vous abandonne donc, mon cher Antoine, ce que vous me demandez, et je reconnais qu'il n'y a rien de plus obligeant et de plus honorable pour moi que la manière dont vous m'avez écrit. Ce que vous souhaitez, je le ferais, de toute façon, à votre consid

honorificentissime tractatum existimem; idque quum totum, quoquo modo se res haberet, tibi dandum putarem, tum do etiam humanitati et naturae meae. Nihil enim unquam non modo acerbum in me fuit, sed ne paullo quidem tristius, aut severius, quam necessitas reipublicae postulavit. Accedit, ut ne in ipsum quidem Clodium meum ~~[illegible]~~ insigne odium fuerit unquam; semperque ita statui, non esse insectandos inimicorum amicos, praesertim humiliores; nec his praesidiis nosmet ipsos esse spoliandos. Nam de puero Clodio tuas partes esse arbitror, ut ejus animum, tenerum, quemadmodum scribis, his opinionibus imbuas, ut ne quas inimicitias residere in familiis nostris arbitretur. Contendi cum P. Clodio, quum ego publicam causam, ille suam defenderet. Nostras certationes respublica

-ration : mais j'y suis de plus porté par mon caractère naturellement humain..... Si P. Clodius vivait encore, je ne le regarderais plus comme mon ennemi. Ainsi, puisque vous me demandez la permission de faire une chose dont vous étiez entièrement le maître, et que vous ne voulez pas la faire sans mon consentement, ~~je~~ donnez-m'en donc aussi, si vous le voulez, le mérite auprès de ce jeune homme ~~veux bien avouer tout ce que vous direz au jeune Clodius~~. Ce n'est pas qu'à mon âge j'aie rien à craindre d'un enfant et que, dans le rang où je suis, je puisse redouter quelque ennemi que ce soit, mais c'est afin que nous soyons désormais plus unis que nous ne l'avons été depuis quelque temps. Car ~~des querelles domestiques~~ ces inimitiés avaient fait que votre âme m'était plus ouverte ~~et mieux connue~~ que votre maison. Mais c'en est assez. Je finis en vous assurant que tout ce que vous voudrez, tout ce qui pourra vous concerner, je n'hésiterai jamais à le faire, et je le ferai avec le plus grand plaisir; je désire que vous en soyez convaincu. »

Quelle indiscrétion de langage! quelle intempérance d'éloges et de démonstrations d'amitié! En vérité, on croirait, si on ne lisait la lettre à Atticus, dans laquelle il lui envoie la demande d'Antoine et sa réponse, on croirait, dis-je, qu'il est de bonne foi et qu'il est tombé dans le piège qu'Antoine lui a tendu. Quoi! pour quelques mots obligeants, se hâter de répondre à

dijudicavit. Si viveret, mihi cum illo nulla contentio jam maneret. Quare, quoniam hoc a me sic petis, ut, quae tua potestas est, ea neges te me invito usurum; puero quoque hoc a me dabis, si tibi videbitur: non quo aut aetas nostra ab illius aetate quidquam debeat periculi suspicari, aut dignitas mea ullam contentionem extimescat; sed ut nosmet ipsi inter nos conjunctiores simus, quam adhuc fuimus. Interpellantibus enim his inimicitiis, animus tuus mihi magis patuit, quam domus. Sed haec hactenus. Illud extremum; ego, quae te velle, quae

(a) II^e Philip., XXIV.

quae ad te pertinere arbitror, semper sine ulla dubitatione summo studio faciam: hoc velim tibi penitus persuadeas.

Antoine qu'il l'a toujours beaucoup aimé, qu'il est prêt à faire pour lui tout ce qu'il voudra... O Vanité! Et, comme on reconnaît bien là l'homme qui n'a jamais su se faire une opinion sur les hommes et sur les choses et qui est allé de Pompée à César, de César à Brutus, d'Antoine à Octave, sans savoir où se fixer et sans s'apercevoir que tous le trompaient! Aussi comme il est embarrassé, dans la Seconde Philippique pour répondre à Antoine qui a lu cette lettre dans le Sénat! Et quel singulier contraste, en effet, entre le ton de cette lettre et les invectives si violentes, que dis-je? les injures dont il accable Antoine! Comment faire ce parallèle, sans être choqué des inconséquences de Cicéron?

Mais, ce qui nous frappe encore plus que ces inconséquences, c'est l'impuissance de Cicéron et du Sénat pendant toute la durée de la lutte. La Seconde Philippique nous montre quelle peur on avait des vétérans (a). L'ombre de César était encore si menaçante qu'on n'osait pas même dire son avis sur l'usurpation et sur les actes du dictateur, sans craindre d'indisposer les vétérans. D'ailleurs, dans cette lutte engagée contre Antoine, le Sénat n'avait pas d'armée et Cicéron comprenait trop bien que le glaive, et non l'éloquence, déciderait de la victoire. Aussi le voit-on, à chaque instant, dans sa correspondance, se plaindre

avec amertume de sa situation. Il écrivait à Cassius : « O comble de misère ! Nous n'avons pu souffrir un maître, et nous servons notre compagnon d'esclavage. Cependant, quoique je prenne peut-être mes désirs pour des espérances, je conserve encore de la confiance dans votre vertu. Mais où sont les troupes ? ..... Nous avons d'excellents consuls, mais les infâmes consulaires ..... Tout le monde a recours à moi, et je suis devenu populaire dans une fort bonne cause. Mais j'ignore ce que vous faites, ce que vous vous proposez, le lieu même où vous êtes. » et à Cornificius : « nous sommes ici en guerre avec un gladiateur, le plus méchant des hommes. Vous reconnaissez à ces traits M. Antoine, notre collègue. Le combat n'est pas égal, car il emploie les armes et nous n'avons que la voix. Tout est dans l'oppression. Les honnêtes gens manquent de chef, et nos tyrannicides sont dans des lieux éloignés. »

O rem miseram ! Dominum ferre non potuimus : conservo servimus. Et tamen, me quidem favente magis quam sperante, etiam nunc residet spes in virtute tua. Sed ubi sunt copiae ?
(Epist. ad fam. XII, 3.)

Egregios consules habemus, sed turpissimos consulares ... Itaque ad nos concurritur ; factique jam in re salutari populares sumus. Sed tu quid ageres, quid acturus, ubi denique esses, nesciebam.
(Ibid. 4.)

Nos hic cum homine gladiatore, omnium nequissimo, collega nostro, Antonio bellum gerimus : sed non pari conditione contra arma verbis .... Oppressa omnia sunt ; nec habent ducem boni ; nostrique τυραννοκτόνοι longe gentium absunt.
(Ibid. 22.)

Il semble cependant, d'après sa lettre, qu'il n'était pas tout-à-fait découragé et qu'il ne désespérait pas de vaincre, malgré tous les obstacles, car il ajoute bientôt après : « Ce qui arrivera, je n'en sais rien. Il me reste encore l'espérance que le peuple romain se montrera enfin semblable à ses ancêtres. Pour moi je ne manquerai jamais à la République, et, quelque événement qui nous menace, je le supporterai avec constance, lorsque je n'aurai rien à me reprocher. » Mais ne

Quid futurum sit, plane nescio. Spes tamen una est, aliquando populum romanum majorum similem fore. Ego certe reipublicae non deero ; et, quidquid acciderit a quo mea culpa absit, animo forti feram.
(Ibid.)

nous y trompons pas ; c'est bien moins là le langage de quelqu'un qui espère, que d'un homme qui s'encourage à espérer. Ces dernières paroles montrent même clairement qu'il ne lui restait guère plus d'illusion ; et d'ailleurs, dans d'autres lettres on le voit moins ferme et plus abattu : on l'entend même se plaindre avec aigreur de l'imprévoyance des meurtriers de César, comme s'il ne l'avait pas partagée. « Nos conjurés, écrit-il à Atticus, ont montré un courage d'hommes, une prudence d'enfants. Qui ne voyait pas qu'on laissait un héritier à la tyrannie ? »

Acta enim illa res est animo virili, consilio pueril. Quis enim hoc non vidit regni hæredem relictum ? (Epist. ad Attic. XIV, 21.)

Ce fut sur ces entrefaites qu'Octave vint offrir une armée au Sénat. Octave, neveu de César par sa mère Julie, sœur du dictateur, avait ~~neuf~~ dix ans à peine quand il prit le parti de quitter la Grèce, où il étudiait, pour venir réclamer à Rome l'héritage de son père adoptif. Il avait, malgré les instances de sa mère, pris le nom de C. Julius Cæsar Octavianus. Le second jour de son arrivée, il se présenta devant le préteur, et déclara qu'il acceptait l'héritage et l'adoption de César, puis il monta à la tribune et promit au peuple qu'il acquitterait tous les legs du dictateur. Il vendit ses biens pour tenir sa promesse, et gagna ainsi l'affection des vétérans auxquels Antoine n'avait pas encore payé les legs de César. Mécontent d'Antoine qui l'avait empêché d'arriver au tribunat militaire et qui était d'ailleurs

son rival naturel, il leva dans l'Italie une armée de 10000 hommes en promettant à chaque vétéran qui le suivrait 2000 sesterces, puis il tâcha de gagner Cicéron et, par lui le Sénat, afin qu'une autorité légale sanctionnât par quelque titre sa position.[a] Tous les jours il lui écrivait, le pressant de revenir à Rome pour se mettre à la tête des affaires, combattre leur ennemi commun et sauver une seconde fois la République. Il lui promettait une confiance, une docilité aveugle; il l'appelait son père. La situation de Cicéron, en ces conjonctures, était difficile. Que faire? Se jeter dans les bras d'Octave? Mais n'y avait-il pas à craindre qu'héritier des prétentions de César, il n'aspirât lui-même à la dictature, et ne combattit Antoine que pour se débarasser d'un rival qui le gênait? Repousser son appui et le déclarer traître à la patrie pour avoir levé une armée sans autorité légale? Mais c'était se mettre une armée de vétérans sur les bras, et peut-être donner un allié à Antoine. Quand on considère les choses de près, on voit qu'il est plus aisé de blâmer la conduite que tint alors Cicéron, que de dire ce qu'il aurait fallu faire. On était malheureusement dans un de ces moments, où les lois ayant perdu toute leur force et le salut de l'état ne dépendant plus que de quelques individus, les bons citoyens se trouvent dans la cruelle alternative, ou d'abandonner

[a] Voir Epist. ad Atticum, XIV, 5 et 12; XVI, 8 et 9.

les intérêts publics et de laisser aller les affaires comme elles pourront, ou de se jeter dans les bras du premier chef d'armée qui semble offrir le plus de garanties à la liberté. Cicéron, après avoir hésité, s'arrêta à ce dernier parti, et, soit calcul, soit confiance aveugle dans les bonnes intentions d'Octave, accepta cet allié qui venait si à propos mettre une armée au service de la République. Peut-être fut-il séduit par ses caresses, peut être espérait-il que quelques éloges et quelques honneurs suffiraient à Octave. On pouvait croire jusqu'à un certain point qu'il ne serait pas trop difficile de s'en débarasser, quand on n'aurait plus besoin de lui. De vieux politiques ne sauraient-ils pas se servir de ce jeune homme comme d'un instrument pour le briser après la victoire. Ce n'était après tout qu'un enfant.[a] N'oublions pas surtout que, sans l'armée d'Octave, il n'y aurait pas eu place pour les Philippiques. Nous en trouvons l'aveu naïf et presque ironique dans la troisième. « C. César, dit Cicéron, dans l'âge de l'adolescence, ou plutôt encore enfant, mais avec un esprit et un courage incroyables et divins, lorsqu'Antoine était dans tout le feu de sa fureur lorsqu'on craignait son retour de Brindes comme le plus cruel fléau, César, sans qu'on le demandât, sans qu'on y pensât, sans qu'on le souhaitât même, car la

(a) Romam venit cum manu magna, sed est plane puer. »
(Ep. ad Att. XVI, 11)

C. Caesar adolescens, paene potius puer, incredibili ac divina quadam mente atque virtute, tum, quum maxime furor Antonii arderet, quumque ejus a Brundisio crudelis et pestifer reditus timeretur, nec postulantibus, nec cogitantibus, ne optantibus quidem nobis (quia fieri non posse videbatur) firmissimum exercitum ex invicto genere veteranorum militum comparavit,

chose paraissait impossible, a rassemblé une armée redoutable de l'invincible corps des Vétérans, et a prodigué son patrimoine. . . . S'il n'était né dans cette république, elle n'existerait plus par le crime d'Antoine. »

Au reste pour bien juger la conduite de Cicéron en ces circonstances, il importe de suivre les variations de son opinion sur Octave, et de voir les divers jugements qu'il en a successivement portés. Sa correspondance à Atticus nous fournit à ce sujet des renseignements précieux. D'abord, il est étonné et inquiet de la conduite d'Octave : « Je voudrais bien savoir, écrit-il à son ami, quel effet a produit l'arrivée d'Octave ; accourt-on vers lui ? lui soupçonne-t-on quelques projets ? » puis ses soupçons s'évanouissent et font place à la plus complète sécurité : « Pour Octave, je ne m'en mets pas autrement en peine ». Mais bientôt, quand il voit quelle tournure prennent les choses et qu'il s'aperçoit qu'Octave gagne du terrain, ses défiances se réveillent : « J'ai vu Octave de qui j'ai reçu beaucoup de marques de déférence et d'amitié. Ses gens l'appelaient toujours César, mais non pas Philippe, et j'ai fait comme lui. Je nie qu'il puisse être un bon citoyen : il est entouré de trop de gens qui menacent nos amis de mort et jurent de les punir. Que sera-ce lorsque ce jeune homme sera à Rome, où nos libérateurs ne peuvent être en sûreté ? » à partir de ce moment il est toujours en défiance ; cependant

patrimoniumque suum effudit..... qui nisi in hac republica natus esset, rempublicam scelere Antonii nullam haberemus.

(III^e Philippique, II.)

– Sed velim scire quid adventus Octavii ; num qui concursus ad eum ? num quae νεωτερισμοῦ suspicio ?
(Epist. ad Attic. XIV, 5)

Nam de Octavio susque deque.

(Ibid. 6)

– Nobiscum perhonorifice et amice Octavius : quem quidem sui Caesarem salutabant, Philippus non ; itaque ne nos quidem : quem quidem nego posse bonum civem, ita multi circumstant, qui quidem nostris mortem minitantur. Negant haec ferri posse. Quid censes quum Romam puer venerit, ubi nostri liberatores tuti esse non possunt ?

(Ibid. 12)

il doute, il espère encore. Octave s'amuse par de belles promesses et surtout par des flatteries, dont il ne sait pas toujours se défendre. « J'ai reçu le jour des Kalendes (c'est le 1er du mois) au soir, une lettre d'Octave. Il a de grands desseins. Tous les Vétérans qui sont à Casilinum et à Calatia, il les a engagés dans son parti. Ce n'est pas étonnant, il leur a donné à chacun cinq cents deniers. Il pense à parcourir les autres Colonies. Il tend ouvertement à se faire donner le commandement de la guerre contre Antoine. Ainsi donc, je le vois, dans peu de jours nous serons en armes. Mais qui suivrons-nous? Pensez au nom d'Octave, à sa jeunesse. Il me demande de m'entretenir en secret soit à Capoue, soit dans le voisinage de Capoue. C'est bien là une idée de jeune homme, de s'imaginer que cela peut se faire en secret. Je lui ai répondu que ce n'était ni nécessaire, ni possible ..... que vous dirai-je? Octave veut être chef de parti, et il compte que je le seconderai. Je lui ai conseillé d'aller à Rome; il aura pour lui, je crois toute la populace et même les bons citoyens, s'ils croient pouvoir se fier à lui. » — « J'ai reçu le même jour deux lettres d'Octave. Il me mande de venir au plus tôt à Rome; il ne veut rien faire que par l'autorité du Sénat. Je lui ai mandé, comme je le crois qu'on ne peut assembler le Sénat avant les Kalendes de Janvier.

— Kal. vesperi litterae mihi ab Octaviano; magna molitur. Veteranos, qui qui Casilini et Calatiae sunt, perduxit ad suam sententiam. Nec mirum: quingenos denarios dat. Cogitat reliquas Colonias obire. Plane hoc spectat ut se duce bellum cum Antonio geratur. Itaque video paucis diebus nos in armis fore. Quem autem sequamur? Vide nomen, vide aetatem. atque a me postulat, primum ut clam colloquatur mecum, vel Capuae, vel non longe a Capua. Puerile hoc quidem, si id putat clam fieri posse, docui per litteras id nec opus esse, nec fieri posse... Quid quaeris? ducem se profitetur, nec nos sibi putat deesse oportere. Equidem suasi, ut Romam pergeret. Videtur enim mihi et plebeculam urbanam et, si fidem fecerit, etiam bonos viros secum habiturus.

(Ibid. XVI. 8.)

— Binae uno die mihi litterae ab Octavio nunc quidem, ut Romam statim veniam; velle se rem agere per Senatum. Cui ego, non posse Senatum ante Kal. jan., quod quidem ita credo. Ille autem addit, « Consilio tuo » quid multa? ille urget. Ego autem σκήπτομαι. Non confid

Il ajoute qu'il veut se conduire par mes conseils. En un mot, il me presse. Moi, j'examine. Je ne me fie pas à son âge; j'ignore ses intentions, et je ne veux rien faire sans votre ami Pansa. » Cependant Octave semble lever le masque et par quelques mots imprudents trahit ses desseins. Dès lors les doutes de Cicéron sont éclaircis et le bandeau est arraché de ses yeux. « Revenons à la République. Vous m'avez souvent donné des conseils de politique fort sages, mais surtout dans votre dernière lettre: quoique pour le moment ce jeune homme contrecarre admirablement Antoine, il faut attendre la fin. Mais quelle harangue! car on me l'a envoyée — Ainsi puissé-je parvenir aux mêmes honneurs que mon père! — C'est son serment, et en même temps il étendait la main vers la statue de César. Puissé-je être préservé d'un pareil libérateur! » On est bien étonné quand, après cela, on le voit dans la cinquième <u>Philippique</u> demander un titre de commandement et des distinctions extraordinaires pour Octave et se porter caution de ses intentions, et en quels termes? « Je promets, je réponds, je garantis, Pères conscrits, que César sera toujours tel qu'il est aujourd'hui, tel que nous devons tous vouloir et désirer qu'il soit. » Certes, entre repousser absolument le secours d'Octave et le combler d'honneurs, il y avait une juste mesure à tenir, et c'était ce que Cicéron pouvait faire.

aetati; ignoro quo animo: nihil sine Pansa tuo volo.
(Ibid. 9.)

– Redeo ad Rempublicam. Multa mehercule a te saepe ἐν πολιτικῷ genere prudenter; sed his litteris nihil prudentius: « quanquam enim in praesentia belle iste puer retundit Antonium, tamen exitum exspectare debemus. » At quae concio! nam est missa mihi. Jurat « ita sibi parentis honores consequi liceat »: et simul dextram intendit ad statuam. <u>Μηδὲ σωθείην ὑπό γε τοιούτου</u>
(Ibid 15)

– Promitto, recipio, spondeo, P. C., C. Caesarem talem semper fore civem qualis hodie sit, qualemque eum maxime esse velle et optare debemus.
(Ve Philippique, XVIII)

Mais aller jusqu'à se porter publiquement garant de sa bonne volonté et de ses desseins, c'était plus que de l'imprudence, c'était de l'aveuglement. C'est toujours cette même intempérance de langue, qui ne savait pas se modérer et qui fut plus d'une fois si funeste à Cicéron. Au moment même où il exaltait ainsi Octave, il faillit se brouiller avec lui pour un mot imprudent; il avait dit de lui, jouant sur le mot Tollendum, „Laudandum adolescentem, ornandum, tollendum.„ La plaisanterie fut rapportée à Octave qui répondit qu'il saurait bien ne pas se mettre dans le cas que ce dernier mot lui fut appliqué. Ce trait nous est rapporté par D. Brutus qui en écrit à Cicéron, et celui-ci, dans sa réponse, se montre fort indigné qu'on ait divulgué ce jeu de mots.[a] Mais n'est-ce pas chose triste en vérité, de voir deux personnages comme Brutus et Cicéron, dans des circonstances si difficiles et si graves, au milieu de la guerre civile et des dangers de la République, donner tant d'attention à un calembourg que de s'écrire à ce sujet? Au reste qu'attendre d'une lutte où l'on voit Cicéron, qui désavoue l'usurpation de César et n'a que des éloges pour ses meurtriers, faire cause commune avec l'héritier et le vengeur naturel de César?

Chose étrange et douloureuse à la fois! Cette époque est pleine de pareils malentendus. Ainsi quels sont

(a) Epist. ad famil. XI 20 et 21.

ce n'est pas D. Brutus qui avait tort.

les généraux du Sénat? les Consuls Hirtius et Pansa, deux lieutenants de César, et le jeune César lui-même! Ce sont là les chefs qu'on oppose à Antoine! ce dernier leur écrit une lettre dans laquelle il leur montre clairement qu'ils jouent un jeu de dupes, en soutenant le sénat, et voilà Cicéron qui prend cette lettre, la lit dans le sénat et la commente.(a) Mais que pouvait il donc répondre à cette lettre? rien que des injures et c'est ce qu'il a fait. Antoine, en effet, n'avait que trop raison quand il disait à Hirtius et à Octave: «Voyez donc s'il est plus convenable et plus utile à notre parti de venger la mort de Trébonius ou celle de César, et s'il vaut mieux combattre entre nous pour relever le parti de Pompée si souvent abattu, ou nous entendre pour ne pas devenir le jouet de nos ennemis.» Il était impossible qu'en lisant ce manifeste les officiers de César ne fussent pas frappés du singulier rôle qu'ils jouaient en servant le sénat, et qu'Octave ne comprit que c'était son intérêt de s'unir à Antoine pour renverser leur ennemi commun, le sénat. Il le comprit en effet, et, quelques mois après, par suite d'événements que nous n'avons pas à raconter, il se réconcilia avec Antoine et une des premières conditions de la réconciliation, fut la mort de Cicéron.

Nous ne pouvons pas entrer dans une étude plus

(a) XIIIe Philippique, X à XXI

– Quamobrem vos potius animadvertite, utrum sit elegantius, et partibus utilius Trebonii mortem persequi, an Caesaris, et utrum sit aequius concurrere nos, quo facilius reviviscat Pompeianorum causa toties jugulata, an consentire ne ludibrio simus inimicis.

(XIIIe Philippique, XVIII.)

détaillée des événements qui amenèrent les *Philippiques*, raconter les intrigues des Calénus et des Pison qui paralysèrent si souvent l'action de Cicéron et peindre les efforts de ce dernier pour remuer le Sénat à moitié corrompu et animer de son ardeur ces consuls, ces magistrats choisis par César et presque tous tièdes ou hostiles. Et pourtant ce serait là un spectacle curieux et qui nous expliquerait les plaintes, les tristesses, les découragements de Cicéron dont nous trouvons si souvent l'expression mélancolique dans sa correspondance d'alors[a].

Mais nous en savons assez pour porter notre jugement sur les Philippiques. Certes, tant qu'on ne regarde qu'aux motifs d'agir, qu'à la cause que défendait Cicéron, il n'y a rien à mettre au dessus de ses Philippiques, pas même celles de Démosthène. Tous deux défendaient la

---

[a] Nous n'en citerons qu'un exemple, pris dans les lettres de Cicéron à Décimus Brutus. Il lui écrit : « Je suis absolument sans courage. Le Sénat était mon instrument, cet instrument est brisé. Votre belle sortie de Modène et la fuite d'Antoine après la défaite de son armée avaient tellement enflé nos espérances, qu'on aperçoit aujourd'hui dans tout le monde un relâchement de courage, et que cette véhémence qu'on a vue dans mes mouvements n'a plus l'air que d'un combat en peinture. »

Plane jam, Brute, frigeo. <u>Ὄργανον</u> enim erat meum senatus. Id est jam dissolutum. Tantam spem attulerat exploratae victoriae tuae praeclara Mutina eruptio, fuga Antonii, conciso exercitu, ut omnium animi relaxati sint, meae que illae vehementer contentiones tanquam <u>σκιαμαχίαι</u> esse videantur.

(Epist. ad famil., XI, 14)

liberté de leur patrie; l'un contre un despote intérieur, l'autre contre un maître étranger; tous deux ont employé à cette œuvre tout ce qu'ils avaient de force et de génie, et tous deux ont succombé. Mais comment Cicéron défend-il la cause de la liberté? Comment se tire-t-il de sa lutte contre Antoine? comment agit-il en un mot? C'est ici qu'il faut faire la part de la critique. Oui, sans doute, Cicéron a notre sympathie pour la cause dont il est le défenseur et le chef, mais nous voudrions lui voir porter des coups plus francs à son adversaire, le prendre corps à corps pour le terrasser, ou en être vaincu. Ce sont toujours des feintes, des parades, des manœuvres plus ou moins habiles, ce n'est pas un duel véritable entre Antoine et lui. Et même Cicéron s'engage définitivement le combat que lorsqu'il ne peut plus faire autrement et qu'il a été si bien provoqué par Antoine qu'il n'y a pas moyen de reculer. Ce n'est pas ainsi qu'on vient à bout de la tyrannie. Par là l'œuvre de Cicéron manque de grandeur. Ajoutons d'ailleurs qu'à un certain moment la lutte a un caractère trop personnel et ressemble un peu trop à une querelle entre Antoine et Cicéron. En revanche, si l'on ne considère que les caractères extérieurs de cette éloquence, on n'a qu'à admirer. Cicéron, dans les Philippiques, est sobre, contenu; il pourrait parler beaucoup, mais il parle

N'y a-t-il pas cependant encore quelque déclamation ? voir même la célèbre XIVème

peu, parcequ'il trouve du premier coup le trait significatif. Là, plus de cette rhétorique, plus de verbiage d'avocat, qui gatent tant de beaux discours de Cicéron. On sent qu'on a affaire à un homme qui est prêt à mourir pour sa cause. Il y a même çà et là de ces mots qui feraient croire que Cicéron pressentait sa fin prochaine et qui vont droit au cœur. Néanmoins les Philippiques de Cicéron restent bien inférieures aux discours du même nom de Démosthène. C'est qu'outre bien d'autres raisons d'infériorité, la situation de part et d'autre n'est pas la même. Dans Démosthène, la situation est une, invariable et même monotone, mais toujours grande. C'est toujours Athènes d'un coté, et Philippe de l'autre. Dans Cicéron, au contraire, la situation varie, et se complique d'incidents divers. Mais ces incidents, qui sont pour nous sans intérêt, ont l'inconvénient de distraire trop souvent l'orateur. Ils nous font perdre de vue le sujet principal du drame qui se déroule sous nos yeux. L'action se charge d'intrigues, mais elle se rapetisse, et le spectateur désintéressé, qui ne voit pas où on veut le conduire, se lasse et demande la fin. Cependant il reste vrai, et c'est l'honneur des Philippiques, qu'elles ont été un soulagement des cœurs et comme un dédommagement pris par avance sur la servitude. Et puis ce qui les

élève, c'est qu'elles ont été expiées par la mort de leur auteur, c'est que Cicéron a été le dernier interprète et le martyr de la liberté. Il y a deux beaux moments dans la vie de Cicéron : sa lutte contre Catilina et sa lutte contre Antoine : mais le plus beau ce n'est pas le premier, quoique suivi de la victoire ; c'est bien plutôt le second, suivi de la défaite. Enfin n'oublions pas le témoignage d'Auguste lui-même sur Cicéron. Un jour, rapporte Plutarque, Auguste surprit un de ses neveux lisant quelques discours de Cicéron ; le jeune homme, à la vue de l'empereur, se cacha ; mais celui-ci, loin de lui faire des reproches, comme il s'y attendait, lui fit l'éloge de l'orateur latin en lui disant « C'était un ~~honnête homme~~ grand esprit (λόγιος ἀνήρ) et qui aimait bien sa patrie. »

Quand on considère l'ensemble des monuments de l'éloquence politique de Cicéron, on trouve que la discussion et la délibération proprement dite y tiennent bien peu de place. Si l'on en excepte les discours contre Rullus, où nous avons encore trouvé l'argumentation d'un avocat plutôt qu'une discussion et des considérations dignes d'un homme d'État, tous les discours politiques de Cicéron ne sont guère que des prédications où dominent tour à tour l'éloge et l'invective et toujours l'amplification.

Les discours de Cicéron après son retour ne sont

pas exception; car ce qui les remplit, c'est encore l'éloge, non pas l'éloge d'autrui, mais celui de Cicéron lui-même. Il faut comparer ces discours à celui de Démosthène pour Ctésiphon, dont au fond le sujet est le même; pour être frappé de l'infériorité de Cicéron. C'est qu'à Athènes, Démosthène était le premier personnage de la République; par là sa cause devenait la cause d'Athènes et c'est ce qui donne tant de grandeur à son apologie. Cicéron, au contraire, a beau faire; il a beau se grandir, se comparer à Marius,[a] on sent trop qu'il est sous la protection de Pompée. De là le défaut d'intérêt de ses discours et il faut bien le dire, l'ennui qui s'attache invinciblement à ces élans exagérés de la vanité de Cicéron. Le personnage n'est pas assez grand pour supporter les éloges qu'il se prodigue à lui-même.

Parmi les discours où domine l'éloge d'autrui, il en est deux qui méritent d'être remarqués et rapprochés l'un de l'autre; c'est le discours pour la loi Manilia, et le remerciment pour le rappel de Marcellus. Le premier est l'éloge de Pompée, et le second, celui de César. Mais combien ce dernier nous touche plus que l'autre! C'est que César est plus grand que Pompée. C'est qu'aussi, dans le discours pour la loi Manilia, nous sommes choqués et de la faiblesse des

(a) Oratio post reditum ad Quirites, VIII.

raisons morales et politiques données par Cicéron, et de la forme hyperbolique de son style. Dans le remerciment pour le rappel de Marcellus, il y a encore de l'emphase, mais les exploits de César sont tels que cette emphase ne nous choque pas. D'ailleurs Cicéron ne les glorifie tant que pour les rabaisser ensuite devant quelque chose de plus grand, et cette partie du discours où il met les victoires et les conquêtes de César au dessous de sa clémence et de cette victoire qu'il vient de remporter sur lui-même, en consentant au rappel de Marcellus, cette partie, dis-je, dont on a si souvent depuis imité le mouvement, est vraiment sublime! Bossuet s'en est souvenu et l'a imitée, sans la surpasser, dans son oraison funèbre du prince de Condé. Et que dire de ce passage (IX) où Cicéron engage César à raffermir les lois et les institutions de Rome et à ne pas se contenter de jouir du présent mais à travailler pour la postérité? Il y a dans cette page, dans cet appel à la postérité qui jugera César un souffle et une inspiration presque poétiques. C'est un des morceaux où nous voyons le mieux ce que pouvait cette éloquence, quand elle était soutenue par un grand sujet, ce qui est arrivé trop rarement.

L'invective, dans Cicéron, quand elle ne s'adresse qu'à des personnages de second ordre, comme les Pison

ou les Gabinius, nous intéresse médiocremend. Il les accable d'injures ed les défend tour à tour, suivand le besoin de sa politique. Quel prix dès lors pourrions nous attacher à ces invectives ou à ces panégyriques. Mais l'invective contre Catilina ed l'invective contre Antoine, voilà le triomphe de l'éloquence de Cicéron. La première Catilinaire a été honorée de l'admiration des siècles ed nous venons de voir quel jugemend on doid porter des Philippiques. Mais ce que nous n'avons pas assez dit, ced qu'elles ond attaché une honte ineffaçable au nom d'Antoine, ced que, sous Domitien, elles étaiend encore regardées comme une protestation contre la servitude.

En résumé, ce qui domine dans l'éloquence politique de Cicéron, ced la passion. Ce n'ed pas l'éloquence des principes ed du droid, ced l'éloquence de la passion. Et ced là son coté faible. Pour la comprendre, il faud se remettre dans le momend, dans les circonstances mêmes où elle s'ed produite. Cependand telle ed la puissance du génie que, malgré ce défaud, cette éloquence ed encore vivante. Nous ne sommes pas à Rome, nous n'avons pas affaire aux Catilina ed aux Antoine, ed cependand nous sommes encore émus par les Catilinaires, transportés par les Philippiques. Nous partageons cette haine contre les démagogues ed les ennemis forcenés de l'ordre social, nous ressentons cette indignation contre les despotes. Qu'ed-ce que cela veud dire, sinon que ced le propre du génie de faire partager ses affections ed ses passions aux esprits éclairés ed aux cœurs généreux de tous les pays et de tous les temps.

Diogène Bertrand.

Conclusion faible, et qui signifie peu. Vous venez de dire vous-même que nous ne partageons pas les passions de Cicéron dans la plupart de ses discours.

# 9e Leçon.

14 Février 1853.

## De la Rhétorique de Cicéron

---

Écrit avec intérêt et avec vivacité, mais beaucoup de choses n'ont pas été bien comprises; le sujet paraît vous être trop nouveau.

Fustel.

# De la Rhétorique de Cicéron.

Après l'éloquence, la Rhétorique; après Cicéron orateur étudions Cicéron rhéteur. Cherchons comment il a conçu son art, après avoir vu comment il l'a pratiqué. Cette marche est naturelle; car dans l'esprit humain la rhétorique ne vient qu'après l'éloquence, et, en cela surtout, la théorie suit la pratique. L'ordre que nous suivons est donc l'ordre même des choses, surtout si, comme nous allons nous en convaincre, Cicéron n'a voulu dans sa rhétorique que donner le modèle de son propre talent, et en quelque sorte le consacrer.

Mais involontairement nous voyons cette question s'étendre. L'éloquence de Cicéron lui est toute personnelle, sa rhétorique ne l'est pas; elle n'a rien d'original, rien qui soit propre à notre orateur. Ce ne sont pas ses idées particulières que Cicéron nous présente ici, ce sont celles de son siècle, celles de l'antiquité tout entière. Il n'oppose pas à un système ancien une théorie nouvelle; il ne crée rien et ne veut rien créer.

Cela semble contradictoire à ce que vous venez de dire à l'instant

C'est surtout en rhétorique que nous devons excuser le défaut d'invention. Sur ce sujet, on eût été mal venu chez les anciens à innover. Il y avait plus qu'une difficulté, il y avait une sorte de sacrilège. ! En philosophie plutôt, ils permettaient à l'esprit humain de créer, d'inventer, de détruire; là il y avait place pour le progrès ou pour le caprice, parce que la philosophie n'était

pas une science achevée, fixe et invariable. L'esprit grec se crut moins libre dans la Rhétorique; elle fut, aux yeux des anciens, une science plus fixe, plus absolue que la philosophie même; elle fut presque une science exacte. Ils n'entendaient pas l'art comme nous l'entendons; ils ne lui laissaient pas cette liberté dont nous ne croyons pas qu'il puisse se passer; ils l'enchaînaient comme nous enchaînons la science. Ces préceptes rigoureux, ces lois impérieuses, ces principes immuables que nous aimons à n'attribuer qu'à la science, l'art ancien les comportait. Sans

?? doute les Grecs redoutaient de soumettre les formes du beau à l'empire changeant et capricieux de l'esprit humain, et de les exposer aux vicissitudes de ses progrès ou de sa décadence; ils craignaient de livrer l'art aux mains de l'homme et voulaient qu'il le regardât comme un idéal supérieur auquel on obéit et qu'on ne crée pas. Ils fixaient les formes, croyant les rendre immuables et immortelles; ils arrêtaient et réglaient l'art, croyant le soustraire ainsi à la loi fatale de la décadence et de la corruption. Ainsi les Grecs furent amenés à fixer les principes de la poésie et de l'éloquence, et non seulement les principes, mais les procédés eux-mêmes. La pratique de l'art eut dans ses moindres détails ses lois immuables et ses dogmes.

Ce secret penchant du génie ancien n'est pas la seule cause de tant de poétiques et de Rhétoriques. Pour que l'on

puisse faire de la parole un art, il faut la considérer et l'aimer en soi, abstraction faite du but pratique qu'elle se propose et de la pensée qu'elle traduit. Cette indépendance de la parole répugne à notre esprit moderne; nous n'aimons pas qu'on la cultive pour elle même; à peine souffrons-nous que l'on distingue la forme du fond, l'éloquence de la pensée et du sujet, et nous en sommes venus à cette théorie qui fait consister l'éloquence véritable dans l'exacte convenance du langage avec la pensée: là se réduit notre rhétorique moderne. Les Grecs ne concevaient pas ainsi l'usage de la parole; ils l'aimaient pour elle, indépendamment de la vérité et de la justice dont elle pouvait être l'expression; ils ne croyaient pas qu'on ne dût se servir de la parole que pour la pensée, et de la pensée que pour la vérité et la vertu. Leur éloquence n'avait de loi que la beauté; indifférente au bien et au mal, également propre à défendre le pour et le contre; elle pouvait élever les petites choses et rabaisser les grandes; elle s'appliquait sans scrupule à tous les sujets, ou plutôt tout lui était prétexte; pour ainsi dire détachée, à titre d'art, de la vie pratique, elle ne dépendait pas comme chez nous, de toutes les circonstances extérieures, qui, si elles peuvent quelquefois l'inspirer, l'altèrent plus souvent, la font plier à leurs exigences et la corrompent. On comprend qu'ainsi abstraite et considérée en elle même, l'éloquence

Fénelon. Lett. à l'Académie Projet de Rhétorique.

Je ne vois pas bien cette différence.

μύθων τε ῥητῆρ' ἔμεναι πρηκτῆρά τε ἔργων.
Phénix à Achille Iliade IX.

?

peut devenir un art, peut avoir ses règles et ses lois. Ce qui est antipathique à notre génie moderne ne nous étonne plus chez les anciens. La Rhétorique appartient à l'antiquité, à elle seule ; elle est née avec le génie grec et n'a péri qu'avec lui

On fait remonter l'origine de la rhétorique jusqu'aux temps héroïques ; c'est elle que Phénix aurait enseigné à Achille. Cette tradition prouve du moins qu'elle était naturelle au génie grec ; il s'est plu, dans sa prédilection pour elle, à en faire déjà l'étude des héros. Plus tard on en écrivit des traités, on en fit un corps de Science, et les Grecs s'appliquèrent en même temps et avec la même ardeur aux études de la rhétorique et à celles de la philosophie. Gorgias est contemporain de Socrate. La réflexion et l'étude sur les grandes œuvres de l'esprit humain, sur les poèmes d'Homère, enfanta la rhétorique. L'éloquence spontanée du premier âge servit de texte aux rhéteurs du second. Parmi les héros d'Homère on trouvait des orateurs ; on pouvait même trouver dans l'Iliade des préceptes de l'art. On recueillit et l'on commenta ces préceptes ; on analysa, on décomposa ces discours ; on y vit des exordes, des démonstrations, des péroraisons. On découvrit enfin les procédés secrets de cette éloquence, et les Grecs trouvèrent à la fois dans l'Iliade leur rhétorique et leur grammaire, comme

Comment cela ?

toutes leurs sciences. En même temps et pour les mêmes causes la dialectique s'essayait. Les Sophistes se plaisaient à mettre tout en doute, jusqu'à la justice et à la morale, jusqu'à l'existence même ; ils ne niaient ni n'affirmaient rien, ils discutaient tout, moins par scepticisme que par un pur jeu d'esprit et un amour immodéré de la parole. Ce qui chez tout autre peuple aurait été la ruine de son génie, de sa morale, de ses arts mêmes, fut peut-être au contraire ce qui anima et féconda le génie grec. Les Sophistes cultivèrent à la fois le langage et la pensée de leur nation ; ils donnèrent naissance à la philosophie, à la dialectique, à la rhétorique, c'est à dire au dogmatisme dans les croyances et dans l'éloquence même. On ne sépara pas d'abord l'art de la parole de l'art de l'argumentation, la logique de la rhétorique, et on les désigna par un seul mot λόγος.

Je ne vous entends pas.

Le peuple, frappé de cette nouvelle puissance qui s'élevait, je veux dire la parole, lui a consacré une légende. Corax, dit la tradition, avait enseigné la rhétorique à Tisias, et ne devait être payé de ses soins que le jour où son élève gagnerait une cause. Mais Tisias ne plaidait point, et ne payait pas non plus. Corax le cita devant les tribunaux et lui opposa ce dilemme : si les juges proclament que j'ai raison, tu me paieras pour obéir

à leur arrêt; et s'ils me donnent tort, ayant gagné ta première cause, il faudra encore que tu me paies. Mais le dilemme n'était pas une arme moins redoutable dans les mains du disciple que dans celle du maître, et Tisias répondit à son tour: si les juges te condamnent, tu ne peux plus rien exiger de moi; et si tu l'emportes, comme j'aurai perdu ma première cause, je ne te devrai rien. Ce n'est ni Corax ni Tisias qui nous interesse ici; par cette legende l'esprit grec a voulu seulement nous montrer la puissance de cette rhétorique, qui, indépendante de la justice, indifférente au droit, se retournait si facilement contre les deux adversaires.

Il y avait donc déjà au Ve siècle un enseignement de rhétorique; il y avait des hommes qui en faisaient profession, qui en tenaient école. Cependant elle avait aussi ses ennemis; car on l'a attaquée même chez les anciens. Par cela même que les uns poussaient le dogmatisme jusqu'à vouloir faire de la Rhétorique une science absolue, d'autres par réaction la combattirent par le scepticisme. Ses prétentions trop hardies effarouchèrent les esprits, comme celles de la philosophie; et comme elles aspiraient au même empire, elles eurent les mêmes adversaires. Mais elles ont aussi triomphé toutes les deux et la rhétorique a duré aussi longtemps que le génie grec.

Les Romains n'ont été qu'imitateurs dans cet art comme dans tous les autres. Ils ont emprunté aux Grecs cette rhétorique qui convenait aussi à leurs moeurs, sinon à leur génie ; et ils n'ont guères fait que traduire les préceptes de leurs maîtres.

Cicéron en particulier s'est occupé beaucoup de rhétorique. Son esprit, pour le moins aussi grec que romain, ne regardait pas l'éloquence comme une simple force, mais comme un art ; il croyait qu'elle avait des principes absolus, que ce n'était pas un élan naturel et libre de l'intelligence ou du cœur, mais qu'on l'acquérait, comme une science, par l'étude et le travail. Il en écrivit plusieurs traités : Le de Inventione est la première partie d'une rhétorique que Cicéron n'a pas achevée ; quelques parties au moins en sont traitées dans les Topiques et dans les partitions oratoires. Quelques chapitres du De Oratore sont consacrés à la rhétorique et en présentent au moins un cadre. Mais on ne trouve pas chez Cicéron d'ouvrage complet sur ces matières, à moins qu'on ne lui attribue la rhétorique à Herennius. Il ne paraît pas que cette œuvre lui appartienne ; ce qui empêche de la lui attribuer, ce n'est pas le défaut d'originalité, ce n'est pas la timidité ou l'imitation trop servile d'un auteur qui ne paraît que copier ; il se peut que Cicéron, surtout dans sa jeunesse, se soit borné

pourtant..?

à copier les cahiers de l'école; ce n'est pas non plus parceque Quintilien cite des expressions d'un certain Cornificius, expressions que nous retrouvons dans le ad Herennium; mais ce qui est peut-être plus concluant, c'est de voir Quintilien citer souvent des passages de cette rhétorique à Herennius, auxquels il oppose l'avis de Cicéron (1)

Mais si ce livre n'est pas de Cicéron lui même, il est au moins de son temps et il nous fait juger du caractère de la rhétorique à cette époque. Voyons d'abord la définition de l'orateur.

Ad Herenn. I, 2.

« Oratoris officium est, de his rebus posse dicere, quae res ad usum civilem moribus ac legibus constitutae sunt, cum assensione auditorum, quoad ejus fieri poterit » Voila donc les seuls devoirs que la rhétorique ancienne impose à l'orateur; parler et plaire; elle ne lui ordonne pas de parler en faveur de

---

(1) Enfin le début même du livre permet-il de l'attribuer à Cicéron? L'auteur se plaint du peu de temps que lui laissent ses études philosophiques, et paraît ne cultiver l'éloquence qu'accessoirement. Or, si cet ouvrage était de Cicéron il serait de sa jeunesse, tout le démontre. Et pourtant on sait que toute la première partie de sa vie fut donnée presque exclusivement à l'art de la parole, et qu'il ne s'occupa de philosophie qu'à partir de l'an 54.

Erreur.

après tout rien n'oblige à faire entrer la morale dans la définition même de l'art

la justice et de la vérité, mais de parler sur toutes les questions de l'ordre civil. L'auteur continue en énumérant les qualités qui sont nécessaires à l'avocat, et il en trouve cinq: l'invention, la disposition, l'élocution, la mémoire et la prononciation. Il n'en exige pas d'autres.

Pour ce qui est de la pratique de l'art, cette rhétorique conduit l'orateur comme par la main, et sans laisser à l'inspiration et au génie le soin de deviner les règles de l'éloquence, elle descend dans les plus petits détails, elle enseigne non seulement les principes, mais les procédés et les recettes. Dans chaque cause, elle indique à l'avocat les arguments dont il peut se servir. Ainsi dans la question judiciaire, il emploiera l'alternative (Comparationem) pour savoir s'il valait mieux agir comme a fait l'accusé, ou comme l'accusateur prétend qu'il eût fallu faire; la récrimination (translationem criminis) quand l'accusé motive sa faute sur celle d'autrui; l'aveu (Concessio), quand il demande qu'on lui pardonne, soit en s'excusant (purgatio), soit en implorant (deprecatio). L'auteur va plus loin encore et trace un modèle de déprécation.

Ad Herenn. liv. I. ch. 14. 15. 16.

Ibid. ch. 17.

"Ignoscendi ratio quæritur ex iis locis: si plura aut majora officia, quam maleficia, videbuntur constare; si qua virtus aut nobilitas erit in eo, qui supplicabit; si qua spes erit, usui futurum si sine supplicio discesserit; si ipse supplex, mansuetus et misericors in potestatibus ostendetur fuisse, &c &c.

« L'humanité, ajoute l'auteur, la fortune, la clémence, l'instabilité des choses humaines fournissent des lieux communs pour la déprécation » Mais que fera l'accusateur? Car la rhétorique doit servir à la fois aux deux parties. « L'accusateur opposera à ces lieux communs des lieux communs contraires. » L'auteur expose ensuite les moyens dont on peut faire usage dans la question judiciaire, la manière de fortifier les preuves, et les ornements mêmes qu'on doit leur donner. Tout est prévu, tout est mis en précepte; rien n'est laissé au hasard de l'inspiration. On dirait vraiment un art manuel dont on donne le secret. L'avocat, étant donné une cause, fait jouer certain ressort, et voit paraître arguments, preuves, ornements, péroraison, exorde; chaque chose arrive tour à tour et invariablement en son lieu.

Ad Herenn. liv. I. ch. 4.

Voici, par exemple, les règles de l'exorde. « Si notre cause est douteuse, nous commencerons par réclamer la bienveillance de l'auditeur, afin d'écarter ce qu'il y a d'odieux et de contraire à nos vues. — Si la cause est abjecte, on cherche à réveiller l'attention. Si elle est honteuse, on a recours à l'exorde par insinuation, à moins que pour capter la bienveillance, on n'ait quelque moyen d'accuser la partie adverse. Si la cause est honnête, on se sert du simple début ..... Quand à la bienveillance, il y a quatre moyens

ad Herenn. liv. 2. ch. 30.

mais il ne s'agit pas ici des lieux communs en général

de l'obtenir : on parle de soi, de l'adversaire, des auditeurs, ou de la cause elle même. »

La rhétorique ancienne a imaginé, ou plutôt recueilli les lieux communs, et elle en a trouvé dix, ni plus ni moins « le premier se tire de l'importance et de la dignité d'une chose, prouvée par l'intérêt qu'y prennent les Dieux immortels, nos ancêtres, les rois, les cités, les nations .... Le second consiste à examiner quels sont ceux que le délit dont on parle intéresse le plus. ... Par le troisième lieu commun, on demande ce qui arrivera, si l'on témoigne ~~si l'on témoigne~~ pour tous les coupables la même indulgence, en faisant voir les suites funestes de l'impunité. Le quatrième prouve que beaucoup d'hommes pervers, encore retenus par l'incertitude du jugement, en attendent l'issue pour exécuter leurs affreux projets. (mais ce quatrième lieu ne rentre-t-il pas dans le précédent ?) Le cinquième démontre que, si l'on prononce une fois autrement, le mal est sans remède .... Le sixième lieu commun expose la préméditation .... Le septième retrace l'horreur, la barbarie, l'atrocité du crime, par exemple les outrages dont les femmes sont victimes, ou quelqu'une de ces violences qui mettent les armes aux mains des peuples. Le huitième démontre que le forfait dont il s'agit n'est point vulgaire, mais unique, infâme, exécrable, inouï ... le neuvième compare les délits, prouve, par exemple, que c'est un plus grand crime

d'attenter à l'honneur d'une femme libre que de piller un temple ; que le besoin peut porter au vol, au lieu que l'autre crime prouve la perversité du cœur et la brutalité des passions. Enfin le dixième lieu commun expose toutes les circonstances et toutes les suites de la faute. »

Cette théorie des lieux communs prétend enseigner à l'orateur des moyens artificiels de penser, et l'art de tirer des arguments. Cicéron, qu'il soit ou non l'auteur de la rhétorique à Herennius, tenait beaucoup à cette théorie et il l'a développée avec complaisance dans le de inventione et surtout dans les Topiques. Ce qu'il reproche à la ~~rhétorique~~ dialectique stoïcienne c'est surtout de ne pas parler des lieux communs. « Istam artem relinquamus quæ in excogitandis argumentis muta nimium est, in judicandis nimium loquax. »

Plus sobre et peut être plus sérieuse, cette rhétorique n'enseignait pas à trouver artificiellement des arguments mais à choisir et à juger entre ceux que la cause même offrait. Les lieux communs de Cicéron n'ont jamais rendu un homme éloquent ; ils n'ont de valeur, du moins aux yeux des modernes, qu'à titre d'observations exactes des procédés de l'esprit. L'erreur des anciens fut de vouloir en tirer des résultats pratiques.

Ce n'était pas une rhétorique, c'était une théorie de syllogisme.

S'il est une faculté dont il nous semble qu'on devrait laisser le développement à la nature, c'est bien la mémoire

Nous ne la cultivons que par l'exercice, et si quelquefois nous avons recours à une prétendue mnémotechnie, ce n'est qu'accidentellement et en vue de retenir certaines dates ou certains noms, bien plutôt que pour développer notre mémoire. Nous savons que c'est une faculté dont nous ne sommes pas bien maîtres. Les anciens au contraire ont essayé de la régler, de la façonner à leur gré, d'en disposer despotiquement. Ils en ont fait une technique; ils en ont donné des règles et des recettes de toute espèce. Comme l'éloquence, dont on a cru qu'elle faisait partie, la mémoire a eu ses artifices. « Nous admettons, dit l'auteur de la Rhétorique à Herennius, un art de la mémoire.... Il y a une mémoire naturelle et une mémoire artificielle..... celle ci est une combinaison, une méthode que guide l'expérience.» cette mnémotechnie a été poussée si loin par les anciens qu'ils ont forcé la mémoire de l'avocat à retenir non seulement son propre discours, mais même celui de l'adversaire, et non seulement à retenir les idées, les arguments, le tissu des pensées, mais même les paroles. « La mémoire artificielle se forme à l'aide des lieux et des images.... Quand nous voudrons exprimer par des images la ressemblance des mots, la tâche sera plus difficile et demandera un plus grand effort d'esprit que quand il ne s'agit que des pensées. Voici comment il faut s'y prendre :

ad Herenn. III, 16.

ad Herenn. III, 16

ad Herenn. III, 21.

Pour retenir cette phrase: Jam domitionem reges Atridae parant; on place dans une case l'image de Domitius élevant les mains vers le ciel, tandis qu'il est frappé de verges par les Marcius Rex; cette image rappellera: jam domitionem reges. Dans une autre case, on se figurera Esopus et Cimber jouant les roles d'Agamemnon et de Ménélas ce sera pour les mots Atridae parant. » Voilà sans doute un art bien subtil et bien ingénieux, et nous ne concevons pas qu'il vaille la peine qu'il coûte. Il est vrai de dire que dans les procès si longs et souvent si compliqués du forum, cette ressource pouvait être utile et même nécessaire. A force d'étude, cette mnémotechnie devenait facile et était une arme redoutable entre les mains de l'orateur bien exercé. Il en est de même de tous les procédés de la rhétorique ancienne; il nous semble bizarre qu'on en ait fait une science, nous laissons davantage à la nature; nous voulons que le génie de l'orateur et l'intérêt de la cause fassent toute l'éloquence. Cette éloquence d'ailleurs, nous la voulons toute familière; elle ne doit être qu'une simple communication entre l'orateur et l'auditoire, un épanchement tout spontané de l'âme; les apprêts et l'art la discréditent à nos yeux, et nous mettent en défiance. Mais les anciens attachaient une sorte de solennité à l'éloquence; l'orateur

avait besoin d'une parole toujours soutenue, et en même temps souvent improvisée. Il lui fallait une rhétorique pour être toujours prêt. C'est ainsi que Démosthènes avait des exordes préparés pour toutes sortes de sujets.

D'ailleurs, il y a toujours, quoi qu'on fasse, un peu de technique dans l'éloquence; la nature toute seule n'y suffit pas, et l'orateur s'aide toujours de quelque procédé. Il y a seulement cette différence que dans les époques où l'auditoire est naïf, la rhétorique est aussi naïve et franche; elle ne craint pas de s'accuser; l'art n'a pas de voile; et pour citer un exemple parmi nous, Corneille n'a pas peur d'étaler ses procédés et il parle hardiment des ornements de rhétorique, des artifices et des figures dont il a tâché d'enrichir le récit de la conjuration de Cinna. Mais plus tard quand l'esprit de critique s'est emparé de l'auditoire et du public, les difficultés redoublent; car il faut que l'art ne soit connu que de ceux qui s'en servent, et soit ignoré de ceux à qui il s'adresse. Dès que le public a deviné vos procédés, il faut les changer pour le dérouter. La rhétorique ne meurt pas pour cela, mais elle se cache davantage, elle raffine, elle travaille à se faire oublier. A l'époque de Quintilien, la rhétorique ancienne était

? ? déjà discréditée.

Longtemps auparavant, les philosophes l'avaient attaquée. Platon s'en déclare l'ennemi, mais s'il la combat ce n'est

pas comme inefficace, c'est comme dangereuse; il redoute un art également propre à plaider le pour et le contre, à défendre la justice et à l'attaquer. Un art qu'aucun principe supérieur ne règle et ne justifie lui parait contraire à la philosophie et à la morale. La lutte entre les philosophes et les rhéteurs a duré toute l'antiquité, et la rhétorique a fini par être vaincue. Il n'en a survécu que ce que la philosophie s'en était assimilé; Aristote avait su détacher de ces τέχναι, de ces recettes, une théorie philosophique des procédés de l'esprit humain, une analyse des formes logiques du raisonnement, une classification des puissances qui émeuvent le cœur et qui fond la puissance de l'avocat. C'est tout cela qui est resté, parceque cela seul était sérieux dans la rhétorique ancienne. D'un art pratique, Aristote a fait une étude psychologique.

---

En disant ce qu'était la rhétorique ancienne, nous avons dit ce qu'était celle de Cicéron; il a gardé respectueusement les traditions de l'art qui avaient nourri son génie, et n'a rien innové. Cicéron croit à la puissance de la nature (et comment n'y aurait-il pas cru?), mais lui qui dut aussi tant à l'art, comment aurait-il douté de son efficacité? il ne combat donc pas les procédés de la vieille rhétorique; il les accepte, les pratique et les

recommandé.

Ce qui lui appartient en propre, c'est sa haine contre les Atticistes, et aussi contre les Stoïciens. Deux écoles étaient en présence, l'une qui recommandait la simplicité, la sobriété, et qui exagérait ces mérites jusqu'à la sécheresse; l'autre qui aimait l'ornement, la richesse, le luxe oratoire et qui allait jusqu'à l'excès. Brutus et les atticistes reprochaient à Cicéron lui même d'être _mollis_ et _elumbis_; et Cicéron les accusait à son tour de tempérance excessive et de maigreur. La guerre durait encore parmi la génération suivante, et nous voyons, dans le _Dialogus de Oratoribus_ l'ennemi des anciens reprocher à Cicéron un style verbeux, prolixe et redondant, et par conséquent sans vigueur. Cicéron lutte énergiquement et partout contre les attiques ou prétendus tels, qui avaient desséché la vraie éloquence athénienne. Dans tous ses ouvrages de rhétorique, il recommande à l'orateur le style ample et large dont il donne lui-même l'exemple. Il trace ainsi la rhétorique de sa propre éloquence. L'amplification, les lieux communs, l'éclat oratoire, la parure et la musique de la période, il exige tout ce luxe de l'orateur. Démosthènes, qu'il place ~~pourtant~~ le plus près de l'idéal qu'il se fait de l'orateur, est pourtant encore trop simple et trop nu à son gré; il voudrait lui voir un peu plus de variété, de souplesse et d'ornements. Mais l'esprit ni le caractère de

Démosthènes n'étaient pas faits pour cette souplesse qui convenait si bien à Cicéron.

Le Stoïcisme, qui commençait déjà à s'emparer des âmes, prétendait régler l'éloquence. Cette doctrine sévère qui bannissait du cœur de l'homme tout ce qui embellit les vertus et ce qui en fait la douceur, retranchait aussi de l'éloquence tous ses ornements et tous ses charmes; elle voulait que dans la conduite de la vie on fût vertueux sans amour et sans onction, et qu'aussi dans l'éloquence, on persuadât sans plaire et sans se faire aimer. Cicéron dit de leur style qu'il est peracutum, sed exile. Il ajoute en parlant d'un Stoïcien; « Ut vitâ sic oratione durus, incultus, horridus fuit. »

Cicer. Brutus, 30.

Si Cicéron combat si opiniâtrément toutes les théories qui tendent à rétrécir l'éloquence, ce n'est pas qu'il n'aime la simplicité et qu'il ne sente les charmes de la nature. Nous devons lui savoir gré d'avoir appris aux romains à goûter le vieux Caton, les Gracques, Nevius et tous les anciens poëtes de Rome. Il a travaillé presque autant à faire aimer l'ancienne littérature latine que la littérature grecque; et dans son histoire de l'éloquence, la première peut être qu'on eût faite jusque là, il professe le plus grand respect pour les orateurs des siècles précédents. Il n'est donc

pas insensible aux mérites de la simple et naïve éloquence;
mais il la préfère abondante et riche.

Fustel.

fin écourtée
et insuffisante

10e Leçon.

28 Février 1853.

Cicéron philosophe (1e Partie).

Bonne rédaction, bien développé.

Deauvallet

# Cicéron philosophe (1e Partie)

Cicéron, en philosophie, doit être considéré sous deux points de vue différents. Il a ce qu'on peut appeler une métaphysique, ou, en d'autres termes, une méthode et un système; mais il a aussi une partie plus pratique et toute morale: ici, dogmatique et croyant, là, négatif et sceptique presque absolu.

Nous commençons par la seconde partie, c'est à dire par la morale, réservant pour une autre leçon l'examen des doctrines métaphysiques de Cicéron.

Aussi bien, cet ordre n'est pas arbitraire; car Cicéron passa par la politique avant d'arriver à la philosophie. C'est un pressant motif pour nous d'insister sur la République; ce livre, dont les fragments si précieux nous font grandement regretter les portions qui nous manquent. La République fut composée pendant les années 55 et 54 avant J. C., c'est à dire à une époque où Cicéron, sans avoir repris son influence, était encore occupé des affaires politiques et du barreau. C'est à peu près dans le même temps qu'il écrivait ses traités sur l'éloquence. La guerre civile, qui devait aboutir à la dictature de César, n'avait pas encore éclaté. Le traité de la République était terminé avant le proconsulat de Cicéron en Cilicie, témoin la 1ère lettre de Cœlius à Cicéron, où, après lui avoir donné des nouvelles de Rome pendant cette époque, après lui

Vos livres politiques prennent faveur auprès de tout le monde."

avoir raconté toutes les intrigues du Sénat et du forum, il finit par ces mots; « Tui libri politici omnibus vigent. (Coelius, apud Cic, VIII, 3). Cicéron lui-même, dans une lettre à Atticus, écrite du fond de son gouvernement de Cilicie, parle de ces six livres sur la République comme d'une publication récente. Ainsi nous savons de science certaine que la République de Cicéron fut rendue publique au moment même de son départ pour la Cilicie. Cicéron n'avait plus alors, comme il s'en vante quelque part (de Divinat., II, 1), le gouvernement de la République; mais il avait encore un rôle d'homme d'état à jouer, et il s'en est souvenu dans le portrait qu'il a tracé du chef politique par excellence.

Quels monuments?

Le sort de ce traité, si prôné d'abord et lu avec tant d'avidité, fut moins heureux par la suite. Cet ouvrage n'est désigné nulle part dans les monuments qui nous restent de la littérature du siècle d'Auguste: faut-il demander pourquoi? Sénèque, Quintilien, Pline le jeune et Pline le naturaliste, ou n'ont pas fait mention du livre de la République, ou l'ont cité sous des rapports dénués d'intérêt, mais ils vivaient sous l'empire. Il y a trente deux ans nous en étions réduits à des fragments insignifiants, cités par les grammairiens grecs ou latins à l'appui d'une acception rare de tel ou tel mot latin; à quelques morceaux plus importants, mais fort peu nombreux, cités in extenso

C'est Macrobe même qui est ce philosophe

par Lactance, St Augustin et d'autres pères de l'église; enfin à cet épisode admirable, conservé par un philosophe platonicien, le songe de Scipion, reproduit aussi par Macrobe dans son recueil, et où Cicéron faisait sortir de la bouche d'un grand homme le dogme de l'immortalité de l'âme. L'ensemble de ces divers fragments ne formait pas vingt pages, quand un savant d'Italie, M. Angelo Maï, poursuivant ses fouilles curieuses dans la bibliothèque du Vatican, en retrouva, de 1817 à 1822, des fragments considérables qu'il dut aller chercher sous les caractères d'une seconde écriture, dans un de ces manuscrits qu'à cause de cela même on désigne ordinairement sous le nom de Palimpsestes. M. Villemain, en 1823, en a donné une traduction souvent éloquente, qu'il a fait précéder d'un discours préliminaire et qu'il a accompagnée d'intéressantes dissertations sur la Constitution romaine. On se convainc, en la lisant, que l'ouvrage politique de Cicéron nous a été rendu sans doute dans un état fâcheux d'imperfection et de ruine, mais pourtant que les grandes divisions subsistent, que l'ordonnance des idées est suffisamment marquée; qu'enfin des développements complets, des livres presque entiers ont été conservés. L'ouvrage, on le sait, contenait six livres; les trois premiers nous sont parvenus en assez bon état; le 4e et le 5e ont en grande partie péri; quant au VIe et dernier, la découverte de M. Angelo Maï n'a presque rien ajouté au

célèbre songe de Scipion.

La république de Cicéron est une imitation de celle de Platon, autant qu'elle pouvait l'être ; car l'un s'attachait à concevoir une république idéale, l'autre à décrire une république existante. Ainsi leur but et leur marche devaient être différents. Mais en général, les Romains, et Cicéron en particulier, imitent les Grecs en philosophie, surtout quand il s'agit de théories et de systèmes. Sénèque est le plus original des philosophes latins ; & encore l'est-il pas par ses doctrines : toute son originalité est dans l'application qu'il se fait à lui-même du stoïcisme, dans l'empreinte qu'il y a mise de son caractère, en un mot, dans la manière toute personnelle dont il sent la philosophie. Cicéron avait soixante ans, quand il s'est décidément occupé à des travaux philosophiques ; il n'a été et n'a voulu être qu'un vulgarisateur éloquent et brillant des idées de Platon, d'Aristote et des autres chefs d'école. Mais en même temps c'est un esprit sérieux et élevé, qui sait comprendre et faire comprendre aux autres la doctrine de ses maîtres, dont il n'hésite pas quelquefois à se séparer. En effet, comme nous l'avons indiqué plus haut, la république de Platon et celle de Cicéron ne laissent pas d'avoir d'assez nombreuses différences. Nous signalerons les principales.

La république de Cicéron n'est point une utopie

ni la création d'une république imaginaire; elle n'est point l'œuvre d'un σοφιστής athénien, telle que la république de Platon. C'est l'ouvrage sérieux et pratique d'un consulaire romain; dialogue toujours vrai et dont les interlocuteurs ne sont point Socrate et ses amis, mais les premiers personnages de Rome, Lélius et Cicéron. Ainsi, au lieu du tableau chimérique d'une république idéale, c'est un commentaire oratoire et philosophique de la tradition romaine. L'idéal ici n'est autre que le passé de Rome, son histoire, les usages des premiers âges de Rome. C'est aux lois de sa patrie qu'il applique ses lumières philosophiques, pour les éclairer et les faire briller d'un nouvel éclat.

Cicéron, par conséquent, se gardera bien de suivre Platon dans ses hardiesses et dans ses théories extravagantes. C'est bien un système de gouvernement qu'il veut tracer. Il laissera donc au philosophe athénien ses vues bizarres sur la communauté des biens, sur celle des ~~biens~~ femmes, et sa théorie de l'infanticide légal. En sage et en politique romain qu'il était, il n'avait garde de tomber dans de tels excès. Il ne craignait pas de désavouer Platon, témoin cette phrase interrompue (IV, 3) où Lélius dit à Scipion: « Je vois parfaitement, Scipion, qu'au sujet de ces institutions grecques dont vous faites la censure, vous aimez mieux encore vous attaquer aux coutumes des peuples les plus renommés, que de vous en

prendre à votre cher Platon, que vous ne nommez pas: surtout quand ..... "

"Hic Laelius: Praeclare intelligo, Scipio, te in his Graeciae disciplinis, quas reprehendis, cum populis nobilissimis malle quam cum tuo Platone lactari, quem ne attingis quidem, praesertim quum ..... "

Cicéron allait même jusqu'à appliquer à Platon, sur ce point, la même proscription que celui-ci avait prononcée contre la poésie d'Homère.

Ainsi, dans sa république, il n'emprunte pas les systèmes de Platon, mais il reproduit souvent la sublimité de sa morale. Il en imite principalement les grandes vues sur la nature de l'homme, et surtout ce spiritualisme élevé qui vivifie la science des choses humaines. Enfin, pour en venir au détail des imitations directes et plus particulières, au liv. IV ch. 4, est-ce Cicéron ou n'est-ce point plutôt Platon qui fait ainsi sévèrement le procès aux mœurs de l'ancienne Comédie d'Athènes.

"Jamais la comédie, si l'habitude des mœurs publiques ne l'avait autorisée, n'aurait pu faire goûter les infamies qu'elle étalait sur le théâtre. Qui n'a-t-elle pas atteint! ou plutôt qui n'a-t-elle pas déchiré? à qui fit-elle grâce? Qu'elle ait blessé des flatteurs populaires, des citoyens malfaisans, séditieux, Cléon, Cléophon, Hyperbolus, à la bonne heure; souffrons-

le, bien que, pour de tels hommes, la censure du magistrat vaille mieux que celle du poète. Mais que Périclès, gouvernant la république depuis tant d'années, avec le plus absolu crédit, dans la paix ou dans la guerre, soit outragé par des vers, et qu'on les récite sur la scène : cela n'est pas moins étrange que si, parmi nous, Plaute et Nævius se fussent amusés de médire de Scipion, ou Cécilius de Caton."

"Nunquam Comœdiae, nisi consuetudo vitæ pateretur, probare sua theatris flagitia potuissent. Quem illa non attigit? Vel potius quem non vexavit? Cui pepercit? Esto, populares homines improbos in republica, seditiosos, Cleonem, Cleophontem, Hyperbolum læsit. Patiamur, et si ejusmodi cives a censore melius est quam a poeta notari: sed Periclem, cum jam suae Civitati maxima auctoritate plurimos annos domi et belli præfuisset, violari versibus et eos agi in scenā non plus decuit, quam si Plautus noster voluisset aut Nævius Publio et Cnæo Scipioni, aut Cæcilius Marco Catoni maledicere."

De même, cette savante et si remarquable analyse de la constitution romaine, qui l'a inspirée à Cicéron? Un grec encore, non pas Platon sans doute, qui créait une république à sa façon, mais Polybe, qui le premier sut révéler à Rome elle même le secret du génie romain. C'est Platon seul, cependant, qui lui a fourni cette admirable discussion sur la justice, qui remplit tout le premier livre, tel qu'il nous est parvenu. Enfin le songe de Scipion,

Er
l'on arminias

ce fragment si connu de la République de Cicéron, est une imitation visible et embellie de l'épisode où Platon exposait la doctrine de l'âme immortelle, et des peines et des récompenses, en faisant parler un certain Er de Pamphylie, fils d'arménius, tué dans une bataille, et miraculeusement rappelé du tombeau pour en raconter les secrets. Ce mythe, en passant de la Grèce à Rome, s'est modifié, on le pense bien, et transformé. Platon dont l'imagination se laissait aller à d'étranges fantaisies, pouvait ressusciter un mort; mais cette fiction ne pouvait s'accorder avec l'histoire. Aussi a-t-elle pris dans l'ouvrage romain, la forme d'un songe. Le second Africain, arrivé chez Massinissa, s'entretient avec son hôte des exploits du premier, et la nuit, l'esprit tout plein encore des conversations du jour, il s'endort et voit en songe l'Africain, qui l'exhorte à mépriser les jouissances de la terre, et lui révèle les mystères de l'autre vie.

Quand à la forme du traité, elle porte encore l'empreinte du génie grec. C'est un dialogue à la manière de Platon. Et cette forme se retrouve dans presque tous les écrits philosophiques de Cicéron. Peut-être était-elle plus heureuse dans les ouvrages du philosophe athénien, dont le principal interlocuteur était Socrate, c'est à dire ce sage aimable qui instruisait ses concitoyens surtout dans des conversations tenues sur la place publique ou dans des promenades autour d'Athènes, comme dans

cette course à l'aventure qui se trouve à l'avant-scène du Phèdre, quand Socrate et ~~ses amis~~ son ami, marchant pieds-nus dans l'Ilissus, commencent entre eux cette célèbre dissertation sur l'amour. Cette forme du dialogue était une vérité dramatique chez Platon; chez Cicéron, ce n'était qu'une fiction, à peu près dénuée de tout intérêt.

Une critique plus grave s'applique aux deux traités, aux deux philosophes également. Ni l'un ni l'autre n'ont bien compris l'idée de justice; ni l'un ni l'autre n'ont su l'appliquer. Cicéron, comme Platon, trouve à Rome l'esclavage et l'immense exploitation des gladiateurs; il est témoin de la rigueur de Rome envers les puissances étrangères, qu'a soumises la force des armes; il admet, il conçoit, il justifie tout; il n'a pas un mot de plainte pour les vaincus et pour les opprimés. Il reconnaît, il proclame l'infériorité de l'esclave et la domination absolue du maître; il ne blâme que l'abus qu'on en peut faire.

Mais enfin, qu'est-ce que Cicéron voulait en république? on ne sait trop. Cicéron, dans le premier livre de la république, après avoir défini séparément la royauté, le gouvernement aristocratique et la démocratie ajoute que son choix est pour une quatrième forme politique, composée de l'essence et de la réunion des trois autres. Est-ce à dire qu'il voulait ébranler ainsi la vieille constitution de l'aristocratique Rome? Non;

car si, par crainte de la domination toujours croissante de la multitude, d'une part, et d'autre part, du pouvoir et de l'ambition des grands, il voulait leur opposer une barrière dans l'autorité d'un seul chef, tel est le portrait de ce chef de la République, tracé avec tant de complaisance par Cicéron, que ce Directeur n'est autre que Cicéron lui-même, c'est à dire le représentant par excellence de l'aristocratie, grand orateur et grand homme d'état, ajoutons aussi grand général, ce que n'était pas Cicéron. Une sorte de Périclès romain, à la tête du gouvernement, c'est à dire une manière de premier ministre d'un peuple libre, voilà, avec sa conception mal définie d'un pouvoir mixte et tempéré, la seule innovation de Cicéron en politique. Ainsi le besoin se faisait déjà sentir d'un maître, et Cicéron lui-même tendait au principat, terme inévitable marqué par la logique des événements à tous ces troubles qui dévoilaient si misérablement la faiblesse de l'aristocratie et de la constitution romaines.

La République de Cicéron est donc une œuvre moitié politique et moitié philosophique. Cicéron n'abandonna décidément la politique pour se donner tout entier à la philosophie, que quand la république eut succombé avec Pompée dans les plaines de Pharsale. La philosophie alors lui fut un asile pour se consoler de sa défaite, qui était celle de la liberté, telle que l'entendait Cicéron et avec lui tout le

Sénat romain. C'est ainsi que savent faire, à toutes les époques malheureuses, les nobles esprits, amis des lettres, et dont l'autorité n'était point le seul génie.

Ce fut dans l'Hortensius qu'il lança sa déclaration philosophique. Cet ouvrage, perdu pour nous, était conçu sous forme de dialogue: Cicéron était un des deux interlocuteurs, Hortensius était l'autre. Le premier prenait en main la cause de la philosophie et la défendait contre les préjugés des romains, le second plaidait pour l'éloquence. Mais Cicéron avait désormais fait son choix: il désertait l'éloquence pour se donner tout entier à la philosophie.

Cicéron éprouvait un certain embarras à se consacrer exclusivement à un genre d'études si peu prisé à Rome. L'Hortensius était une justification de la philosophie, qu'il représentait comme fort digne d'occuper un Romain; et pourtant, obligé d'accorder quelque chose au goût général de ses compatriotes, il ajoutait qu'un romain n'avait rien de mieux à faire, pourvu qu'il eût du loisir. Aussi Cicéron est-il le premier qui se soit occupé à Rome de travaux philosophiques. L'histoire de la philosophie à Rome, avant Cicéron, se résumerait dans quelques noms propres; et encore aucun de ces noms, pas plus que ceux de Cicéron et de Sénèque, ne saurait s'attacher à l'invention d'un système. Brutus écrivait, à la même époque, un traité sur la vertu, probablement sous l'inspiration de Cicéron.

Cicéron, d'ailleurs, a fait comme un double résumé de l'histoire de la philosophie avant lui, d'abord au 3e chapitre du liv. IV des Tusculanes, puis au chapitre 3 du liv. 1. du de finibus.

déjà dit.

Qu'était-ce que l'Hortensius? Nous l'avons dit, une défense, une apologie de la philosophie. Il est fort à croire que Cicéron la défendait dans cet ouvrage un peu trop en orateur, c'est à dire en la regardant comme un aliment utile pour l'éloquence. C'est ainsi qu'au commencement des Tusculanes, il l'appelle senilis declamatio, un exercice oratoire bon pour un vieillard. Mais il faut croire que cette apologie était tout autre chose; car St Augustin nous apprend, en propres termes, qu'il fut mis sur la voie de la religion par la lecture de l'Hortensius. En présence de ce témoignage, il est impossible de ne pas admettre la haute portée de cet ouvrage, que nous sommes malheureusement réduits à regretter.

il l'appelle, c'est à dire la philosophie? — C'est mal dit.

Après l'Hortensius parurent quatre traités, sur lesquels portera précisément la prochaine leçon, les Académiques, le traité sur l'existence des Dieux; ceux enfin sur le Destin et la Divination. Quant aux ouvrages de philosophie morale qui doivent ici nous occuper, ils se divisent en trois classes: 1° Ceux qui se rapportent à ce qu'on peut appeler la théorie morale de Cicéron, — le De finibus bonorum et malorum; 2° les traités de prédication morale, les

Tusculanes et les Paradoxes ; 3° Enfin, ceux qui se rapportent à la morale appliquée, c'est à dire aux devoirs de la vie : le De officiis, et ses deux annexes, le De Senectute et le de Amicitia.

Parlons d'abord du de finibus bonorum et malorum. Ce titre paraît singulier, mais pour le traduire exactement il faut dire : sur les définitions des biens et des maux. — Finis bonorum et malorum, c'est la définition du bien et du mal, ce en quoi consiste le bien ou le mal. La définition du bien sera en même temps la fin de nos actions.

C'est dans ce traité que Cicéron a exposé les principes de sa morale. Cicéron pourrait les chercher dans la métaphysique : Il ne le fait pas. Car s'il est croyant en morale, il doute en métaphysique. Il se demande ce que c'est que le bien, et il examine les diverses manières dont les philosophes ont répondu à cette question. On sait que Pascal, d'après Montaigne, comptait 288 opinions sur le souverain bien. Cicéron, sur le même sujet, cite une anecdote très curieuse, au chapitre 20 du livre 1er des lois. Mais entre toutes ces sectes presque innombrables, trois se distinguent aisément en morale : l'épicuréisme, qui place le bonheur dans la satisfaction des sens, ~~du sens moral aussi bien que de tous les autres~~ ; le Stoïcisme, qui le place uniquement dans la satisfaction du sens moral ;

Montaigne cite Varron cité par St Augustin.

M. Ravaisson dit l'épicurisme et il me semble qu'il dit bien. C'est ainsi qu'on devrait dire daguerrotype et non daguerréotype.

enfin le péripatétisme qui le place dans la satisfaction de tous les instincts* dans l'ordre où ils doivent être subordonnés les uns aux autres. Cette dernière opinion, l'opinion sage, éclectique, modérée, devait être celle de Cicéron. Aussi est-elle la moins populaire ; car n'ayant aucune formule absolue, elle laisse une assez grande liberté à l'homme ; mais, en même temps, elle exige de lui une grande attention à surveiller toutes ses actions. Quand à cette prétention des philosophies antiques à trouver le bonheur dans la vie, il y a longtemps que le christianisme en a fait justice, et qu'il a élevé plus haut les espérances de l'homme, en lui offrant le bonheur, mais dans une autre vie et comme récompense des bonnes actions accomplies dans ce monde.

Le péripatétisme est la plus sage philosophie de l'antiquité ; mais, comme nous l'avons dit, elle n'était guère propre à devenir populaire. Elle était trop froide et trop aristocratique ; elle manquait de cette chaleur communicative qui seule fait des adeptes. Une philosophie, toutefois, était douée à un plus haut degré de cette chaleur de cœur ; c'est la philosophie des Stoïciens : aussi est-ce au ~~[illegible]~~ Stoïcisme qu'il se rattache, quand il s'agit de prédication morale. Lisez les Tusculanes, on y voit partout l'empreinte du Stoïcisme. La philosophie y a pris je ne sais quel caractère élevé, presque religieux, qui lave bien Cicéron du reproche de n'avoir été en philosophie qu'un écrivain habile et un orateur éloquent. Il va jusqu'à concevoir l'idéal de la sainteté qu'il offre aux imaginations et aux esprits comme le but auquel

On ne voit pas bien que vous passez d'un genre d'ouvrage à un autre, de votre primo à votre secundo.

doivent tendre tous leurs efforts et toutes leurs actions durant cette vie. Est ce à dire qu'une telle émotion, un tel élan d'âme et de cœur, ne soit qu'un beau mouvement d'éloquence? La réalité n'a t-elle jamais offert à Rome rien de semblable? Le courage des Romains, leur fermeté dans les souffrances, leur constance si justement admirée dans les malheurs publics, cette multitude de suicides par respect de soi-même et par regret de la liberté qui n'était plus; ce cortège vénérable d'hommes illustres qui traversent silencieux les honteux règnes des Empereurs, les Sénèque, les Thraséas, les Crémutius Cordus et tant d'autres, n'ont-ils pas montré que Cicéron n'était que l'interprète éloquent et le panégyriste véridique des mœurs et du caractère romain? Avec quelle noblesse de langage Cicéron exaltait-il

E. C. l'héroïsme dans la douleur! mais aussi avec quelle patience, quelle résignation héroïque, ses compatriotes supportaient-ils la douleur!.

Nous avons cité les noms de Sénèque, de Crémutius Cordus et de Thraséas. C'est qu'en effet ils étaient des Stoïciens, et le rôle qu'ils ont joué sous l'empire, nous révèle ici un autre caractère de la philosophie Stoïcienne. Elle est une sorte de protestation politique contre le despotisme impérial; elle seule fait les héros de Rome, à cette époque, elle seule fait les grands caractères. Dès avant l'empire, Cicéron ne craignait pas, au livre V des Tusculanes, ch. XIX, de

protester contre la dictature de César. C'est ainsi que Sénèque et Thraséas se vengeront plus tard de la Cour de Néron ; le dernier, quand la parole lui sera ôtée, usera du dernier moyen qui lui sera resté, un silence opiniâtre.

Nous abordons les ouvrages de la 3e classe, c'est à dire ceux qui traitent de la morale appliquée. Le plus important de tous est le traité de Officiis.

Cicéron adresse le de officiis à son fils. Cet ouvrage, on le sait de science certaine, fut composé entre la 2e et la 3e philippiques, après la mort de César. On s'en apercevrait d'ailleurs aisément à cette doctrine du tyrannicide, que Cicéron expose et justifie, au liv. III, ch. 23, de cet ouvrage. A la vie agitée des tyrans, il oppose la vie calme, tranquille, fortunée du simple particulier, homme de bien. Puis il ajoute que le tyran est hors la loi, hors la morale, et qu'un fils, si son père était un tyran, devrait poignarder son père. Voilà comment les révolutions troublent les meilleures têtes. Une révolution venait de s'accomplir à Rome par le meurtre de César, et Brutus en était le héros, Brutus, qui passait pour être le fils de César, et qui n'avait pas laissé de tuer César. — Est-ce une apologie de Brutus que Cicéron a prétendu faire ? C'est au moins probable ; mais Cicéron ne l'eût pas entreprise dans un autre moment.

Le traité de Officiis est un véritable traité de casuistique.

Cicéron — a décidément abandonné les doctrines de l'Académie en-

morale, et il est dans le *de officiis* tout à fait Stoïcien. Cet ouvrage avait été composé d'après des livres grecs, celui de Panétius et celui de Cratippe, qui portaient le même titre que celui de Cicéron. Ce dernier seul a survécu, et l'on se prend à regretter qu'il nous soit parvenu si peu de restes de la philosophie Stoïcienne ou épicurienne, telle qu'elle était en Grèce, entre Platon et l'école d'alexandrie.

Quoi qu'il en soit, la morale du *de officiis* est excellente; il n'y a rien qu'il faille y retrancher, presque rien que l'on y doive ajouter. Ce qui y manque, c'est le sentiment chrétien, c'est l'ascendement attendri. Cicéron a rencontré, ne pouvant l'éviter, la question de l'esclavage; il l'effleure à peine, et sentant combien c'était une criante injustice que cette domination entière, absolue du maître sur l'esclave, il n'ose se prononcer encore, et il passe outre sans avoir osé la condamner. Voyez le liv. III, ch. 23, du *de officiis*: L'homme doit-il nourrir l'esclave devenu vieux et infirme? C'est une question pour Cicéron. Et sur cette autre question: Dans un naufrage, faut-il jeter un esclave à la mer, ou un cheval de prix? Cicéron hésite et se garde de donner une solution. C'est là le côté faible du *de Officiis*, cet ouvrage qui renferme d'ailleurs tant de beaux préceptes et de si nobles sentiments sur la valeur et sur la dignité de l'homme.

Confusion. Cicéron ne met pas même en doute la légitimité de l'esclavage; ce qu'il met en doute, ce sont certaines conséquences auxquelles on est conduit dès qu'on considère un homme comme une chose.

Un père de l'Eglise, St Ambroise, a laissé un ouvrage qui a pour titre: *De officiis ministrorum*. Il va sans dire

[illegible]

qu'il ne faut pas demander à St Ambroise la même pureté de langage et de goût qui [se trouve] dans le beau traité de Cicéron ; mais c'est l'œuvre d'un temps meilleur par la charité, plus éclairé et plus chrétien (V. l. I, ch. 11 ; I, 32 ; II, 15 ; III, 6.). L'Église y est représentée comme une image vivante de la justice sur la terre : « Ecclesia quædam justitiæ forma est. » (1, 29).

Il nous resterait à parler de ce que nous avons appelé les annexes du De Officiis de Cicéron, à savoir les traités De Senectute et de Amicitia. ~~Celui-ci étant plus faible, nous ne nous occuperons que du premier.~~ ~~C'est~~ [Le premier est] sans contredit un des plus charmants ouvrages de Cicéron. Le cœur de l'aimable vieillard s'y fait partout sentir ; c'est un doux épanchement, une causerie familière, dont la lenteur un peu traînante n'est point sans grâce. L'ouvrage est adressé à l'ami de Cicéron, Atticus, dont les cheveux comme les siens avaient blanchi. Cicéron a voulu se consoler lui-même en consolant ce cher ami : « Lorsque j'ai pensé, dit Cicéron, à faire un livre sur la vieillesse, vous vous êtes présenté à mon esprit comme digne d'un tel présent, dont nous jouirons tous les deux en commun. Je vous assure que la composition de cet ouvrage a eu tant de charmes pour moi, qu'elle a dépouillé la vieillesse à mes yeux de toutes ses peines, et me l'a fait voir aussi douce qu'aimable. »

Ce calme heureux et bienfaisant circule à travers toutes les

pages de ce charmant dialogue, où Caton parle si bien des avantages du grand âge devant deux hommes jeunes encore, Scipion et Lélius. N'allez pas croire que Cicéron ait entrepris de montrer que la vieillesse est préférable à l'âge mûr ou à la jeunesse : ce serait une thèse impossible à soutenir. Il enseigne à s'attacher dès la jeunesse à ce qui vieillit le moins ; et tel est le charme des images qu'il nous offre de la vieillesse, qu'on se laisse persuader que le couchant de la vie peut avoir encore son agrément, et qu'on se prend malgré soi à aimer une telle vieillesse, qui n'est rien moins qu'égoïste et qui plante pour un autre âge, comme l'octogénaire de la fable : « Serit arbores quæ sæculo alteri prosint. » L'ouvrage est couronné par deux ou trois chapitres dignes de Platon, et où Cicéron met dans la bouche de Caton d'admirables paroles, pleines d'espérance en l'immortalité : « O le beau jour, que celui où je partirai pour cette assemblée céleste, pour ce divin conseil des âmes, où je m'éloignerai de cette foule et de cette fange terrestre ! .... C'est à ces espérances que je dois d'avoir une vieillesse légère et si charmante. Que si je me trompe en croyant à l'immortalité de l'âme, je me trompe avec plaisir, et je ne veux pas qu'on m'arrache une erreur qui fait l'agrément de ma vie. »

Cicéron n'était pas bien vieux, puisqu'il est mort à 63 ans — j'ajoute que

Ainsi parle de la vieillesse un homme qui a bien

vécu et qui ne redoute pas le néant. Ainsi ne parlait point Voltaire, quand il se plaignait si tristement des ennuis du grand âge, à Mme Du Deffand, elle-même si triste, si ennuyée, et qui avait si peur de la mort.

(V. Correspond. de Volt., 6 Janv. 1764).

L. Beauvallet.

Si Voltaire n'avait parlé que pour lui-même, il aurait pu faire un de senectute moins touchant que celui de Cicéron mais non pas plus chagrin. Rappelez vous l'épître à Horace : mépriser la mort en savourant la vie — En tout cas ce sont plutôt deux caractères qu'il y a à opposer ici, que deux doctrines, car Cicéron n'était pas un croyant bien sûr de sa foi : tamen eas linqui homini suo tempore aptabile est.

## 11e Leçon.

7 Mars 1853.

## Philosophie critique de Cicéron.

---

Exposé juste, mais beaucoup trop bref, et par suite souvent obscur. C'est insuffisant. ⁂

⁂ Même observation qu'à la page 69. (Note du Directeur des Etudes)

# Philosophie critique de Cicéron.

La philosophie critique de Cicéron est renfermée dans les quatre ouvrages suivants :

1° Les Académiques.
2° Le De natura deorum
3° Le De Divinatione
4° Le De Fato.

? Les académiques contiennent la théorie générale de Cicéron, l'esprit de sa méthode et de sa critique.

Le traité de natura deorum est l'application de cette critique à la religion naturelle.

Les traités de Divinatione et de fato sont l'application de cette critique à la religion positive.

Les académiques sont un dialogue. Cicéron en est le principal personnage ; c'est en son propre nom qu'il expose les doctrines de la nouvelle académie. Ce n'est plus l'académie, telle qu'elle avait été fondée par Socrate et par Platon. Socrate ni Platon n'étaient sceptiques : pour tous deux, le doute était simplement un moyen d'arriver à la vérité ; pour eux comme pour Descartes, il n'était qu'une revendication de la liberté de l'esprit. Mais leurs héritiers firent profession du doute universel ; et Cicéron accepte franchement leurs opinions. Mais, par suite de la répulsion naturelle de l'esprit humain pour le doute

absolu, Cicéron admet, que, si rien n'est certain, il y a du moins des choses probables. Il était porté au doute académique, à cette doctrine du probabilisme, par la nature même de son esprit, si souple et si changeant, par ses habitudes d'orateur et surtout d'avocat. Il avoue son penchant au scepticisme avec une spirituelle naïveté: « Ego vere ipse et magnus quidem sum opinator », dit-il dans les académiques. Et n'y a-t-il pas là un contraste piquant? Le premier vulgarisateur de la philosophie à Rome ne croit point à la philosophie; il ne croit même pas à la doctrine de l'académie poussée à ses dernières conséquences.

L'Académie se distingue du Pyrrhonisme, en ce qu'elle admet la probabilité. — Mais comme le dit très bien St Augustin, qu'est-ce que la probabilité sans la certitude? Qu'est-ce que le vraisemblable, c'est-à-dire le semblable au vrai, s'il n'y a point de vrai? C'est une copie sans original, c'est une ombre sans corps: La probabilité est, pour ainsi dire, une fraction de la certitude. Qu'est-ce qu'une fraction, s'il n'y a point d'unité? Dire que tout est seulement probable, c'est dire: cela du moins est certain, qu'il n'y a rien que de probable; c'est se contredire. Serrée de près, la doctrine de l'Académie revient au Pyrrhonisme, au « que sais-je? » de Montaigne. Mais l'expression même de ce doute est une affirmation.

il n'y a même pas de pour ainsi dire

Demander s'il y a quelque chose de vrai, c'est dire : Est-il bien vrai que rien n'est vrai ? On ne peut parler, on ne peut même penser, sans affirmer q. q. chose ; et le Pyrrhonisme absolu est impossible.

Cicéron, comme jadis Pyrrhon, attaque les sciences naturelles. Mais c'est qu'alors il avait beau jeu contre elles. Les sciences naturelles, à l'époque de Cicéron, étaient dans l'enfance : les savants, n'ayant que peu ou point observé la nature, se livraient souvent, pour l'expliquer, aux hypothèses les plus étranges. Aujourd'hui que ces sciences ont fait tant de progrès, on est arrivé à la certitude, non seulement par le raisonnement, mais aussi par l'expérience et par les faits. Ce point est maintenant gagné sur le Scepticisme : les sciences ont établi des lois, dont le Scepticisme le plus décidé ne peut nier l'évidence.

Mais Cicéron ~~est forcé de reconnaître~~ combat vivement la certitude historique. cependant Il se fait dire par son interlocuteur qu'il ne lui convient pas de douter de l'histoire, à lui qui a découvert la conjuration de Catilina, à lui qui a si souvent dit et écrit _ se comperisse.

Dans les choses morales, il semble qu'il y a en général, ~~dit il~~, plus de probabilités que de certitude, ~~quoique~~, ~~sur certains points~~, et ~~il y a plus de certitude que de probabilité~~. mais ici encore ~~Cicéron se trompe~~ Cependant il faut bien l'entendre. Ce qui manque aux choses morales, ce n'est pas la certitude, c'est le caractère scientifique.

En effet, il n'y a point, à proprement parler, de Sciences morales; car on ne trouve pas dans ~~la~~ l'ordre moral les deux caractères essentiels de toute Science, qui sont la généralité absolue des principes, sur lesquels repose la déduction, et la vérification expérimentale. Et comment les sciences morales réuniraient-elles ces deux conditions, puisqu'elles ont pour objet ~~le cœur de~~ l'homme, « ce subject merveilleusement ondoyant et divers », comme dit Montaigne? Mais, de ce qu'il n'y a pas science, il ne s'en suit pas pour cela qu'il n'y ait pas certitude; et l'erreur de Cicéron n'en reste pas moins dangereuse et condamnable.

Comment ? vous ne le montrez pas.

Cet esprit de doute est excellent, quand il n'est, comme chez Descartes, qu'une méthode philosophique, qu'un moyen d'arriver à la connaissance de la vérité; et dans la pratique il a l'avantage de rendre les hommes tolérants. Mais cette tolérance est stérile si, à côté d'elle, il n'y a pas la foi; car c'est la foi qui donne l'ardeur et l'enthousiasme. C'est ce qui a manqué à Cicéron; ce qui lui a manqué trop souvent en politique; ce qui lui a toujours manqué en Philosophie. C'est cette fermeté de conviction et de foi qui donne à St Augustin, dans son traité Contra Academicos, la supériorité sur Cicéron, auquel il est, du reste, si inférieur par tant d'autres côtés.

En métaphysique comme en morale, Cicéron est probabiliste et nullement dogmatique.

Ceci n'est qu'une parenthèse et ne se rapporte pas au de Natura deorum

La métaphysique de Cicéron est toute entière dans le traité De Natura Deorum. Les anciens n'avaient pas une foi très vive dans l'immortalité de l'âme. Ce n'était point un dogme entré dans la religion: aussi y avait-il sur ce point liberté entière de discussion. Cicéron, usant de cette liberté, veut bien espérer l'immortalité de l'âme avec Platon. Mais sa croyance ne va pas au-delà de cette espérance; et, si Platon se trompe, il aime mieux se tromper avec lui.

On n'avait pas tout à fait la même liberté sur la question des Dieux. Cependant, Cicéron consulaire et augure a pu discuter le pour et le contre, et ne pas conclure.

Le 1er livre du De natura Deorum est consacré à la discussion des doctrines épicuriennes;

Le 2e, à la discussion de la théorie stoïcienne;

Le 3e à la discussion de la doctrine des académiciens. Cicéron ne conclut pas; mais son dernier mot est pour le scepticisme. Dans le De Divinatione (1, 15), il s'excuse d'opinions contraires au culte des Dieux. Son frère lui répond qu'on sait bien qu'il ne croit pas aux Dieux; et il s'en défend mollement. Les anciens avaient ainsi le droit de tout nier et de tout discuter. Mais il n'en faut pas faire honneur à leur esprit de tolérance. Ce n'était point chez eux de la tolérance, mais de l'indifférence; et cette indifférence venait du dédain

dans lequel était la philosophie. On ne croyait pas qu'une discussion d'école pût avoir une influence dans la pratique. Le monde de la pensée et le monde de l'action étaient entièrement séparés. Cicéron se moque des auspices comme philosophe; mais comme politique il y croit; et il déclare digne de tous les supplices (omni supplicio dignos) ceux qui ont entrepris des expéditions en dépit des auspices.

Le De Divinatione est le chef d'œuvre de la critique de Cicéron. Il y attaque la superstition et toutes ces pratiques dégradantes pour la raison humaine, et qui étaient si en honneur chez les anciens. Mais il est fâcheux qu'à côté de ce traité on ait le De aruspicum responsis, dans lequel Cicéron fait le plus grand éloge de la religion politique. Ici, comme dans les autres ouvrages de Cicéron, comme dans sa vie politique, se retrouvent ces contradictions, qu'on a perpétuellement à déplorer dans les œuvres et dans les actions de ce grand homme. Mais, cette réserve faite, il poursuitre (sauf le louer de) la superstition à outrance; et il n'est pas indigne de Lucrèce, lorsqu'il nous retrace le tableau de ces terreurs qui assiégeaient continuellement les Romains, oracles, présages de toute nature. La superstition antique s'est perpétuée chez nous par l'astrologie judiciaire. Au XVII^e siècle, elle était encore puissante; et si aujourd'hui nous sommes délivrés de toutes ces vaines terreurs, nous devons

être reconnaissants de ce bienfait à la philosophie ancienne et à Cicéron, qui a commencé l'attaque.

E. Bellin.

# 12e Leçon

4 Avril 1853.

## Cicéron. (Suite) Sa correspondance

Assez bonne rédaction. Les textes cités ne sont pas toujours compris.

Blanchet.

## Cicéron (Suite)
## La Correspondance

Nous abordons aujourd'hui l'étude des lettres de Cicéron. Ce n'est pas la partie la moins étendue de ses œuvres, ce n'est pas non plus la moins attrayante. Jusqu'ici homme d'état, orateur ou philosophe, il se montre à nous sous un nouvel aspect, avec les qualités que nous lui connaissons déjà, mais particulièrement avec celles qui sont le plus propres au génie du genre épistolaire.

Qu'est-ce donc que le génie du genre épistolaire? On peut répondre que c'est l'esprit de conversation, car une lettre n'est guère qu'une conversation par écrit. N'est-ce pas le même abandon, la même familiarité qui conviennent? N'est-ce pas la même simplicité, la même vivacité de sentiment, la même grâce, la même urbanité qu'on vous demande? Seulement vous tenez la parole, et ~~que~~ personne ne vous donnera la réplique. Vous racontez ce que vous voulez, vous discourez à loisir, sans crainte des interruptions, et si vous êtes de ces gens, dont parlait Voltaire et parmi lesquels il rangeait Diderot, qui ne sont bons que pour le monologue, vous avez toute liberté. Toutefois ne croyez pas pouvoir faire abstraction de votre correspondant; dans toutes les lettres supérieurement écrites, on aperçoit l'influence et comme l'empreinte de la

de la personne à laquelle elles sont adressées. Si elles vont à toutes les adresses, si elles sont faites pour tous les lecteurs ce sont des dissertations plus ou moins animées, des narrations plus ou moins élégantes, mais elles manquent de leur principal charme, je veux dire cet intérêt piquant qu'offre un commerce intime dans lequel on a pu pénétrer. Je veux entendre deux amis qui se parlent, je veux surprendre deux âmes, deux esprits, deux caractères en contact. Si dans ces lettres que la postérité décachète, nous n'apercevons qu'une personne qui conte et qui disserte pour elle seule, ou pour tout le monde, quel désappointement! Nous espérions trouver un homme, et nous ne trouvons qu'un auteur.

Il faut que celui qui écrit soit avant tout un homme, mais un homme comme celui de Térence.

Homo sum, humani nihil a me alienum puto,

c'est à dire ouvert à tout ce qui est humain, capable de sentir beaucoup et de comprendre mille choses. Aussi remarquons-nous que les auteurs les plus fameux dans le genre épistolaire ont été des génies universels. Quel génie plus étendu que celui de Cicéron et de Voltaire? Madame de Sévigné n'est pas universelle par la science, mais elle l'est par le cœur et par l'esprit; elle a une intelligence qui saisit tout, un goût qui comprend tout, une âme prête à recevoir toutes les impressions. Il faut

Mais si vraiment, à sa manière: la science d'une femme, ce sont ses lectures, et qu'est ce que mad. de Sévigné n'avait pas lu?

posséder tout cela pour écrire à ses amis des lettres qui soient un jour dans la littérature des monuments et des modèles. Il faut être soi-même; et en même temps il faut s'épancher continuellement dans ses amis, il faut se laisser voir dans ce qu'on écrit et il faut comprendre les autres, il faut unir une personnalité vive à un génie très expansif. C'est le moi qui doit parler, mais non le moi hautain et misanthrope d'un Rousseau. Un cœur superbe retranché dans son orgueilleuse supériorité ne laissera après soi que l'empreinte de sa méditation solitaire. C'est un cœur large, disposé à recevoir toutes les émotions et à répandre les siennes, plein de sa vie, et plein des autres, qui pourra seul attirer l'attention de la postérité sur l'histoire intime de ses sentiments et sur ses plus secrètes confidences.

Voilà ce que nous trouvons dans la correspondance de Cicéron. Il se laisse pénétrer, il se découvre lui-même aux regards. Aussi cette personnalité qui apparaît dans ses ouvrages, dans ses discours politiques en particulier, et qui s'y étale avec une complaisance parfois fatigante, devient dans ses lettres un mérite et un agrément de plus. Nous avons perdu peut-être les neuf dixièmes de sa correspondance, mais ce qui nous reste suffit pour nous le faire connaître sous toutes les faces. Nous y rencontrons perpétuellement les plus précieuses révélations sur sa vie et son caractère. Il se trahit, il parle

trop dur

sans précaution, il se montre par certains côtés curieux qui ne sont même pas toujours à son avantage. C'est la grande supériorité que ses lettres ont sur celles de Pline, toujours si soignées et si méditées, toujours prêtes pour les regards de la postérité, et pour cela même ~~insignifiantes~~ pour elle. Cicéron ne s'est pas mis ainsi sur ses gardes, aussi est-ce par lui-même que nous apprenons les choses qu'il était peut-être le plus jaloux de nous cacher.

Milon, malgré le plaidoyer de Cicéron a été condamné à l'exil et ses biens ont été confisqués. On est assez étonné de voir Cicéron faire acheter ses biens par Philotimus affranchi de Terentia, sa femme. Peut-être en était-il ainsi convenu avec son client, peut-être devait il les garder seulement jusqu'à ce que celui-ci fut rappelé (Epist. famil. VIII. 3.) Toujours est-il que cette affaire ne tourna pas à la satisfaction de Milon. Cicéron a beau dire qu'il a voulu lui assurer la possession des nombreux esclaves qu'il a gardés avec lui, et mettre à convert les biens de sa femme Fausta, Milon se plaint, et Cicéron songe à retirer l'affranchi de la société des acheteurs. (ad attic. V, 8) Il l'y laisse pourtant, comme on peut le conjecturer par des lettres écrites l'année suivante, 50, et il paraît qu'il retire un assez gros bénéfice de cette

vente; il craint que Philotimus ne détourne une partie de l'argent qui lui revient, et il en écrit à son ami Atticus, mais en grec, et dans un langage énigmatique, ne désignant jamais Milon que du nom de tyrannicide crotoniate, τοῦ Κροτωνιάτου τυραννοκτόνου. (ad Attic. VI, 4. 5.)

La correspondance de Cicéron contient aussi de curieuses révélations sur les autres. Cicéron étant proconsul en Cilicie, est sollicité par M. Scaptius et P. Matinius de réclamer aux habitants de Salamine (capitale de l'île de Chypre) les intérêts de l'argent qu'ils leur ont prêté, et de leur demander 48 pour 100, bien que, d'après les lois et un édit de Cicéron lui-même, l'intérêt usuraire ne pût pas dépasser 12 pour 100. Bientôt après Brutus lui écrit; il lui apprend que cette affaire le regarde personnellement et que c'est lui qui a la créance de la dette inscrite sous le nom de M. Scaptius et de P. Matinius, et il trouve fort mauvais que Cicéron ne favorise pas cette usure révoltante, en violant l'édit qu'il a porté lui-même. Il ne lui sait pas gré d'une complaisance qui nous paraît pourtant excessive. L'intérêt ne devait plus courir à partir du moment où les débiteurs offriraient de payer; les habitants de Salamine étaient prêts à rembourser le capital. Cicéron obtient d'eux qu'ils ne feront pas de sommations. (ad Attic. VI, 1.)

Selon Mongault (dans l'édition de M. Le Clerc*) mais depuis Mongault l'évaluation du sesterce a été rectifiée. Le sesterce égale 20 centimes, ce qui donne f. 40000 (voir Letronne et Dureau de la Malle.) L'évaluation suivie par Mongault date d'un temps où le marc d'argent contenait moitié moins de livres que depuis. Voir Voltaire, Essai sur les mœurs, ch. 19, 15e alinéa, où cela est exposé avec la plus grande clarté.

* et non Leclerc !!!

C'est encore Cicéron qui nous apprend qu'en une seule année il avait retiré de son gouvernement 2,200,000 sesterces, c'est à dire plus de 200,000 fr (selon M. Leclerc) (ad Attic. XI 1. Ep. famil. V, 20) - Hâtons nous d'ajouter qu'il l'avait fait par les moyens les plus légitimes ; nous ne citons un pareil exemple que pour faire voir quelles sommes pouvaient rapporter de leurs provinces ceux qui n'étaient pas aussi scrupuleux que l'accusateur de Verrès.

Voulons nous savoir quelle conduite Cicéron tenait pendant que César passait le Rubicon, traversait l'Italie et poursuivait Pompée jusqu'en Thessalie ? C'est encore Cicéron qui se trahit lui même ? Pendant tout ce temps, fort embarrassé de sa situation, fort chagriné des malheurs de la République, il se consolait de son impuissance en se posant des questions de politique, Θέσεις, et en les traitant en forme dans sa maison de Formies.

Εἰ μενετέον ἐν τῇ πατρίδι τυραννουμένης; .... Εἰ πολιτικὸν τὸ ἡσυχάζειν, ἀναχωρήσαντά ποι τῆς πατρίδος τυραννουμένης; .... εἰ τοῖς εὐεργέταις καὶ φίλοις συγκινδυνευτέον ἐν τοῖς πολιτικοῖς, κἂν μὴ δοκῶσιν εὖ βεβουλεῦσθαι περὶ τῶν ὅλων; εἰ ὁ μεγάλα τὴν πατρίδα εὐεργετήσας, δι' αὐτό τε τοῦτο ἀνήκεστα παθὼν καὶ φθονηθεὶς, κινδυνεύσειεν ἂν ἐθελοντὴς ὑπὲρ τῆς

„Peut on demeurer dans son pays, lorsqu'il est opprimé ? .... Est il permis à un bon citoyen, pendant ces temps de troubles de vivre dans la retraite ? .... Faut il dans les dissensions publiques, suivre la fortune de ses amis et de ses bienfaiteurs, lors même qu'ils ont fait des fautes essentielles et décisives ? Un homme qui, pour avoir rendu à sa patrie de grands services, s'est

πατρίδος; εἰ ἐφετέον αὐτῷ ἑαυτοῦ ποτε καὶ τῶν οἰκειοτάτων ποιεῖσθαι πρόνοιαν, ἀφεμένῳ τὰς πρὸς τοὺς ἰσχύοντας διαπολιτείας; in his ego me consultationibus exercens, et disserens in utramque partem, tum graece, tum latine, et abduco parumper animum a molestiis, et τῶν προὔργου τι delibero

un exposé aux persécutions et à l'envie, doit-il les braver une seconde fois? ou ne peut-il pas songer à lui même et à sa famille, et laisser le gouvernement à ceux qui ont le pouvoir? Voilà les questions que j'examine, et sur lesquelles je m'exerce pour et contre, en grec et en latin; cela m'aide à dissiper mon chagrin, et je m'en fais en même temps l'application.

(ad Attic. IX, 4)

Un pareil aveu nous donne bien la mesure de ce qu'était la rhétorique pour les anciens; il est bien précieux aussi pour juger Cicéron. Il y a dans le Jules César de Shakespeare un mot qui commente cette anecdote, et qui ferait croire qu'il la connaissait, si nous ne savions que la sagacité pénétrante et presque divinatoire de ce grand génie remplaçait souvent la science; Dans la scène où Casca raconte ce qui vient de se passer sur le forum, comment César a refusé la couronne, etc. quelqu'un lui demande: Et Cicéron a-t-il parlé? Oui répond-il, il a parlé grec. Parler grec en effet, disserter, discourir, c'était trop souvent la ressource de Cicéron dans les situations désespérées (V. Julius César I, 2.)

Did Cicero say any thing?
— ay he spoke greek.

La Correspondance de Cicéron est donc comme on peut le voir, une source précieuse de révélations piquantes, de confidences quelquefois compromettantes

pour lui ou pour les autres. Elle n'offre quelquefois aussi qu'un badinage gracieux et divertissant. C'est par exemple une indigestion dont il fait part à Gallus (Ep. famil. VII, 26). C'est un souper de débauchés élégants, auquel il a assisté et qu'il raconte à Pétus. On est en l'an 46, sous la dictature de César, Cicéron n'a plus rien à faire qu'à étudier, à écrire, et, le soir, à souper avec ses amis. Ce soir là, il s'est oublié jusqu'à se mettre à table en compagnie de Cythéris, et il a besoin pour se justifier d'invoquer l'exemple d'un philosophe, d'un disciple de Socrate, Aristippe, qui ne rougissait pas d'avoir Laïs pour maîtresse. (Epist. famil. IX. 26.) Une autre fois il adresse au même Pétus une dissertation plaisante sur la décence des termes, (Ep. famil. IX, 22) ou bien il écrira une lettre ironique, un véritable badinage à la française et à la Voltaire sur la physique épicurienne, etc.

Il faut faire encore une classe à part de ces longues lettres qui sont plutôt des traités que des lettres et qu'on peut appeler des lettres-discours. Nous rangeons dans cette catégorie la lettre à Lentulus (I, 9), qui contient une exposition complète de son système de politique en l'année 54, et sa justification sur les ménagements dont il usait envers César; et la lettre à Quintus (I, 1.) sur les devoirs d'un proconsul.

Si nous mettons à part les lettres dont nous venons de parler, il reste une correspondance très considérable et très variée, mais toute politique. Elle est plus ou moins confidentielle, plus ou moins libre, selon les personnes auxquelles elle s'adresse. C'est surtout dans les lettres à Atticus qu'il faut chercher la pensée intime de Cicéron. Avec Atticus Cicéron n'emploie ni détours ni réticences; Atticus est l'ami à qui l'on peut tout dire, même ce qu'on ose à peine s'avouer à soi même; c'est l'esprit le plus facile, le plus indulgent, le plus commode, avec lequel on n'a pas à cacher même ses mauvaises pensées. Aussi est-ce le recueil des lettres à Atticus qui est le plus intéressant parmi les lettres si intéressantes de Cicéron.

Nous distinguons dans ces lettres politiques deux sujets généraux d'étude. Elles offrent en effet d'abord un tableau des événements contemporains, on y peut trouver comme un journal politique de Rome, abstraction faite de celui qui tient la plume et qui donne les nouvelles. On peut considérer en second lieu dans ces lettres, Cicéron lui même, son rôle au milieu des intrigues qu'il raconte, son histoire au milieu de l'histoire du temps.

Nous nous bornerons aujourd'hui à jeter un coup d'œil sur ce que nous appelons le journal de Rome.

Il faut y distinguer deux époques:

1° L'époque qui suit le Consulat de Cicéron; 62-49.

2° Le temps de la dictature de César. 49-44.

I. Rome. — 62-49.

Au commencement de l'an 61, Pompée est revenu de la guerre d'Asie, il prononce son premier discours au Sénat. Déjà une opposition s'est manifestée contre lui, déjà Caton, Lucullus, Catulus commencent à former un parti qui se détache de lui; ses paroles rencontrent peu d'enthousiasme. « Je vous ai déjà mandé, écrit Cicéron à Atticus, l'effet de la première harangue de Pompée: les malheureux l'ont trouvée amère, les méchants inutile, les riches peu reconnaissante, les gens de bien sans dignité. Ainsi l'accueil a été froid. » (I, 14.) Quelque temps après un tribun l'a présenté au peuple. Pompée dans son discours a loué beaucoup le Sénat, et indirectement Cicéron. Alors Crassus se lève et, oubliant que Cicéron a toujours loué Pompée à ses dépens, il se répand en éloges sur son caractère et sur la gloire de son consulat. « En un mot, ajoute Cicéron, il traite fort au long ce grand lieu commun du fer et de la flamme dont j'ai sauvé Rome, que j'aime à peindre, vous savez de quelles couleurs, dans ces discours dont vous êtes l'Aristarque, ....... Mais quand ce fut mon tour de parler, pour mon nouvel auditeur, quelles fatuités? je me ~~suis~~ permis! Si jamais j'employai périodes, figures, sentences, amplifications, ce fut bien ce jour là. En un mot, je criai fort. C'est que mon sujet était la sagesse du Sénat, la concorde des

Prima concio Pompeii qualis fuisset, scripsi ad te antea, non jucunda miseris, inanis improbis, beatis non grata, bonis non gravis. Itaque frigebat.

Quid multa! totum hunc locum, quem ego varie meis orationibus, quarum tu Aristarchus es, soleo pingere, de flamma de ferro (nosti illas ληκύθους) valde graviter pertexuit. . . . . . . .

Ego autem ipse, di boni! quo modo ἐνεπερπερευσάμην novo auditori Pompeio? Si unquam mihi περίοδοι, ἢ καμπαί, ἢ ἐνθυμήματα, ἢ κατασκευαί suppeditaverunt, illo tempore. Quid multa? Clamores. Etenim haec erat ὑπόθεσις, de gravitate ordinis, de equestri concordia, de consensione Italiae, de vilitate, de otio. Nosti jam in hac

Non pas, mais, il y eut des acclamations.

materia sonitus nostros; tanti fuerunt, ut ego brevior sim, quod eos usque istinc exauditos putem.

patriciens et des chevaliers, l'unanime accord de l'Italie, les restes de la conjuration dissipés, l'abondance et la tranquillité rétablies. Vous connaissez les airs que je joue là-dessus, ç'a été un tel retentissement, que je ne puis me dispenser de recommencer, puisqu'il a dû aller jusqu'à vous. » La même année, un autre évènement occupe les esprits, c'est le procès de Clodius.

Clodius le tribun violent et décrié, s'est introduit déguisé en femme dans la maison du grand pontife, aux mystères de la bonne Déesse, pour y retrouver la femme de César. Il a été surpris et accusé. Clodius se défend en plaidant l'alibi, il prétend que le jour même où on l'accusait d'avoir troublé le sacrifice de la Bonne Déesse, il était à Interamne, à quinze milles (ou à 15 lieues) de Rome. Cicéron dépose au contraire qu'il lui a parlé 3 heures avant ce sacrifice. Quant à César, la politique l'oblige de déposer en faveur de Clodius, mais en même temps il répudie sa femme, et se sauve du reproche de la contradiction en déclarant que la femme de César ne doit pas même être soupçonnée. Cicéron raconte tout ce procès. (Ad Attic. I, 16) On tire les juges au sort, l'accusé récuse les plus honnêtes gens, il ne reste plus que ceux qu'il pourra facilement acheter. « On ne vit jamais dans un tripot un aussi honteux assemblage; des sénateurs diffamés;

Pompeia

quinze lieues, et même plus. Il était improbable qu'on n'eut mis que trois ? heures à aller de Rome à Interamne (aujourd'hui Terni); voir la première lettre du livre II à Atticus.

Non enim umquam turpior in ludo talario consessus fuit. Maculosi senatores, nudi equites, tribuni non tam aerati, quam, ut appellantur, aerarii.

Pauci tamen boni inerand, quos rejectione fugare ille non potuerad; qui moesti, inter sui dissimiles, ed moerentes sedebant ed contagione turpitudinis vehementer permovebantur. Hic, ud quaeque res ad consilium primis postulationibus referebatur, incredibilis erad severitas, nulla varietate sententiarum, nihil impetrarad reus, ~~plus accusatori~~ dabatur quam postulabat.

Accessivid ad se, promisit, intercessit, dedit. Jam vero, (O dii boni! rem perditam!) etiam noctes certarum mulierum, atque adolescentulorum nobilium introductiones non nullis judicibus pro mercedis cumulo fuerund. Ita summo discessu bonorum, pleno foro servorum, XXV judices ita fortes tamen fuerund, ut, summo proposito periculo, vel perire maluerund, quam perdere omnia; XXXI fuerund quos fames magis quam fama commoverit. Quorum Catulus quum vidisset quemdam,

des chevaliers ruinés, des tribuns du trésor qui n'en ont guère. Cependand il s'y trouvaid quelques juges intègres que Clodius n'avait pu récuser ed qui, tristes ed confus de se voir avec des gens qui lui ressemblaiend si peu, gémissaiend de partager ced opprobre. Dans les préliminaires, à chaque article sur lequel on opina, le tribunal parut d'abord d'une sévérité incroyable : nulle variété dans les avis; l'accusé n'obtenait rien; l'accusateur avait plus qu'il ne demandait. » Cicéron parle ed les assistants de Clodius lui répondend par des cris, les juges se lèvend ed fond au consulaire un rempart de leur poitrines. Enfin le tribunal, pour être libre, demande au Sénad une garde. Toud le monde croid Clodius perdu. Mais en deux jours, la face des affaire change complètemend. Crassus, comme il esd permis de le conjecturer par les périphrases de Cicéron, Crassus intercède, intrigue, marchande. « Il fait venir chez lui les juges, il promed, il donne des cautions, il achète. Bien plus, grands dieux, quelle horreur! certains juges ond eu, par dessus le marché, les faveurs de quelques femmes ed de quelques jeunes gens de la noblesse. Ainsi les bons citoyens n'ayend plus osé paraître, parceque le forum était plein d'esclaves armés, il s'est trouvé néanmoins 25 juges assez courageux pour aimer mieux s'exposer à toud que de perdre la République; les autres

Quid vos, inquit, praesidium a nobis postulabatis? An ne nummi vobis eriperentur, timebatis?

Il eût été bien de citer q. q. traits de cette altercatio: Mihi vero, inquam, XXV judices crediderunt; XXXI quoniam nummos ante acceperunt, tibi nihil crediderunt. Et la fin de sa lettre sur le consulat d'Afranius: quare ut opinor φιλοσοφητέον et istos consulatus non flocci factέον.

au nombre de trente un ont plus redouté la faim que l'infamie. Catulus ayant rencontré un d'eux, lui dit: « Pourquoi nous demandiez vous des gardes? Aviez vous peur qu'on ne vous volât votre argent? »

Cicéron, dans le Sénat, se venge par une invective contre Clodius, et par des bons mots plus cruels encore: Clodius fut accablé sous les rires et les clameurs, mais il était acquitté et pouvait opposer à l'indignation et au mépris public, sa scandaleuse absolution.

Au milieu de ces troubles, le personnage de Pompée tombe tous les jours et César grandit. Cicéron assiste à la décadence d'une gloire jadis si éclatante, il voit cette grande popularité qui décroît, ces fausses couleurs qui disparaissent, et il s'amuse de ce spectacle.

C'est surtout le Consulat de Bibulus et de César qui excite sa verve, ce consulat de l'an 59 que les plaisants de Rome appelaient le Consulat de Caius et de Julius César. Et pourtant, comme il le dira plus tard à Lentulus « Ceux qui avaient empêché Bibulus de sortir de sa maison, étaient les mêmes qui l'avaient forcé de quitter la sienne. » (Ep. famil. I, 9)

Eosdem esse qui Bibulum exire domo prohibuissent, et qui me coegissent.

V. sur le cons. de Bib. ad Attic. II, 4-25.

## II, Rome, 49-44.

Sous la dictature de César l'aspect de Rome change.

Ce ne sond plus les agitations du forum, les scandales d'un Clodius, les intrigues politiques, qui remplissent les lettres de Cicéron, c'ed l'image de cette immobilité où la dictature laisse l'étad. Maintenand il faud s'effacer, maintenand il faud rester dans sa solitude ed laisser tout faire à l'homme puissand qui s'est chargé à lui seul du gouvernemend de la République. Le sénad ne fait plus de lois, à plus forte raison le peuple n'a-t-il plus le droid d'en faire. Les décreds du sénat se fabriquend dans le cabined de César, ed Cicéron écrit à Pétus avec un enjouemend mêlé de tristesse : « Autrefois j'étais assis à la poupe, ed je tenais le gouvernail ; mais à peine aujourd'hui puis-je trouver place à la sentine. Croyez-vous que, si j'étais à Naples, on en forgead moins de décrets ? Je suis à Rome, je suis assidu au forum, les sénatus consultes se fond chez celui que vous connaissez bien, qui vous aime, ed qui esd aussi de mes amis. Et même il y med mon nom, lorsque cela lui viend à l'esprit ; ed j'apprends qu'on a reçu dans l'arménie ed dans la Syrie des décrets du Sénad qu'on prétend que j'ai signés, avand que j'en aie d'ailleurs entendu dire un seul mot. Ne vous imaginez pas que je badine. Je vous assure que les rois des pays les plus reculés m'ond écrit pour me remercier d'avoir contribué, par mon suffrage, à leur faire obtenir le titre de Rois,

Sedebamus enim in puppi, ed clavum tenebamus. Nunc autem vix est in sentina locus. An minus multa S. C. futura putas, si ego sim Neapoli? Romae quum sum, ed urgeo forum, S. C. scribentur apud amatorem tuum, familiarem meum. Et quidem quum in mentem venid, ponor ad scribendum ; ed ante audio S. C. in armeniam ed Syriam esse perlatum, quod in meam sententiam factum esse dicatur, quam omnino mentionem ullam de ea re esse factam. Atque hoc nolim me jocari putes. Nam mihi scito jam a regibus ultimis

allatas esse litteras, quibus mihi gratias agant, quod se mea sententia reges appellaverim: quos ego non modo reges appellatos, sed omnino natos nesciebam.

tandis que j'ignorais non seulement qu'ils l'eussent obtenu, mais même qu'ils fussent au monde. » (Ep. Fam. IX 15. l'an 46) Cicéron s'efface donc, mais il ne peut tellement s'effacer qu'il ne lui échappe quelques traits. On cite ses bons mots, César les apprécie, les goûte, et sait même discerner les authentiques et les apocryphes. (ibid) Cicéron complimentant Fabius Gallus sur un bon mot ajoute: « Il n'y a que vous et moi qui parlions ainsi. Cela tournera-t-il à bien ou à mal, nous verrons. Toujours est-il que c'est là notre partage. Courage donc, ne nous relâchons pas. Notre maître s'y connait. » (Ep. fam. VII, 25) Voilà bien le même homme qui déclarait à Appius Pulcher que si on lui remettait de sa part une lettre qui ne fût pas bien, il ne devait pas la croire de lui (Ep. fa. III; 11 - l'an 50.). (C. f. Ep. f. à Volumnius, VII; 31 - en l'an 49.)

Praeter duo nos, loquitur isto modo nemo: bene, maleve, videro; sed, quidquid est, nostrum est. Urge igitur; nec transversum unguem, quod aiunt, a Stylo. Is ~~est~~ enim est dicendi opifex — Is se rapporte à stylus cette phrase signifie que c'est d'écrire qui apprend à parler; cela ne se rapporte pas à César.

En effet, les bons mots de Cicéron se succèdent sous le gouvernement de César. Le dictateur, entre autres galanteries, a eu une passion pour Servilia. Il lui a fait adjuger, après les guerres civiles, de magnifiques propriétés mises aux enchères. Ces terres ont été cédées à Servilia pour un prix fort bas. On s'en étonne; on en fait la remarque. « Le marché est régulier, répond Cicéron; c'est qu'on a déduit du prix le tiers

Sed ante alias dilexit M. Bruti matrem, Serviliam: cui et proximo suo consulatu sexagies sestertio margaritam mercatus est: et bello civili, super alias donationes, amplissima praedia ex auctionibus hastae nummo addixit: quum quidem, pleris que vilitatem mirantibus, facetissime Cicero, quo melius, inquit, ~~emptum~~ sciatis, Tertia

deducta est. Existimabatur enim Serviliam etiam filiam suam Tertiam, Cæsari conciliare.

de la femme, Tertia deducta est. Or la fille de Servilia s'appelait Tertia, et l'on prétendait que la ~~mère~~ qu'il fallait déduire de la part de la mère, le salaire des faveurs de la fille (V. Suetone, Cés. 50)

+ ce n'est pas cela; lorsque Tertia est pris comme nom propre, deducta ne signifie plus déduit. Le double sens est 1° il y a eu rabais d'un tiers
2° Tertia a été livrée.
On accusait Servilia, après s'être livrée elle-même autrefois à César, de lui livrer maintenant sa fille.

On peut encore causer et rire sous ce despotisme, parce que le despote est un homme d'esprit. Tous les plaisirs n'ont pas quitté Rome avec la liberté, et Cicéron fait encore chez Hirtius et Dolabella d'assez joyeux soupers (Ep. f. IX 16) D'ailleurs Cicéron dans cette servitude commune n'est pas toujours esclave. Un certain mari, Capius, ayant vu pendant la nuit un homme qu'il avait besoin de ménager, pénétrer dans sa chambre, et jusqu'au lit de sa femme, avait, dit-on, soigneusement fermé la paupière. Un esclave profitant de la situation, voulut dérober un vase précieux; Capius lui dit tout bas: je ne dors pas pour tout le monde. » Je puis dire de même, écrit Cicéron à Gallus, que je ne suis pas esclave pour tout le monde. Encore, quel est mon esclavage? Autrefois, quand on prétendait que j'étais roi, je n'étais recherché par personne comme je le suis aujourd'hui par les plus grands amis de César. » (Ep. fam. VII, 24 l'an 45) On fait la cour à Cicéron, on vient le voir comme un prodige, « car un citoyen qui pense bien est aujourd'hui

Ce n'est pas là la mise en scène.

On est à table.

Sic ego non omnibus, mi Galle, servio. Etsi quae est hæc servitus? Olim, quum regnare existimabamur, non tam ab illis quam hoc tempore observor a familiarissimis Caesaris omnibus, præter istum. (Tigellius)

quod, quasi avem albam, videntur

bene sentientem civem videre.

aussi curieux qu'un merle blanc » (Ep. f. a Curius VII, 28. l'an 46)

On le voit, les lettres de Cicéron sont souvent enjouées, mais cet enjouement n'est qu'à la surface. Cicéron sent la République perdue, et lui même abaissé. Son impuissance lui pèse, et c'est pour donner un aliment à son activité désormais inutile, qu'il s'applique avec tant d'ardeur à l'étude. Il l'avoue à son ami Curius, 46; ni le temps, ni la raison, ni aucune consolation ne peut vaincre sa tristesse, et son seul remède contre un si grand abattement est de s'enfermer dans sa bibliothèque (Ep. f. VII, 28) Là il lit, et il compose pour étourdir sa douleur; on l'accuse de céder sous le poids du malheur, et d'avoir perdu sa vigueur d'esprit; ceux qui le croient si affaibli ne savent pas à quel genre d'oisiveté il s'est consacré; « qu'ils apprennent, leur répond-il, combien j'écris et sur quelles matières (ad Attic. XII, 38. l'an 45)

Sciant quid litterarum et cujus generis conficiam.

Ce n'est pas que Cicéron s'abstienne de toute relation avec César. Mais entre ces deux hommes si grands tous les deux, si nobles de caractère et si élevés d'esprit, si bien faits en un mot pour se plaire, il y avait une barrière qui ne pouvait pas tomber. César complimente Cicéron sur son Caton (ad Attic. XIII, 46 l'an 45) et Cicéron envoie à César une lettre flatteuse sur son Anticaton (ad Attic. XIII 50) Mais sous cette

correspondance amicale, se cachent toujours les souvenirs amers et les arrière-pensées. Cicéron écri à César, mais il mesure ses éloges, il pèse ses expressions, il craint qu'on ne l'accuse d'adulatio (ad Attic. XIII, 50) Il ne pouvait s'établir entre le dictateur tout puissant par les armes, et le consulaire autrefois tout puissant par la parole, q des relations et des politesses comme en échangent de courtois adversaires; mais ni un rapprochement sincère, ni une amitié durable. Cicéron reçoit Cés à Pouzzol, 45; mais s'il se félicite en écrivant Atticus, c'est d'être sorti heureusement de ce pas diffic Il est heureux, on peut le voir, non de recevoir un pareil hôte, mais de l'avoir reçu. Ce n'est pas avec ce sentiment qu'on laisse partir ses amis.

" J'ai enfin reçu cet hôte que je croyais si incomm et je n'en suis pas fâché, car il a paru très content. Le 20 au soir, il arriva chez Philippe; toute la maison fut aussitôt inondée de soldats, et à peine laissa t'on libre la salle où César devait souper: car il avait av lui 2000 hommes. Je craignais pour moi le lendemai mais Cassius Barba ~~(prob. un tribun de l'armée de César~~ me délivra de cette peine: il mit des gardes chez moi e fit camper les soldats dehors: la maison fut en sûreté Le 21, César demeura chez Philippe j. q. 1 h. après

O hospitem mihi tam gravem! ἀμεταμέλητον: fuit enim perjucunde. Sed cum secundis Saturnalibus (les Sat. se célébraient en décembre, commençaient le 19 ou le 20, et duraient plusieurs jours) ad Philippum vesperi venisset, villa ita completa militibus est, ut vix triclinium, ubi cenaturus ipse Caesar esset, vacaret: quippe hominum CIↃ CIↃ. Sane sum commotus, quid futurum esset postridie: ac mihi Barba Cassius subvenit; custodes dedit. Castra in agro; villa defensa est. Ille tertiis Saturnalibus apud Philippum ad horam VII, nec quemquam admisit. Rationes opinor cum Balbo. Inde ambulavit in littore;

Post horam VIII in balneum; tum audivit de Mamurra; vultum non mutavit. Unctus est; accubuit; ἐμετικὴν agebat. (qui mane vomuit ambulare debet, tum ungi, deinde cœnare. Cels. I, 3) Itaque et edit, et bibit ἀδεῶς et jucunde; opipare sane et apparate: nec id solum,

Sed bene cocto, et
Condito sermone bono, et, si quæris, libenter. (Lucil.)

Præterea tribus tricliniis accepti οἱ περὶ αὐτὸν valde copiose. Libertis minus lautis, servisque nihil defuit. Nam lautiores eleganter accepti. Quid multa? homines visi sumus. Hospes tamen non is cui diceres: amabo te, eodem ad me cum revertere. Semel satis est. σπουδαῖον οὐδὲν in sermone, φιλόλογα multa. Quid quæris? delectatus est et libenter fuit.

midi, et ne vit personne. Je crois qu'il régloit les comptes de Balbus. Il se promena ensuite sur le rivage. À deux heures, il se mit dans le bain. On lui parla alors de Mamurra (prob[t] des vers de Catulle, carm. 29) il ne changea pas de visage. On le frotta, et il se mit à table. Comme il s'étoit fait vomir, il mangea et but beaucoup, et fut de très bonne humeur. Le souper étoit délicat et bien apprêté, mais ce n'étoit pas tout;

Une aimable gaîté mêloit à nos propos
Les grâces de l'esprit et le sel des bons mots. (traduit en prose)

Il y avoit de plus pour ses gens trois tables fort bien servies; ses affranchis du second ordre et ses esclaves ne manquèrent de rien. Pour ses principaux affranchis ils furent très bien traités. Enfin j'ai montré que je savais vivre. Mais en vérité ce n'est pas un hôte à qui l'on puisse dire: ne m'oubliez pas, je vous prie, quand vous reviendrez. Une fois suffit. On ne parla point d'affaires sérieuses, mais de littérature. En un mot, César s'amusa et fut content." (Ad Attic. XIII, 52)

Voilà quels étoient les liens qui unissaient ces deux hommes, liens fragiles, on peut le voir; union tout extérieure. Et pourtant, à quoi tenait-il qu'ils ne fussent amis? Ils s'estimaient déjà: ils étoient tous les deux hommes d'esprit et de génie. C'est que l'un, roi autrefois par l'éloquence, reprochait à l'autre d'avoir fait taire la

Ego dubitem quin summo in odio sim, quum M. Cicero sedeat, nec suo commodo me convenire possit? Atqui si quisquam est facilis, hic est: tamen non dubito quin me male oderit. inexact

tribune, et d'avoir terminé les luttes de la parole; l'autre comprenait que sa pensée, toute élevée qu'elle était, s'était mise au service d'une puissance brutale. César sentait derrière lui les vétérans; il avait beau être plein de génie, il commandait par la force, et il en éprouvait une sorte de tristesse et de remords. « Puis-je douter qu'on ne me haïsse, s'écriait-il un jour en apprenant que Cicéron faisait antichambre chez lui, lorsqu'on voit M. Cicéron réduit à attendre que je lui donne audience. S'il y a quelqu'un qui puisse me le pardonner, c'est lui; cependant je suis bien sûr qu'il me hait. » (Ad Attic XIV)

Et César ne se trompait pas tout à fait. Cicéron lui écrivait des lettres de compliments, il le ménageait, il lui donnait à dîner dans sa maison de Pouzzoles. Mais tournez quelques feuillets de sa correspondance, dépassez la date des Ides de Mars, et vous rencontrez un billet de trois lignes à un conjuré pour le féliciter de l'assassinat du dictateur.

A. Blanchet

# 13e & 14e Leçons.

---

## Cicéron – Lettres (Suite)

## César – Sa vie – Son éloquence

---

1e Notes communiquées par le Professeur.

---

Les élèves, envoyés dans les classes des Lycées du 11 avril au 25, n'ont pu assister à ces deux leçons.

## Lettres de Cicéron (Suite)

Tendresse des lettres à sa femme. C.f. en l'an 50. F. XIV, 5. — Confidences et épanchements. Retentissement qu'ont les évènements dans cette âme. Avant l'exil, irritation de la vanité mécontente, affectation d'indifférence cachant le dépit. Att. IV. 16 — abattement dans l'exil.

Après le retour, peu de lettres, assez tranquilles, et littéraires — Lettres de Cilicie. Urbem, urbem, mi Rufe. F II 12 — Alexander imperator haud paulo melior quam tu aut ego. A. V. 20.

Cicéron dans la guerre civile. Embarras à l'approche de la rupture A. VII. 1. — Son triomphe c.f. 7. Ut bos armenta, sic ego bonos viros — Et 9, où il pose son προβλημα. — César passe le Rubicon. A. VII. 11. Sibi habeat suam fortunam ........ Eblouissement qu'il lui cause. Sed hoc τέρας horribili vigilantia, celeritate, diligentia est. A. VIII. 9. — Triste figure qu'il fait en Italie, trainant partout ses faisceaux; comment il esquive l'occupation d'une ville. A. X. 16. (Cf. 8. Cela ne durera pas 6 mois) — malheureusement, pas une lettre de Pharsale. — Premières suites des ides de Mars. — au temps des

Philippiques, sa correspondance devient une action.

Des Correspondants de Cicéron.

M. Tullius Cicero filius, XVI. 21-25 à Tiron (la seconde n'est qu'un court billet.)

(Q. Tullius Cicero. XVI, 16 à Cicéron: 8, 26-27 à Tiron). La lettre à Cicéron n'est qu'une congratulation de l'affranchissement de Tiron. Ces lettres n'ont rien de remarquable que l'attachement à Tiron, sauf ce trait de la 8e: sicut olim matrem nostram facere memini, &.

Pas de lettre des femmes.

Pas de lettre d'Atticus.

M. Junius Brutus, dans la correspondance de Cicéron & Brutus, lettres 4. 6-7, 11, 13, 16-17, 21, 23. Cf. Fam. XI, 2.3 Sortes de manifestes de Brutus & Cassius à Antoine. La 17e est à Atticus. (je n'admets pas la correspondance avec Brutus comme authentique.)

M. Cælius Rufus. VIII, 1-17. La lettre 16 est la même qu'on trouve A. X. 9. — Gazette que Cælius envoyait à Cicéron. 1 & 11. Chronique scandaleuse. Ubi hercule ego minime vellem. 7. — Railleries sur la censure d'Appius, 14 — Crainte pour l'honneur militaire de Cicéron, 12. — les Panthères, passim.

C. Julius Caesar. Att. IX, 6-7, 13-14, 16 – X, 8. Les 7e et 13 sont à Balbus; 14 à Pédius; les trois autres

à Cicéron — à lire.

Cn. Pompeius magnus. Att VIII. 6, 11-12. La lettre C est adressée au Consul, les autres à Cic. Elles ont la sécheresse du devoir — à lire.

M. Porcius Cato XV, 5. refus exquis — à lire.

M. Antonius m. f. m. n. att. X. 8. 10, XIV. 13. La première est une invitation à ne pas sortir d'Italie; la seconde une sorte de défense; la troisième une requête de maître poli pour S. Clodius.

Lettres du temps des Philippiques.

D. Junius Brutus XI. 1. (à M. Brutus & à Cassius) 4. 9-13, 19-20, 23, 26.

C. Cassius Longinus. XII 11-13. — XV. 19. (Celle-ci antérieure de plus de 2 ans)

M. Aemilius Lepidus X. 34-35

L. Munatius Plancus X, 4, 7-9, 11, 15, 17-18, 21, 23-24.

C. Asinius Pollio X. 31-33.

Serv. Sulpicius Galba X. 30. Relation des combats de Modène.

P. Cornelius Spinther XIII (ou XII). 14.

Lettres de Césariens.

L. Cornél. Balbus, a. VIII. 15. IX, 7 (bis), 13 (cette dernière contient un petit billet de César sur l'envoi de Magius)

C. Matius & C. Trébatius Testa, att. IX. 15. (Le même C. Matius, Fam. XI. 28. très belle lettre, à lire.

(Après la mort de César.)

A. Hirtius. Att. XV. 6. (après la mort de César)

P. Cornélius Dolabella IX. 9. – Cf. la lettre de Caelius

—

Lettres diverses

A. Pompeius Bithynicus VI. 16.

A. Caecina VI. 7. La réponse de Cicéron se trouve VI.
Envoi d'un livre qui doit effacer le tort qu'a fait à Cécina celui où il avait parlé contre César. Il s'excuse de n'avoir pas assez loué Cicéron.

M. Curius VII. 29. Billet insignifiant, spirituellement tourné.

M. Claudius M. f. Marcellus. IV, 11. Remerciment à l'occasion de son retour, mais sans aucune trace de gratitude pour César.

Q. Caecilius C. f. Metellus Celer. V, 1 & 3. La première est une plainte amère (de 62); l'autre un remerciment, (de 56.)

S. Sulpicius C. f. Lemonia Rufus. IV 5, 12. La première est la célèbre consolation sur Tullia, la seconde, le récit de la mort de Marcellus.

C. Trebonius C. f. XII. 16 d'Athènes; compliments sur son fils.

P. Vatinius — f. V, 9-10. pleines de déférence; rien de remarquable d'ailleurs.

Voir aussi les *fragmenta epistolarum* (plusieurs livres à César, à Octave, à Brutus.)

~~~~

La conclusion est l'inutilité pour la conduite de la plus complète expérience et du plus prodigieux esprit — Impossibilité d'accorder aucune *autorité* à Cicéron. — Impossibilité de ne pas l'aimer et s'émerveiller de lui : χρῆμα κοῦφον, πτηνόν, ἱερόν. La postérité partage l'attrait de César pour lui, mais elle peut se livrer à cet attrait sans contrainte et sans mélancolique arrière pensée, car elle fait cause commune avec lui.

~~~~

## César.

I Sa vie littéraire
II Guerre des Gaules
III Guerre Civile.

### I. Vie Littéraire.

Né 100.

Sa résistance à Sylla à 18 ans (πολλοὺς Μαρίους)
Mais ceint un Marius patricien: Sa beauté, ses nombreuses et brillantes amours, son luxe et ses dépenses.
Son accusation à 23 ans, et autres (Voltaire, au mot avocat.)

Voyage de Rhodes. Episode des pirates.
Sa questure à 32 ans; pourquoi il ne va pas si vite que Pompée: ses éloges funèbres; il ose faire porter l'image de Marius aux funérailles de Julia – Edile en 65, il rétablit les trophées de Marius au Capitole – Larmes des vieux soldats.

Il n'a pu être tribun du peuple. –
Grand pontife en 63 (son adieu à sa mère.)
Sa conduite dans la conjuration de Catilina – 61 – Jugement de Clodius.

Il part pour l'Espagne au moment où Pompée rentre par un troisième triomphe.

Au retour, il laisse là le triomphe pour poursuivre le Consulat.

Ligue des trois.

59. Son Consulat avec Bibulus. Ep. ad Att. II 4-25. Il obtient les Gaules pour cinq ans. — Sa conduite envers Cicéron, envers Crassus et Pompée.

En résumé, il est supérieur à oser, et supérieur par l'adresse; il fait peur, et il séduit; jamais il ne tombe sous le mépris. C'est lui qui profite, et ce n'est pas lui à qui on s'en prend. —

Cette double empreinte paraît avoir été dans son éloquence. Ce n'est pas une éloquence d'avocat, dit Cicéron: je le crois bien: (1) Splendida, magnifica, generosa: (2) vis, acumen, concitatio: eodem animo quo bellavit... (3) voce acuta, ardenti motu gestuque, non sine venustate color. — Et d'un autre côté, Sidoine: Dissimulat ut Caesar: On pourrait croire ce mot inspiré par le discours de Salluste; mais voir les lettres à Cicéron et les mémoires.

Ces témoignages en apparence contredits par le dialogue des Orateurs, 21. Mais c'est Aper qui parle, et Messala au contraire: Splendidior Caesar (XXV); et ce n'est qu'une critique générale de la simplicité de ce

(1) Cicéron Brutus ch. 75.
(2) Quint. X, 1, 114.
(3)

Concedamus sane C. Caesari, ut, propter magnitudinem cogitationum et occupationes rerum, minus in eloquentia effecerit quam divinum ejus ingenium postulabat; tam hercule quam Brutum philosophiae suae relinquamus

Nam in orationibus minorem esse fama sua etiam admiratores ejus fatentur: nec forte quisquam aut Caesaris pro Decio Samnite, aut Bruti pro Dejotaro rege, ceterosque eiusdem lentitudinis ac teporis libros legit, nisi qui et carmina eorumdem miratur; fecerunt enim et carmina, et in bibliothecas retulerunt, non melius quam Cicero, at felicius, quia illos fecisse pauciores sciunt. (Dial. de Orat. XXI.)

Calvus autem, et Asinius, et Caesar, et Caelius, et Brutus, suo jure et prioribus et sequentibus anteponuntur; nec refert quod inter se specie differant, cum genere consentiant. Adstrictior Calvus, numerosior Asinius, splendidior Caesar, amarior Caelius, gravior Brutus, vehementior, et plenior, et valentior Cicero: omnes tamen eamdem sanitatem eloquentiae ferunt..... ibid. XXV.

temps. D'ailleurs cette splendor n'était pas la pompe des mots (comme quelquefois dans Bonaparte), mais le simple reflet de la grandeur du rôle: phrase conservée de l'éloge de Julia. Le mouvement n'avait rien non plus de la déclamation; c'était un élan intérieur qui ne compromettait jamais l'élégance, non sine venustate; une chaleur d'action (barbam invaserit) avec une parole toujours discrète.

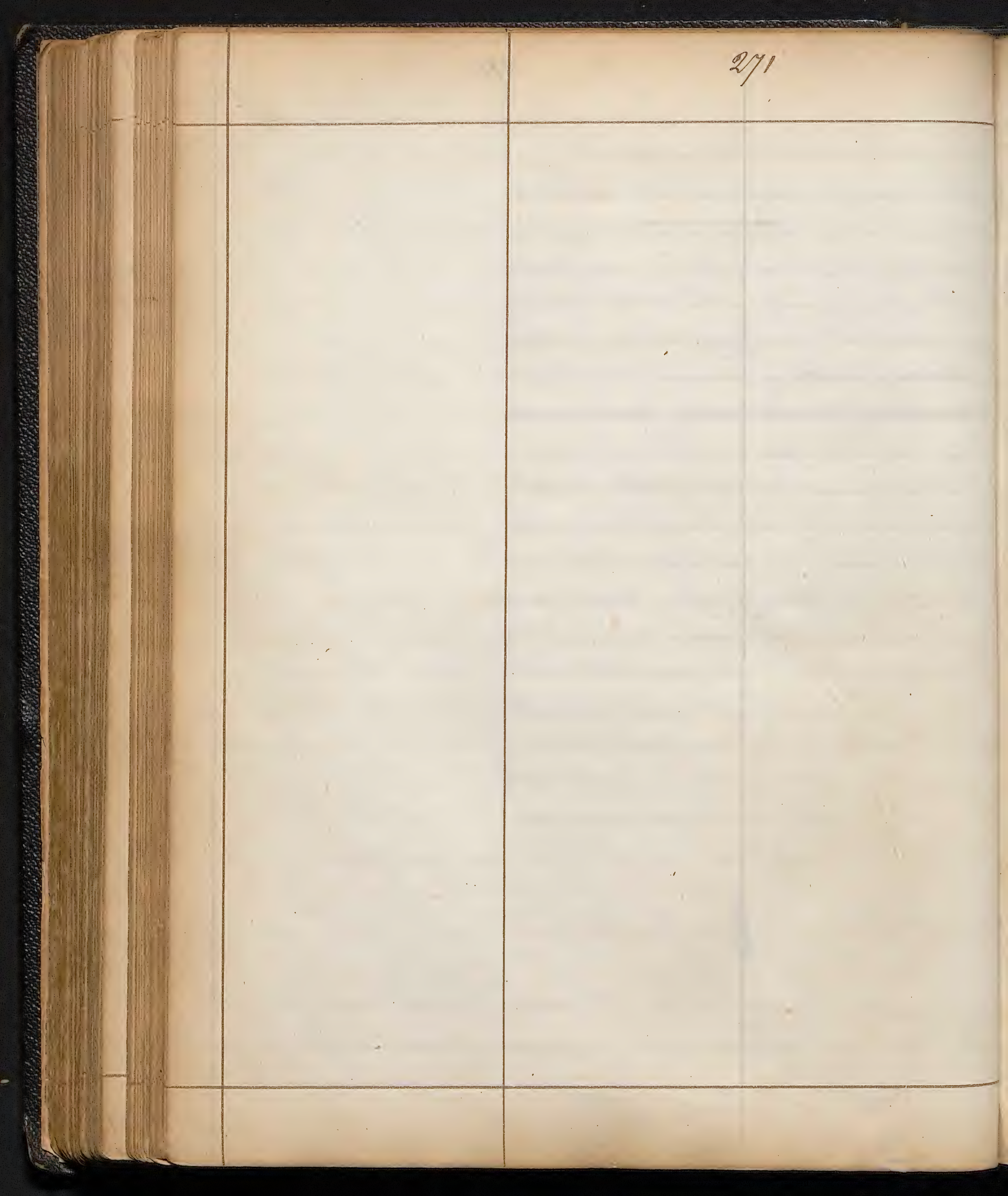
Du goût dans César. Celui-là n'était pas un parvenu (c'est Chateaubriand qui a dit ce mot; qui n'avait pas pourtant un style de race).
– Sa culture littéraire: il faisait des vers, et il les aimait. – Sa passion pour la langue; ses livres de Analogia. (Brut. 72 et A. g. I. 10.) – Du génie du grammairien dans César. – Cf la réforme du calendrier, les Auguralia & auspicalia: esprit de régularité qu'il y avait en lui; jamais une fausse démarche ni une fausse mesure.

Mais avec le goût, il a le trait. Son veni, vidi, vici, ses bons mots (nunquam fugiens respexeris), ses paroles à l'armée d'Afrique, son Quirites. Péroraison de la harangue sur Arioviste dans les Mémoires. Voilà l'éloquence de César: (Tabulas bene pictas in bono lumine); la traduction vive et dégagée d'un esprit exquis et d'un caractère supérieur.

Encore un mot de César amateur des Lettres. Sa dédicace et ses hommages à Cicéron. Le souper de Pouzzoles. Ses vers sur Térence (noter le _vis_.) Sa facilité pour Catulle, pièces 11, 29 : cf fin de 53 ; 57, 72. Cf Quintil. XI 1. 38. — Son pamphlet contre Caton. (_a Catone deprehensos_ — ) — Cicéron comparé à Périclès et à Théramène — ~~[illegible]~~ Il a voulu le punir d'avoir échappé à sa victoire. Là est la grande _lutte_ du siècle, ou plutôt de tous les siècles : mais l'esprit, la force, la raison même n'ont pu prévaloir contre la vertu. La postérité a désavoué les conjurés, elle a glorifié le juste. Le droit est donc quelque chose, & c'est une grandeur qui a manqué à César — Nous connaissons l'homme ; écoutons-le maintenant raconter ce qu'il a fait.

Mot de Montesquieu : _Cet homme extraordinaire qui eut tous les vices & pas un défaut_ ; cela ne s'appliquerait pas à notre César.





# 15e Leçon

## 25 Avril 1853.

## César. La guerre des Gaules.

---

Rédaction incomplète et insuffisante où il y a beaucoup d'inexactitudes. Quelques pages bien senties au commencement.

# César _ La guerre des Gaules.

La guerre des Gaules est la dernière conquête de Rome, la plus laborieuse et la plus brillante; c'est le dernier effort de la République qui prépare l'empire, et le même homme qui avait fait ces grandes choses, a pris aussi le soin de les écrire, historien de sa propre gloire; les commentaires de César appellent donc notre attention à divers titres.

Le Commandement de César dans les Gaules dure neuf années; la guerre en a duré sept qui correspondent aux sept livres de César; un livre raconte une campagne; le huitième, ajouté par Hirtius comprend seul deux années, la fin de la conquête et la pacification.

Dans ces sept campagnes se détachent sur un fond de luttes et de victoires, de sièges et de prises de villes toujours intéressantes, plusieurs grands faits qui concentrent l'attention. Ce sont l'invasion des Helvètes dans la Gaule; la guerre contre Arioviste, le soulèvement des Belges et des Nerviens, celui de l'Armorique, et enfin celui de toute la Gaule unie une seule fois sous Vercingétorix. Quelques épisodes jettent dans le récit une certaine variété; par exemple le passage du Rhin, le passage de la Manche et deux invasions en Bretagne.

Au milieu de tous ces combats, de toutes ces expéditions, à travers toutes ces victoires, dans ces sept années de luttes incessantes, trois fois seulement César fut trahi par la fortune, ter nec amplius adversum casum expertus; il n'eut que trois revers à consigner dans ses annales, encore deux doivent-ils être mis au compte de ses lieutenants. Une seule fois seulement il fut battu, commandant ses troupes de sa personne.

C'est lui pourtant qui anime toutes ces scènes, qui leur donne le mouvement et la vie. Partout, sur tous les points, il apparaît, prodige d'activité d'esprit et de corps, sans cesse à la tête de ses légions, le plus souvent à pied, tête nue, malgré le soleil ou la pluie (Suét. C. 54). Frêle, blanc de peau et délicat en apparence, il faisait au besoin cent milles par jour, franchissait seul à la nage ou sur des outres les rivières qu'il rencontrait, et arrivait quelquefois avant ses courriers. Cicéron en est tout stupéfait, horribilis diligentia, monstrum activitatis dit-il (Epist. 9 ad Att. l. 8)

À Rome en effet on suivait des yeux avec étonnement dans ces forêts de la Gaule, ce débauché ce jeune patricien perdu de dettes qui tout d'un coup se révélait homme de génie et grand capitaine, et

Ce barbarisme n'est ni à l'endroit que vous citez, ni nulle part dans Cicéron. J'en avais averti — De plus le passage de Cic. que vous indiquez ne se rapporte pas à la guerre des Gaules, mais aux débuts de la guerre civile.

consacrait, justifait par ses victoires l'audace des prétentions qu'il avait tout d'abord annoncées. On peut voir par les lettres de Cicéron quel retentissement avaient à Rome les victoires de César. C'était ce qu'il désirait; ses vœux les plus chers étaient comblés. Cette grande œuvre de la guerre des Gaules n'est qu'un moyen pour lui; son but, c'est de faire parler de lui sur le Forum et au Sénat, c'est l'agrandissement de sa fortune, de son influence par l'or et l'argent que lui donnent sa conquête; l'asservissement de la Gaule ne doit avoir pour lui d'autre résultat que la domination à Rome; il ne lui en demande point d'autre; c'est toujours vers Rome que ses yeux sont tournés, vers Rome qu'il fait affluer sans cesse l'or et les intrigues. Pendant l'hiver, sans quitter son gouvernement, puisqu'une partie de la Gaule est en Italie, il se rapprochait de la ville; il était en correspondance avec tous les personnages influents, tribuns, Sénateurs, surtout avec Cicéron, le représentant de l'opinion publique. Il avait pris pour lieutenant son frère Quintus, et n'oubliait rien pour se concilier le grand orateur. De la Gaule même, il lui écrivait de longues lettres enjouées et fières, où il mêlait, avec une certaine coquetterie charmante, des

questions de littérature aux graves intérêts de la politique. C'est le secret des grands hommes de savoir gagner tous ceux dont ils ont besoin par des moyens appropriés à leur caractère et à leurs goûts. César qui causait littérature avec Cicéron, envoyait de l'or à Curion et à Clodius, et pour que la multitude ne l'oubliât pas, il faisait bâtir un forum entouré de portiques en marbre, et augmenté d'une villa publique (Cic. ad Attic. l. 4 ep. 15) dont l'emplacement seul était évalué à plus de cent millions de sesterces.

En 56, l'entrevue de César à Lucques avec Pompée et Crassus, ses alliés, qui devaient être ses dupes, nous présente l'aspect d'une véritable cour et comme une image anticipée de l'Empire: des consuls, des tribuns du peuple, des édiles, des préteurs, Pompée, Crassus, Appius gouverneur de la Sardaigne, Népos, proconsul d'Espagne, plus de deux cents sénateurs entouraient le gouverneur des Gaules. Il y eut à un moment dans cette bourgade jusqu'à cent vingt licteurs portant les faisceaux. Et pourtant, malgré tout cet appareil de puissance qui l'encombrait, Lucques n'était guère qu'un immense marché. Là fut payée près de neuf millions de notre monnaie la neutralité du consul Paulus, et plus de douze, la connivence du tribun Curion.

Maintenant donc que nous savons quelles préoccupations suivaient César dans les Gaules, et que nous connaissons le but de la guerre, abordons les Mémoires et cherchons y quelles sont les qualités qu'il y révèle, soit comme homme, soit comme historien. D'abord comme homme : les commentaires ne sont pas un livre d'auteur, c'est le journal d'un grand capitaine faisons donc passer, comme César le fit lui-même, le soin de l'œuvre après la recherche de ce qu'y est le futur maître de Rome et du monde.

Quelles sont les qualités morales que César nous révèle dans ses commentaires ?

César est grand, mais ce n'est pas une grandeur toujours pure et sans tache. Il est sans scrupules comme son époque. Ce n'est pas la guerre comme les temps modernes ont appris à la faire, cherchant elle-même à s'adoucir, respectant l'ennemi vaincu, l'accueillant même avec honneur, et lui faisant de sa défaite, dans les salons, dans les promenades publiques, dans les théâtres, chez ses adversaires de dix huit ans, un triomphe populaire ; c'est la guerre à la manière antique qui frappe de la hache du licteur l'ennemi que l'épée du légionnaire n'a pas atteint sur les champs de bataille, qui jette Jugurtha dans un cachot et l'y laisse mourir de faim, c'est la guerre

sans pitié, sans désintéressement, sans bonne foi. César a été de son temps.

Il a été sans pitié. Les Vénètes ont tué ses ambassadeurs, il fait mettre à mort leur Sénat, et vend le reste de la nation; Uxellodunum se révolte, il fait couper la main à tous les prisonniers. Il ne sait ce que c'est que le respect dû à ceux qui défendent leur patrie. C'est avec une espèce de rage qu'il poursuit ~~Ambrosia~~ [Ambiorix]. Il n'a pour Vercingétorix qu'une dure indifférence. Citons, pour la vengeance et la glorification du patriote Gaulois vaincu, la belle page où M. Amédée Thierry raconte sa glorieuse soumission et la dureté de César. « Vercingétorix n'attendit pas que les Centurions Romains le traînassent pieds et poings liés aux genoux de César. Montant sur son cheval harnaché comme dans un jour de bataille revêtu lui même de sa plus riche armure, il sortit de la ville, et traversa au galop l'intervalle des deux camps jusqu'au lieu où siégeait le proconsul. Soit que la rapidité de sa course l'eût emporté trop loin, soit qu'il ne fit par là qu'accomplir un cérémonial usité, il tourna en cercle autour du tribunal, sauta de cheval et prenant son épée, son javelot et son casque, il les jeta aux pieds du Romain, sans prononcer une parole. Le mouvement de Vercingétorix, sa brusque

apparition, sa haute taille, son visage fier et martial, causèrent parmi les spectateurs un saisissement involontaire. César fut surpris et presque effrayé. Il garda le silence quelques instants ; mais bientôt, éclatant en accusations et en invectives, il reprocha au Gaulois « son ancienne amitié, ses bienfaits dont il l'avait si mal payé » ; puis il fit signe à ses licteurs de le garrotter et de l'entraîner dans le camp. Vercingetorix souffrit tout en silence. Les lieutenants, les tribuns, les centurions qui entouraient le proconsul, les soldats même paraissaient vivement émus. Le spectacle d'une si grande et si noble infortune parlait à toutes les âmes ; César seul resta froid et cruel. » ×

tout ce récit est composé un peu romanesquement avec deux passages de Plutarque (Vie de César 27) et de Dion (XL, 41) ; on ne trouve pas tout ce que dit M. Thierry.

Quant aux pillages de César en Gaule, Suétone, qui est très froid et très impartial, les atteste positivement. Et quant à sa bonne foi, lui qui s'indignait tant contre les Venètes, retient dans son camp l'élite des Germains venus pour lui parler. Au Sénat on vota des expiations pour ce fait, et Caton, non satisfait, voulait qu'on saisît César, et qu'on le livrât aux Germains (Plut. c 22.)

pas du tout

Mais à côté de ces traits du caractère de César que l'histoire impartiale ne doit point négliger, il y en a de plus honorables qu'il faut constater

aussi sous peine d'injustice. L'ardeur de l'amitié en lui était égale en lui à l'ardeur de l'inimitié. Il faut voir au ch. 53 du liv. 1er sa joie, quand il sauve un prisonnier romain tombé entre les mains des barbares; Il faut voir la reconnaissance pour les soldats qui lui font ses victoires. Les simples soldats ont une grande place dans son récit, quelque rapide qu'il soit. Il les connaît par leurs noms, et les cite. C'est un moyen de séduction sans doute, mais il y a là aussi quelque chose qui part du cœur pour les instruments et les compagnons de sa gloire.

Voilà l'homme, voyons maintenant l'historien. Et d'abord, en fait d'histoire, surtout d'histoire personnelle il y a une question préjudicielle à poser, celle de la véracité; César est-il vrai? — Les renseignements nous manquent; peu d'historiens ont raconté les mêmes faits, et le contrôle par cela même est difficile. Toutefois il ne raconte pas ses pillages ses intrigues à Rome; nous ne voyons pas qu'il parle dans ses mémoires de cet échec en combattant contre les Séquanes où il perdit son épée, nous dit Plutarque; il y a donc des choses qu'il a tues et nous sommes bien sûrs que nous n'avons pas là toute la vérité, mais dit-il le faux? Et pour trancher le mot, a-t-il menti? Dans le récit

de la guerre civile, il l'a fait; pour la guerre des Gaules, il n'y a point de vérification possible. Nous voyons bien quel tour il donne aux choses, comment il atténue ce qui n'est pas à sa gloire, par exemple son échec devant Gergovie, comment il tourne autour de la vérité pour les effacer ou en atténuer l'impression; mais nous sommes certains d'autre part qu'il ne peut mentir d'une façon vulgaire. Il y a peu de vérités dont il doive avoir peur; à défaut de moralité qui le protège et nous rassure, il a l'assurance et l'audace du génie, et nous pouvons noter dans son récit plus d'un trait de sincérité. Il ne cache pas le peu de résultats de ses expéditions en Bretagne; au livre VII., Ch. 20, il reproduit l'apologie de Vercingétorix calomnié; dans le discours d'Arioviste et dans sa réponse, il étale avec une franchise qui va jusqu'à l'impudence le droit du plus fort; et, si ce n'est pas un mérite pour lui, il y a là au moins garantie pour nous. Il rend justice aux Gaulois, d'ailleurs, à leur courage, à leur constance, par bon goût et par calcul, peut-être pour relever ses victoires, mais certainement aussi avec toute la sincérité d'un amateur de beaux faits d'armes. La bravoure des Nervii au passage de la Sambre, des Gaulois au siège d'Avaricum, est réellement

admirée avec effusion ; César y applaudit comme un artiste qui applaudit à de belles choses.

D'ailleurs César, quoique soucieux de sa gloire, on n'en peut douter, ne nous semble pas cependant avoir eu cette vanité qui s'immole tout, et qui fait peu de cas de la vérité, pour peu qu'elle trouve son compte à le faire ; il ne parle jamais de lui-même qu'avec une discrétion exquise. A la fin de sa seconde campagne, il nous raconte simplement qu'à Rome on décréta, quinze jours de supplications ce qui n'avait encore été fait pour personne, dit-il et c'est là la fin de son livre. Il y a loin de là aux ἀγχίθοος de Cicéron. César qui est plus fort que lui, porte plus légèrement le poids de sa gloire.

En résumé, on peut dire que par élévation de caractère et par supériorité de génie, César est vrai en général. Venons maintenant aux qualités de l'historien.

César, homme de guerre qui écrit ses mémoires, n'a souci de ce que nous appelons de notre temps la philosophie des faits. En cela, il ressemble tout à fait aux grands historiens de l'antiquité, qui semblent tous, excepté Polybe, avoir eu dans l'esprit l'idée que Quintilien a exprimée dans

la précision de ces paroles, Scribitur ad narrandum non ad probandum. César n'écrit donc que pour raconter, mais il raconte comme un homme exempt de tout préjugé; il n'admet ni superstitions, ni fables, et s'il ne cherche pas philosophiquement les causes et les effets des événements, il est bien plus loin encore de les attribuer à autre chose qu'à l'action bonne ou mauvaise, aux vertus ou aux vices de l'homme.

Du côté de la science et de l'exactitude, la critique moderne plus sévère, peut facilement lui faire son procès. Il ne date point; il n'y a chez lui indication ni d'années, ni de mois, et il n'y a pas plus de géographie dans son livre que de chronologie. On discute encore sur l'emplacement de ses champs de bataille. Au chapitre III du liv. 6 l'Escaut est représenté comme un affluent de la Meuse.

On n'y trouve point non plus, ce dont nous sommes si avides maintenant, de détails sur les Gaulois, leurs mœurs, leurs institutions; il n'y a point de portraits des chefs de la Gaule, point de tableaux des pays, d'études statistiques sur les ressources financières, militaires, commerciales de la Gaule. Il ne se soucie pas plus des Barbares que le chasseur de la bête; il ne les regarde que comme la matière de ses triomphes.

Toutefois, au début du livre VI il nous donne quelques détails précieux sur les Druides et sur la religion; et dans ces quelques chapitres César est le digne précurseur de Tacite, l'auteur de la <u>Germanie</u>.

Ce qu'il y a de plus admirable dans les <u>Mémoires</u> de César, c'est l'art du récit. La composition en est tout à fait soignée. Dans chaque livre, il y a un fait dominant, centre d'intérêt; le VI<sup>e</sup> seul ne lui fournissait pas cette ressource et voilà peut être pourquoi il y introduit plutôt qu'ailleurs les détails sur les Gaules. Le récit est sobre, contenu; les détails techniques sont rendus faciles par la merveilleuse limpidité de la narration. Dans son style, c'est peut-être César qui nous a donné le meilleur modèle de ce qu'on appelle atticisme, c'est à dire simplicité, élégance et mesure. <u>Nudi et venusti commentarii</u> a dit Cicéron; on ne peut mieux dire. C'est le procédé contraire à l'αὔξησις; c'est cette sorte d'élégance que l'on porte dans les mathématiques. César laisse parler les choses elles-mêmes. La simplicité seule n'a pas de prix, il faut qu'elle cache la grandeur. La narration de la bataille de la Sambre au livre II, celle du siège que soutint

Quintus frère de Cicéron au livre V, sont à remarquer.

On trouve peu de discours directs dans le récit de César. Il en a senti le faux. Ce n'est pas par scrupule d'homme de lettres qu'il s'en abstient; mais par modestie littéraire. le discours direct est un ornement trop pompeux.

Cette phrase est contredite par celle qui suit. La preuve qu'il n'en a pas là dessus de doctrines, c'est qu'il a fait des discours directs, quoique rarement (celui de Critognatus) — Vous n'en dites pas assez sur les discours de César.

La continuation d'Hirtius est bonne et supérieure à la continuation de la guerre civile

Enoncé très incomplet et même très inexact.

pas de transition

Nous n'avons pas les mémoires d'Alexandre; nous n'avons que Xénophon qui n'est pas un homme de la même taille, mais la différence de génie grec et du génie romain n'en ressort que mieux. Xénophon au milieu de ses pairs est bien le chef accepté d'une sorte de démocratie armée; aujourd'hui il commande, demain il se justifie; l'autorité de César est reconnue et incontestée. D'ailleurs Xénophon, avec ce charme et cette mobilité de l'imagination grecque nous raconte des anecdotes; et nous raconte, nous peint avec une grâce singulière les mœurs Asiatiques. César est plus majestueux, plus sévère, plus homme d'état, moins homme de lettres.

Napoléon a jugé parfois sévèrement ces commentaires. ~~Il y apportait sans doute la~~

J'efface cette phrase qui est

de moi; elle ne vaut rien

~~disposition d'esprit qu'apportait Voltaire à l'annotation de Corneille~~; il le jugeait comme un rival; il lui rend justice sans doute, mais parfois avec un peu d'aigreur, et sur un ton peu bienveillant. Lui aussi, le César moderne il a laissé des commentaires qu'il a parsemés d'éclairs et de traits éblouissants; mais il est moins parfait que César, les commentaires en effet peuvent être le modèle du genre des Mémoires historiques et militaires.

Monin

# 16e Leçon

2 Mars 1853.

## César — Mémoires sur la guerre civile

---

Très bonne rédaction ; la leçon a été fort bien comprise ; l'auteur s'est rapporté partout aux textes et a fait même q. q. bonnes additions

# César historien – Etude des trois livres de la guerre civile (De bello Civili)

---

Il y a des écrivains dont on pourrait analyser l'œuvre littéraire, sans être forcé de juger l'homme lui-même. Mais César est inséparable de ses écrits. La grandeur de l'homme, l'importance des évènements qu'il nous fait connaître, tout nous conduit à juger cette grande révolution qu'on appelle la dictature de César.

Cette révolution fut laborieuse : elle demanda de longues années, et il ne fallut pas moins que César pour l'accomplir. Elle fut sanglante, si l'on songe aux trois grandes batailles de Pharsale, de Thapsus et de Munda: nous laissons de côté la foule des combats secondaires. Cicéron pour exprimer le travail de cette révolution, était sorti du ton habituel de sa correspondance et avait écrit à son ami Atticus: « le soleil semble s'être retiré du monde ». Cette révolution que César a eu tant de peine à accomplir, elle est suspendue par sa mort violente ; et un chaos épouvantable bouleverse le monde romain, jusqu'à ce qu'une dernière grande bataille, celle d'Actium, donne le pouvoir suprême à Octave et que la République tombe pour ne plus se relever.

avant Actium, Philippes.

Mais cette République, que César renverse

Quelle est-elle ? C'est le gouvernement le plus aristocratique, le plus oppressif au dedans et au dehors dont l'histoire fasse mention. On a souvent comparé Napoléon à César, et le 18 brumaire au passage du Rubicon. Mais l'empire romain, tel que le créa César, et que ses successeurs l'entendirent fut révolutionnaire ; il ne restaura pas ; il détruisit. Le 18 brumaire et l'empire, venant à la suite d'une révolution démocratique, l'arrêtèrent, et opérèrent une contre-révolution. Napoléon le dit lui même et il s'en fait un titre de gloire : Il considère l'empire et l'empereur comme les adversaires les plus redoutables de la révolution et en France et en Europe : « Si le congrès de Vienne eût signé la paix avec « Napoléon, l'Europe serait tranquille aujourd'hui « l'esprit révolutionnaire ne minerait pas tous les « trônes. En France, il aurait été comprimé et satisfait « par des institutions nouvelles. » (Mémoires IV p. 2[illegible])

Prétendroit-on que cette République romaine était regrettable ? Demandons à Cicéron comment elle agissait avec les peuples vaincus : « Toutes les « provinces gémissent ; tous les peuples libres se « plaignent ; enfin tous les royaumes crient contre nos « vices et nos vexations ; il ne reste plus jusqu'à l'Océan « aucun lieu si reculé, si caché, où n'aient pénétré

Lugent omnes provinciae, queruntur omnes liberi populi ; regna denique jam omnia de nostris cupiditatibus et injuriis expostulant : locus intra Oceanum jam nullus est, neque tam longinquus, neque tam reconditus quo non per haec tempora, nostrorum hominum libido iniquitasque pervaserit. Sustinere jam populus

romanus omnium nationum, non vim, non arma, non bellum; sed luctum, lacrymas et querimonias non potest. V. III. 89)

de nos jours, l'iniquité et la tyrannie de nos Concitoyens? Le peuple romain ne peut plus soutenir, « non la force, non les armes, non les révoltes, mais les « gémissements, mais les larmes, mais les plaintes « de toutes les nations. (Verrines III 89) Dira-t-on que Cicéron s'échauffait pour le besoin de sa cause? mais dans un ouvrage plus calme, dans la République, (III frag. 21) il renouvelle les mêmes accusations. Faut-il s'étonner après cela, que les provinces aient été dévouées à César, qu'elles l'aient pleuré à sa mort, et que les Juifs, c'est à dire, le peuple qui était resté le plus en dehors de la société romaine, se soient fait remarquer, au témoignage de Suétone, par l'excès de leur affliction? Que les provinces aient préféré l'empire à la République, Tacite nous le dit formellement au début de ses annales: « Le nouvel « état de choses était loin de déplaire aux provinces; « elles détestaient le gouvernement du sénat et du « peuple, où les grands se disputaient le pouvoir, où « les magistrats pillaient leurs provinces, où les lois « étaient sans puissance, où tout se faisait par la « violence, la brigue et l'argent. » (1. 2.) Au dedans, le désordre n'était pas moindre. Cicéron nous donne une idée de ce qu'était la République en 56, dans son discours de Aruspicum responsis (28). Il se plaint

Neque provinciae illum rerum statum abnuebant: suspecto senatus populique imperio; ob certamina potentium et avaritiam magistratuum; invalido legum auxilio, quae vi, ambitu, postremo pecunia turbabantur (ann. 1. 2)

Voir aussi pour cette époque, les lettres 1 à 9 du livre VII à Atticus, écrites en 50 au retour de la Cilicie.

qu'il n'y ait plus de justice; que les suffrages soient aux mains de quelques ambitieux; et en effet que nous présente l'histoire de ces dernières années du gouvernement républicain? Le procès de Clodius, le triumvirat de César, Pompée, Crassus, maîtres de Rome entière par leur génie, par le prestige de la gloire, par l'argent.

Cet état de la République justifie-t-il César? Pourquoi chercherions-nous à le justifier, quand lui-même ne sentait pas sa conscience exempte de remords? Ses écrits nous l'apprennent et Cicéron nous le confirme. Il était passé dans l'âme des Romains, qu'un attentat à la République était un sacrilège; et César en sentit le poids. Sans doute la République avait mérité de mourir, comme la Clytemnestre de la tragédie d'Eschyle. Mais les Romains pouvaient dire à César ce que les Euménides répondaient à Oreste: « Elle est morte justement; mais ce n'est pas justement que tu l'as tuée. » César, le dernier représentant, le plus brillant rejeton de l'aristocratie romaine, employant son génie à détruire cette aristocratie, voilà ce qui a toujours étonné la postérité. Elle comprend mieux les Gracques ou Marius qu'elle ne comprend César. Aussi Napoléon lui même lui a-t-il reproché son attentat, et dit de lui: « César alluma la guerre civile et détruisit le gouvernement de sa patrie. » (mémoires IV. p. 235.)

On peut plaider en faveur de César les circonstances atténuantes, l'état des choses, les rivalités où il était jeté, les intrigues que les grands de Rome nouaient contre lui : Il disait en passant le Rubicon : « ils l'ont voulu ; après toutes les grandes choses que j'avais faites, j'étais condamné, si je ne m'étais défendu par les armes ». On l'excuse en voyant ses adversaires et ses assassins ; Caton, le type de l'entêtement aveugle et de l'obstination politique ; Brutus et Cassius, empreints de ce fanatisme romain, à la fois impitoyable et machiavélique ; conjurateurs qui acceptent le rôle de favoris en préparant la mort de leur victime. C'est là une excuse pour César ; mais le justifier est impossible.

hoc voluerunt : tantis rebus gestis, C. Cæsar condemnatus essem nisi ab exercitu auxilium petiissem. (Suet. 32)

Napoléon cherche à le faire en disant que l'empire fondé par César, a duré 400 ans après lui, sans interruption, sans que la légitimité de l'institution fut un seul instant contestée. Sans doute, l'empire était nécessaire. Mais comme il laisse place à des regrets, et quel aspect douloureux il offre à notre contemplation ! C'est la décadence physique et intellectuelle de l'humanité. Nous ne pouvons donc admettre que des excuses personnelles au fondateur de l'empire ; mais il n'aura jamais cause gagnée. César le savait ; car il était poursui-

par des remords. Il avait la conscience de la position fausse où il était jeté, du régime de violence et de tyrannie qu'il imposait à Rome, régime indigne et d'elle et de lui. De là vient la tristesse profonde qui rongeait son âme. Le dégoût de la vie l'honore et le relève à nos yeux, parce que nous le voyons ainsi condamner lui-même l'attentat dont il s'est rendu coupable. Nous l'absolvons, comme l'aréopage absout Oreste, à l'égalité des suffrages, ce qui prouve notre embarras, et nous serions plus sévères pour lui, si sa mort violente, les 23 coups de poignard qu'il a reçus, le sang qui coula de ses blessures sous l'épée de ceux qu'il avait comblé de ses grâces, ne lavaient son crime devant l'histoire et la postérité.

pauvre homme

Non, non, et non! Ce serait trop commode—

Remarquons aussi qu'à cette époque de la dissolution de la République romaine, tout le monde, César comme ses meurtriers, était conduit, non par des principes supérieurs, mais uniquement par des intérêts et des passions. César n'est pas le champion d'une cause, aussi ne ~~peut-il~~ s'occupe-t-il pas justifier son attentat ~~aussi aisément que~~ par des raisons comme fit Napoléon ~~justifiait~~ pour le 18 Brumaire. Pour César la guerre civile est une campagne de plus à raconter, l'action domine; quand aux principes, quand à

discussion sur la meilleure forme politique, la république ou l'empire, ne la cherchez pas dans le livre de César ; elle n'était pas dans les esprits d'alors ; elle ne peut être dans le récit de la guerre civile.

César plaide donc pour ses procédés, non pour ses principes ; tout son livre est une apologie personnelle, et quelquefois le besoin de se défendre le conduit jusqu'au mensonge. C'est ainsi qu'il dit au livre 1er de la guerre civile : « On arrête et on amène Cn. Magius de Crémone, commandant des ouvriers de Pompée : César le renvoie vers Pompée, avec ordre de lui dire que n'ayant pu jusqu'alors s'aboucher avec lui, et devant le joindre à Brindes, il importait à la République et au salut commun qu'ils eussent ensemble une entrevue, .... Cependant César ne renonçait pas à un accommodement ; quoiqu'il s'étonnât que Magius, envoyé vers Pompée avec des dépêches, ne revînt point, il résolut de persévérer dans son premier dessein (24...26)

Reducitur ad eum deprehensus ex itinere Magius, Cremona, praefectus fabrorum Pompeii : quem Caesar remittit ad eum cum mandatis quoniam ad id tempus facultas colloquendi non fuerit, atque ad se Brundisium sit venturus, interesse reipublicae et communi saluti, se cum Pompeio colloqui .... (1. 14)

Tametsi magno pere admirabatur, Magium quem ad Pompeium cum mandatis miserat, non remitti ; tamen omnibus rebus in eo perseverandum putabat. (1, 26).

Il semble d'après ce récit que c'est César qui désire la paix, qui envoie Magius faire des propositions, et que, si la guerre continue, c'est à Pompée qu'il faut s'en prendre. Mais dans une lettre qu'il écrivait à ses lieutenants Oppius et Balbus et que ceux-ci transmirent à Cicéron qui nous l'a conservée dans

Sa correspondance, avec Atticus, nous apprenons la vérité « Je suis arrivé, le 9 mars devant Brindes, et je l'ai investie. Pompée est dans la place; il m'a envoyé Magius pour traiter: J'ai répondu ce qui m'a convenu. – Quae visa sunt respondi. (IX 13) Ainsi c'est bien Pompée qui envoie Magius, et c'est César qui ne veut pas de la paix. Dans ses mémoires, il ne pouvait passer sous silence cette légation sans doute bien connue de Magius; mais obligé de se défendre parce qu'il était en dehors de la légalité, il le fait par un mensonge. Il dénature les faits. C'est un mensonge d'autant plus coupable que César ment sans avoir l'air de mentir. Ailleurs il ment par réticence. Au moment de passer le Rubicon, César harangue ses soldats, et il nous donne sous forme indirecte, les arguments qu'il leur expose. Il leur parle de la majesté des Tribuns qui est violée de la dignité de leur général, de César qui est outragé par Pompée et le sénat; et il ajoute aussitôt: « Les soldats s'écrient unanimement qu'ils sont prêts à venger les outrages de leur général et des tribuns du peuple. » (I, 7.) Mais, nous l'avons dit, personne dans cette guerre n'était guidé par les principes: aussi César dut-il ajouter un argument que ses soldats comprissent mieux; C'était la promesse d'une gro

« Ad diem VII id. Martis Brundusium veni; ad murum castra posui. Pompeius est Brundusii. Misit ad me Magium de pace. Quae visa sunt respondi. (IX. 13) »

« Conclamant milites se se paratos esse imperatoris sui tribunorumque plebis injurias defendere. (I, 7) »

Namcum in alloquendo exhortandoque, saepius digitum laevae manus ostentans, " affirmaret se ad satisfaciendum omnibus, per quos dignitatem suam" defensurus esset, annulum quoque aequo animo sibi detracturum; " extrema concio, cui facilius erat " videre concionantem, quam audire, pro dicto accepit, quod visu suspicabatur: " promissumque jus annulorum cum millibus quadringenis, " fama pertulit
(Suet. Caes. 34)

Somme d'argent. C'est Suétone qui nous l'apprend; et cette promesse de César donna même lieu à une méprise plaisante: « César qui haranguait avec feu, montra souvent le petit doigt de sa main gauche, et protesta qu'il engagerait de bon cœur jusqu'à son anneau pour satisfaire ceux qui défendraient sa cause avec chaleur. Les soldats des derniers rangs qui étaient plus à portée de voir César que de l'entendre, crurent alors qu'il leur " promettait à tous 400,000 sesterces et la dignité de " chevalier romain (7.c. 35) César n'était pas obligé de nous faire part de ce dernier argument, pas plus que de ses pillages en Gaule.

En général, malgré l'apparente sobriété du récit les livres de la guerre civile ne nous offrent pas une narration historique, mais une narration oratoire; c'est à dire que César raconte les évènements non pas uniquement pour les faire connaître comme (il semble qu'il le fait) dans la guerre des Gaules, mais pour faire valoir sa cause. Il se justifie; il attaque ses ennemis; il saisit toutes les occasions qui lui sont offertes d'expliquer sa conduite. Ainsi quand Afranius vient se rendre à lui en Espagne, César s'étend longuement sur les injustices du Sénat à son égard, sur les pouvoirs extraordinaires donnés à Pompée, il n'avait assurément pas besoin d'en

dire aussi long à un général qui venait ~~traiter~~ accorder de la reddition de son armée, mais il sent, que dans une guerre civile, devant les généraux et les soldats de Pompée, combattant pour le Sénat et les lois, il a besoin de justifier sa conduite.

Cette préoccupation de lui même fait que le style de ses livres sur la guerre civile est moins imposant que celui des livres sur la guerre des Gaules. Mais comme l'homme lui-même est en cause, il en résulte que le récit est plus piquant. Ayant à gagner une bataille devant l'opinion publique après chaque victoire remportée sur ses ennemis, sa narration est vivante et rapide. Il parle de la célérité de ses marches, comme en ont parlé tous ses contemporains, amis ou adversaires. Il faut voir dans les lettres de Cicéron à Atticus, quelle terreur s'empara de Rome, quand on apprit que César avait passé le Rubicon. On crut le voir aux portes mêmes de la ville. Le récit de la première expédition d'Espagne contre Afranius et Petréius est un chef-d'œuvre; et César dans cette circonstance a eu le bonheur d'être commenté par deux grands capitaines, Condé et Napoléon. Tout le monde sait la belle page de Bossuet: „Les campements de César firent son étude. Je me souviens qu'il

« Nous ravissait, en nous racontant comme en Catalogne,
« dans les lieux où ce fameux capitaine, par l'avantage
« des postes, contraignit cinq légions romaines et
« deux chefs expérimentés à poser les armes sans
« combat, lui-même il avait été reconnaître les
« montagnes et les rivières qui servirent à ce grand
« dessein; et jamais un si digne maître n'avait
« expliqué par de si doctes leçons les commentaires
« de César. » Napoléon ne s'est pas contenté d'expliquer la partie stratégique de cette expédition de César; il nous a montré aussi les procédés politiques, en faisant remarquer qu'il n'y a que les guerres civiles où l'on peut ainsi amener l'adversaire à poser les armes sans combat.

?

Le livre troisième est de tous celui qui offre le plus d'intérêt, par l'importance des événements et les ressources infinies du génie de César. Il est à Brindes, sans flotte; il passe avec quelques troupes dans des barques et mande les autres. Plutarque et Suétone nous racontent qu'impatient des retards d'Antoine qui devait lui amener les légions, il se jeta seul dans une barque pour passer de Dyrrachium à Brindes, et qu'il dit au pilote effrayé par la tempête ces fameux mots: « Que crains-tu; tu portes César et sa fortune. » Mais

ce mot n'est pas de Suétone

César ne parle pas de cette hardiesse; il dit seulement qu'il écrivit à Antoine. Certes il eût été capable d'une pareille audace. Mais s'il eût fait cette traversée téméraire, pourquoi ne l'aurait-il pas avouée? Arrivé en Grèce, il va lutter avec Pompée lui même. C'est là que pour se venger non seulement par les armes, mais aussi par la plume, il aiguise son style jusqu'à l'ironie, et ne laisse rien passer de ce qui peut prêter à rire chez ses adversaires. Ainsi parlant de Scipion, beau père de Pompée, il dira: « A cette époque, Scipion s'était donné le titre d'imperator pour prix de quelques échecs essuyés vers le mont Amanus. (III, 31) Nous ne trouvons rien de pareil dans les Mémoires sur la guerre des Gaules. Il se plait aussi à faire le tableau détaillé de toutes les vexations que fait souffrir aux malheureuses provinces cette aristocratie romaine qu'il va combattre. Avant de lui livrer bataille, il veut qu'elle soit déjà perdue dans l'opinion publique, que nous désirions la victoire de César et que nous excusions sa conduite en voyant de quels oppresseurs il délivre le monde.

César, voyant que Pompée refusait la bataille en cherchant à traîner la guerre en longueur, se résout à l'enfermer dans Dyrrachium: il nous dit

On m'a objecté, et l'objection est assez plausible, que comme il n'a pas pu passer, on comprend qu'il n'ait pas cru que ce fût la peine de faire mention d'une tentative sans résultat.

« His temporibus, Scipio, detrimentis quibusdam circa montem Amanum acceptis, sese imperatorem appellaverat. (III, 31) »

Conserver l'inversion qui est piquante.

...ut auctoritatem, qua ille maxime apud exteras gentes niti videbatur, minueret, cum fama per orbem terrarum percrebuisset, illum a Caesare obsideri, neque audere praelio dimicare (III, 43)"

c'est bien dur, et trop tranchant.

lui même ses motifs: « C'était pour diminuer le crédit de Pompée auprès des nations étrangères, en apprenant à toute la terre que César le tenait assiégé sans qu'il osât combattre. (III, 43) » César sait bien qu'il a affaire à un nom plutôt qu'à un général. Mais il est toujours digne et réservé dans ses paroles; jamais un mot d'injures contre son rival n'échappe de sa plume, il l'apprécie même à sa juste valeur, et donne des éloges à Pompée quand celui-ci fait quelque manœuvre habile. Ainsi Pompée fait une contrevallation, enferme à son tour César, et l'affame: il fait une sortie heureuse, et César qui peut reprendre l'avantage, est battu. César

Cela n'est pas exposé clairement.

?

raconte sa défaite comme il aurait raconté une victoire, il développe avec autant de soin toutes les circonstances de cet échec: il écrit avec la curiosité d'un homme du métier qui analyse un fait extraordinaire. Il avoue toutes ses pertes, près de 1000 de ses meilleurs soldats, 32 enseignes. « Le hasard seul empêcha la perte totale de notre armée (70). Mais il se venge par la manière dont il raconte, lorsqu'il nous parle de l'enivrement qui saisit les Pompéiens à la suite de cette victoire. La phrase devient pompeuse quand il parle de leur confiance; elle prend une ampleur qu'elle n'a pas ordinairement. « Ils oubliaient et les vicissitudes si fréquentes de la guerre, et les désastres produits

Non cogitabant, quam parvulae saepe causae vel falsae suspicionis, vel... Nonclonique communis belli casus recordabantur, quam parvulae saepe causae vel falsae suspicionis, vel

terroris repentini, vel objectae religionis, magna detrimenta intulissent; quoties vel culpa ducis, vel tribuni vitio, in exercitu esset offensum; sed, proinde ac si virtute vicissent, neque ulla commutatio rerum posset accidere, per orbem terrarum fama ac litteris victoriam ejus diei concelebrabant (III. 72)

souvent par la plus petite cause, par une fausse supposition, une terreur panique, un scrupule, et les tristes résultats de l'erreur d'un chef ou de la faute d'un tribun; fiers comme s'ils avaient vaincu par leur courage, confiants comme s'ils étaient assurés de la fortune, ils publiaient partout leur victoire. La renommée et leurs lettres l'annoncèrent à toute la terre (III. 72).

Caesar, ab superioribus consiliis depulsus, omnem sibi commutandam belli rationem existimavit (III, 73)

Mais quand César revient à parler de lui-même, sa phrase est comme d'habitude, courte, vive et précise. « César, forcé de renoncer à son premier plan, changea tout-à-fait son système de guerre (73) Nous retrouvons dans Napoléon la même facilité à embrasser immédiatement un second plan de campagne, quand le premier ne peut plus réussir. C'est ainsi que M. Thiers racontant la violente colère de l'empereur, à la nouvelle que Villeneuve a fait voile vers Cadix, au lieu de venir dans la Manche prêter le secours de sa flotte à la descente d'Angleterre, ajoute : « Tout à coup, « revenu de cet emportement, il se calma d'une manière « soudaine; et reportant son esprit avec une surprenante « facilité de ces routes fermées de l'Océan vers les routes « ouvertes du Continent, il dicta pendant plusieurs « heures de suite, avec une précision de détail et une

„ présence d'esprit extraordinaires, le plan de l'immor-
„ telle campagne de 1805. Il n'y avait plus trace d'irrita-
„ tion dans sa voix, ni sur son visage. Chez lui les grandes
„ conceptions de l'esprit avaient dissipé les douleurs de
„ l'âme (V. 464)

César ayant donc changé son plan de campagne passe de l'Epire en Thessalie et attiré Pompée à Pharsale. Mais il ne nomme pas le lieu de la bataille. Avant de la raconter, il jouit d'avance de la folle confiance de ses ennemis et nous fait partager ce sentiment, en nous faisant avec une ironie très fine le tableau de ce qui se passait dans le camp de Pompée. On sent qu'il veut se venger de l'échec de Dyrrachium.

« Déjà on se disputait hautement les récompenses et les sacerdoces; on désignait les consuls pour les années suivantes; on se partageait les maisons et les biens des partisans de César. Une grande discussion s'éleva dans le conseil: on agitait si aux prochains comices, L. Hirrus, que Pompée avait envoyé chez les Parthes, pourrait, malgré son absence, aspirer à la prêture .... Domitius, Scipion, Lentulus Spinther, se disputaient chaque jour avec la plus vive aigreur le sacerdoce dont César était revêtu .... En un mot tous ne s'entretenaient

Jamque inter se palam de praemiis et sacerdotiis contendebant, in annosque consulatum definiebant; alii domos bonaque eorum, qui in castris erant Caesaris, petebant: magnaque inter eos, in consilio fuit controversia, oporteretne L. Hirri, quod is a Pompeio ad Parthos missus esset, proximis comitiis praetoriis absentis rationem haberi.....
Jam de sacerdotio Caesaris Domitius, Scipio Lentulusque Spinther quotidianis contentionibus ad gravissimas verborum contumelias palam descenderunt.....
Postremo omnes aut de honoribus suis, aut de praemiis pecuniae, aut de persequendis inimicitiis agebant; nec quibus rationibus superare possent, sed, quemadmodum victoria uti deberent, cogitabant.

que de leurs prétentions, de leurs récompenses pécuniaires ou de leurs vengeances; ils pensaient moins aux moyens de vaincre, qu'à la manière dont ils useraient de la victoire. (III, 82. 83.) A ce tableau d'une ironie si piquante, on reconnaît l'homme qui écrira l'Anti-Caton. Et que l'on ne dise pas que ce tableau est mensonger. D'abord il est si vif, si expressif, qu'il doit être l'image fidèle de la vérité; en outre, le témoignage de Cicéron sur l'aveuglement des Pompéiens (Ad Att. XI 6) confirme le récit de César.

Le récit de la bataille est un chef-d'œuvre. C'est là que César est véritablement grand. Sa marche subite, sa harangue, son exposition de la bataille tout est de la plus grande beauté, quelle rapidité! Il faut dit-il à ses troupes, différer le départ et songer au combat. Longtemps nous l'avons désiré; soyons prêts maintenant; nous ne retrouverons pas aisément une occasion semblable. » Aussitôt il fait marcher son armée (III 85). La bataille s'engage. Les Pompéiens en déroute se réfugient dans leur camp; César obtient de ses soldats que sans penser au pillage, ils attaquent les retranchements. Il fait voir l'ironie amère de César, à la vue de cet appareil de festins qui annonçait chez ses ennemis l'assurance

« Differendum est, inquit, iter in praesentia nobis et de praelio cogitandum, sicut semper depoposcimus; animo simus ad dimicandum parati; non facile occasionem postea reperiemus: » Confestim que expeditas copias educit (III. 85.)

de la Victoire : « Tout offrait dans le camp de Pompée, les signes du luxe et l'espérance du succès : on y voyait des tables dressées : des buffets chargés d'argenterie ; des tentes couvertes de gazon frais, quelques unes même, comme celle de Lentulus, ombragées par des guirlandes de lierre. Il était aisé de voir, à tant de recherche et de volupté qu'ils n'avaient conçu aucun doute sur le succès ; et cependant ils accusaient de mollesse l'armée de César, si pauvre, mais si forte, et qui avait toujours manqué des choses les plus nécessaires ». (III 96.)

César se met à la poursuite de Pompée. À Éphèse il sauve pour la seconde fois le trésor de Diane que les Pompéiens avaient voulu se partager, et il le fait remarquer avec affectation. Il tenait à passer pour le défenseur de la religion contre les ennemis ; il pensait ainsi justifier sa conduite en se plaçant sous le patronage des divinités dont il faisait respecter les autels. Il parle aussi de plusieurs prodiges qui s'accomplissaient en Asie, à Antioche, à Ptolémaïs, à Pergame, à Tralles, le jour même où il gagnait en Europe la bataille de Pharsale. César croyait-il à ces prodiges ? Il aurait alors avec Napoléon ce trait commun de caractère. Napoléon était superstitieux, bien qu'il ne voulût pas en convenir. Mais ce qu'il raconte lui même de ses pressentiments

In castris Pompeii videre licuit triclinia strata, magnum argenti pondus expositum, recentibus cespitibus tabernacula constrata, L. etiam Lentuli et nonnullorum tabernacula protecta edera, multaque praeterea, quae nimiam luxuriam et victoriae fiduciam designarent : ut facile aestimari posset, nihil eos de eventu ejus diei timuisse, qui non necessarias conquirerent voluptates. at hi miserrimo ac patientissimo exercitu Caesaris luxuriem objiciebant, cui semper omnia ad necessarium usum defuissent. (III 96)

à l'occasion de l'incendie qui éclata au bal du prince de Schwarzemberg le prouve : « L'issue malheureuse de la fête donnée par l'ambassadeur d'Autriche, parut un présage sinistre. Napoléon n'était pas superstitieux ; cependant il eut lui même en cette occasion un pénible pressentiment. Le lendemain de la bataille de Dresde, lorsqu'en poursuivant l'armée autrichienne il apprit d'un prisonnier que le bruit courait que le prince de Schwarzemberg avait été tué, il dit : c'était un brave homme ; mais sa mort a cela de consolant que c'était évidemment lui que menaçait l'augure malheureux de son bal. (Mém. de Nap. IV, p. 263) César a ici la supériorité ; on ne peut assurer s'il ajoutait foi à ces prodiges ; on peut affirmer que dans cette circonstance Napoléon a été superstitieux. Cependant César arrive à Alexandrie ; son rival venait d'y être mis à mort. César dit seulement en parlant de lui-même : « Il apprend à Alexandrie la mort de Pompée. Pas un mot de regret ; pas une seule de ces nobles larmes que lui fait verser Lucain, et après lui Corneille. On aimerait à voir l'histoire confirmer ici la poésie.

Alexandriae de Pompeii morte cognoscit. (III, 106)

C'est à l'arrivée de César en Égypte que finissent les mémoires sur la guerre civile. ~~[illegible]~~ la guerre d'Alexandrie, celle d'Afrique, celle d'Espagne, sont l'œuvre d'un continuateur césarien qui sait cependant

Il faut distinguer ; il y a trois auteurs différents

rendre hommage à la mort de Caton.

En résumé, les mémoires sur la guerre civile sont un monument unique, comme le sujet, comme l'homme lui-même. Pour bien comprendre ce livre, il faut une connaissance approfondie de l'histoire, et même une certaine expérience de la vie. C'est le livre d'un homme, et cependant on le met de bonne heure entre les mains des enfants. C'est que le commerce avec ce qui est grand et simple peut fortifier leur jeune intelligence, et que l'on profite toujours en admirant.

Perigot.

# 17e Leçon

9 Mai 1853.

## Etude sur Salluste.

---

Quoique l'auteur ait pris trop au sérieux l'invective contre Salluste, et l'écho de cette invective dans Dion, l'esprit général de son travail est juste, les arguments bien développés et les conclusions excellentes. C'est une bonne rédaction.

Ed. Bertrand

## Etude sur Salluste.

Nous allons nous occuper de Salluste. Nous partagerons en deux leçons ce que nous avons à dire de cet auteur. Dans la première nous traiterons de sa morale et de sa politique; dans la deuxième nous étudierons sa méthode de composition et son talent d'écrivain.

Il est souvent nécessaire, quand on parle d'un écrivain de distinguer entre l'homme et l'auteur; c'est indispensable pour Salluste. Rien de si contraire à sa conduite que ses écrits. Voyons d'abord l'écrivain; nous verrons l'homme ensuite.

C'est surtout dans les deux préfaces que Salluste a mises en tête de chacun de ses ouvrages, la conjuration de Catilina et la guerre de Jugurtha, que l'on peut chercher ses principes. Là se trouve exposée la morale la plus pure et la plus élevée. Assurément on ne peut pas se faire une idée plus noble et plus juste de la nature de l'homme et du rôle qu'il est destiné à remplir sur la terre, ni attaquer avec plus de force ceux qui font un indigne usage de la vie.

Citons quelques passages.

« Tout homme qui prétend l'emporter sur la brute doit faire de grands efforts pour ne point passer ses jours dans l'oubli, comme les animaux que la nature

Omnis homines, qui se se student praestare caeteris animalibus, summa ope niti decet vitam silentio ne transeant veluti pecora, quae

natura prona atque ventri obedientia finxit. Sed nostra omnis vis in animo et corpore sita est: animi imperio, corporis servitio magis utimur. Alterum nobis cum diis, alterum cum belluis commune est. Quo mihi rectius esse videtur ingenii quam virium opibus gloriam quærere, et quoniam vita ipsa qua fruimur brevis est, memoriam nostri quam maxime longam efficere. Nam divitiarum et formæ gloria fluxa atque fragilis est; virtus clara æternaque habetur.

a faits courbés vers la terre, et soumis à leurs grossiers instincts. Or toute notre force, à nous, réside dans l'âme et dans le corps: nous usons de l'âme pour commander, et du corps pour servir. L'une nous est commune avec les Dieux, l'autre avec les bêtes. Il me semble donc convenable de chercher plutôt la gloire à l'aide de notre intelligence que de nos forces, et puisque cette vie dont nous jouissons est courte, de laisser de nous le souvenir le plus long possible; car la gloire des richesses ou de la beauté est fragile et périssable, tandis que la vertu brille d'un éclat immortel. » (Catil. 1.)

Salluste développe à peu près les mêmes idées dans la préface de Jugurtha.

« L'homme étant composé d'un corps et d'une âme, tout ce qui est hors de lui, ainsi que toutes ses affections tiennent de la nature de l'un ou de l'autre. Aussi la beauté, les richesses, la force du corps et tous les autres avantages de ce genre passent vite, mais les belles œuvres du génie sont immortelles comme l'âme. » (Jugurtha 11.)

Ainsi l'âme et tout ce qui se rattache à l'âme, voilà ce qu'il y a de plus précieux dans l'homme. Les biens de la fortune ne sont pas même nécessaires, et l'âme, fût-elle dépourvue de tous les avantages extérieurs, se suffit à elle-même, et trouve en elle sa force et sa

grandeur.

« Quiconque y voudra réfléchir, ne trouvera rien de plus grand ni de plus élevé que la nature de l'homme; il verra que c'est moins la force ou le temps qui lui manque, que le bon emploi de ses facultés. L'âme, guide et maîtresse de la vie humaine, lorsqu'elle marche à la gloire par le chemin de la vertu, trouve en elle-même sa force, sa puissance et sa grandeur, et n'a pas besoin de la fortune, qui ne peut ni donner ni ravir la probité, le talent ni les autres qualités estimables. » (id. 1.)

Falso queritur de natura sua genus humanum quod imbecilla atque aevi brevis forte potius quam virtute regatur. Nam contra, reputando, neque majus aliud neque praestabilius invenias; magis que naturae industriam hominum quam vim aut tempus deesse. Sed dux atque imperator vitae mortalium animus est; qui ubi ad gloriam virtutis via grassatur, abunde pollens potens que et clarus est, neque fortunae eget; quippe probitatem, industriam, alias artes bonas, neque dare neque eripere cuiquam potest.

La conséquence de tous ces principes est que l'homme doit être actif et laborieux, et qu'il doit s'appliquer surtout à la pratique de la vertu et à la culture de son intelligence.

« Celui-là seul me paraît vivre et jouir de son âme, qui, appliqué à quelque affaire, cherche la renommée par une action d'éclat ou par un beau talent » (Catil. 11)

Est-il besoin d'ajouter après cela que Salluste s'indigne contre ceux qui passent leur vie plongés dans les plaisirs grossiers des sens.

« Une foule d'hommes adonnés à leur ventre et au sommeil, sans science et sans culture, ont traversé la vie comme des voyageurs, faisant, contre le voeu de la nature, un objet de volupté du corps, et ayant leur âme à charge. De ceux-là, pour ma part,

- Multi mortales dediti ventri atque somno, indocti inculti que vitam sicuti peregrinantes transegere; quibus profecto contra naturam corpus voluptati, anima oneri fuit. Eorum ego vitam mortem que juxta aestumo quoniam de utraque siletur.

j'estime également la vie et la mort, puisque l'on se tait sur toutes deux. » (id. 11.)

Ici l'expression quoique très contenue, suivant les habitudes de style de Salluste, laisse cependant paraître un vif, un profond dédain pour ces hommes lâches et corrompus. La dernière phrase surtout est pleine d'un mépris écrasant. Mais ce qui blesse surtout Salluste, c'est peut-être moins encore la dépravation de leur cœur, que l'inaction et l'oisiveté dans laquelle ils croupissent.

« Ne doit-on pas s'étonner de la folie de ces hommes qui livrés aux plaisirs du corps, passent leur vie dans le luxe et l'indolence, laissant la meilleure et la plus noble portion de la nature humaine s'engourdir dans l'ignorance et la paresse, quand il y a pour l'esprit tant de moyens divers d'acquérir une haute illustration. (Jug. 11)

Salluste ne pose pas seulement des principes et n'attaque pas seulement le vice en général, il fait aussi la guerre aux vices de son siècle. Il s'élève contre les débauches et les excès de tout genre de ses contemporains. C'est surtout dans quelques pages du Catilina qu'il a exhalé son indignation.

« Par l'influence des richesses la jeunesse fut livrée au luxe, à l'avarice, à la cupidité, à l'orgueil:

Ex divitiis juventutem luxuria atque avaritia cum superbia invasere: rapere, consumere; sua parvi pendere; aliena

de là ses vols et ses profusions; de là cette ardeur à prodiguer son bien et à convoiter celui d'autrui; de là ce mépris de la pudeur et de l'honneur, cette confusion monstrueuse, cet oubli des lois divines et humaines, de tout devoir et de toute modération..... les Romains d'aujourd'hui, les plus lâches des hommes, par le dernier des crimes, enlèvent à des alliés tout ce que les plus vaillants des hommes avaient laissé à des ennemis; comme si commettre l'injustice, ce n'était qu'user du pouvoir.....

?( Pourquoi rappellerais-je ce qui ne sera jamais cru de ceux qui l'ont pu voir; un grand nombre de particuliers aplanissant les montagnes et construisant des mers? Sans doute ils se jouaient des richesses..... l'impudicité, la débauche, tous les vices s'étaient déchaînés en même temps..... les jeunes gens, dès qu'ils avaient dissipé leur patrimoine, se jetaient avec ardeur dans le crime; les cœurs infectés de tous les vices s'emportaient à toutes les passions; et, pour les satisfaire, chacun trouvait bons tous les moyens d'acquérir et de dépenser. (Cat. 12, 18.)

Voilà le tableau que Salluste trace des mœurs romaines au moment de la conjuration de Catilina. On sent que l'historien souffre à raconter tant d'infamies et qu'il en est affligé pour sa patrie. D'ailleurs il le témoigne lui-même dans le récit de la guerre de Jugurtha, lorsqu'après avoir aussi parlé au début

cupere; pudorem pudicitiam, divina atque humana promiscua, nihil pensi atque moderati habere..... Ignavissimi homines per summum scelus omnia ea sociis adimere, quæ fortissimi viri victores hostibus reliquerant; proinde quasi injuriam facere, id demum esset imperio uti...... Nam quid ea memorem quæ, nisi iis qui videre, nemini credibilia sunt, a privatis compluribus subversos montes, maria constructa esse? quibus mihi videntur ludibrio fuisse divitiae........

des idées de son temps, il ajoute en revenant à son sujet.

Verum ego liberius ... « Mais dans l'humeur et l'indignation que me causent les mœurs de notre époque, je me suis laissé emporter trop loin. » (Jug. IV)

A entendre Salluste exposer ses principes, qui ne croirait avoir affaire à un honnête homme ? qui ne s'imaginerait ouïr un second Caton, en le voyant s'élever avec tant de force contre la corruption et le libertinage ? Nul vice n'est épargné ; nul n'échappe à ce rigide censeur : les excès des débauchés, les profusions d'une jeunesse déréglée, les fortunes scandaleuses, le luxe, l'avarice, le pillage des alliés. Nous aurions pu citer encore d'autres passages dans lesquels notre auteur combat l'ambition, non pas l'ambition qui s'avance par des voies légitimes, ambition noble et généreuse, mais celle qui a recours à la ruse et au mensonge.

Mais non. 1 Il approuve les grands ambitieux comme César, mais il condamne et flétrit les brouillons. Mais ce beau langage n'est pourtant que vaine déclamation. La conduite de Salluste dément ses paroles.

Il paraît que sa jeunesse ne fut qu'une suite de débauches. Il mena la vie de tous les jeunes gens de son temps, et ses mœurs furent semblables à celles qu'il décrit lui-même dans les passages que nous

avons cités plus haut. Les anciens nous le représentent excessif dans sa dépense, licencieux dans ses discours autant que dans ses actions, adonné aux femmes avec emportement et poussant même au delà de toutes les bornes le raffinement de la débauche. Les folles dépenses
9. qu'il faisait l'ayant ruiné, il se vit contraint de vendre la maison paternelle du vivant même de son père. On raconte une aventure scandaleuse de sa jeunesse. Ayant séduit la femme de Milon, il fut surpris avec elle par Milon même. Celui-ci le fit saisir par ses esclaves, dépouiller de ses vêtements et charger de coups d'étrivières. Salluste se souvint dans la suite de cette vengeance de Milon et se montra, lors de son procès, l'un
Aulu-Gelle XVII, 18. de ses ennemis les plus acharnés.

Cependant la vente qu'il fit de son patrimoine n'avait pas suffi pour couvrir ses dettes. Il eut alors recours au moyen ordinaire employé par les jeunes nobles pour refaire leur fortune : il brigua les charges. Il obtint la ~~censure~~ questure. Sa conduite comme magistrat fut, dit on, aussi déréglée qu'auparavant. Il vendit tout ce qui trouva un acheteur ; il n'eut d'autre règle d'équité que son bon plaisir et son caprice. Enfin il agit comme si sa charge lui avait été donnée pour voler et pour piller. En 704, lors de la revue des censeurs, Appius Pulcher et Pison, revêtus de cette charge, en faisant l'appel au

Sénat, lui firent des reproches publics sur la vie débordée qu'il menait avec les femmes. Il convint en plein Sénat de ses aventures ; et ne se défendit qu'en disant qu'il n'attaquait plus de femmes de condition. Les censeurs l'exclurent du Sénat. Deux ans après, lorsque César revint d'Espagne, il reprit son rang parmi les Sénateurs, grâce à l'appui du dictateur, et rentra en même temps dans sa charge de questeur.

où avez vous pris ces détails ?

En 708, nommé préteur en Numidie par César, il pilla, dit-on, sa province et la dévasta tellement que les alliés de Rome n'avaient rien de pire à attendre des Romains en temps de guerre que ce qu'ils éprouvèrent pendant la paix de la part de leur gouverneur. Salluste revint à Rome chargé de richesses et emportant tout ce qui pouvait être mis sur des vaisseaux. On prétend que les habitants de la Numidie portèrent leur plainte au Sénat ; mais que Salluste se déroba au jugement en achetant César et en partageant avec lui ses dépouilles. Il lui donna douze cents livres.

douze cent mille sesterces, c. à d. 240,000

A partir de ce moment, Salluste ne se mêla plus aux affaires publiques. Il acheta un vaste terrain sur le mont Quirinal, dans le quartier appelé Alta Semita et y fit construire une maison magnifique et des jardins délicieux. C'est là qu'il passa tranquillement le reste de ses jours au milieu de toutes les jouissances du luxe.

C'est dans ces jardins qu'on a déterré les plus belles statues antiques qui nous restent, l'hermaphrodite de la Villa Borghèse, le faune portant un enfant dans ses bras, le groupe admirable du jeune Papirius qui trompe sa mère, trop curieuse de savoir les délibérations du sénat, le gladiateur couché ~~par terre~~. etc.

*[En marge :] mais tout cela vient de ceux qui ont possédé ces jardins après Salluste plutôt que de lui.*

Le contraste entre les écrits de Salluste et sa conduite tel que nous venons de le voir éclater, a été relevé par les anciens. Dion Cassius dit de lui :

« Salluste <u>accusé</u> d'avoir volé des sommes considérables et pillé sa province, reste déshonoré par les livres mêmes qu'il avait composés, pour avoir tenu une conduite si opposée aux leçons qu'il donne dans ses écrits, où il se répand avec tant d'amertume, à chaque page, contre le péculat et les concussions des gouverneurs de province. »

*[En marge :] Il ne fut pas accusé au sens légal. On ne peut d'ailleurs s'en rapporter à Dion, qui a très peu de critique, et qui est très dénigrant.*

Macrobe a exprimé ce contraste d'une manière piquante en appelant Salluste « rigide censeur du libertinage des autres. » (Sat. III, 9)

*[En marge :] gravissimus alienae luxuriae objurgator et censor.*

On ne peut justifier Salluste : car le témoignage <u>des anciens</u> est là pour le condamner ; mais faut-il le croire aussi débauché qu'on nous le représente. Y avait-il une contradiction aussi flagrante entre sa conduite et ses principes ? Voilà ce qu'on peut se demander.

*[En marge :] Des quels ?*

Il est vraisemblable que le portrait que nous avons de lui est exagéré. D'abord les détails que nous avons sur lui viennent d'une source un peu suspecte. Au temps du procès de Milon, Salluste indigné de voir Cicéron prendre la défense de son ennemi se déchaîna contre lui par mille invectives. Cicéron ne resta pas court et lui rendit ses injures. Ils se mirent à se déchirer mutuellement et deux écrits, fruits de cette dispute, nous sont parvenus. Ces deux écrits sont-ils réellement de Cicéron et de Salluste, ou d'un déclamateur qui aura voulu s'exercer sur ce thème d'éloquence? On ne sait. Ce qui les fait regarder comme authentiques par quelques-uns, c'est que Quintilien (IV, 1.) cite comme tirés d'une invective de Salluste contre Cicéron les mots graviter et iniquo animo maledicta tua paterer Marce Tulli.... mots qui sont effectivement le début de l'invective que nous avons. Mais ne peut-on pas supposer que le déclamateur en question aura pris ces mots dans Quintilien pour ouvrir son discours? Quoi qu'il en soit, il faut consulter ces deux témoignages avec une extrême discrétion.

Si vraiment, on sait très bien que ces écrits sont apocryphes. Les dates y sont complètement fausses (j'entends dans l'invective contre Salluste; l'autre, qui est celle que cite Quintilien, est faite plus habilement).

Il est plus simple d'admettre que Quintilien s'est trompé.

Supposons un moment qu'ils soient authentiques il faut encore s'en défier. Cicéron était très aigri contre Salluste. Il lui en voulait parce qu'il attaquait Milon son protégé, comme nous venons de le dire; or il ne

Cela ne se peut pas. Je désavoue formellement tout cet alinéa qui donnerait à croire que la question est douteuse.

serait pas juste de croire le langage de la haine et de la passion. D'ailleurs on sait la facilité avec laquelle Cicéron s'abandonnait aux injures. Ses discours font foi de la grande liberté avec laquelle on répandait sur le compte des plus illustres personnages les accusations les plus infamantes. Les mœurs étaient si corrompues que les mots les plus injurieux, les épithètes les plus grossières étaient tolérées, et ne flétrissaient pas ceux à qui elles s'adressaient. On ne peut donc rien conclure des injures de Cicéron, et s'il faut y reconnaître un fond de vérité, on doit aussi y voir ~~une~~ grande part d'exagérations.

D'ailleurs, les raisonnements de l'auteur, quel qu'il soit, ne sont pas toujours très forts. Après avoir accusé Salluste d'avoir pillé sa province et de n'avoir évité le jugement qu'en achetant César, il ajoute :

« Si quelqu'une de ces allégations est fausse, réfute-moi et dis comment il se fait que toi qui n'a pas pu racheter la maison de ton père, tu sois devenu, comme dans un songe, assez riche pour faire l'acquisition de jardins aussi précieux ..... Il y a peu de temps tu as mangé ou plutôt dévoré ton patrimoine et te voilà tout d'un coup opulent. »

Cet argument ne portait pas grande atteinte à Salluste ; car il pouvait avoir amassé assez de richesses dans son gouvernement pour faire de fortes dépenses

à Rome, sans pour cela s'être deshonoré, sans avoir accablé ses sujets de vexations. La charge de gouverneur était très lucrative, et il n'y avait pas besoin d'être un Verrès pour s'y enrichir. Le temps n'était plus où un Caïus Gracchus pouvait se vanter
× d'avoir rapporté vide de sa province la bourse qu'il avait emportée de Rome pleine d'or. Les plus honnêtes d'entre les Romains faisaient leur fortune en gouvernant une province. Cicéron dans une série de lettres écrites à Atticus fait grand bruit de sa modération et de son
× désintéressement dans le gouvernement de Cilicie, et cependant il y fit un bénéfice de 450 000 francs ? Est-il donc si étonnant qu'un homme un peu moins scrupuleux ait gagné une somme plus forte, et est-on en droit pour cela de le traiter avec la sévérité et l'âpreté que met dans son accusation l'auteur de l'invective.

Mais, dira-t-on, s'il est vrai qu'il faille restreindre cette accusation, du moins ne peut-on effacer la flétrissure qui demeure sur Salluste pour avoir été rayé du Sénat. A cela nous répondrons que la censure d'Appius n'avait pas une extrême autorité qu'il y avait fort à redire à la conduite de ce censeur et que pendant qu'il condamnait les autres, on le mettait lui-même en accusation pour les malversa

tions qu'il avait commises dans sa province. Cælius dans une lettre spirituelle adressée à Cicéron se joue agréablement d'Appius et traite sa censure d'une manière fort piquante.

« Il est persuadé, dit-il, que sa censure est pour lui une espèce de lessive et de savon. Mais il me semble être dans l'erreur; car en voulant nettoyer ses taches, il se découvre jusqu'aux veines et jusqu'au fond des entrailles. » (VIII, 14)

*Persuasum est ei lomentum aut nitrum esse. Errare mihi videtur nam sordes eluere vult; venas sibi omnes et viscera aperit.*

Cette lettre est malicieuse sans doute, mais elle vaut le témoignage qu'on peut puiser dans l'invective attribuée à Cicéron. D'ailleurs la lettre de Cælius n'est pas celle d'un homme passionné, mais d'un homme d'esprit, qui se contente de prendre les choses par leur côté plaisant.

On voit par tout ce qui précède qu'il faut beaucoup rabattre des accusations portées contre Salluste. Mais ce qui reste contre lui, c'est le témoignage de Dion Cassius et celui de Macrobe; l'un qui établit un fait précis, la conduite peu honnête de Salluste dans son gouvernement; l'autre qui, sans formuler rien de positif contre lui, prouve la notoriété. Il est donc constant que Salluste ne s'est pas toujours montré dans sa vie d'accord avec sa doctrine; et en cela on peut le rapprocher d'un grand orateur, Mirabeau: deux hommes qui servent à prouver cette triste vérité, que le talent et le génie

Dion Cassius avait pris cela dans l'invective du faux Cicéron; il ne lui en fallait pas davantage.

ne sont pas incompatibles avec de mauvaises mœurs.

Pour terminer tous ces débats sur la moralité de Salluste, consultons le témoignage de Salluste sur lui-même. Voici ce qu'il dit dans la préface du Catilina

« Dès ma première jeunesse d'abord, ainsi que le plus grand nombre, je me portai par goût aux affaires publiques; mais là bien des choses me furent ennemies. Car au lieu de la retenue, du désintéressement, du mérite, régnaient l'audace, la prodigalité, l'avarice. Bien que mon âme étrangère à ces pratiques odieuses les méprisât, cependant ma folle jeunesse, corrompue par l'ambition était engagée au milieu de tous ces vices, et, tout en désapprouvant les mauvaises mœurs des autres, j'étais comme eux tourmenté par la soif des honneurs, le désir de la renommée et l'envie. (111) »

Ego adolescentulus initio, sicuti plerique, studio ad rempublicam latus sum, ibique mihi adversa multa fuere. nam pro pudore, pro abstinentia, pro virtute, audacia, largitio, avaritia vigebant. quae tamen si animus aspernabatur insolens malarum artium, tamen inter tanta vitia imbecilla aetas, ambitione corrupta, tenebatur; et me, quum ab reliquorum malis moribus dissentirem, nihilominus honoris cupido eademque caeteros, fama atque invidia vexabat.

Ce passage est décisif malgré la discrétion d'expression et l'espèce de vague qui enveloppe la pensée: deux choses qu'explique fort bien l'extrême délicatesse de la matière. Il nous montre Salluste condamnant par une certaine noblesse, une certaine fierté d'esprit, les débauches de ses contemporains, mais cependant s'y associant, entraîné par le mouvement du siècle

Si on ne peut effacer le contraste que nous avons signalé dès le début entre les mœurs de Salluste et ses principes, on peut le diminuer du moins; nous l'avons

vu, par les restrictions qu'il faut apporter aux témoignages des anciens contre lui; on peut le diminuer encore par une étude attentive de ses déclamations. Remarquons que Salluste en condamnant les autres ne se condamne pas précisément lui-même. Car quels sont les vices qu'il attaque? les goûts abjects, les passions grossières; c'est aux pourceaux d'épicure qu'il en veut surtout. Or on comprend bien qu'un homme d'un esprit élevé, sinon d'une âme honnête, ait eu du dégoût et du mépris pour ces mœurs viles et basses. D'ailleurs, quand même cédant à l'entraînement de l'exemple, il les aurait partagées, s'en suit-il pour cela qu'il ne soit pas sincère, quand il les condamne, et qu'on ne doive le regarder que comme un vain déclamateur? Il était trop faible pour résister aux vices de son époque; mais en même temps il avait l'esprit trop haut placé pour ne pas les réprouver au nom de la morale éternelle: voilà peut-être l'explication vraie de sa doctrine et de ses écrits.

Salluste attaque encore le luxe et les richesses. Il devint riche sans doute, mais jamais il ne parvint à cette opulence monstrueuse qu'il condamne. Les jardins délicieux qu'il se fit construire paraissent plutôt la retraite d'un épicurien qui sait jouir de la vie, que celle d'un homme qui se joue des richesses. Ce qui l'indigne surtout, c'est l'abus

honteux des biens dont on pourrait faire un honnête usage. Il le dit lui-même en propres termes dans son <u>Catilina</u>, et il nous explique ce qu'il entend par cet abus honteux. Des montagnes aplanies, des ~~[illegible]~~ mers construites, des palais semblables à des villes : telles sont les dépenses folles qui le révoltent. Ainsi ce sont des vices, en quelque sorte hors de sa portée que flétrit Salluste.

Une dernière remarque achèvera de nous éclairer sur ce sujet. C'est que dans toutes ces déclamations Salluste est moins moraliste qu'homme de parti. Tous les vices qu'il attaque sont surtout des vices de la faction aristocratique. C'était chez les nobles que se voyaient ces mœurs corrompues, ce luxe scandaleux ; c'étaient eux qui foulaient aux pieds le mérite, qui achetaient les honneurs au prix de l'or, eux qui troublaient l'état par leurs intrigues et leur ambition, qui pillaient les alliés pour refaire leurs fortunes et qui dépensaient à Rome dans des orgies l'argent qu'ils avaient extorqué aux provinces. Salluste détestant les nobles, ne pouvait manquer de faire la guerre à leurs vices. Ainsi le lieu commun de morale est chez lui une espèce de pamphlet politique. Nous voilà tout naturellement conduits à parler de la

politique de Salluste.

Salluste était du parti populaire et homme de César, mais c'était un noble. Il ne faut pas s'attendre à trouver en lui ni un démocrate fanatique, ni un césarien passionné. Il était lié plutôt par des intérêts que par des principes au peuple. Ce qu'il dit de Catilina prouve qu'il n'est pas attaché à la démagogie. Il parle de la conjuration avec froideur et indifférence. Il ne rend même pas justice à certaines qualités de Catilina, et Napoléon l'accusait de l'avoir calomnié. D'autre part, l'éloge de César est réservé. Il est probable du reste que cet éloge a été écrit entre la mort de César et le triumvirat. L'attachement de Salluste pour César ne l'empêche pas de rendre un bel hommage à Caton, et le Catilina aboutit à un parallèle entre ces deux hommes, qui les tient en équilibre. Salluste reconnait en eux deux faces du génie romain, l'action d'un côté, les vertus rigides de l'autre.

En résumé Salluste est un esprit libéral et éclairé, il n'a les passions d'aucun parti. Seulement, placé entre les nobles oppresseurs et le peuple, il n'hésite pas à se ranger du côté de ce dernier. Ses sympathies sont pour les Gracques, et, dans la brièveté de son style, il en fait un bel éloge: « Sans doute les Gracques, dans l'ardeur de la victoire ne montrèrent pas assez de modération; mais il

Et sane Gracchis, cupidine victoriae, haud satis moderatus animus fuit: sed

bono vinci satius est quam malo more injuriam vincere.

vaut mieux succomber avec honneur que de triompher par le crime ~~par d'injustes voies~~. » (Jug. 42.)

Ce qui domine chez lui, c'est la mesure, c'est la modération. Il est même étonnant qu'un homme qui avait été tribun, ait eu l'esprit si libre.

Salluste a pris le sujet de ses ouvrages historiques dans le passé, mais ils ne manquaient pas d'actualité. Son attachement à la cause populaire s'y révèle: Il s'attache à y montrer les pertes successives du parti aristocratique. La guerre de Jugurtha a tourné à l'avantage du peuple; car elle aboutit au triomphe de Marius. Ce dénouement est donné par Salluste, qui ne daigne pas même nous dire ce que devint Jugurtha, tant il se soucie peu du roi Numide, et tant il ne voit dans cette guerre que Rome et la lutte des partis.

Si dans le Jugurtha Salluste montre le parti aristocratique vaincu, dans le Catilina il retrace la destruction du parti démagogique, nous apprenant ainsi qu'il est contre les factions extrêmes de la république, et selon lui que le salut de Rome n'est ni dans l'une ni dans l'autre, mais dans un parti également éloigné des excès de toutes deux.

C'est surtout dans deux lettres adressées à César que se trouve exposée la politique de Salluste. La

Et même avant la guerre civile

première a été écrite avant Pharsale, la seconde après la guerre d'Alexandrie. On a contesté l'authenticité de ces deux discours, mais il n'y a pas de raisons sérieuses pour les ôter à Salluste. Au contraire, on y reconnait sa philosophie, ses principes et son style.

Dans ces deux lettres Salluste se contente de tracer un plan général de conduite qu'il soumet respectueusement au général vainqueur : il n'entre dans aucun détail. Il propose plusieurs réformes, toutes dans le sens démocratique. Nous allons les indiquer.

Salluste se préoccupe d'abord du peuple. Depuis longtemps Rome était pleine d'une population oisive et misérable. Ceux qui la composaient, ayant perdu leur patrimoine, n'avaient d'autre ressource pour vivre que de vendre leurs suffrages, et s'étaient ainsi rendus esclaves de quiconque voulait les acheter. Salluste sent qu'il faut à tout prix régénérer ce peuple avili par la misère et par la servitude, et il ne trouve pas de moyen plus efficace que l'incorporation de nouveaux citoyens. On pourra aussi envoyer une partie de ce peuple ainsi renouvelé dans les colonies. Salluste espère les plus heureux résultats de cette mesure ;

« Notre force militaire y gagnera, dit-il, et le peuple honnêtement occupé, cessera de troubler la paix publique. »

Le Sénat attire ensuite l'attention de Salluste. Il apprécie d'abord avec un sentiment historique très juste la grandeur et l'importance de ce corps, et il rappelle en peu de mots le beau rôle qu'il a joué et les services qu'il a rendus à la république dans les temps antérieurs :

Patres consilio valere decet. . . . . Itaque majores nostri quum bellis asperrimis premerentur, equis, viris pecunia amissa, nunquam defessi sunt armati de imperio certare. Non inopia aerarii, non vis hostium, non adversae res, ingentem eorum animum subegit, quin, quae virtute ceperant simul cum anima relinquerent; atque ea magis fortibus consiliis, quam bonis praeliis patrata sunt.

« C'est au Sénat d'avoir de la prudence....... Nos ancêtres accablés sous le poids des guerres les plus rudes, quand ils n'eurent plus ni chevaux ni soldats, ni argent, ne se lassèrent jamais de disputer l'empire les armes à la main. Ni l'épuisement du trésor, ni la force de l'ennemi, ni le mauvais succès, rien ne rabaissa leur grande âme et ne les contraignit à abandonner ce qu'ils avaient conquis par leur courage. Et c'est par la vigueur dans les conseils bien plus que par le bonheur de leurs armes qu'ils ont opéré ces grandes choses. » (de ord. reipubl. 1 ch. X)

Voilà le beau tableau que trace Salluste de la prudence et de la sagesse des anciens jours, et il déplore la situation présente :

Patres, quorum consilio antea dubia

« Le Sénat dont la sagesse raffermissait autrefois

respublica stabiliebatur, oppressi, ex aliena lubi dine huc atque illuc fluctuantes agitantur; interdum alia deinde alia decernunt; ut eorum, qui dominantur, simultas ac arrogantia fert, ita bonum malumque publicum existumant.

la République chancelante, maintenant opprimé, flotte çà et là, au gré des caprices d'autrui, décrétant un jour une chose, le lendemain une autre, et c'est d'après la haine et l'arrogance de ceux qui dominent qu'il estime le bien ou le mal public. (id)

Il faut se hâter de raffermir l'autorité du Sénat, et pour cela Salluste indique deux moyens: c'est d'augmenter le nombre de ses membres et d'y établir le vote par le scrutin secret.

On augmentera le nombre des Sénateurs et par là on préviendra la tyrannie et l'oppression. On ne verra plus quelques Sénateurs s'emparant, grâce à l'absence de leurs collègues écartés du Sénat par leurs affaires ou d'autres fonctions, du gouvernement de la République, et dirigeant tout à leur fantaisie.

On établira le vote par le scrutin secret, et ainsi on sera assuré de la sincérité des suffrages:

Ita occulte sibi quisque alterius potentia carior erit. Libertas juxta bonis et malis, strenuis et ignavis, optabilis est. Verum eam plerique metu deserunt: Stultissimi mortales, quod in certamine dubium est, quorsum accidat, id per inertiam in se, quasi victi, recipiunt.

« Chacun s'aimera mieux que le pouvoir d'un autre. Car la liberté est également chère aux bons et aux méchants, aux braves et aux lâches; mais la plupart des hommes dans leur aveuglement, l'abandonnent par peur, et, sans attendre l'issue d'un combat incertain, se soumettent par lâcheté au joug qu'on n'impose qu'aux vaincus ». (XI)

Après avoir régénéré le peuple, réorganisé le Sénat, Salluste s'occupe des élections des juges et des magistrats. Il veut prévenir le scandale que causent des suffrages achetés :

« Que ce ne soit plus la richesse qui donne le droit de décider de la vie et de l'honneur des citoyens, comme aussi que la préture, le consulat soit accordé non d'après l'opulence, mais d'après le mérite. On peut s'en fier au peuple pour bien choisir ses magistrats.... Je suis d'avis que tous les citoyens de la première classe, mais en plus grand nombre qu'aujourd'hui, soient appelés aux fonctions de juges .... Quant à l'élection des magistrats, ce n'est pas sans raison que j'aime la loi promulguée par C. Gracchus pendant son tribunat, et qui porte que les centuries seront tirées au sort dans les cinq classes sans distinction. » (VIII)

— neque de capite, neque de honore ex copiis quisquam magis aut minus judicaverit ; sicut neque prætor, neque consul ex opulentia, verum ex dignitate creetur. Sed de magistratu facile populi judicium fit. Judices a paucis probari regnum est ; ex pecunia legi, inhonestum. Quare omnes primae classis judicare placet, sed numero plures quam judicant.... Sed de magistratibus creandis haud mihi quidem absurde placet lex quam C. Gracchus in tribunatu promulgaverat ; ut ex confusis quinque classibus sorte centuriae vocarentur.

Ce qui inquiète surtout Salluste, ce qu'il semble regarder comme le fléau de Rome à cette époque, c'est l'amour des richesses et le pouvoir de l'argent. Selon lui cette passion brise le ressort du gouvernement, anéantit la discipline, corrompt les mœurs. Là où les richesses sont en honneur, on compte pour rien tous les biens véritables, la bonne foi, la probité, la pudeur, la chasteté. Pénétré de ces principes,

In primis auctoritatem pecuniae demito

ubi cupido divitiarum invasit, neque disciplina, neque artes bonae neque ingenium ullum satis pollet.

il propose plusieurs remèdes contre le luxe, la prodigalité, l'avarice. Ici, l'esprit pratique de Salluste se montre; on voit que ce n'est pas un déclamateur qui parle, ni un homme à principes exagérés. Il sent qu'il serait ridicule de rappeler Rome à ses antiques institutions et à la sévérité des mœurs du passé. Il n'a pas les illusions de Caton, et les mesures qu'il propose n'ont rien que de très praticable. Ce qu'il veut, c'est qu'on limite la dépense de chacun à son revenu, et qu'on abolisse l'usure. Par ce moyen on empêchera les jeunes gens de dissiper leur bien et celui des autres.

Je n'oserais affirmer cela

Mais ce n'est pas assez d'ôter aux richesses leur crédit, il faut autant que possible faire disparaître l'oisiveté, source de tant de désordres; il faut donner des occupations au peuple pour lui ôter le loisir de faire le malheur public. D'ailleurs, en inspirant à la jeunesse le goût des vertus et l'application, on lui ôtera celui de la dissipation et des folles dépenses. Enfin il faut se garder de nourrir la fainéantise de la multitude par des distributions gratuites de blé. Il vaut mieux les réserver pour les vétérans qui se sont retirés dans leurs foyers après avoir servi le temps voulu. Salluste propose comme dernière réforme l'égalité du service militaire.

Igitur providea soportet, uti plebes... habeat negotia sua, quibus ab malo publico detineatur : juventus probitati et industriae, non sumptibus neque divitiis studeat.

On ne peut nier que toutes ces mesures ne soient très sages. Salluste avait un sentiment juste de la situation et des besoins de la République; et ce n'est pas inutilement qu'il avait passé sa jeunesse, comme il nous l'apprend lui même au début de sa première lettre, à étudier les ressources et les forces de Rome.

Mais les deux discours à César ne contiennent pas seulement des projets de réorganisation. Salluste y exprime aussi son avis sur certains personnages qui, dans les derniers temps, avaient pris part aux affaires. Il montre un profond ressentiment pour les nobles,

Illi factiosi regunt, dant, adimunt, quae lubet; innocentes circumveniunt, suos ad honorem extollunt; non facinus non probrum aut flagitium obstat, quominus magistratus capiant: quod commodum est trahunt, rapiunt: postremo tanquam urbe capta, lubidine ac licentia sua pro legibus utuntur.

« Ces factieux qui gouvernent suivant leur fantaisie, donnent et ôtent tout à leur gré. Ils oppriment l'innocent, ils élèvent aux honneurs leurs créatures; point de crime, point d'infamie ou de bassesse qui leur coûte pour arriver au pouvoir; ils pillent, ils volent tout ce qui leur convient; enfin, comme dans une ville prise d'assaut, ils ne reconnaissent de lois que leur caprice et leur passion. » (1e Lettre Ch: III)

Après avoir parlé en ces termes généraux de la faction aristocratique, Salluste nomme des personnes. Les portraits qu'il en fait sont satiriques et méprisants. Il se joue d'abord de Bibulus, « cette

langue empâtée et cet esprit plus méchant que rusé." — C'est encore un personnage bien redoutable, ajoute-t-il, que Domitius, lui qui n'a pas un seul membre qui ne soit marqué d'un vice ou d'un crime, homme à la langue sans foi, aux mains ensanglantées, aux pieds légers… — Posthumius et Favonius me font l'effet de ces fardeaux superflus dont on charge un grand navire. Si l'on arrive à bon port, on en tire parti; mais à la première menace de tempête, c'est d'eux qu'on se débarasse d'abord." (1e Lettre IX)

Bibuli fortitudo atque animi vis in consulatum erupit: hebes lingua, magis malus quam callidus ingenio. Quid ille audeat, cui consulatus maximum imperium maximo dedecori fuit? An L. Domitii magna vis est? Cujus nullum membrum a flagitio aut facinore vacat: lingua vana, manus cruentae, pedes fugaces…. L. Postumius et M. Favonius mihi videntur quasi magnae navis supervacua onera esse: ubi salvi pervenere, usui sunt. Si quid adversi coortum est, de illis potissimum fit, quia pretii minimi sunt.

Mais Salluste, quoique emporté par son ressentiment et par une humeur satirique, laisse échapper un hommage à Caton "dont l'esprit habile, éloquent, pénétrant, ne lui semble pas à mépriser. On acquiert, dit-il, ces qualités à l'école des Grecs; mais on ne trouve chez les Grecs ni force ni activité, ni amour du travail."

Unius tamen M. Catonis ingenium versutum, loquax, callidum, haud contemno. Parantur haec disciplina Graecorum; sed virtus, vigilantia, labor, apud Graecos nulla sunt: quippe, quum domi libertatem suam per inertiam amiserint, censes-ne eorum praeceptis imperium haberi posse?

Ici il y a un peu d'équivoque dans le texte de Salluste. Refuserait-il à Caton la force, l'activité et l'amour du travail, ou bien veut-il dire seulement qu'il n'a pu tenir ces qualités des Grecs?

Il les lui refuse, je crois, mais il entend en effet des qualités qui étaient plutôt celles de César que de Caton.

Parmi les personnages attaqués, Cicéron n'est pas nommé. Il était alors en Cilicie. Salluste ne s'arrête pas au temps présent: il remonte jusqu'à Sylla dont il rappelle les proscriptions. Plein du souvenir des massacres ordonnés par les nobles

Il recommande à César la modération et l'indulgence après la victoire. C'est surtout l'objet de la deuxième lettre.

Bellum aliorum pace mollius gessisti; ad hoc victores prædam petunt, victi cives sunt. Inter has difficultates evadendum est tibi; atque in posterum firmanda respublica, non armis modo, neque adversum hostes, sed, quod multo majus, multoque asperius est, bonis pacis artibus.

« La guerre avec toi a été, dit-il, plus humaine que la paix avec les autres; et cependant les soldats victorieux demandent leur récompense; et les vaincus sont des citoyens. Il te faut glisser entre ces deux écueils, et assurer le repos de la République, non pas seulement par les armes et contre l'ennemi, mais, ce qui est bien plus important et bien plus difficile, par les sages institutions de la paix. » (1)

Scilicet id certatum esse utrius vestrum arbitrio injuriae fierent!

« Avons nous donc combattu pour décider à qui de Pompée ou de toi resterait le droit de maltraiter les Romains » (IV)

Nisi pacem firmam efficis, vinci, an vicisse, quid retulit?

« Si tu n'assures la paix, qu'importe que tu aies été vainqueur ou vaincu? » (VI)

Equidem ego cuncta imperia crudelia, magis acerba quam diuturna arbitror, neque quem quam multis metuendum esse, quin ad eum ex multis formido recidat: eam vitam bellum aeternum atque anceps gerere.... Contra qui benignitate et clementia imperium temperavere, his læta et candida omnia visa, etiam hostes æquiores quam aliis cives.

« Pour moi, je pense que toute domination cruelle est plus fâcheuse que durable; que nul ne peut être à craindre pour beaucoup, que beaucoup ne soient à craindre pour lui; qu'une pareille vie est pleine de luttes et de périls;.... Au contraire ceux dont la bonté et la clémence ont tempéré le pouvoir, ne voient autour d'eux qu'objets agréables et riants. » (III)

Après ces divers conseils, Salluste en terminant témoigne une juste et noble confiance dans le génie de

Ac mihi animus, quibus rebus alii timent, maxime fretus est, negotii magnitudine, et quia tibi terrae et maria simul omnia componenda sunt. Quippe res parvas tantum ingenium attingere nequit; magnae curae magna merces est.

César.

« Mon esprit est surtout rassuré par les mêmes motifs qui effraient les autres, je veux dire par la grandeur de la tâche et parceque tu as à régler les terres et les mers. Un génie tel que le tien se perdrait dans les petites affaires; les grands succès sont le prix des grands travaux. » (VII)

Ce serait vraiment faire tort à la gloire de Salluste que de lui refuser ces deux belles lettres. Il est impossible de se rendre tout à fait à l'opinion du président de Brosses qui dit, dans sa vie de Salluste, en parlant de ces lettres:

« On ne trouve plus dans cette pièce l'impartialité qu'il venait de faire régner dans l'histoire. Tout y respire la flatterie, l'esprit de faction, les jugements passionnés. Ce n'est plus cet homme si révolté contre le pouvoir arbitraire. Il exhorte au contraire César, avec la dernière véhémence à suivre son projet. »

Peut-on dire qu'il y ait de la flatterie dans ces lettres? n'y a-t-il pas au contraire un tour assez hardi et assez fier dans certains passages cités plus haut (IV. VI)? Salluste ne montre ni servilité ni bassesse, mais une juste admiration pour le génie de César. Mais il n'est pas révolté contre le pouvoir arbitraire? C'est que les principes de Salluste le

portaient vers César. Doit-on le blâmer de les avoir suivis, ou ne doit-on pas plutôt lui savoir gré d'avoir conseillé à César un si noble usage de la victoire? Nous ne prétendons pas cependant justifier Salluste en tout et nous reconnaîtrons avec de Brosses qu'il n'y a ni mesure ni sincérité dans les jugements qu'il porte sur Catulus et sur ses autres ennemis. La forme satirique de ses jugements prouve elle-même que l'écrivain n'était pas exempt de passion quand il prit la plume. Mais si ces portraits ne sont pas vrais, ils sont du moins très piquants.

Il ne nous reste plus à examiner qu'une question. Salluste a, dit-on, été injuste à l'égard de Cicéron. Voilà une opinion assez généralement répandue: que faut-il en croire?

Salluste fut un des ennemis de Cicéron: cela est constant et nous l'avons déjà dit. Outre les griefs que Salluste pouvait avoir contre Cicéron au sujet de Milon, Cicéron en avait contre Salluste au sujet de Térentia, qu'il avait répudiée et qui s'était remariée avec Salluste. C'est saint Jérôme qui rapporte ce fait. Mais est-il vraisemblable que Salluste ait toujours gardé rancune à Cicéron? Ses ressentiments ne s'étaient-ils pas apaisés quand il écrivit son Catilina? Asconius nous apprend qu'il se réconcilia

Je dirais plutôt des adversaires

Pourquoi Cicéron en aurait-il voulu à Salluste d'avoir épousé, sans doute pr des convenances de fortune, une vieille femme que lui-même répudiait?

avec Milon; il est à croire qu'il se réconcilia aussi avec Cicéron.

On ne peut se fonder que sur les deux invectives qui nous restent sous leur nom pour leur prêter une haine mutuelle. Mais nous avons vu combien on doit tenir ces écrits pour suspects ? Salluste va jusqu'à insinuer que Cicéron entretient avec sa fille un commerce coupable. Cette accusation, par sa grossièreté même, n'est elle pas dénuée de toute vraisemblance ? Si l'on veut que les deux écrits soient authentiques, il ne faut pas attacher plus d'importance à ces accusations dont se chargent réciproquement Cicéron et Salluste, qu'aux injures que se renvoient des hommes animés par la passion.

mais on ne peut pas le vouloir

Rien ne prouve donc que Salluste ait toujour poursuivi de sa haine Cicéron; ajoutons que rien ne le montre dans son *Catilina*.

9

Cicéron tient, quoi qu'il en ait dit, une assez belle place dans le récit de la conjuration. Salluste s'arrête sur le projet formé par les conjurés d'assassiner Cicéron, et il fait dire à Catilina que Cicéron est le plus grand obstacle à ses desseins. Ce danger que courut le consul, ne le relève-t-il pas, et ce mot du chef de la conspiration ne fait-il pas honneur au zèle et au dévouement de celui même qu'il redoute ? On voit donc bien que Salluste ne cherche pas à

dérober à Cicéron la part de gloire qui lui revient dans l'affaire de Catilina. Il le fait paraître avec honneur dans les diverses circonstance de cette conspiration (XLVI) Il dit même une fois en parlant de lui « cet excellent consul. » Que veut-on de mieux? quel témoignage plus honorable pour Cicéron demande-t-on? Ce n'est qu'une épithète, sans doute. Mais ne sait-on pas ce que vaut une épithète dans le style si bref, si discret, si rapide de Salluste?

Cicéron, il est vrai, n'est pas nommé par Salluste dans le récit de la séance des nones. Cette omission nous paraît étrange, à nous nourris de la lecture des Catilinaires. mais il ne faut pas se faire illusion sur le rôle que joua Cicéron en cette circonstance. Brutus qui avait écrit le récit de cette fameuse journée met Caton en relief et efface Cicéron. Nous le savons par une lettre de Cicéron lui-même à Atticus (lib. 12 ép. 21.) qui se plaint de ne pas avoir été mieux traité par Brutus:

« Il me loue, dit-il, d'avoir fait le rapport de l'affaire et non pas d'avoir découvert la conjuration excité les esprits, enfin d'avoir jugé moi-même la chose avant qu'on allât aux voix. Si on s'est rangé à l'avis de Caton, n'est-ce pas parce qu'il combla tous mes actes de louanges et qu'il fut d'avis »

Me autem hic laudat quod retulerim, non quod patefecerim, quod cohortatus sim, quod denique antequam consulerem ipse judicaverim, quae omnia, quia Cato laudibus extulerat in caelum, perscribenda que censuerat, idcirco in ejus sententiam est facta discessio. Hic autem se etiam tribuere multum mihi putat, quod scripserit « Optimum consulem »

quis autem ejus ima dixit inimicus ?

qu'on les rédigeât. Et lui, il croit me faire grand honneur en m'appelant excellent consul ! Un ennemi n'a-t-il jamais rien dit de plus sec ? »

Cicéron est ici blessé de l'expression que nous avons relevée dans Salluste. Mais outre que le témoignage de Salluste ne renferme ni restriction ni réserve, et que ce mot placé tel qu'il est dans le texte est un vrai et franc éloge, valeur qu'il n'avait peut-être pas tout à fait dans l'ouvrage de Brutus, il faut encore tenir compte à notre écrivain de sa rapidité.

D'ailleurs, quelque mal informé que l'on suppose Brutus, et quelque négligence qu'on lui prête, il faut cependant convenir que Cicéron n'avait pas, comme nous nous l'imaginions, rempli de son éloquence la séance des nones tout entière, et que les autres orateurs s'étaient aussi bien montrés que lui. Brutus assurément n'est pas suspect de malveillance à l'égard de Cicéron, son ami.

Le récit de Salluste s'accorde avec celui de Brutus sur ce sujet, et loin qu'il faille les accuser tous deux d'injustice, nous devons rétablir les faits, et mettre Cicéron dans son vrai jour.

Avouons-le cependant : Il y a quelques omissions dans Salluste. Il ne parle pas des supplications décrétées par le Sénat en l'honneur de Cicéron. Il

est vrai que ces supplications devenues si fréquentes à Rome pouvaient, à 20 ans de distance, n'avoir plus le même intérêt.

Ajoutons encore quelques considérations. Salluste a loué beaucoup la première catilinaire:

« Catilina, pour mieux dissimuler, et sous prétexte de se justifier d'une accusation calomnieuse, vient au sénat. Alors le consul Cicéron, effrayé ou indigné de sa présence, prononça un discours plein d'éloquence qui fut utile à la république et qu'il publia dans la suite. » (Catil. XXXI.)

Postremo dissimulandi causa, et quasi sui expurgandi, sicuti jurgio lacessitus foret, in senatum venit. Tum Tullius consul, sive praesentiam ejus timens, seu ira commotus orationem habuit luculentam atque utilem reipublicae, quam postea scriptam edidit.

On ne saurait trouver les expressions de Salluste dédaigneuses. Il rend à la fois justice au talent de Cicéron comme orateur, et à son zèle comme citoyen. On peut même dire qu'il n'était pas du tout tenu de parler du brillant succès de Cicéron ni de mentionner un fait purement littéraire dans un ouvrage historique. Ce qui explique, d'ailleurs, la réserve de Salluste, si l'on veut trouver de la réserve dans ses paroles, c'est que Cicéron était encore vivant quand il écrivait. On conçoit que Salluste, si sobre partout ailleurs, l'ait été surtout dans cette circonstance.

Enfin, 20 ans après la conjuration de Catilina on ne pouvait éprouver l'enivrement de Cicéron.

On cite encore un passage des _histoires_ où Salluste rapporte un mot d'Appius sur Cicéron: Appius appeloit l'éloquence de Cicéron « Canina facundia » Pourquoi voir de la malignité dans cette citation? Soit-on ensuite à quoi l'expression d'Appius se rattache, à quoi il fait allusion? D'ailleurs il ne s'agit peut-être que d'une plaisanterie, et alors l'expression devient piquante et même juste; c'est une manière gaie de caractériser une éloquence véhémente, et d'invective, telle qu'est souvent celle de Cicéron.

Concluons donc que, quoi qu'on en ait dit, Salluste n'a pas de parti pris contre Cicéron et qu'il sait lui rendre justice dans son _Catilina_.

Pour nous résumer maintenant sur les deux questions principales que nous avons traitées dans cette leçon, la moralité de Salluste et sa politique, disons que la conduite de Salluste étoit loin de répondre à ses principes, que l'une a été aussi peu régulière que les autres étoient purs et élevés, mais que cependant, il n'y a pas autant de contradiction qu'on l'a prétendu entre ses moeurs et sa doctrine. Salluste avec un coeur corrompu avait cette espèce d'honnêteté qui résulte de l'élévation et de la pudeur de l'esprit. Il n'a pas de sentiments bas et mesquins.

Comme homme politique, il est libéral ; son caractère, c'est la sagesse, la modération, la mesure ; il veut l'ordre et la paix : il veut la liberté, mais la liberté sous un maître. Avec des instincts démocratiques, il est pour la monarchie. Enfin, si son caractère comme homme n'est pas honorable, il a du moins toutes les qualités qui peuvent autoriser notre confiance dans l'historien.

Édouard Bertrand.

# 18e Leçon.

23 Mai 1853.

## Composition et talent historique de Salluste.

---

Bonne rédaction ; la leçon y est en général bien comprise et bien sentie, quoiqu'il n'y ait pas toujours assez de mesure dans l'expression.

Cuchoval

# Composition et talent historique de Salluste.

Le premier devoir d'un historien est de dire la vérité. Impartial pour tous, il doit fermer l'oreille aux accusations et aux calomnies que les vainqueurs ne manquent jamais de tourner contre le parti vaincu. Il ne doit se faire l'écho d'aucune haine, d'aucun ressentiment. C'est à la fois un témoin qui dépose, un juge qui prononce, et dont la postérité ne pourra pas facilement réviser les arrêts.

On a reproché à Salluste d'avoir trop écouté les colères de l'aristocratie romaine, et d'avoir chargé la mémoire de Catilina d'imputations odieuses et mensongères. C'est Napoléon qui fait à Salluste ce grave reproche.

Mémorial de St Hélène 22 mars 1816

« Aujourd'hui l'empereur lisait dans l'histoire romaine « la conjuration de Catilina. Il ne pouvait la « comprendre telle qu'elle est tracée. Quelque scélérat « que fût Catilina, observait-il, il devait avoir « un objet: ce ne pouvait être celui de gouverner « dans Rome, puisqu'on lui reprochait d'avoir « voulu y mettre le feu aux quatre coins. L'Empereur « pensait que c'était plutôt quelque nouvelle « faction à la façon de Marius et de Sylla, qui,

« ayant échoué, avait accumulé sur son chef, toutes
« les accusations banales dont on les accable en
« pareil cas. »

Ici, Salluste n'est pas le seul mis en cause par l'Empereur, mais avec lui, Cicéron et tous les historiens qui ont parlé de Catilina. Ne faut-il donc voir dans ces récits que l'œuvre de l'esprit de parti, n'y faut-il donc trouver que « ces « accusations banales dont on accable les vaincus « en pareil cas. » et qu'on n'eût pas épargnées à Napoléon lui-même, comme le lui firent remarquer ses amis, s'il avait été vaincu au dix-huit brumaire? Les *Catilinaires* de Cicéron, le *Catilina* de Salluste, ne sont-ils donc que de belles déclamations et d'iniques témoignages? En sera-t-il donc de la tentative de Catilina comme de la fameuse conjuration de Venise ourdie par le duc d'Ossone, et dont les historiens modernes, et entre autres M. Daru contestent la réalité? Salluste descendrait-il donc au rang de Saint-Real? nous ne pouvons pas accepter ces conclusions.

Sans doute, il est difficile de pénétrer la vérité dans un gouvernement aristocratique; et on ne fit aucune enquête *régulière* sur la tentative de Catilina mais le doute ne peut se porter que sur quelques

c. à. d. où il y aurait la régularité moderne, celle d'instruction criminelle d'aujourd'hui.

circonstances, que sur quelques points de la conjuration, il ne saurait en attaquer l'ensemble.

Napoléon compare à tord la faction de Catilina aux factions de Marius et de Sylla. Marius et Sylla, en s'emparant tour à tour du pouvoir, avaient pour eux l'autorité légale. Ils étaient consuls ou dictateurs et à la tête d'armées victorieuses. Et cependant quels excès signalèrent leur triomphe ! Il eût été difficile à Catilina de surpasser leurs cruautés et leurs proscriptions. Catilina était repoussé du Consulat, il voulait s'emparer du pouvoir par la force ; le meurtre et l'incendie lui parurent, comme à tous les conspirateurs de son espèce, les seuls moyens de réussir. Il projetait de brûler Rome, non pour le plaisir de l'incendier, mais pour profiter du tumulte, et égorger ses adversaires au milieu du trouble universel. Sylla et Marius, placés dans les conditions où se trouvait Catilina, en auraient fait autant. Cette conduite de Catilina était féroce, mais logique et conforme aux mœurs barbares de son temps.

Salluste a donc pu attribuer ces projets de meurtre et d'incendie à Catilina, et rester fidèle à la vérité historique. D'ailleurs, Salluste a l'esprit trop élevé pour se faire l'écho d'accusations sans fondement. Il écrit vingt ans après la mort de Catilina ; il est

lui-même du parti populaire. Ces deux raisons seules suffisent pour donner une grande autorité à ce qu'il raconte des projets de Catilina.

Mais tout en rendant justice à la véracité de Salluste pour l'ensemble du récit, la critique moderne lui fait quelques reproches de détail, qu'elle pourrait adresser aussi à tous les historiens latins.

César lui-même pèche sous le rapport de l'exactitude. Souvent il oublie de marquer l'époque où tel événement est arrivé, et néglige des indications qui lui semblent inutiles, mais qu'un historien consciencieux ne doit pas omettre. Salluste ne donne pas une seule date dans son histoire; il ne dit même pas l'année, le mois dans lequel s'est livrée la bataille qui a terminé la guerre. Quelquefois il déplace des faits, et commet une erreur de vingt jours, en déterminant l'époque où un Sénatusconsulte a été rendu. Il transpose encore les paroles si fières de Catilina dont Cicéron nous donne la date précise, et les remet à la suite de la première Catilinaire.

pas assez expliqué!

Salluste n'explique rien. Il omet beaucoup d'événements qui font partie de l'histoire des tentatives populaires: Il ne parle ni du procès de Rabirius, ni des lois agraires. Il ne met en relief ni le rôle des personnages principaux, ni

Ce n'est pas le mot; il trace au contraire très bien le caractère de Caton et de César.

l'importance de l'absence de Pompée, ni le caractère de César, de Crassus, de Caton. Avec de tels hommes qui ont pris une part si active aux révolutions suivantes, c'était le cas ou jamais de faire des portraits. Salluste ne décrit pas l'état de l'Italie, des provinces, des partis, les espérances de la conjuration. La tentative de Catilina semble ne tenir à rien, n'avoir nulle part d'appui ni de chances de succès, et n'être que l'œuvre d'un fou.

Vous exagérez.

Salluste omet de même les personnages secondaires: il devrait nous peindre l'aspect, la composition du camp de Catilina, et nous dire quels étaient ces hommes qui combattirent si courageusement et moururent avec tant de constance. C'est un grave tort à Salluste d'avoir laissé de côté ces peintures de caractère, et ces tableaux, et de les avoir regardés comme des détails insignifiants.

## 11° Style de Salluste.

On a beaucoup vanté le style de Salluste d'après les paroles de Quintilien.

Quintilien Institu. Orat. l. x. ch. 1 p. 101. At non historia cesserim Graecis, nec opponere Thucydidi Sallustium verear ..... ideoque immortalem illam Sallustii velocitatem diversis virtutibus consecutus est (T. Livius.)

« Dans l'histoire nous le disputons aux Grecs, car je « ne crains pas d'opposer Salluste à Thucydide........ « C'est par tous ces mérites divers que Tite-Live a pu « racheter cette immortelle rapidité de Salluste. »

Certes voilà un grand éloge de Salluste. Quintilien le compare d'un côté à Thucydide et de l'autre à Tite-Live. Il exalte surtout, son immortelle rapidité. A quel prix Salluste l'a-t-il achetée?

Salluste est court, non pas parcequ'il est pressé, ni parcequ'il va droit au but. Au contraire, souvent il s'arrête, souvent il entre dans des détails qui ne se relient qu'indirectement au sujet. Son Catilina est bien court, il n'a que 61 chapitres, et cependant les préambules, les généralités, les discours font le tiers de son livre. Salluste est court parcequ'il fait, non une œuvre de science historique, mais une œuvre d'art. Il ne cherche pas à instruire, mais à plaire. Il veut piquer l'imagination et l'intéresser. Il le dit lui même.

Salluste. Catilina Ch. IV.

A quo incepto studio me ambitio mala detinuerat, eodem regressus, statui res gestas populi Romani carptim, ut quaeque memoria digna videbantur perscribere; eo magis quod mihi a spe, metu, partibus reipublicae, animus liber erat. Igitur de Catilinae conjuratione, quam verissume potero, paucis absolvam; nam id facinus inprimis ego memorabile existumo, sceleris atque periculi novitate.

« Rendu à ces premières études dont m'avait détourné une ambition mauvaise, je résolus d'écrire « par morceaux détachés, ce qui dans l'histoire du peuple « romain me paraîtrait le plus digne de mémoire, « d'autant mieux que mon âme était dégagée d'espérance « et de crainte, et que je ne tenais à aucun parti. Je « raconterai donc brièvement, avec toute la fidélité « possible, la conjuration de Catilina, car cet événement « me paraît des plus mémorables par la nouveauté du « péril et du crime. »

Ainsi donc Salluste ne cherche dans l'histoire qu'une situation dramatique, pour en tirer d'heureux effets de style et exciter l'intérêt. mais s'il n'a pas beaucoup de vues pour l'intelligence des faits, du moins il en a le sentiment, toutes les fois qu'il rencontre un évènement comme il les aime, une grande action avec un héros. Ainsi il trace d'une manière énergique et avec un vrai sentiment de l'histoire le tableau des mœurs de la société romaine, et la peinture de la jeunesse débauchée qui se rallie autour de Catilina.

A la fin du chapitre 36, au moment où le sénat prend des mesures rigoureuses contre les conjurés, il s'arrête un instant pour jeter un regard de pitié sur l'empire romain ainsi menacé, et il s'exprime comme il suit.

Salluste. Catilina Ch. XXXVI.

Ea tempestate mihi imperium populi Romani multo maxume miserabile visum est: Cui, quum ad occasum ab ortu solis omnia domita armis paterent, domi otium atque divitiae, quae prima mortales putant, affluerent; fuere tamen cives, qui seque remque publicam obstinatis animis perditum irent. Namque duobus senati decretis, ex tanta multitudine, neque praemio inductus conjurationem patefecerat, neque ex castris Catilinae quisquam omnium discesserat: tanta vis morbi, uti tabes, plerosque civium animos invaserat.

« Jamais, à mon avis, le sort de l'empire romain ne « fut aussi digne de compassion. De l'orient à l'occident « le monde entier conquis, obéissait à ses lois; à l'intérieur « les Romains trouvaient l'oisiveté et les richesses, « c. à. d. ce que les mortels regardent comme les « premiers biens; et cependant il se rencontra des « esprits obstinés qui complotèrent de se perdre eux et la « République. Car malgré deux décrets du Sénat, « malgré l'appât de l'or, personne de toute cette multi-

« tude ne révéla le complot; personne ne voulut quitter le camp de Catilina, tant était grand le mal qui comme une contagion, avait infecté la plupart des Citoyens ( . »

Des traits semblables jetés de temps à autre dans le récit font beaucoup d'effet, et donnent à la lecture de Salluste un intérêt tout particulier.

Les jugements de Salluste ne sont pas politiques, ils sont moraux. Il ne peint dans les caractères que le côté moral, et il s'y attache pour en tirer un effet plus oratoire. On peut comparer son histoire à une tragédie, puisqu'on y trouve comme dans le drame des portraits et des discours, j'ai presque dit, des dialogues. Mais la tragédie de Salluste est une tragédie vraiment classique, elle est sobre, sévère, elle va à l'abstraction et à l'idéal, elle sacrifie le détail pour mettre en relief les principaux personnages

mais non — si César est oublié, Semproine est au premier plan et visible et présente

très exagéré — | Elle est de ce grand corps l'âme toute puissante.

L'action est complète: elle ouvre par un tableau, par le portrait de Catilina, et se termine encore par un tableau, par la bataille de Pistoie. Voyons tour à

Sallust. Catil. ch. V. — tour le début et le dénouement de la Tragédie.

Lucius catilina nobili generenatus, — « Lucius Catilina d'une famille noble, avait une

fuit magna vi et animi et corporis, sed ingenio malo pravoque. Huic ab adolescentia bella intestina, caedes, rapinae, discordia civilis grata fuere: ibique juventutem suam exercuit. Corpus patiens inediae, vigiliae, algoris supra quam cuiquam credibile est. Animus audax, subdolus, varius; cujuslibet rei simulator ac dissimulator; alieni appetens, sui profusus; ardens in cupiditatibus; satis loquentiae, sapientiae parum. Vastus animus immoderata, incredibilia, nimis alta, semper cupiebat.

« grande force d'âme et de corps, mais un caractère méchant « et dépravé. Dès son adolescence, les guerres intestines, « les meurtres, les rapines, les discordes civiles furent pour « lui des amusements, et il continua d'y exercer sa jeunesse. « Son corps savait supporter la faim, le froid, les veilles, « au delà de tout ce qu'on pourrait croire. Esprit hardi, « rusé, souple, capable de tout cacher et de tout feindre, « avide du bien d'autrui, prodigue du sien, fougueux dans « ses passions, avec cela assez d'éloquence mais peu de « jugement. Son esprit vaste recherchait sans cesse les « choses démesurées, incroyables, gigantesques. »

Ce portrait de Catilina est vigoureusement accusé: c'est un personnage de Crébillon. Il ouvre dignement la pièce. Voyons quel est le dénouement?

(Salluste. Catilina ch. LXI)

Sed confecto praelio, tum vero cerneres, quanta audacia quantaque animi vis fuisset in exercitu Catilinae. Nam fere quem quisque pugnando locum ceperat, eum, amissa anima, corpore tegebat. Pauci autem, quos medios cohors praetoria disjecerat, paulo diversius sed omnes tamen adversis volneribus conciderant. Catilina vero longe a suis inter hostium cadavera repertus est, paullulum etiam spirans, ferociamque animi, quam habuerat vivus, in voltu retinens. Postremo ex omni copia neque in praelio, neque in fuga quisquam civis ingenuus captus, ita cuncti suae hostiumque vitae juxta pepercerant. Neque tamen exercitus populi romani laetam aut incruentam

« Mais ce fut après l'action que l'on put mieux « voir quelle était l'audace et l'ardeur des troupes de « Catilina. La plupart des soldats couvraient de leur « corps la place même où ils avaient combattu; un petit « nombre que l'irruption de la cohorte prétorienne avait « dispersés, étaient tombés moins en ordre, mais tous « frappés par devant. Pour Catilina, il fut trouvé loin « des siens, sur un monceau d'ennemis, respirant encore, « et conservant sur son visage le même air farouche qu'il « avait eu pendant sa vie. Enfin de toute son armée, « ni dans le combat, ni dans la déroute, il n'y eut pas un

victoriam adeptus; nam strenuissu- "mus quisque aut occiderat in praelio, aut graviter volneratus discesserat. multi autem, qui de castris, visundi aut spoliandi gratia, processerant, volventes hostilia cadavera, amicum alii, pars hospitem, aut cognatum reperiebant. Fuere item qui inimicos suos cognoscerent. Ita varia per omnem exercitum laetitia, maeror, luctus atque gaudia, agitabantur".

seul homme libre fait prisonnier; de sorte que chacun d'eux avait aussi peu ménagé sa vie que celle de l'ennemi. Aussi la victoire du peuple romain lui coûta bien du sang et des larmes. Les plus braves avaient péri dans l'action, ou n'en étaient sortis que dangereusement blessés. Beaucoup de ceux qui sortirent du camp pour voir les morts, ou pour les dépouiller, reconnaissaient, en soulevant les cadavres, celui-ci un ami, celui-là un hôte ou un parent. Quelques uns, il est vrai, retrouvèrent là leurs ennemis personnels. Ainsi toute l'armée était diversement agitée, par des sentiments de joie, de douleur, de désespoir et d'allégresse."

Ainsi finit la bataille de Pistoie et l'histoire de Salluste. Catilina meurt et conserve en mourant ce visage farouche qu'il avait eu pendant sa vie. Il y a du Mézence dans Catilina. Salluste s'arrête sur ce coup de théâtre, et le rideau tombe au milieu des chants de deuil et d'allégresse de l'armée victorieuse. Salluste ne se préoccupe pas de nous indiquer les conséquences de la bataille de Pistoie et l'importance de la mort de Catilina pour l'aristocratie et la démocratie. Il n'est pas historien, il est artiste. Il a excité vivement l'intérêt par cette peinture de la bataille: Il s'arrête sur l'émotion qu'il a fait naître;

son œuvre d'art est accomplie.

Examinons maintenant les discours dans Salluste. Sénèque le rhéteur s'exprime ainsi sur les discours de Salluste : « Orationes Sallustii in honorem historiarum leguntur » Ce jugement nous étonnerait singulièrement si ce blâme retombait sur les discours des histoires, mais Sénèque critique seulement les discours de Salluste comme avocat et comme tribun. En effet Salluste ~~n'était~~ pouvait bien n'être point fait pour l'éloquence improvisée, qui agit sur la foule. Il n'est éloquent qu'à condition de travailler à loisir et pour un public délicat.

On s'est quelquefois demandé si les discours que nous trouvons dans Catilina sont authentiques, et si Salluste nous les a transmis tels qu'ils avaient été prononcés. A priori on peut répondre que non. Il suffit de s'être familiarisé avec la méthode de Salluste, pour être assuré que les discours de son ouvrage n'ont rien d'historique. Salluste travaille pour l'effet et la perspective : Il veut être dramatique, et les plaidoyers qu'il met dans la bouche de ses personnages ne sont pas plus authentiques que les discours de Danton, de Marat et de Robespierre dans la tragédie de Charlotte Corday.

Salluste. Catilina XLIV

Quis sim, ex eo, quem ad te misi, cognosces. Fac cogites in quanta calamitate sis, et memineris te

Nous n'avons pas la lettre des discours qui sont dans l'histoire de Salluste. Pour s'en convaincre,

virum; consideres, quid tuae rationes postulent; auxilium petas ex omnibus, etiam ab infimis.

Ciceron. Catilinaires III. Ch. V. §. 12.

Quis sim, ex eo quem ad te misi, cognosces. Cura ut vir sis, et quem in locum sis progressus cogita, et vide, quid jam tibi sit necesse. Cura ut omnium tibi auxilia adjungas, etiam infimorum.

Il n'y était même pas; n'ayant que 23 ans à l'époque des nones de décembre, il n'avait encore exercé aucune charge et n'était sans doute pas du Sénat.

il suffit de voir avec quelle incertitude, il a rapporté un petit billet écrit par Lentulus et dont Cicéron nous a donné le véritable texte. Le sens de la lettre est le même, mais les termes sont différents. Salluste a été infidèle à dessein, ou négligent. S'il a été l'un ou l'autre dans une lettre de trois lignes, ne l'a-t-il pas été bien davantage lorsqu'il s'est agi de discours entiers, prononcés au Sénat par des membres de partis opposés. Comment aurait-il pu retenir de mémoire, d'aussi longs discours improvisés sur le moment même, et qui n'ont jamais été écrits? Nous avons amplement prouvé que le passage de Plutarque (vie de Caton Ch: XXIII) où il est parlé de Sténographes s'applique à tort aux discours prononcés dans le Sénat. Des témoignages plus certains de Cicéron (Pro Sylla) nous ont démontré que le consul fit sténographier non les harangues des Sénateurs, mais les dépositions des témoins. Salluste n'a donc pas pu reproduire le texte même des discours prononcés.

On veut alors qu'il en ait reproduit l'esprit. Sans doute César et Caton parlent l'un pour les conjurés, l'autre contre eux, dans Salluste comme dans l'histoire). Mais là s'arrêtent toutes les ressemblances. César n'a pas tenu le langage que Salluste lui prête. Il a dû parler avec émot

avec force, avec énergie pour les conjurés. Il a dû revendiquer avec véhémence le bénéfice des lois qui protégeaient la vie des citoyens et protester contre la peine de mort imposée d'une façon si arbitraire. Voit-on dans la harangue habile, mais froide de Salluste, ces mouvements oratoires qui transportèrent les sénateurs, et firent changer d'avis le consul désigné, Silanus, et une partie du Sénat? Voit-on dans Salluste les glaives des jeunes nobles menacer César? Voit-on Cicéron obligé de le défendre contre leurs fureurs? (Suétone Vie de César Ch. XIV)?

Le discours de Caton n'est pas plus historique. Cicéron nous dit que Caton faisait de très grands éloges de la conduite du consul, nous ne les trouvons pas dans Salluste. Plutarque ajoute que dans le discours de Caton, il y avait des invectives très fortes contre César, qu'il lui disait même, „qu'il devait s'estimer heureux d'avoir la vie sauve„ A peine dans Salluste, Caton ose-t-il hasarder une légère insinuation contre la conduite de César.

Enfin, Caton, le rude Caton (dont le caractère est si connu) dans une circonstance aussi solennelle, lorsque les esprits étaient aussi exaltés, Caton se serait-il amusé à faire un discours aussi adroit, aussi parlementaire (comme on dit, ou plutôt comme on disait), et surtout

Démosthène. Olynth. III. ch. 1.

οὐχὶ ταὐτὰ παρίσταταί μοι γιγνώσκειν, ὦ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, ὅταν τε εἰς τὰ πράγματα ἀποβλέψω, ὅταν πρὸς τοὺς λόγους, οὓς ἀκούω....

Salluste. Catilina Ch. LII.

Longe mihi alia mens est, Patres conscripti, quum res atque pericula nostra considero, et quum sententias nonnullorum mecum ipse reputo...

aurait-il cherché à faire un exorde qui imitât de tout point l'exorde de Démosthène dans la IIIe Olynthienne ?

« Les choses ne se présentent pas à moi de la même façon, Athéniens, lorsque je considère vos actes, et lorsque je me reporte aux discours que j'entends autour de moi. »

~

« J'ai des pensées bien différentes, Pères conscrits, lorsque je considère l'affaire en elle même et nos dangers, et lorsque je réfléchis aux discours de quelques uns d'entre nous . . . . »

Les discours de Catilina sont donc de Salluste. Ils ont de très grandes beautés, et de très grands mérites. mais leur grand défaut est de n'avoir pas été prononcés. Il leur manque la vie, le grand air de la tribune. On sent qu'ils ont été faits à loisir, dans le Cabinet, et qu'ils n'ont pas été composés à la lumière du jour, au milieu des luttes, des interpellations, de ces agitations passionnées des débats politiques. Mais c'est dans le Jugurtha qu'il faut chercher les plus beaux discours de Salluste.

J'ai dit le plus beau.

Les harangues de Jugurtha ont plus de propriété et une attitude en quelque sorte plus vivante. Le

Cela n'est pas de moi. ?

discours d'Adherbal au Sénat (Salluste, Jugurtha ch. XIV) est de la plus grande beauté et nous fait dignement apprécier les talents oratoires de Salluste. En effet, il règne dans les paroles d'Adherbal un mélange de noblesse et d'humilité, de fierté royale, et de prières serviles, qui est bien en rapport avec la condition d'un fugitif, implorant l'appui des Romains mais sans jamais oublier qu'il a porté la couronne.

Cas de transition

Dans un point de son récit, Salluste nous instruit mieux que les Catilinaires. Cicéron ne nous parle jamais du parti de Catilina sans le représenter comme une bande d'assassins, de voleurs, qui ne

? demandent que pillage, viol et incendie: Il n'a pas d'épithètes assez outrageantes pour les flétrir. Salluste nous peint mieux ce que veut l'armée de Catilina, quel est son but, quelles sont ses demandes, ses plaintes. Mallius chef de l'armée de Catilina envoie des députés à Marcius Rex avec des dépêches ainsi conçues;

Salluste *Catilina* XXXIII.
Deos hominesque testamur, imperator, nos arma neque contra patriam cepisse, neque quo periculum aliis faceremus, sed uti corpora nostra ab injuria tuta forent; qui miseri, egentes, violentia atque crudelitate feneratorum, plerique patriae sed omnes fama atque fortunis expertes sumus. Neque cuiquam nostrum licuit more majorum, lege uti, neque amisso patrimonio liberum corpus habere. Tanta saevitia

« Nous attestons les dieux et les hommes, général, que nous n'avons pris les armes, ni contre la patrie ni contre les citoyens, mais seulement pour nous défendre de la violence; nous, malheureux, sans ressources, que la cruauté et la rigueur de nos créanciers a privés, la plupart de leur patrie, et tous de leur honneur et de

feneratorum atque praetoris fuit. Saepe majores vestrum miseriti plebis romanae, decretis suis inopiae opitulati sunt; ac novissume memoria nostra, propter magnitudinem aeris alieni, volentibus omnibus bonis, argentum aere solutum est. Saepe ipsa plebes, aut dominandi studio permota, aut superbia magistratuum, armata a patribus secessit. At nos, non imperium, neque divitias petimus, quarum rerum causa bella atque certamina omnia inter mortales sunt: sed libertatem, quam nemo bonus, nisi cum anima simul, amittit. Te atque senatum obtestamur, consulatis miseris civibus; legis praesidium, quod iniquitas praetoris eripuit, restituatis: neve eam necessitudinem imponatis, ut quaeramus quonam modo, ulti maxume sanguinem nostrum pereamus.

leur fortune; qui ne pouvons, comme nos aïeux, invoquer les anciens privilèges, et, en renonçant à notre patrimoine, conserver du moins notre liberté, tant est grande la barbarie des créanciers et du préteur. Souvent vos ancêtres touchés de la misère du peuple romain, l'ont soulagée par leurs décrets; tout récemment encore, les dettes, devenues excessives, ont été réduites au quart, du consentement de tous les bons citoyens. Souvent encore, le peuple poussé par le désir de dominer, ou soulevé par la cruauté des magistrats, s'est séparé en armes du Sénat. Pour nous, nous ne demandons ni le pouvoir ni les richesses, causes ordinaires de toutes les guerres, de tous les débats parmi les mortels. Nous demandons seulement la liberté qu'un homme de cœur ne perd jamais qu'avec la vie. Nous vous en conjurons, toi et le Sénat, prenez pitié d'infortunés citoyens; rendez-nous le bénéfice de la loi qui nous a été ravi par l'iniquité du préteur, et ne nous réduisez pas à la nécessité de chercher par quels moyens nous vendrons le plus cher notre vie en périssant. »

Salluste peint à la fois les deux partis, et nous montre les oppresseurs et les opprimés; il nous fait entendre les plaintes de ceux-ci et complète Cicéron.

Nous avons moins étudié le Catilina que

Salluste en entier. Nous retrouvons dans le Jugurtha les mêmes mérites que dans le Catilina. Seulement le sujet est plus pittoresque. Les évènements se passent sur une terre étrangère, peu connue des Romains. Salluste, gouverneur de la Numidie, avait fait des recherches spéciales pour composer son histoire, et en réunir tous les matériaux. Il les mit en œuvre dans les loisirs de sa retraite, et travailla avec amour le récit des luttes de Jugurtha contre l'empire romain. Ce sujet est encore une étude politique. Salluste nous montre d'un côté l'aristocratie incapable et humiliée; et de l'autre le parti populaire qui arrive aux honneurs et à la gloire avec Marius. Marius est son personnage principal. Jugurtha est pris et livré aux Romains; Salluste ne nous dit même pas ce qu'il devient, et nous raconte seulement que les Gaulois arrivent, mettent en fuite les généraux de l'aristocratie, et que dès lors on songe à Marius. Il termine brusquement en nous faisant entrevoir les futurs succès du chef du parti populaire: Ex tempestate, spes atque opes civitatis in Mario sitæ.

peu de suite

Ainsi Salluste choisit ses sujets, non dans le présent, mais dans le passé: il préfère le passé, parce qu'il y trouve cette perspective qu'il aime,

et qui donne à ses récits la couleur dramatique. Il envisage l'histoire en artiste et non en historien. Aussi ne pouvons nous pas comparer Salluste à Thucydide comme le veut Quintilien. Thucydide est plus grand que Salluste. Il a autant de pénétration, de rapidité, de vivacité, de concision dans le style. Il a plus de cœur, et plus de génie. Thucydide est un grand historien aux idées larges et philosophiques: Salluste est un esprit élevé aussi, mais sans la même force et sans la même profondeur. Cependant quoique inférieur à Thucydide, Salluste a mérité par ses écrits une gloire immortelle, et sera toujours la lecture favorite des gens de goût.

Victor Cucheval

# 19e Leçon

30 Mai 1853.

## Introduction à l'Etude de Tite-Live

---

Rédaction très complète, où il y a même des additions. Tous les fragments cités ont été recueillis et traduits. La traduction en est trop souvent inexacte, soit pour le sens même, soit surtout pour le ton, mais elle est toujours faite avec soin. Quand vous reprenez un passage pour le commenter, vous le traduisez mieux, parce que vous le sentez plus vivement.

Guibout.

# Introduction à l'étude de T. Live.

L'étude des vieux historiens romains est comme une introduction et une préface naturelle à l'étude de Tite Live, le premier historien proprement dit que nous rencontrions. De Salluste, en effet, nous n'avons que deux morceaux épisodiques, deux études historiques. Son histoire même n'embrassait que peu de temps (de 76 à 63); c'était encore comme un fragment de l'histoire générale de Rome. De César, il ne nous reste qu'un journal. Tite Live est donc pour nous le premier historien de profession ayant entrepris, en remontant jusqu'aux premiers âges, un récit complet et suivi. D'ailleurs, en passant de Salluste et de César à Tite Live, nous entrons dans un monde nouveau. Salluste, César, appartiennent tous deux à la république, à la république mourante, il est vrai, mais enfin à une époque d'agitation et de trouble. Tite Live appartient, au contraire, aux temps paisibles d'Auguste; il est pour nous le seul représentant de la prose dans ce siècle de Virgile et d'Horace, et il la représente par un monument considérable jusque dans ses débris.

Il n'y a pas alors d'autre éloquence; l'éloquence pacifiée par Auguste, comme dit Tacite, semble s'être réfugiée dans l'histoire, au milieu des événements plus

calmes du passé, qu'elle peut passionner au besoin, sans péril pour le présent.

Mais avant d'aborder Tite-Live, il est naturel de parler des vieux historiens romains qui l'ont précédé ; ces vieux historiens ont été ses guides, et nous devrons bientôt nous en occuper au point de vue critique ; aujourd'hui ~~[illegible]~~ cette étude sera purement littéraire.

Il y a là-dessus deux morceaux classiques de Cicéron ; le chapitre 12 du second livre du _De Oratore_, et le chapitre 2 du premier livre du _De Legibus_.

Remarquons d'abord que Cicéron amené à parler de l'histoire dans le _de Oratore_, c. à dire dans un livre sur l'éloquence, la considère ici comme un quatrième genre de discours, il ne s'y arrête qu'un instant pour dire que jusque-là elle a manqué à Rome.

« Ne croyez vous pas aussi, reprit Antoine, que « pour écrire l'histoire, il faut être orateur, et orateur « d'un grand talent ? — Oui sans doute, pour l'écrire « comme l'ont fait les Grecs ; mais pour l'écrire comme « nos Romains, il n'est pas besoin d'être éloquent ; « il suffit de ne pas mentir — Ne méprisez pas « nos compatriotes ; les premiers historiens grecs

« Age vero, inquit Antonius, qualis oratoris et quanti hominis in dicendo, putas esse, historiam scribere ? Si ut Graeci scripserunt, summi, inquit Catulus ; si, ut nostri, nihil opus est oratore : satis est, non esse mendacem. — Atqui, ne nostros contemnas, Graeci quoque sic initio scriptitarunt, ut noster Cato, ut Pictor, ut Piso. Erat enim historia nihil aliud, nisi annalium confectio : cujus rei, memoriaeque publicae retinendae causa, ab initio rerum romanarum usque ad P. Mucium, pontificem

« n'écrivirent pas mieux que Caton, Fabius Pictor « et Pison. » Cicéron ne cite pas ces vieux historiens dans l'ordre chronologique, car alors il aurait dû dire Fabius Pictor, Caton et Pison, le nom de Caton lui est venu le premier à l'esprit comme celui du représentant le plus complet de la rudesse primitive des anciens temps. — « Nos histoires, continue-t-il, ne furent d'abord que de simples annales » et par annales il faut entendre ici quelque chose de très semblable à ce que nous appelons un journal, c'est à dire un récit fait sans trop d'art à mesure que les événements se déroulent; plus tard ce mot a changé de sens quand le genre qu'il désignait a été adopté par de grands écrivains et par Tacite en particulier; du reste, dans ce qui suit, Cicéron nous explique lui-même ce qu'étaient à l'origine ces premières annales.

« Depuis la fondation de Rome jusqu'au souverain « pontife Publ. Mucius[x], les souverains pontifes « mettaient par écrit les événements de chaque année, « pour en conserver le souvenir; ils en formaient « des registres qu'ils exposaient chez eux, afin que le « peuple pût les venir consulter. Ces recueils sont « ce que nous appelons aujourd'hui les grandes annales. « Plusieurs historiens ont suivi cette manière; ils « se contentaient de consigner les époques, les noms

maximum, res omnes singulorum annorum mandabat litteris pontifex maximus, efferebatque in album, et proponebat tabulam domi, potestas ut esset populo cognoscendi; ii, qui etiam nunc annales maximi nominantur. Hanc similitudinem scribendi multi secuti sunt qui sine ullis ornamentis monumenta solum temporum, hominum, locorum, gestarumque rerum reliquerunt. Itaque qualis apud Graecos Pherecydes, Hellanicus, Acusilas fuit, aliique permulti, talis noster Cato et Pictor (La suite plus bas)

[x] (P. Mucius Scevola fut souverain pontife l'an de Rome 580 (173 av. J. C.) Erreur. c'est 40 ans plus tard —

et Piso qui neque tenent, quibus rebus ornatur oratio (modo enim huc ista sunt importata) et dum

intelligatur, quid dicant, unum dicendi laudem putant esse brevitatem. Paullulum se erexit, et addidit historiae majorem sonum vocis vir optimus Crassi familiaris, Antipater: Ceteri non exornatores rerum sed tantummodo narratores fuerunt.

(De Oratore lib. II ch. 12)

« des personnages et des lieux, la mémoire des faits, « sans y joindre aucun ornement. Tels avaient été « parmi les Grecs Phérécyde, Hellanicus, Acusilas, et « beaucoup d'autres; tels furent à Rome Caton, « Pison, et Fabius Pictor. Ils ignorent le secret d'embellir le style, et ce secret, en effet, n'est connu que « depuis peu de temps parmi nous; uniquement « jaloux de se faire comprendre, ils ne connaissent « d'autre mérite que celui de la précision » Prenons acte de ce mot de précision, car c'est un grand mérite en histoire, et Cicéron n'a pas l'air d'en faire tout le cas qu'il devrait; serait-ce parce qu'il lui eût peut être été difficile de l'avoir? Quoiqu'il en soit, il montre, on le voit, un assez grand dédain pour tous ces premiers historiens; il ne fait exception que pour Antipater, dont il parle comme d'un contemporain, à cause de l'époque où il a placé son dialogue; l'entretien a lieu dans une maison de campagne de Crassus à Tusculum, pendant la célébration des jeux publics l'an de Rome 662 (91 av. J.C.). Cicéron était alors dans sa seizième année; aussi ne parle-t-il que d'après le récit de Cotta.

« Antipater, cet estimable ami de Crassus, prit un « ton plus élevé, et donna plus de dignité à l'histoire; « les autres ne songent pas à orner les faits, ils se

contentent de les rapporter. »

L'histoire manque à notre littérature, dit Atticus, dans le premier livre des lois ch. 2. (Cela est dit avant Salluste; quant à César il ne comptait pas comme historien de profession) « Je le trouve moi-même « et je vous l'entends dire souvent. Or vous pouvez « assurément satisfaire à ce besoin, puisque, de « votre propre aveu, c'est un genre d'écrit éminemment « oratoire. Commencez donc, je vous prie, et prenez « du temps pour un travail jusqu'à présent ignoré, « ou négligé de nos auteurs; car après les annales des « grands pontifes, composition, sans contredit des « plus agréables*, si nous passons à Fabius, ou à celui « dont vous avez sans cesse le nom à la bouche, à votre « Caton, ou bien encore à Pison, à Fannius, à Vennonius, en admettant que parmi eux l'un soit plus fort « que l'autre, quoi de plus mince, cependant, que le tout « ensemble? Le contemporain de Fannius, Celius « Antipater éleva bien un peu le ton; il montra une « certaine vigueur rude et inculte, sans éclat, sans art; « et du moins pouvait-il avertir les autres d'écrire avec « plus de soin; mais voilà qu'il eut pour successeurs des « Gellius, ou Clodius, un Asellion, qui se réglèrent moins « sur son exemple, que sur la platitude et l'ignorance des anciens. Compterai-je Macer, dont le bavardage

abest enim historia litteris nostris ut et ipse intelligo, et ex te persaepe audio. Potes autem tu profecto satisfacere in ea, quippe quum sit opus, ut tibi quidem videri solet, unum hoc oratorium maxime. quamobrem aggredere, quaesumus, et sume ad hanc rem tempus, quae est a nostris hominibus adhuc aut ignota aut relicta. nam post annales pontificum maximorum, quibus nihil potest esse jucundius, si aut ad Fabium aut ad eum, qui tibi semper in ore est, Catonem, aut ad Pisonem aut ad Fannium, aut ad Vennonium venias, quanquam

* Jucundius doit être pris dans le sens ironique à moins qu'il ne faille lire <u>juncidius</u> ou <u>ejuncidius</u> mot dont Caton se sert souvent dans le <u>De Re rustica</u> et qu'on pourrait traduire par grêle et maigre.

on a proposé aussi <u>jejunius</u>

ex his alius alio plus habet virium, tamen quid tam exile, quam isti omnes? Fannii autem aetate conjunctus Antipater paulo inflavit vehementius, habuitque vires agrestes ille quidem atque horridas, sine nitore ac palestra, sed tamen admonere reliquos potuit, ut accuratius scriberent. Ecce autem successere huic Gellis, Clodius, Asellio, nihil ad Caelium, sed potius ad antiquorum languorem atque inscitiam. Nam

quid Macrum numerem? cujus loquacitas habet aliquid argutiarum, nec id tamen ex illa erudita Graecorum copia, sed ex librariolis latinis; in orationibus autem multus et ineptus, ad summam impudentiam. Sisenna ejus amicus omnes adhuc nostros scriptores, nisi qui forte nondum ediderunt, de quibus existimare non possumus, facile superavit. Is tamen neque orator in numero vestro unquam est habitus, et in historia puerile quiddam consectatur, ut unum Clitarchum, neque praeterea quemquam de Graecis legisse videatur; eum tamen velle duntaxat imitari, quem si assequi posset, aliquantum ab optimo tamen abesset. . . . . . . .

. . . . . . . .

" a bien quelques pensées, mais de celles qu'on trouve, " non dans les savants trésors des Grecs, mais dans nos " chétifs recueils latins! Dans ses discours, d'ailleurs, " une prolixité, une inconvenance qui va jusqu'à l'extrême " impertinence. Sisenna, son ami, a sans doute surpassé " tous nos historiens, excepté du moins ceux qui n'ont " pas encore publié leurs écrits. (Ceci semble dit en vue de " Salluste) car nous ne pouvons pas encore en juger. " Jamais cependant, comme orateur, on ne l'a compté " parmi nous, et dans l'histoire, il laisse bien voir, à " sa petite manière, qu'il n'a pas lu d'autre grec que " Clitarque, et que c'est lui seul qu'il veut imiter; et " toutefois l'eût-il égalé, il serait encore loin d'être parfait. " . . . . . . . . . . . . "

Ces jugements de Cicéron sont bien sévères, il semble, cependant, que l'histoire dut être un genre essentiellement romain. Ce respect des ancêtres qui revient si souvent sous le nom de mos majorum en était l'inspiration naturelle. Rome a fait de la poésie et de la philosophie d'après les Grecs; elle a au contraire son histoire et son éloquence à elle; les premiers historiens que nous trouvons ne sont pas des Grecs, des affranchis ce sont des citoyens Romains qui ne croient pas dégénérer en racontant les nobles exploits de leurs ancêtres.

Ces premiers historiens, quels étaient-ils ? Cicéron, assurément très bon juge en cette matière, ne les apprécie pas beaucoup ; mais comme l'idéal qu'il se fait de l'histoire dépasse celui que nous nous en faisons nous-mêmes, nous pouvons essayer de les juger à notre point de vue. Peut-être n'arriverons nous pas à nous former une opinion complète ; nous avons cependant des renseignements en assez grand nombre et même des fragments assez étendus.

Quintus Fabius Pictor le contemporain d'Annibal, l'historien et l'acteur des guerres puniques, est le premier en date de tous ces anciens historiens de Rome ; malheureusement il ne nous reste rien de ses annales.

Après lui vient Caton que Cicéron traite mieux comme orateur que comme historien ; cependant nous ne saurions trop regretter la perte des Origines. L'ouvrage entier qui s'étendait depuis l'arrivée d'Enée en Italie jusqu'à l'époque de Caton, était divisé en 7 livres. Dans le second et dans le troisième livre, Caton exposait l'origine des diverses villes d'Italie. Nous aurions ainsi une histoire de l'Italie écrite à une époque où elle ~~était encore presque indépendante~~ conservait encore q.q. chose de son ancienne indépendance, tandis qu'aujourd'hui nous n'avons plus que l'histoire de Rome. Il nous reste quelques phrases de la préface et plusieurs fragments,

et entre autres, ce renseignement curieux sur les Gaulois
Gallia gens duas res industriosissime persequitur rem militarem et argute loqui : La race gauloise s'attache surtout à deux choses : l'art militaire et l'éloquence. „

Il n'est ici question, il est vrai, que des Gaulois Cisalpins ; mais on a souvent étendu cette pensée à tous les Gaulois, en général, sans que le témoignage de l'histoire lui puisse donner un démenti.

Aulu Gelle, liv. III. ch. 7, nous a conservé une narration de Caton qui se rapporte à la première guerre punique ; la scène se passe en Sicile où le tribun Cædicius accomplit son héroïque dévouement

« Laissons raconter à Caton lui-même, dit « Aulu Gelle le trait singulier de la protection « que le ciel accorda, pendant le combat, au chef de « ces quatre cents héros. — Dieux immortels, s'écrie-t-il, « Vous avez* récompensé l'audace de ce guerrier, d'un « bonheur digne de son courage héroïque ! Couvert « de blessures, il n'en avait point reçu de mortelles ; « On le trouva parmi les morts, perdant tout son sang, « épuisé par la douleur que lui causent ses blessures, « n'ayant plus qu'un souffle de vie ; on l'emporta

Sed quod illi Tribuno duci militum quadringentorum divinitus in eo praelio usus venit, non jam nostris sed ipsius Catonis verbis subjecimus. Verba Catonis : Dii immortales tribuno militum fortunam ex virtute ejus dedere : nam ita evenit. Cum saucius multifariam ibi factus esset ; tum vulnus capiti nullum evenit : cumque inter mortuos defatigatum vulneribus aegrè que spirantem, quod sanguen defluxerat, cognovere ; eum sustulere. Is que convaluit : saepe que post illa operam reipublicae fortem atque strenuam perhibuit : illo que facto, quod illos milites subduxit, exercitum

*Pourquoi la seconde personne et l'Apostrophe ?
Pourquoi ajouter héroïque ?

ceterum servavit. Sed idem beneficium in quo loco ponas, nimium interest. Leonidas Lacedaemonius laudatur, qui simile apud Thermopylas fecit: propter ejus virtutes omnis Graecia gloriam atque gratiam praecipuam claritudinis inclutissimae decoravere monimentis, signis, statuis, elogiis, historiis, aliisque rebus gratissimum id ejus factum habuere. At tribuno militum parva laus pro factis relicta, qui idem fecerat, atque rem servaverat.

(Aulu Gelle liv III ch. 7)

* le sens est, mais ~~un~~ tel dévouement étant donné, il importe beaucoup comment on le place.

fâcheuse inversion de la phrase latine — (Je vois que vous traduisez mieux plus bas)

" et il guérit. Il donna souvent depuis de nouvelles
" preuves de son héroïsme, et sa valeur rendit encore
" à la république les services les plus importants. Il
" est certain que l'action intrépide de ce tribun sauva
" l'armée romaine, mais il importe d'examiner quel
" degré de gloire et quelles récompenses on devait assigner
" à celui qui avait été capable d'un pareil acte de dévoue-
" ment. * Le Lacédémonien Léonidas qui montra un
" courage semblable, au passage des Thermopyles, fit
" tout retentir de la gloire de son nom; la Grèce entière
" s'empressa d'exalter sa valeur et son zèle pour la patrie;
" tableaux, statues, monuments, poésies, récits historiques,
" tout fut mis en usage pour immortaliser son héroïsme,
" et la reconnaissance de Sparte. Le nom du tribun
" Romain qui, par un trait semblable sauva la
" République, est à peine connu.

Le récit même du dévouement de Cœdicius a été arrangé et traduit pour ainsi dire par Aulu Gelle, et voilà pourquoi nous ne le citons pas ici; mais cette espèce de péroraison, qui est de Caton lui-même, ne pouvait venir assurément qu'après une narration oratoire, s'il en fut jamais. Quoiqu'en dise Cicéron, il est difficile de croire qu'un pareil morceau put se trouver dans ce qu'il appelle dédaigneusement un journal historique.

On y voit ce vif sentiment de la grandeur romaine et cette haine profonde pour l'esprit grec qui animaient le vieux romain. « Le tribun dit-il n'eut qu'une faible part de gloire, et lui aussi pourtant avait sauvé la République. » Ne nous y trompons pas; l'intention de cette phrase n'est pas d'adresser un reproche à l'ingratitude des Romains, mais d'opposer à la jactance grecque la simplicité romaine.

?

Ce n'est point un récit à vrai dire, c'est une action; point de détails, point de mots superflus. C'est une langue grave, franche, nette, incisive, propre aux affaires et à la lutte, en un mot une langue toute romaine comme celle de ses discours.

Il y avait, du reste, des discours dans cette histoire; pour en parler nous n'avons pas besoin d'attendre que le moment soit venu de traiter la question des discours dans l'histoire; car, à la différence des autres historiens, Caton ne paraît y avoir inséré que ceux qu'il avait réellement prononcés, tout au plus les a-t-il resserrés, arrangés lui même, quand il ne voulait pas les reproduire en entier; mais ils n'en ont pas moins au plus haut degré toute authenticité morale et littéraire.

C'est encore à Aulu-Gelle, livre VII ch. 3, que nous devons d'en avoir conservé sans doute un des

plus beaux [passages] et des plus pathétiques. La chute de Persée faisait trembler tous les rois et toutes les nations de la terre: Qui n'était pas pour les Romains, était évidemment contre eux: or les Rhodiens, suspects de leur avoir voulu du mal, étaient menacés d'un traitement rigoureux, ils durent à la généreuse intervention de Caton d'en être préservés. « Ceux qui s'élèvent avec le plus de « chaleur contre les Rhodiens, disent que leur grand « crime est d'avoir voulu devenir nos ennemis. Mais « qui d'entre nous croira, dans les choses qui le concernent « personnellement, qu'il est de l'équité de punir qui que « ce soit pour de mauvais désirs supposés? Personne, « je pense, et je déclare, pour ma part, que je ne pourrais « admettre une semblable loi .... ~~que dirai-je~~ [quoi donc]?? « ~~et~~ quelle est la loi, si dure qu'elle soit, qui dise: si « quelqu'un veut employer dans cette affaire mille « pièces d'argent, qu'il perde la moitié de ses biens? « si quelque citoyen désire posséder plus de cinquante « arpens, qu'on l'en prive d'autant? [qu'il paie tant d'amende.] Si un laboureur « souhaite compter un troupeau plus nombreux, qu'il « perde celui qu'il avait. [qu'il paie tant.] Il n'est pas un seul d'entre « ~~nous~~ qui ne souhaite ~~augmenter sa fortune~~ [avoir plus qu'il n'a], et « cependant personne ne nous en punit... Mais, « s'il n'est pas juste de décerner des honneurs à celui « qui, ayant eu dessein de bien faire, ne l'a-

qui acerrime adversus eos dicit, ita dicit: hostes voluisse fieri. Et quis tandem est nostrum, [qui,] quod ad sese attinet, aequam censeat quemquam poenas dare ob eam rem, quod arguatur male facere voluisse? Nemo opinor, nam ego, quod ad me attinet, nolim... Quid nunc? Et quae tandem lex est tam acerba, quae dicat: Si quis illud facere voluerit mille nummis, dimidium familiae multa esto: Si quis plus quingenta jugera habere voluerit, tanta poena esto: Si quis majorem pecudum numerum habere voluerit, tantum damni esto. Atqui nos omnia plura habere volumus, et id nobis impune est (a) ... Sed si honorem non aequum est haberi ob eam rem, quod bene facere voluisse quis dicit neque fecit tamen; nec Rhodiensibus oberit, non quod male fecerunt, sed quia voluisse dicuntur facere. ... Rhodienses superbos esse aiunt, id objectantes quod mihi a liberis meis[b] minime dici velim.

(a) Contresens. Il faut mettre une virgule après voluerit et écrire nummi et non nummis. Si quelqu'un a voulu faire telle chose, la peine sera mille pièces et la moitié de ses esclaves. Voir une autre leçon dans Meyer

(b) Le texte est, mihi et liberis meis

Sint sane superbi. Quid id ad nos attinet? Id ne irascimini si quis superbior est quam nos?

(Aulu Gelle Liv. VII. ch. 3)

« cependant pas fait, doit on punir les Rhodiens « pour avoir conçu quelques mauvais désir contre « Rome, s'il ne l'ont pas exécuté? On reproche « aux Rhodiens des sentiments de hauteur et « de fierté; reproche que je ne souffrirais pas « même dans la bouche de mes enfants! Qu'il « soit orgueilleux ce peuple, que nous importe? « Verrions nous d'un œil irrité qu'une autre nation « fut plus arrogante que nous? » Pour bien comprendre toute la force de ce passage, il faudrait rappeler le sens singulièrement énergique du mot Superbus en latin; n'est-ce pas là cette épithète flétrissante qui est restée attachée comme une honte au nom du dernier roi de Rome Tarquin le Superbe? Je n'ai pas cité tout le commencement de ce discours, que Salluste a imité dans l'exorde du discours de César aux nones de Décembre, et où se trouvent pourtant les plus belles et les plus hautes maximes sur cet orgueil qui nous saisit malgré nous dans la prospérité, tandis que l'adversité nous donne au contraire de salutaires leçons et se corrige elle même, selon la belle expression latine adversæ res se domant. C'est assez, cependant, je crois pour faire comprendre combien il y a tout à la fois

Adversae res se domant et docent quid opus sit facto: secundae res lætitia transversum intrudere solent a recte consulendo atque intelligendo.

dans ce morceau d'esprit, de logique, d'éloquence et de passion.

Ce magnifique fragment est accompagné dans Aulu-Gelle d'un commentaire de Tiron qui est vraiment ultra Cicéronien ; l'honnête affranchi ne voit rien qu'à travers la rhétorique de son maître ; ses objections ne méritent pas la discussion. D'ailleurs Aulu-Gelle lui-même a su bien lui répondre. Tite-Live, du reste, à ce qu'il paraît, en jugeait autrement ; car, arrivé à cette époque, dans son histoire, il déclare qu'il ne mettra pas de discours dans la bouche de Caton, puisqu'on a le discours véritable ; passage curieux qui nous montre bien que les historiens anciens ne se souciaient guère, en prêtant des harangues à leurs personnages, de retrouver celles qui avaient été réellement prononcées, puisque au contraire quand ils avaient le discours authentique, ils n'en profitaient pas.

L. Calpurnius Pison Frugi est le digne successeur de Caton. Son surnom de Frugi le sage, le sobre, nous indique déjà un homme resté romain par les mœurs ; et en effet, c'est encore un type du vieux romain, mais différent de l'implacable censeur. Il n'est point fait pour la lutte, il est grave et naïf, il a religieusement étudié les annales des Pontifes, et copié avec une

précise crédulité les fables inventées par les Grecs. Son histoire semblerait avoir été une espèce de Morale en action composée de petites anecdotes, par exemple sur la manière de vivre de Romulus :

« Lucius Pison, nous dit Aulu-Gelle, en peignant au premier livre de ses annales avec une simplicité charmante, les mœurs et les habitudes de Romulus, rapporte un trait bien remarquable. Voici ses propres paroles. On dit que Romulus ayant été invité à un repas, y but très modérément, parce qu'il avait beaucoup d'affaires pour le lendemain. Romulus, lui dirent les convives, si chacun en fait autant, le vin sera à bon marché. Au contraire, repartit le roi, il sera très cher, si chacun en boit autant qu'il veut; car pour moi j'en ai pris autant que j'ai voulu. » (Aulu Gelle liv. XI ch. 14) On voit que Pison était très au courant de la vieille histoire; il est cependant permis de s'étonner un peu de l'à propos du premier roi de Rome.

Simplissima suavitate et rei et orationis L. Piso frugi usus est in primo annali, cum de Romuli regis vita atque victu scriberet. Ea verba quae scripsit, haec sunt: Eumdem Romulum dicunt ad cœnam vocatum ibi non multum bibisse; quia postridie negotium haberet. Ei dicunt: Romule, si istuc omnes homines faciunt, vinum vilius sit. Is respondet: imo vero carum, si quantum quisque volet, bibat; nam ego bibi quantum volui.
(Lib. XI. Ch. 14)

Votre pensée n'est pas bien claire.

Sous cette bonhomie de Pison se cachait le sentiment plébeien et un grand mépris pour les nobles corrompus. Il déplorait l'introduction des richesses de l'Orient à Rome et signalait avec douleur les meubles grecs que le vainqueur des Galates Manlius Vulso avait fait porter à son triomphe (186. av. J.C.) Son dédain pour l'aristo.

cratie éclate dans un morceau dont quelques phrases rappellent la brève ironie de Caton. (Aulu-Gelle VI. 9)

« L. Pison, au III^e livre de ses annales, raconte d'une manière aussi agréable qu'élégante un trait vraiment mémorable de Cn Flavius, fils d'Annius, qui parvint à l'édilité curule. J'ai cru devoir rapporter ici ce passage tout entier ; — Cn. Flavius, dit Pison, né d'un père affranchi, était scribe de profession. Il servait d'appariteur à l'édile curule qui présidait à l'élection des édiles, lorsque la première tribu le nomma édile curule lui même. Mais l'édile qui présidait les Comices, refuse de l'agréer et soutient qu'un scribe public ne doit point recevoir un pareil honneur. On dit qu'alors Cn Flavius, fils d'Anius, dépose ses tablettes, renonce aux fonctions de Scribe, et obtient l'édilité curule. On rapporte encore que, quelque temps après, le même Cn Flavius, fils d'Anius, alla rendre visite à son collègue qui était malade. Etant entré dans sa chambre, il y trouva beaucoup de jeunes gens des premières familles de Rome, qui lui firent l'accueil le plus méprisant, et ne daignèrent pas se lever à son arrivée. L'édile Cnaeus Flavius, fils d'Annius, se mit alors à sourire, et se faisant aussitôt apporter sa chaise curule, il la plaça sur le seuil de l'appartement, afin qu'aucun d'entre eux ne pût sortir

Cn. Flavius patre libertino natus scriptum faciebat : isque ideo tempore aeduli curuli apparebat, quo tempore aediles subrogantur : eumque pro tribu aedilem curulem renunciaverunt. At aedilis, qui comitia habebat, negat accipere, neque sibi placere, qui scriptum faceret, eum aedilem fieri. Cn. Flavius Annii filius dicitur tabulas posuisse ; scriptu sese abdicavisse ; isque aedilis curulis factus est. Idem Cn. Flavius, Annii filius, dicitur ad collegam venisse visere aegrotum ; et, in conclave postquam introivit, adolescentes ibi complures nobiles sedebant contemnentes eum : assurgere ei nemo voluit. Cnaeus Flavius Annii filius aedilis id arrisit ; sellam curulem jussit sibi afferri ; eam in limine apposuit, ne quis illorum exire posset ; utique ii omnes inviti viderent sese in sella curuli sedentem.

(Aulu-Gelle liv. VI ch. 9)

et pour les forcer tous à le voir sur le siège de sa dignité. »

Ce trait vraiment mémorable de Cn. Flavius, fils d'Annius, se retrouve dans Valère-Maxime, liv. II. ch. 5. « Le droit civil resta caché, pendant plusieurs siècles avec les mystères sacrés de la religion, et n'était connu que des pontifes. Cn. Flavius, fils d'un affranchi, et qui de scribe avait été fait édile curule, au grand mécontentement de la noblesse, le rendit public, et afficha, pour ainsi dire dans tout le forum le livre des Fastes. Visitant un jour un de ses collègues qui était malade, il trouva la chambre remplie de nobles, dont aucun ne daigna lui offrir un siège ; il se fit alors apporter sa chaise curule et s'y assit, pour venger l'outrage fait à sa personne et à sa dignité (an de R. 449)

Jus civile per multa sæcula inter sacra cærimoniasque deorum immortalium abditum, solisque pontificibus notum, Cn. Flavius libertino patre genitus, et scriba cum ingenti nobilitatis indignatione factus, aedilis curulis, vulgavit, ac fastos pæne toto foro exposuit: qui cum ad visendum aegrum collegam suum veniret, neque a nobilibus, quorum frequentia cubiculum erat completum, sedendi loco reciperetur, sellam curulem afferri jussit, et in ea honoris pariter atque contemptus sui vindex consedit.

Mais voici une anecdote touchante qui devait plaire à Pison, car elle lui rappelait cet âge d'or de l'agriculture et de la vertu romaine auquel il appartenait lui même par l'esprit et par les idées (Pline l'ancien liv. XVIII Ch. 8) « C. Furius Crésinus affranchi, tirant d'un très petit champ des récoltes beaucoup plus abondantes que ses voisins n'en tiraient de champs très considérables, était l'objet d'une grande jalousie, et on l'accusait d'attirer

C. Furius Cresinus e servitute liberatus, cum in parvo admodum agello largiores multo fructus perciperet, quam ex amplissimis vicinitas, in invidia magna erat, ceu fruges alienas pelliceret veneficiis. Quamobrem a Sp. Albino curuli die dicta, metuens damnationem, cum

in suffragium tribus oporteret ire, instrumentum rusticum omne in forum attulit et adducit familiam (filiam?) validam, atque, (ut ait Piso) bene curatam ac vestitam, ferramenta egregie facta, graves ligones, vomeres ponderosos, boves saturos. Postea dixit: Veneficia mea, quirites, haec sunt: nec possum vobis ostendere, aut in forum adducere lucubrationes meas, vigiliasque et sudores. Omnium sententiis absolutus itaque est. Profecto, opera, non impensa, cultura constat. Et ideo majores fertilissimum in agro oculum domini esse dixerunt.
(Pline liv XVIII. ch. 8.)

les moissons d'autrui par des maléfices. En conséquence il fut cité par Sp. Albinus, édile curule. Craignant d'être condamné quand les tribus iraient au suffrage, il vint sur le forum avec tous ses instruments rustiques, des gens robustes et, comme dit Pison, bien nourris et bien vêtus, des outils parfaitement faits, de forts hoyaux, des socs pesants, des bœufs bien repus, puis il dit: Voilà, Romains, mes maléfices; et je ne puis vous montrer ni faire venir sur le forum, mes fatigues, mes veilles et mes sueurs. Il fut absous d'un suffrage unanime. En effet la culture vient du travail et non de la dépense; aussi les anciens ont-ils dit que l'œil du maître était ce qui fertilisait le mieux un champ. »

Voilà un récit tout romain; c'est bien là la superstition du temps des décemvirs. Neve segetem alienam pellexeris, disait la loi des douze tables, « n'attirez pas par des enchantements la moisson d'autrui » Les tribus s'assemblaient solennellement pour punir ce crime.

Cœlius Antipater, qui n'est plus de la même école, a été loué par Cicéron, dans les passages que nous avons cités, comme ayant déjà introduit dans l'histoire quelques uns de ces ornements qui devaient en faire bientôt, selon l'idéal du grand orateur,

surtout une œuvre oratoire, une œuvre littéraire (oratorium maxime opus.) Mais Cicéron qui ne donne guère d'éloges sans restriction qu'à lui-même, reproche ailleurs au vieil historien de ne pas savoir assez bien dissimuler les artifices de son style. Lui-même, il est vrai, s'y entendait beaucoup mieux. « Il faut craindre dit-il de ressembler à ceux dont les efforts ont été impuissants, et qui, par exemple, laissent voir la peine qu'ils se donnent pour rendre la phrase coulante et harmonieuse en transposant les mots. L. Célius Antipater dans la préface de sa guerre punique déclare qu'il ne le fera qu'au besoin. Il nous dit son secret : quelle bonne foi ! il se soumet à la nécessité : quelle sagesse ! Mais c'est trop de simplicité. Dans un écrit, dans un discours, la nécessité ne nous paraît pas une excuse : Qu'est-ce qui vous y force ? et si vous étiez forcé, qui vous forcerait à le dire ? Mais ce même auteur qui veut se justifier ainsi auprès de Lélius en lui dédiant son ouvrage, use en effet de ces transpositions de mots, et ses phrases n'en sont ni mieux arrondies ni mieux terminées. »

Nous n'avons rien de Sisenna, plus âgé de cinq ans seulement que Cicéron ; mais de Quintus Claudius Quadrigarius et de Sempronius

Sed magnam exercitationem res flagitat, ne quid eorum, qui genus hoc secuti non tenuerunt, simile faciamus ; ne aut verba trajiciamus aperte, quo melius aut cadat, aut volvatur oratio : Quod se L. Cœlius Antipater, in proœmio belli Punici, nisi necessario facturum negat. O virum simplicem, qui nos nihil celet, sapientem qui serviendum necessitati putet ! Sed hic omnino rudis. nobis autem in scribendo atque in dicendo necessitatis excusatio non probatur : nihil est enim necesse ; et si quid esset, id necesse tamen non erat confiteri. Et hic quidem, qui hanc a Laelio ad quem scripsit, cui se purgat, veniam petit, et utitur ea trajectione verborum, et nihilo tamen aptius explet concluditque sententias.

(Orator ch. 69)

Asellio, tous deux antérieurs, et contemporains des Gracques, il nous reste des fragments curieux.

Celui de Sempronius Asellio indique comme une révolution, un changement notable dans la manière d'écrire l'histoire. Les grandes annales ~~[illegible]~~ où tous les anciens historiens avaient puisé, devenaient inutiles après les Gracques; Mucius Scævola avait cessé de les rédiger en 132, l'année même de la mort de Tibérius. Le signal du mépris était parti de Caton: Sempronius Asellio, contemporain des Gracques, les traite de fables puériles, et sa préface peut être considérée comme une protestation, et une sorte de Manifeste (Aulu-Gelle. Liv. V. ch. 18.) "La différence que je trouve " entre les auteurs qui nous ont laissé des annales, et " ceux qui se sont efforcés de reproduire dans leurs " écrits les grandes actions des Romains, disait " Asellion, c'est que les annales ne sont que l'exposition " des événements de chaque année, comme les mémoires " journaliers que les Grecs appellent journaux n'offrent " que le récit des actions de chaque jour, au lieu que " nous autres historiens, nous devons non seulement " peindre les révolutions des peuples et des états, mais " encore indiquer l'esprit des gouvernements avec les Causes et les progrès des grands événements, que nous

Verum inter eos, inquit, qui annales relinquere voluissent, et eos qui res gestas à Romanis perscribere conati essent, omnium rerum hoc interfuit. annales libri tantummodo quod factum quoque anno gestum sit, id demonstrabant id est eorum quasi qui diarium scribunt, quam Graeci ἐφημερίδα vocant. Nobis non modo satis esse video quod factum esset id pronuntiare; sed etiam quo consilio quaque ratione gesta essent demonstrare... Nam neque alacriores ad rempublicam defendendam neque segniores ad rem perperam faciundam annales libri commovere quicquam possunt. Scribere autem bellum quo initum consule, et quo modo confectum sit, et quis triumphans introierit, et quae eo in bello gesta sint iterare;

non prædicare autem interea quid senatus decreverit, aut quae lex rogatione lata sit, neque quibus consiliis ea gesta sint; id fabulas pueris est narrare, non historias scribere.
(Aulu. Gelle Liv. V. ch. 18.)

« écrivons .... les peintures faibles et arides de « l'annaliste n'allument jamais dans l'âme du lecteur « le désir de mourir pour le salut et la gloire de la « patrie, et jamais elles ne détourneront les mauvais « citoyens du dessein pervers de lui nuire. En effet, « raconter froidement sous quel consul telle guerre « a commencé, quelles en ont été les vicissitudes, quel « général a mérité les honneurs du triomphe, et tout « le détail de la campagne, sans faire mention des « décrets du Sénat ou des lois, des plébiscites qui ont « été portés à cette occasion; en un mot, sans découvrir « ni les motifs qui ont dirigé la République, ni les « conseils que ces magistrats crurent devoir préférer, ce « n'est pas écrire une histoire, c'est raconter une fable « à des enfants. »

| L'idée de la philosophie de l'histoire n'est pas dans ce morceau, et il ne faut pas s'en étonner; on y trouve du moins l'idée de l'histoire telle qu'elle pouvait être comprise et écrite par les anciens. Sempronius Asellion veut que l'histoire soit une école de morale et de patriotisme; que peut-on demander de plus à un historien du 2e siècle av. J. C. Il avait été précédé dans cette voie par Polybe, mais Polybe est un grec qui avait sous les yeux Hérodote, Thucydide et Xénophon, tandis que lui, n'avait pas

de modèles parmi ses contemporains( ).

Quant à Quintus Claudius Quadrigarius Aulu-Gelle, livre IX ch. 13, nous a conservé de lui le détail du combat qui eut lieu entre le jeune et illustre Manlius Torquatus et un Gaulois qui le provoquait; nous trouvons ce même récit dans Tite-Live Liv. VII ch. 9 et 10; nous allons avoir ainsi l'occasion qui nous est trop rarement donnée de pouvoir citer et comparer deux morceaux. « Voici dit Aulu Gelle le passage de Q. Claudius qui renferme le récit du combat dont il est question. Alors on voit s'avancer un Gaulois nu, sans autres armes qu'un bouclier et deux épées, orné d'un collier et de bracelets, qui, par sa force, sa hauteur, sa jeunesse et son courage, surpassait tous ses compagnons d'armes. Ce guerrier au milieu de la mêlée, et au moment de la plus grande chaleur de l'action, élève la main, et fait signe aux deux armées de suspendre leurs coups. On s'arrête, et aussitôt règne le plus grand silence, lorsque le Gaulois, avec un son de voix épouvantable demande si quelque romain veut se mesurer avec lui, et l'invite à sortir des rangs. La taille énorme et l'horrible figure du barbare glacent tous les courages; personne n'ose s'avancer. Alors le Gaulois accable d'insultes les Romains, et leur tire la langue. Cependant un jeune Romain

x Verba Q. Claudii, quibus pugna ista depicta est, adscripsi: « Cum interim Gallus quidam nudus, praeter scutum et gladios duos, torque atque armillis decoratus processit; qui et viribus et magnitudine et adolescentia simulque virtute ceteris antistabat. Is proelio commoto atque utrisque summo studio pugnantibus, manu significare coepit utrique quiescerent pugnae. Facta pausa est. Extemplo silentio facto cum voce maxima conclamat, si quis secum depugnare vellet, uti prodiret. Nemo audebat propter magnitudinem atque immanitatem facies: deinde Gallus irridere atque linguam exertare. Id subito perdolitum est cuidam T. Manlio, summo genere nato, tantum flagitium civitati accidere, ex tanto exercitu neminem prodire. Is, ut dico, processit; neque passus est virtutem romanam ab Gallo turpiter spoliari. Scuto pedestri et gladio Hispanico cinctus contra Gallum constitit. Metu magno ea congressio in ipso ponte, utroque exercitu inspectante, facta est. Ita, ut ante dixi, constiterunt. Gallus sua disciplina scuto projecto cantabundus; Manlius animo

magis quam arte confisus scutum scuto percussit, atque statum Galli conturbavit. Dum se Gallus iterum eodem pacto constituere studet; Manlius iterum scutum scuto percutit, atque de loco hominem iterum dejecit: eo pacto ei sub Gallicum gladium successit, ne Gallus impetum icti haberet, atque hispanico pectus hausit; dein continuo humerum dexterum eodem concessu incidit; neque recessit usquam donec subvertit. Ubi eum evertit, caput praecidit, torquem detraxit; eamque sanguinolentam sibi in collum imponit. Quo ex facto ipse posterique ejus Torquati sunt cognominati.

(Aulu Gelle. liv. IX. Ch. 14)

de la naissance la plus illustre, appelé T. Manlius, ne pouvant supporter que, dans une armée aussi nombreuse, personne ne s'offrît pour venger Rome d'un pareil affront, se présente, déterminé à défendre la gloire de sa nation, et à ne pas souffrir qu'un Gaulois la flétrît honteusement. Il s'avance, armé seulement d'un léger bouclier et d'une épée d'Ibérie, et en vient aux mains avec son redoutable adversaire sur le pont de l'Anio, en présence des deux armées, fort inquiètes de l'issue qu'aurait ce combat. Quand ils furent en présence l'un de l'autre, le Gaulois selon la coutume de sa nation, s'avance en chantant, et présente le bouclier. Manlius, aidé de son seul courage, heurte fortement avec le sien celui de son adversaire, et parvient à l'ébranler. Pendant que celui-ci cherche à se raffermir, un nouveau choc le repousse et le fait reculer. Alors Manlius, profitant de ce moment, se glisse sous l'épée du Gaulois, et sans lui donner le temps de se reconnaître, il lui porte un coup dans la poitrine, d'un revers lui blesse l'épaule droite, et ne cesse de frapper qu'il ne soit parvenu à l'étendre à ses pieds. Après lui avoir ainsi fait mordre la poussière, il lui coupe la tête, lui arrache son collier, et le met tout sanglant à son cou. Voilà ce qui

fit donner à Manlius et à ses descendants, le surnom de Torquatus. »

Voyons maintenant ce que Tite-Live a fait de ce récit si simple, si saisissant cependant et si dramatique dans sa simplicité même. « Un pont séparait les deux armées et aucun ne l'osait rompre, pour qu'on n'y vît pas un signe de peur. On s'en disputait la possession par de fréquents combats ; mais comme on se battait à forces presque égales, il était difficile de prévoir qui l'emporterait. Alors un Gaulois d'une stature imposante, s'avance seul sur le pont, et parlant de toute la puissance de sa voix : Que le plus brave des Romains, dit-il, vienne ici se mesurer avec moi, et l'événement de notre lutte apprendra lequel des deux peuples vaut le mieux à la guerre ». Ainsi, on le voit, ce Barbare qui tout à l'heure s'avançait avec un son de voix épouvantable, demandant si quelque Romain voulait se mesurer avec lui et sortir des rangs, le voilà qui adresse aux Romains une petite allocution que lui prête Tite-Live. Le vieil historien nous l'a montré d'abord dans un tableau saisissant, tout nu, sans autres armes qu'un bouclier et deux épées, orné d'un collier et de bracelets, Tite-Live au contraire ne nous le peint pas dès le commencement de sa narration ; il attend, afin de pouvoir faire avec tout l'art dont il est capable le

Pons in medio erat, neutris eum rumpentibus, ne timoris indicium esset. Praelia de occupando ponte crebra erant ; nec, qui potirentur, incertis viribus, satis discerni poterat. Tum eximia corporis magnitudine in vacuum pontem Gallus processit ; et quantum maxima voce potuit : quem nunc, inquit, Roma virum fortissimum habet, procedat, agedum ad pugnam, ut noster duorum eventus ostendat, utra gens bello sit melior.

Corpus alteri magnitudine eximium, versicolori veste pictisque et auro cœlatis refulgens armis: media in altero militaris statura, modicaque in armis habilibus magis quam decoris species. non cantus, non exsultatio, armorumque agitatio vana, sed pectus, animorum iraeque tacitae plenum, omnem ferociam in discrimen ipsum certaminis distulerat.

Comment? dites seulement que Tite Live peint sans doute les barbares de son temps, les Germains (par exemple — J'ajoute que l'expression <u>un des</u> Sauvages, indiquerait que ces sauvages sont déterminés.

Armatum adornatumque adversus Gallum stolide lætum et (quoniam id quoque memoria dignum antiquis visum est) linguam etiam ab irrisu exserentem, producunt. »

parallèle des deux combattants « L'un se présente
« avec une stature remarquable, revêtu d'habits qui
« brillent de mille couleurs, et portant des armes peintes
« et ciselées en or qui le font resplendir: l'autre est de la
« taille ordinaire du soldat, et ses armes plus commodes
« que belles, n'ont qu'un modeste éclat; il ne chante pas,
« ne bondit pas, n'agite pas ses armes d'une manière
« arrogante; mais son âme pleine de courage et d'une
« muette colère, garde tout son effort pour l'épreuve du
« combat. » Certes le contraste est parfaitement peint,
ce Gaulois avec ses armes peintes et ciselées en or nous
représente même mieux un des <u>Sauvages modernes</u>, mais
j'aime mieux le Gaulois tout nu avec ses deux épées,
et je regrette que le grand historien latin ait cru devoir
aux convenances de le vêtir. Dans le récit de Quadrigarius
le Gaulois s'avance fièrement, et nul ne venant à sa
rencontre, il tire la langue par dérision et par moquerie.
Tite Live évidemment a été ici très gêné et très embarrassé de cette familiarité; il a osé, cependant, risquer
ce trait, non sans l'accompagner d'une parenthèse
qui ne trahit que trop ses scrupules « . . . . Dès que
« Manlius est armé et équipé, ses amis le mènent en face
« du Gaulois [illegible], qui dans sa joie stupide, c'est
« un détail que les anciens ont cru digne de mémoire, tirait
« la langue par raillerie. » Le trait est donc risqué,

mais en le déplaçant, Tite-Live le rend incompréhensible, son art ici le sert mal [bien], on ne comprend plus, en effet, pourquoi ce Gaulois tire la langue à un homme qui déjà s'avance contre lui ; ce signe de mépris n'a plus de sens et serait vraiment stupide à ce moment ; dès lors seulement le Gaulois mériterait l'expression que lui applique à tort son historien inexact

Nous avons vu le Gaulois chez les deux historiens, voyons maintenant l'autre personnage de ce combat singulier. Après la raillerie et la moquerie du Gaulois on sent tout ce que recèlent de colère et d'indignation contenue ces quelques mots si bien sentis du vieux narrateur : Id subito perdolitum est cuidam Tito Manlio. Cela causa une vive douleur à un certain Titus Manlius. Dans Tite Live l'impression est loin d'être aussi directe, aussi immédiate et aussi vive. T. Manlius s'avance vers le dictateur, et il trouve le temps de lui adresser un discours, toujours brillant et poli, mais peu naturel. « Général, lui dit-il, je n'aurais jamais sans ton ordre combattu hors des rangs, alors même que j'aurais vu la victoire certaine. Si tu le permets, je veux montrer à cette brute qui parade insolemment devant les enseignes ennemies, que je descends de cette famille qui renversa de la Roche Tarpéienne une armée de Gaulois. » Ce n'est pas

« In jussu tuo, inquid, imperator, extraordinem nunquam pugnaverim, non, si certam victoriam videam. » Si tu permittis, volo ego illi belluae ostendere, quando adeo ferox praecultat hostium signis, me ea familia ortum, quae Gallorum

agmen ex rupe Tarpeia dejecit. | Sans raison — que Manlius est censé dire tout d'abord « général je n'aurais jamais sans ton ordre combattu hors des rangs ; plus tard lui même ne craindra pas de tuer son propre fils pour le punir d'avoir osé combattre et vaincre sans son ordre, Tite Live qui prévoit tout, et qui songe à l'ensemble de son œuvre, met ainsi en harmonie le présent avec l'avenir. Le vieil historien n'a pas tant de scrupules ; il est plus naïf et plus vrai ; si on ne s'avance pas contre le redoutable Gaulois, c'est bien moins par souci de la discipline, que parcequ'on a peur ; l'explication est franche et naturelle. Le Dictateur, dans Tite Live, content des quelques paroles du jeune guerrier

Tum dictator : Macte virtute, inquit, ac pietate in patrem patriamque, T. Manli, esto. Perge, et nomen romanum invictum, juvantibus diis, praesta.

lui répond sur le même ton : « Courage, T. Manlius, sois dévoué à ta patrie comme tu l'es à ton père. « Va, et montre, avec l'aide des Dieux, que le nom « Romain est invincible. » Puis on l'équipe comme on eût fait un jeune chevalier, « ses amis lui aident

Armant inde juvenem aequales : pedestre scutum capit, Hispano cingitur gladio, ad propiorem habili pugnam. . . . . . .

« à s'armer ; il prend un bouclier d'infanterie, et ceint « un glaive espagnol meilleur pour combattre de près. « Dès qu'il est armé et équipé, ils le mènent en face « du Gaulois . . . . Quand ils sont en présence

Ubi constitere inter duas acies, tot circa mortalium animis spe metuque pendentibus, Gallus, velut moles superne imminens, projecto laeva scuto, in advenientis arma hostis vanum caesim cum ingenti sonitu ensem dejecit.

« entre les deux armées, entourés de tant d'hommes « dont la crainte et l'espérance tiennent le cœur « suspendus, le Gaulois comme une masse prête à

« tout écraser, tend son bouclier de la main gauche, et
« du tranchant de son épée, frappe avec un grand
« bruit, mais inutilement, les armes de l'ennemi qui
« s'avance. » Ce grand coup d'épée du Gaulois est un
détail pittoresque que Tite-Live a ajouté, et nous
ne lui en faisons pas un reproche. Mais arrivons enfin
à l'issue de la lutte. Le romain de Quadrigarius,
comme un vrai romain de ce temps là, va prendre le
collier de son adversaire terrassé et dans l'ivresse de
son triomphe il coupe la tête pour arracher le
collier qu'il passe à son cou encore tout sanglant.

Dans Tite-Live, Manlius est civilisé, comme s'il avait
longtemps vécu à la Cour d'Auguste; il est clément et
doux même envers un ennemi, et il ne dépouille pas
son cadavre. « L'ayant ainsi renversé, il épargna toute
« injure à son cadavre; seulement il lui ôta son collier
« qu'il mit à son cou tout mouillé de sang. » Mais
pourquoi donc ce collier est-il tout mouillé de sang?
cela ne se comprend plus et ne produit plus d'effet. Dans
Quadrigarius il y a du sang, parce qu'il y a une tête
coupée; ici ce Manlius de convention se fait de ce collier
comme une parure et un ornement à la façon des
Grecs; tout mouillé de sang ne signifie plus rien.

Jacentis inde corpus, ab omni alia vexatione intactum, uno torque spoliavit; quem respersum cruore collo circumdedit suo.
( Tite Live. Liv. VII, ch. 9 et 10)

[illegible] peu trop fort, car on conçoit bien que le collier ait pu se trouver taché de sang de quelque blessure, mais cela n'a aucun intérêt.

Certainement, en général, le talent de Tite-Live est
merveilleux et ne saurait trop être étudié dans le détail.

On ne peut, néanmoins, s'empêcher de regretter que ce talent même nous ait privé de ces vieux historiens romains originaux. Tite-Live en reprenant leurs récits, a mis son œuvre en harmonie avec la Rome de son temps; mais nous y avons perdu l'impression naïve et franche des premières et des plus anciennes époques. Si l'on songe au peu de temps qui sépare Claudius Quadrigarius de Tite-Live, on est étonné de voir combien a été rapide ce mouvement littéraire qui tendait à transformer ainsi l'ancienne histoire. Il nous est arrivé souvent de regretter la vieille poésie romaine, mais tel ou tel passage de Virgile si parfait et si pur suffit pour adoucir les regrets, quelquefois même pour les faire oublier. Tite-Live, dans un si vaste ouvrage, ne pouvant pas prétendre au même point à cet art achevé, et étant privé d'ailleurs du charme de la poésie, les regrets sont ici plus vifs et les pertes plus irréparables; c'est une raison aussi de conserver une reconnaissance d'autant plus vive et d'autant plus grande à ces grammairiens qui ont cité ces passages pour les faire aimer, comme ils les aimaient eux-mêmes.

J. Guibout

## 20e Leçon

6 Juin 1853.

# Tite-Live.

Rédaction très brève, et par suite insuffisante et obscure. Pourtant l'essentiel y est; mais comme dans une table ※!

※ Même observation qu'à la page 69. (Note du Directeur des Etudes)

# Tite-Live.

Des 140 livres qui composaient les histoires de Tite-Live, 35 seulement nous sont parvenus : et ces 35 livres ne se rapportent tous qu'à des temps éloignés de ceux où vécut l'auteur. Il est malheureux pour Tite-Live que la partie de son œuvre où l'éloignement des temps devait nécessairement répandre le plus d'obscurité, soit la seule sur laquelle la postérité puisse juger son exactitude. Tandis que les autres grands ouvrages d'histoire qui nous restent de l'antiquité ont été écrits dans le voisinage et comme sous la dictée des événements, les débris que nous avons de Tite-Live nous montrent une histoire composée à distance, d'après les monuments et les souvenirs d'une époque lointaine.

Il ne faut donc pas s'étonner, si, entre les historiens anciens, Tite-Live a principalement éveillé la défiance de la critique moderne. Nous nous proposons aujourd'hui de discuter les doutes élevés contre l'autorité de son témoignage. Et comme la première décade en particulier, a été l'objet d'une polémique en règle, nous examinerons d'abord chez Tite-Live l'historien des origines romaines.

Nous n'entrons pas dans le détail de tout ce qui a été écrit à ce sujet. Nous rappellerons seulement

qu'en 1738, un français réfugié, nommé Beaufort, publiait un mémoire sur l'incertitude des premiers siècles de Rome; que ses doutes, soutenus par l'autorité et les arguments de Lévesque dans son histoire critique de la République romaine (1807) vinrent enfin aboutir à l'incertitude positive du docte et ingénieux Niebuhr (1812.). Nous allons nous demander à notre tour, nous plaçant au point de vue de l'histoire littéraire, non plus si nous savons quelque chose sur les premiers temps de Rome, mais si Tite Live mérite quelque créance lorsqu'il nous parle de ces premiers temps.

Datur haec venia antiquitati, ut miscendo humana divinis, primordia urbium augustiora faciat. Et si cui populo licere oportet consecrare origines suas, et ad deos referre auctores, ea belli gloria est populo romano, ut, quum suum conditoris que sui parentem Martem potissimum ferat, tam et hoc gentes humanae patiantur aequo animo, quam imperium patiuntur. (T. L. Praef.)

Dans la préface qui précède la première décade, nous lisons ces mots: « L'antiquité jouit du privilège de faire intervenir la divinité dans les affaires humaines, afin d'ennoblir le premier âge des cités. Et s'il est un peuple à qui l'on doive permettre de consacrer ses origines, et de se prétendre issu des Dieux, telle est la gloire militaire de Rome que l'univers, lorsqu'il l'entend désigner Mars entre tous comme le premier de ses aïeux et le père de son fondateur, doit consentir à ses prétentions aussi docilement qu'à son empire » On le voit: dès les premières pages de son œuvre, Tite Live ne s'annonce pas à nous comme un historien bien préoccupé de la vérité, bien scrupuleux en matière de critique.

Ad illa mihi pro se quisque acriter intendat animum, quae vita, qui mores fuerint: per quos viros, quibusque artibus domi militiae que, et partum

Plus loin, dans la même préface, il s'étend sur l'utilité morale de l'histoire avec une complaisance qui peut le faire soupçonner de l'avoir quelquefois préférée à la vérité. Enfin au début du livre VI se trouve le passage suivant: « * J'ai raconté en cinq livres l'histoire du peuple romain, tant celle de ses guerres extérieures, que celle de ses discordes civiles, depuis la fondation de Rome jusqu'à la prise de cette ville, c'est à dire sous les rois d'abord, puis sous les consuls et les dictateurs, sous les décemvirs et sous les tribuns consulaires. Tous ces événements sont effacés pour nous dans l'obscurité des âges, et comme perdus dans un lointain presque inaccessible au regard; d'ailleurs à cette époque on écrivait peu et brièvement: il n'y avait qu'un seul dépôt fidèle où l'on pût consigner le souvenir des événements. Enfin, sans excepter ce qui se conservait, et dans le mémorial des pontifes, et sur d'autres monuments, tant publics que privés, presque tout a péri dans l'incendie de la ville. »

Ce texte se rapporte à l'année 390 av. J.C. Il est très important, en ce qui concerne la destruction des monuments historiques antérieurs à cette époque; quant à la rareté de ces monuments, et à l'insuffisance des ressources qu'ils offraient à l'histoire, c'est ce qui est

---

auctum imperium sit...... Hoc illud est praecipue in cognitione rerum salubre ac frugiferum, omnis te exempli documenta in illustri posita monumento intueri. Inde tibi tuaeque reipublicae quod imitere capias: inde, foedum inceptu, foedum exitu, quod vites. (Ibid)

x. Lib. VI. c. 1. Quae ab condita urbe Roma ad captam eamdem urbem Romani sub regibus primum, consulibus deinde ac dictatoribus, decemvirisque ac tribunis consularibus gessere, foris bella, domi seditiones, quinque libris exposui; res quum vetustate nimia obscuras, velut quae magno ex intervallo loci vix cernuntur, tum quod parvae et rarae per eadem tempora literae fuere, una custodia fidelis memoriae rerum gestarum, et quod, etiamsi quae in commentariis pontificum aliisque publicis privatisque erant monimentis, incensa urbe pleraeque interiere.

Contresens. Una custodia est une apposition à litterae, l'écriture qui est la seule gardienne fidèle.

établi par un grand nombre d'autres témoignages. Nous savons de source certaine que le premier romain qui ait écrit l'histoire nationale fut Fabius Pictor contemporain d'Annibal.

Parmi les Grecs, le premier historien qui fit mention des Romains fut Théopompe (Pline III. 9) Il en parla à propos de la prise de Rome par les Gaulois, et Clitarque qui vint après lui, à propos d'une ambassade envoyée à Alexandre. Théophraste, ~~au~~ témoignage du même Pline, s'occupa à son tour des Romains, et pénétra plus avant dans leur histoire que n'avait fait Théopompe. Au commencement de ses Antiquités romaines, Denys d'Halicarnasse parle d'Hiéronyme de Cardie qui aurait accompagné Pyrrhus en Italie, et aurait rapporté de cette expédition de nouveaux renseignements sur l'histoire et l'état de cette contrée. Enfin l'histoire romaine paraît avoir revêtu une forme précise dans les écrits de Dioclès de Péparèthe; ce dernier servit de guide au premier historien romain Fabius Pictor.

Ainsi l'histoire romaine a pris sa forme entre les mains des Grecs. Mais si Rome a manqué, à l'origine, d'une histoire nationale, elle a eu des monuments. Horace nous apprend (Liv. II, Epître 1) que les érudits de son temps lisaient et se flattaient

Plin. Hist. Nat. III. 9. Theophrastus, qui primus externorum aliqua de Romanis diligentius scripsit: nam Theopompus, ante quem nemo mentionem habuit, urbem duntaxat Gallis captam dixit: Clitarchus ab eo proximus, legationem tantum ad Alexandrum missam.

Avait. Ce tour par le conditionnel n'est pas d'un bon français.

Saliare Numae Carmen ..... Foedera regum ..... Pontificum libros .....

de comprendre le chant des Saliens, des traités conclus sous les rois, les livres pontificaux. Polybe (III. 22) avait sous les yeux un traité remontant à l'an 508 avant J. C. dont le texte, dit-il, était devenu presque inintelligible pour les Romains eux-mêmes. Suétone (Vespasien 8) raconte que Vespasien fit rétablir au capitole une foule d'inscriptions qui remontaient à une haute antiquité.

Telles sont les véritables sources de l'histoire romaine: les monuments. On en a cherché d'autres. Niebuhr, s'appuyant sur un passage de Cicéron, a vu dans l'histoire romaine la tradition d'une épopée primitive: x Mais en réalité Cicéron ne veut parler que de chansons patriotiques analogues à certains scolies grecs, par exemple à celui d'Harmodius et d'Aristogiton, et on ne concevrait guère qu'une histoire positive pût être provenue d'une pareille origine. xx

On a vu encore les matériaux tout préparés d'une histoire romaine dans les grandes annales, que rédigeaient les grands pontifes au témoignage de Cicéron xxx ..... Malheureusement ce passage de Cicéron, jeté épisodiquement dans un ouvrage étranger à l'histoire, ne peut faire oublier l'affirmation contradictoire de Tite-Live. De plus, quand bien même ces annales auraient survécu à l'incendie

Polybe III. 22. Γίγνονται τοιγαροῦν συνθῆκαι Ῥωμαίοις καὶ Καρχηδονίοις πρῶται κατὰ Λεύκιον Ἰούνιον Βροῦτον καὶ Μάρκον Ὡράτιον, τοὺς πρώτους κατασταθέντας ὑπάτους μετὰ τὴν τῶν βασιλέων κατάλυσιν..... τηλικαύτη γὰρ ἡ διαφορὰ γέγονε τῆς διαλέκτου, καὶ παρὰ Ῥωμαίοις, τῆς νῦν πρὸς τὴν ἀρχαίαν ὥστε τοὺς συνετωτάτους ἔνια μόλις ἐξ ἐπιστάσεως διευκρινεῖν
(Suit une traduction du traité)

Suétone Vespasien 8. Aerearumque tabularum tria millia, quae simul conflagraverant, restituenda suscepit, undique investigatis exemplaribus; instrumentum imperii pulcherrimum ac vetustissimum, quo continebantur paene ab exordio urbis senatus-consulta, plebiscita, de societate et foedere ac privilegio, cuicumque concessis.

x Brutus XIX. Utinam exstarent illa carmina quae multis seculis ante suam aetatem in epulis esse cantitata a singulis convivis de clarorum virorum laudibus, in Originibus scriptum reliquit Cato!

xx V. pour plus de détails l'article du 17 Xbre 1845 dans le Journal de l'Instruction publique.

xxx De oratore II 12. Ab initio rerum Romanarum usque ad Marcum pontificem maximum res omnes annorum singulorum mandabat litteris pontifex maximus.

Aulu Gelle. II. 28. Non lubet scribere, quod in tabula apud pontificem maximum est, quotiens annona cara, quotiens Lunae aut Solis lumini caligo aut quid obstiterit.

de Rome, nous voyons par un fragment de Caton conservé par Aulu-Gelle, que les renseignements qui y étaient rassemblés par les soins des pontifes, étaient loin d'équivaloir aux éléments d'une histoire véritable.

Ces annales ne restèrent pas sous leur forme primitive: de simples tableaux, elles devinrent une histoire écrite. C'est Servius qui nous l'apprend, et il ajoute que cette rédaction nouvelle fut divisée en quatre vingts livres. - Le mot de Veteres qu'il applique aux auteurs de cette transformation, montre qu'elle remontait à une époque reculée, mais d'ailleurs incertaine. Aulu-Gelle nous a conservé une histoire tirée des Grandes Annales sous cette seconde forme, et dans cette histoire, un vers iambique, qui est sans doute le seul fragment authentique que nous ayons de ce curieux monument de l'histoire romaine.

Servius ad Æn. I 373. Ita autem annales conficiebantur. Tabulam dealbatam quotannis pontifex maximus habuit, in qua praescriptis consulum nominibus et aliorum magistratuum, digna memoratu ~~notare~~ consueverat, domi militiae que, terra marique gesta per singulos dies. Cujus diligentiae annuos commentarios in octoginta libros veteres retulerunt, eosque a pontificibus maximis, a quibus fiebant, annales maximos appellarunt.

Malum consilium consultori pessimum est.

Tout ce récit ne pouvait être que singulièrement déplacé dans une histoire sérieuse, surtout dans une histoire aussi sèche que l'antiquité tout entière nous représente les grandes annales;

Les grandes annales dans leur forme primitive n'étaient guère que des tableaux chronologiques: c'est ce qui ressort avec évidence du passage de Servius. Ajoutons que la chronologie devait en être singulière

Varron de re rustica III. Roma, quam Romulus rex (aedificarit): nam in hoc nunc denique est; ut dici possit, non cum Ennius scripsit:
Septingenti sunt paulo plus aut minus anni augusto augurio postquam inclita condita Roma est.

Je n'entends pas cela

rement exacte, puisque suivant le même commentateur, les évènements y étaient inscrits jour par jour. Or d'un vers d'Ennius, commenté par Varron, il résulte que la date même de la fondation de Rome n'était connue qu'à deux cents ans près. Si les deux traditions opposées ont pris une forme précise, cela tient à un besoin de l'esprit des peuples: cela tient aussi à des considérations astronomiques que Niebuhr a présentées d'une manière frappante.

Nous ne pouvons nous empêcher d'être de l'avis de Niebuhr: il n'est pas possible d'assigner une date à la fondation de Rome: Rome s'est fondée peu à peu: et ainsi s'explique la divergence singulière qui sépare la tradition vulgaire de celle que nous avons signalée chez Ennius.

Ainsi s'explique aussi ce qu'il y a de vague au début de l'œuvre de Tite-Live. Romulus, roi guerrier, fait deux campagnes en trente six ans et rien autre chose. Tullus Hostilius de même, rien n'est daté dans les quarante-cinq années du règne de Numa. Il n'est pas jusqu'aux noms de ces rois qui ne puissent éclairer la critique. Romulus, n'est-ce pas le nom de Rome elle même? Numa a presque le même nom que la loi en grec (νόμος); Servius dérive sans

nul doute de Servus. Toutefois il faut reconnaître

que les mythes n'expliquent pas tout dans les premiers temps de Rome. Il faut aussi souvent recourir à la pure légende, née de l'imagination du peuple, quelquefois modifiée, altérée par son bon sens. A l'origine, l'enlèvement de trente Sabines expliquait la constitution de trente curies. Il parut à la réflexion, que ce nombre était insuffisant: On s'avisa que le nombre des femmes enlevées devait être plus considérable, le nombre et l'origine des curies restant les mêmes. De là une tradition plus sensée, qui prévalut sur la première.

Lib. II. c. 21. « Tanti errores implicant temporum, aliter apud alios ordinatis magistratibus, ut nec qui consules secundum quosdam, nec quid quoque anno actum sit, in tanta vetustate, non rerum modo, sed etiam auctorum digerere possis ......

Chose étrange! Tite-Live lui même paraît moins convaincu de l'exactitude de ses récits que les critiques modernes qui s'efforcent de la prouver. Nous l'avons déjà vu regretter les monuments primitifs de l'histoire romaine. – Ailleurs il confesse des incertitudes au sujet de l'ordre de succession des consuls. Mais ne semble-t-il pas que s'il y avait alors quelque part une collection de documents pour servir à l'histoire romaine, les premiers de tous ces documents devaient être des fastes consulaires?

Toutefois ce qui excite notre défiance, c'est moins encore les doutes de Tite-Live que ses affirmations. On ne peut s'empêcher de s'étonner qu'un historien qui n'est pas sûr des faits les plus importants,

raconte en grand détail tant d'événements dont on est peu curieux. Par exemple, il s'étend longuement sur l'expédition de Romulus contre Fidènes, et tout ce qui se passa dans cette guerre est rapporté dans son récit avec une précision qui fait sourire le lecteur le plus crédule. Ne croit-on pas ouïr un vieil annaliste, qui jadis aurait été à la guerre contre les Fidénates, et qui se serait plu sur la fin de ses jours à attribuer à Romulus ses propres aventures?

Les temps historiques, selon nous, ne commencent guère pour Rome qu'au temps des Tarquins: et encore l'histoire de cette époque est-elle mêlée de bien des fables, de bien des incertitudes. Servius Tullius était-il esclave, comme le prétend Tite Live, ou bien comme nous le voyons dans un discours de Claude, reproduit inexactement par Tacite (XI, 24 des Annales) mais conservé dans son authenticité sur des tables retrouvées à Lyon, était-ce un vainqueur toscan qui avait occupé le mont Coelius? La tradition la moins flatteuse pour le patriotisme romain est aussi la plus probable. D'ailleurs nous savons que Tite Live était peu scrupuleux en matière d'exactitude historique quand il s'agissait du nom romain. La tradition qui concerne Porsenna, telle que l'ont accréditée ses récits, est démentie par le témoignage de Tacite et de Pline.

Tacite. Hist. III. 72. Sedem Jovis O.M. .... quam non Porsena dedita urbe, neque Galli capta, temerare potuissent.

Pline l'ancien. XXXIV, 39. In foedere quod expulsis regibus populo rom~~ano~~ dedit Porsenna, nominatim comprehensum invenimus, ne ferro nisi in agricultura uteretur.

Il paraît certain que Porsenna prit Rome et la soumit à un traité humiliant.

Niebuhr, avons nous dit, voyait dans toutes ces traditions les vestiges d'une épopée nationale. Nous croyons plutôt y reconnaître une poésie d'origine grecque. — L'équivalent du combat des Horaces et des Curiaces, du dévouement et de l'intrépidité de Mutius Scaevola se trouve dans des fragments des arcadiques de Démarate, et des Persiques d'Agatharchide, conservés par Stobée. — L'histoire de la prise de Gabies par Sextus est celle de la prise de Babylone par Zopyre, dans Hérodote. La légende des têtes de pavot coupées a la même origine.

Les incertitudes ne disparaissent pas même à l'expulsion des rois. Si l'on trouve en comparant le récit de Tite Live aux indications chronologiques de Denys d'Halicarnasse, que Tarquin le superbe mort en 496, était le fils de Tarquin l'ancien qui régnait en 617, celui qui délivra Rome de cette famille ne manque pas non plus de singularités dans sa vie. La première fois que Tite-Live nous parle de Brutus, il nous le présente comme un jeune homme; et à quelques années de là, ce jeune homme se trouve père de deux fils adolescents, que leurs oncles ne craignent pas d'associer à un projet de conspiration.

lesquelles? Vous ne l'avez pas dit.

c.a.d. Hérodote.

Tite Live 1, 46. L. Tarquinius, Prisci Tarquinii regis filius neppos ne fuerit, parum liquet; pluribus tamen auctoribus filium ediderim. (Denys d'Halic. IV. 6-7.)

T. L. I. 56. L. Junius Brutus, Tarquinii sorore regis natus; juvenis longe alius ingenio quam cujus simulationem induerat.

Ib. II. 4. Vitelliorum soror consuli nupta Bruto erat: jamque ex eo matrimonio adolescentes erant liberi, Titus Tiberius que: eos quoque in societatem consilii avunculi assumunt.

Denys d'Halicarnasse Ant. Rom. IV, 6.

‖ que Rome ait été déjà une ville puissante.

Dès l'antiquité, ces bizarreries faisaient des incrédules. Nous avons vu déjà comment le bon sens populaire avait transformé la légende des Sabines. Nous trouvons dans Denys d'Halicarnasse des tentatives analogues pour mettre la tradition d'accord avec la raison. Par exemple, pour sauver les vraisemblances et ne point trop heurter la chronologie, il admet avec Pison que Tarquin le Superbe était le petit-fils de Tarquin l'ancien, et non son fils, comme l'avait pensé Tite Live. De même il juge peu vraisemblable que quatre mois après la fondation de Rome des jeux solennels y aient été célébrés ‖: et pour cette raison il retarde de quatre ans la date de l'enlèvement des Sabines.

Les doutes de la critique moderne s'étendent plus loin que ceux de Denys d'Halicarnasse. Nous avons jusqu'ici cherché dans Tite-Live les invraisemblances. Mais il n'est pas difficile de trouver dans ses récits d'autres motifs d'incertitude, quand on est prévenu qu'il ne faut pas le croire sur parole. On peut remarquer que les deux tyrannies des Tarquins et d'Appius, terminées toutes deux par un attentat à la pudeur pourraient bien n'en avoir fait qu'une dans la réalité. En considérant quel rôle glorieux jouent constamment les Sabins dans les premiers

temps de la République romaine, ne se rappelle-t-on pas involontairement que le premier historien de Rome fut un Fabius ?

Il n'est pas jusqu'à cette lutte des patriciens et des plébéiens si dramatique dans le récit de Tite-Live que l'on ne puisse révoquer en doute avec Niebuhr. On conçoit qu'un historien témoin des guerres civiles ait cru retrouver dans le passé les mêmes passions et les mêmes intérêts qui s'étaient combattus de son temps. Mais en réalité, les plébéiens et les patriciens des premiers temps de la République étaient deux peuples différents ; et s'ils restèrent si longtemps avant de s'unir par les liens du mariage c'est que la diversité de religion y faisait obstacle.

très inexact.

Telle est partout l'histoire de Tite-Live, au moins pour les temps reculés : Quelques grands faits, assez positifs, sinon d'une certitude complète ; puis des légendes conservées par la crédulité des anciens annalistes, recueillies par le patriotisme pieux de Tite-Live. Ce qui résulte de ce mélange d'éléments divers, c'est un grand monument d'éloquence plutôt qu'une histoire exacte et sincère, telle enfin que peut la concevoir la critique exigeante qui a prévalu chez les modernes.

Tournier.

# 21e Leçon.

13 Juin 1853.

Tite-Live comparé avec Polybe
Rhétorique de Tite Live.

fort bonne rédaction.

## Tite-Live comparé avec Polybe — De la rhétorique de Tite-Live

En racontant les fables et les légendes qui décorent les premiers siècles de Rome, Tite-Live n'a pas eu dessein de surprendre la crédulité du lecteur, qu'il avertit, mais seulement d'embellir par une suite de tableaux poétiques et héroïques le début de son ouvrage, et les origines du premier peuple de la terre (1) Les monuments historiques lui manquaient; il a mieux aimé donner à Rome naissante la majesté d'une origine céleste, et à ses premiers habitants la grandeur des âges héroïques, que de garder le silence sur les premiers temps de la ville éternelle. Rome, aux yeux du peuple romain, n'avait pu naître obscurément; et son histoire ne pouvait, non plus qu'un poème, s'ouvrir par des doutes. Tite-Live l'écrivit pour des Romains, et non pour les savants à venir, en artiste et non en critique. De là, ce début épique. Cependant il ne se dissimulait pas que ces légendes n'étaient point de l'histoire; et quand enfin il atteint un âge, où il rencontre des monuments authentiques, il l'annonce et s'en félicite.

Cet âge est l'époque de la prise de Rome par les Gaulois. Après le jour funeste où l'incendie allumé par les barbares dévora toute l'histoire de l'ancienne

(1) Principis terrarum populi. (Praef.)

Rome, la ville relevée recommence une nouvelle histoire. Dès lors, les monuments abondent, annales des pontifes, tables de lois, témoignages d'écrivains plus ou moins dignes de foi. A deux cents ans de là, vivait Caton, qui, dans son livre des Origines, rassembla tant de documents précieux. Tite-Live a donc pu, à partir de cette époque, être assez bien instruit. Mais nous n'avons aucun moyen de contrôler son témoignage dans la seconde partie de la première décade: il est le seul historien par qui ces temps nous soient connus.

La comparaison des témoignages, qui est la garantie de l'histoire, devient possible dès qu'on aborde la troisième décade. Là, nous rencontrons Polybe. La suite des vingt-cinq livres (1) qui, avec la première décade, sont tout ce qui nous reste de l'historien latin, embrasse presque toute la matière de l'ouvrage de l'historien grec. Polybe s'était proposé de raconter l'histoire générale du monde connu, depuis les commencements de la seconde guerre punique jusqu'à la soumission de la Grèce. Le XLV^e livre de Tite Live, le dernier que nous ayons, se termine au triomphe de Paul Emile, ~~et à la réduction de la Macédoine en province romaine~~. Il nous reste de l'ouvrage de Polybe des fragments considérables:

(1) XXI–XLV.

des livres entiers et des parties de livres ; nous avons donc la matière d'une intéressante comparaison, d'autant plus facile, que Tite Live, lorsqu'il a rencontré Polybe dans le chemin qu'il parcourait, l'a ordinairement suivi ; les rapprochements s'offrent donc d'eux mêmes à chaque pas.

Polybe est d'ailleurs un des grands historiens de l'antiquité. Inférieur à Hérodote et à Thucydide pour l'art d'écrire et de mettre en scène les personnages, il leur est supérieur par la critique. Non que ce soit un écrivain à dédaigner ; c'est un grec, et qui n'est pas encore déshérité des dons de sa race ; mais son principal mérite est celui qu'on demande avant tout aujourd'hui à l'historien, l'exactitude, la critique, le soin d'établir ses récits par des preuves. Il va même jusqu'à citer des pièces justificatives, non pas, il est vrai, comme aujourd'hui, dans des notes, ou de façon à bigarrer son livre de textes divers, mais en les traduisant et en les insérant dans le corps du récit. C'est par là qu'il devance la méthode des historiens modernes.

Personne d'ailleurs n'était mieux placé que lui pour étudier l'histoire de son temps. Fils de Lycortas, il avait servi la ligue achéenne aux côtés de Philopoemen, le dernier des Grecs. Envoyé à Rome avec mille de ses

compatriotes, suspects à Paul Emile pour leur amour de l'indépendance, il devint l'ami des Scipions, le maître et ensuite le compagnon presque inséparable du vainqueur de Carthage et de Numance; c'est dans cette famille qu'il étudia le caractère des héros de Rome. Devenu médiateur entre le Sénat victorieux et sa patrie vaincue, il connut mieux que personne les rapports de Rome et de la Grèce. Des voyages lui apprirent le reste.

Tite-Live, qui n'était ni homme de guerre ni politique comme Polybe, et qui paraît n'avoir guère voyagé, ne pouvait mieux faire, pour l'exactitude de son récit, que de suivre un historien si bien instruit et d'un esprit si solide. C'est ce qu'il fit; mais on a droit de s'étonner du silence presque absolu qu'il garde sur un guide qui lui fut si utile. Il le nomme une seule fois, en ces termes: Polybius, haudquaquam spernendus auctor (1), dont nous affaiblirions le sens en les traduisant ainsi: « Polybe, historien qui n'est pas à mépriser »; l'expression latine indique une plus haute estime; mais encore est-ce peu pour un auteur à qui il doit tant. On peut croire, pour la justification de Tite-Live, qu'il avait annoncé plus haut l'usage qu'il se promettait de faire de l'histoire de Polybe.

Erreur.

(1) XXX, 45.

Quoique le dessein de celui-ci fût de commencer son récit à la Seconde guerre punique, il avait cru nécessaire de repasser sommairement dès l'origine les guerres de Rome avec Carthage. Tite-Live s'était donc rencontré avec lui en abordant la seconde guerre punique; peut-être avait-il placé là un plus digne éloge de Polybe. La seconde décade, où cette guerre était racontée, est perdue: on ne peut donc rien affirmer.

Il est rare de voir ces deux historiens en désaccord sur le fond des choses. Le point où ils s'écartent le plus l'un de l'autre, c'est la question de droit. Polybe n'avait pas la même opinion que Tite Live sur la justice respective de la cause de Carthage et de celle de Rome. Selon l'historien romain, tous les torts seraient du côté de Carthage, qui permit à Annibal d'attaquer en pleine paix, au mépris des traités, la ville de Sagonte, alliée du peuple romain. (1) Polybe regarde la prise de Sagonte comme le commencement et non comme le motif de la guerre; la véritable cause, selon lui, est l'injustice de Rome, qui profita des embarras que donnaient à Carthage les mercenaires, pour lui enlever la Sardaigne pendant la paix, et augmenter le tribut fixé par les traités. Carthage attendit, pour se venger de

(1) Tite Live XXI. 19

cette perfidie, que les forces lui revinssent: quand enfin elle vit Annibal à la tête d'une armée aguerrie, elle permit à son jeune général de satisfaire cette haine fameuse qu'il avait jurée aux Romains. Le Sénat de Rome laissa consommer la ruine de Sagonte, et parut l'offensé: Il avait perdu la mémoire de ses propres injustices.(1) C'est ainsi que commença la seconde guerre punique.

On n'est pas étonné de voir Tite-Live, aveuglé par ses préventions patriotiques, juger autrement que l'impartial Polybe de la bonne foi de Rome. Mais ce qui surprend, c'est de le trouver en désaccord avec son guide sur les faits, sans qu'il cite à son appui aucune autre autorité. Pendant le siège de Sagonte, le Sénat envoya une ambassade à Annibal pour l'inviter à respecter les alliés du peuple romain. Tite-Live prétend(2) qu'Annibal, qui donnait l'assaut quand elle arriva, refusa de la recevoir, déclarant « qu'il était occupé de choses trop importantes pour avoir le temps de donner des audiences à des députés. (3) » Polybe dit au contraire, qu'Annibal reçut les envoyés du Sénat à Carthagène, dans ses quartiers d'hiver, avant que Sagonte eût été attaquée; qu'il s'emporta contre

(1) Polyb. III 8-16, 30.

(2) XXI. 10.

(3) ... Nec Annibali in tanto discrimine rerum, operae esse legationes audire. (ibid) — Traduction de Dureau de la Malle)

Rome, et se donna pour le défenseur d'un parti banni par les Sagontins sous l'inspiration des Romains. Polybe reproche même en cet endroit à Annibal d'avoir cherché des prétextes, au lieu de déclarer le véritable motif de la guerre. (1) Tite-Live, qui s'écarte si fort ici du récit de Polybe, et dont le témoignage est assez suspect, n'avertit point le lecteur de la différence des opinions, & des raisons qui lui ont fait préférer la sienne.

Un peu plus loin, il se plaît à embellir, par une légende héroïque, dont il n'y a pas trace dans Polybe, la ruine d'une ville alliée de Rome. Selon lui, les Sagontins, aimant mieux périr jusqu'au dernier, que de se rendre aux ennemis du peuple romain, se brûlèrent dans leurs maisons avec leurs femmes et leurs enfants. (2) Polybe dit simplement qu'après huit mois de fatigues et de peines, Annibal prit Sagonte, et qu'il y fit un grand butin. (3)

Il paraît que l'imagination des Grecs n'avait pas tardé à répandre sur les guerres puniques l'attrait de la fable. Polybe, avec sa critique sévère, fait justice des anecdotes d'un Sosile & d'un Chaeréas, dignes fils de cette Grèce menteuse, comme l'appelle ~~Horace~~ Juvénal. On retrouve dans Macrobe (4) une de ces

(1) III. 15.

(2) (XXI. 14.)

(3) (III. 17.)

Quidquid Graecia mendax audet in historia.

(4) Saturn. I. 6.

anecdotes, dont se moque Polybe, et que Tite-Live lui même n'a pas daigné recueillir, mais qui flattaient encore la vanité de certains Romains, enivrés de la supériorité de leur race. C'est le trait de discrétion d'un enfant de douze ans, amené par son père au Sénat, le jour où l'on résolut la guerre contre Carthage, et qui sut garder le secret de la délibération en trompant la curiosité indiscrète de sa mère. « Ces anecdotes, dit Polybe, sont autant dénuées de vérité que de vraisemblance, à moins que la fortune n'ait donné aux Romains, sans parler de ses autres faveurs, le privilège d'être sages en naissant. » (1)

Malgré quelques dissentiments, Tite-Live est généralement d'accord avec Polybe sur le fond des événements et des caractères. Pour le choix des faits, il s'en rapporte ordinairement à Polybe, ou bien il puise aux mêmes sources que lui. La principale différence que l'on remarque entre eux, est dans la manière de présenter les faits. C'est en comparant les narrations de Tite-Live à celles de Polybe, que l'on saisira bien le caractère de ces deux génies, l'un purement historique, l'autre toujours oratoire. . . . . . « L'histoire, dit Cicéron est, au plus haut titre, une œuvre oratoire. (2) » Tite-Live est l'historien selon la définition

(1) III. 20. (Trad. de M. Bouchot)

(2) oratorium maxime opus. Lois I. 2.

Littéraire

de Cicéron.

L'un des plus beaux épisodes de la seconde guerre punique est le passage des Alpes par Annibal. Il faut avouer qu'ici le génie grec, dans les domaines qui lui sont propres, le cède au génie latin. Polybe s'est peu soucié de mettre de l'art dans son récit. Il ne cherche point à faire éclater, pour ainsi dire, ce qu'il y a de prodigieux dans cette entreprise, qui depuis n'a été renouvelée qu'une fois, par une armée organisée. Il semble même d'abord vouloir rabaisser un peu la gloire d'Annibal. C'est qu'on l'avait exagérée au delà de toute raison. A force de l'embellir de fables on l'avait rendue invraisemblable. Polybe ramène le récit de cette grande entreprise à l'exacte vérité, et montre qu'après tout, si c'était une opération difficile, elle n'était pas au-dessus des forces de l'homme. Il reproche à certains narrateurs „de vouloir représenter Annibal comme le modèle de la bravoure et de la prudence, et en définitive de faire voir en lui une espèce d'insensé. „ Puis, ajoute-t-il, comme ils ne peuvent trouver un dénoûment à leur récit, ni une issue à leurs fables, ils font intervenir et des dieux et des fils de dieux dans l'histoire qui d'ordinaire ne s'appuie que sur les faits „ (1) Ce reproche adressé à certains historiens antérieurs à Polybe, peut retomber après coup sur Tite Live,

(1) III. 47.

qui n'a pas, il est vrai, fait descendre le deus ex machina pour trancher le nœud de la pièce ; mais qui a cru, comme au début d'une grande épopée, devoir donner au héros à son départ une vision, où un dieu lui montrait le chemin, et où la Dévastation de l'Italie (Vastitas Italiae) lui apparaissait sous la figure d'un grand serpent. (1) La vanité romaine ne pouvait sans doute s'expliquer qu'un Africain eût pu, sans le secours des dieux, faire tant de mal à Rome. Polybe se moque de tous ces artifices de poètes d'école si déplacés dans l'histoire, et fait plus d'honneur à Annibal, en montrant qu'il avait prévu d'avance les difficultés, et s'était assuré qu'elles n'étaient point insurmontables. Ses observations, en ôtant le merveilleux de ce passage, nous font du moins reconnaître dans le général carthaginois, avec l'infériorité de la science militaire de son temps, un digne rival du grand capitaine qui sut de nos jours, tourner ces Alpes qu'Annibal avait ~~franchies~~ forcées. « Il s'était soigneusement informé, dit Polybe, de la fertilité du pays où il devait aller, des sentiments de haine où étaient les populations à l'égard des Romains, et dans les endroits difficiles, il prenait pour guides des gens du pays qui devaient partager sa fortune. » (2)

trait parfaitement choisi et qui avait été oublié dans la leçon.

(1) XXI, 22.

Du reste ce mot se rapporte à la première campagne d'Italie ; dans la seconde Bonaparte a fait comme Annibal.

(2) III. 48.

On se rappelle avec quelle admirable prévoyance des plus petits détails fut préparé le passage du Saint-Bernard, et comme les plus grandes difficultés étaient vaincues par le génie du général, avant que le premier bataillon se mît en marche. On aime à voir, par le récit de Polybe, qu'Annibal, avec les ressources d'un art si inférieur, n'a guère été moins grand par le génie.

Polybe prévoit qu'on lui demandera comment il est si bien instruit. « Si je parle ici, dit-il, avec ce ton d'assurance, c'est que je tiens les faits dont il est question de la bouche même de témoins oculaires, et que pour ce qui regarde les localités, je les ai parcourues en personne dans un voyage que je fis autrefois aux Alpes, afin d'en prendre par moi-même une exacte connaissance. » (1) C'est un souci qu'a eu Polybe pour toutes les parties de son histoire. « Nous n'avons pas craint, dit-il ailleurs, de braver les fatigues et les périls, dans de longs voyages en Afrique, en Espagne, en Gaule, et sur cette mer extérieure qui baigne ces contrées, afin de relever les erreurs de nos prédécesseurs. (2) Il a profité des conquêtes des Romains pour aller visiter le monde ouvert par leurs armes. Tite Live ne paraît pas avoir eu le même scrupule. S'il peint vivement l'aspect

(1) III. 48

(2) III. 59.

Je ne vois pas cela ; il me semble qu'il ne fait que traduire Polybe (50-53) avec plus de coloris.

des gorges, des défilés, des rocs neigeux où s'engagent les Carthaginois, cela ressemble plus à des tableaux faits d'imagination qu'à des copies de la nature. Il met, mieux que Polybe, les détails en relief, mais on ne voit pas l'ensemble des montagnes ; il semble multiplier à plaisir les scènes, d'ailleurs toutes vivantes & dramatiques, mais où l'action ne paraît pas avancer ; on croit lire un auteur tragique qui recule à dessein le dénouement. Les attaques et les trahisons des montagnards ; les ressources toujours nouvelles du génie actif et calme d'Annibal ; les désastres continuels de cette armée, assaillie, toujours à son désavantage, dans des lieux presque impraticables ; les hommes, les chevaux, les éléphants se pressant en tumulte dans des passages étroits, escarpés, encaissés dans des rochers et des bois, ou bordés de précipices et menacés d'en haut par un ennemi qui fait arme des roches mêmes ; les soldats qui se blessent mutuellement dans leur précipitation, les animaux qui roulent dans les gouffres ; tant de circonstances forment une multitude de tableaux variés dont l'art de Polybe n'approche pas ; il se contente d'indiquer les accidents du chemin, il ne les peint pas. Mais le lecteur égaré par Tite-Live dans une série d'actions dont il ne

Il me semble pourtant que toutes ces circonstances sont dans Polybe. Voir notamment 51.4 ; 53, 4, 8. Mais il est très vrai que Tite-Live est plus peintre

suit pas bien le progrès, s'étonne de voir enfin l'armée arrivée au sommet des Alpes; il ne sait pas où elle a passé.

Là, les deux historiens arrêtent un instant Annibal et ses troupes. « On était au coucher de la Pléïade, et la cime des Alpes était couverte de neiges; à la vue de ses soldats qu'abattaient à la fois et le souvenir de leurs anciennes souffrances, et la pensée de leurs travaux futurs, Annibal les réunit, et pour ranimer leur ardeur, il profite de la seule ressource qui lui reste, de la vue de l'Italie, de cette Italie placée au pied de la chaîne des Alpes, de telle sorte que pour le voyageur qui embrasse de l'œil l'une & l'autre, les Alpes semblent être l'acropole de la terre italique. Il leur montra les plaines qu'arrose le Pô, leur rappela la bienveillance des peuples gaulois qui les habitaient, leur indiqua l'endroit où s'élevait Rome, et réchauffa par là quelque peu leur courage. » (1) C'est Polybe qui parle ainsi: son langage simple ne manque certainement pas d'éloquence; mais c'est surtout par la précision des traits qu'il fixe notre esprit. Sans avoir le dessein de faire une description, il nous met les objets sous les yeux, et ne laisse rien dans le vague. Ici Tite-Live a suivi exactement Polybe, mais en retirant en précision au récit ce qu'il y ajoute en mouvement. Il faut qu'il

(1) Polyb. III, 54.

fasse parler Annibal; il lui met dans la bouche les observations de Polybe, mais en les affaiblissant. Cette grande image de l'acropole de la terre italique, remarque militaire, qui n'a pas échappé à Bonaparte, devient chez Tite-Live, qui n'avait sans doute pas vu de ses yeux, un texte de métaphores pour le discours d'Annibal. « Comme l'armée, aux premières lueurs du jour, prenait indolemment sa route à travers les neiges épaisses qui encombraient toute cette contrée, et que le découragement et le dégoût perçaient sur tous les visages, Annibal prit les devants, & arrivé à une sorte de promontoire d'où l'on découvrait de tous les côtés une vue immense, il ordonne aux soldats de faire halte; et là, étalant à leurs regards l'Italie et les riches plaines baignées par le Pô, qui venaient toucher le pied des Alpes, il ajoute que ce c'étaient les remparts de l'Italie, que c'étaient les murs mêmes de Rome qu'ils escaladaient en ce moment; que ce premier obstacle surmonté, tout s'aplanissait devant eux, et qu'une ou deux batailles au plus mettraient dans leurs mains et sous leur puissance la capitale et le boulevard de l'Italie. »... (1)

En général Tite-Live n'est pas heureux quand il tourne en discours des remarques de Polybe: malgré la beauté de son style et l'éclat de son imagination

(1) Per omnia nive oppleta cum signis prima luce motis, segniter agmen incederet, pigritiaque et desperatio in omnium vultu emineret; praegressus signa Annibal, in promontorio quodam, unde longe ac late prospectus erat, consistere jussis militibus Italiam ostentat, subjectosque Alpinis montibus circumpadanos campos. Moeniaque eos tum transcendere non Italiae modo, sed etiam urbis Romanae: cetera plena, proclivia fore: uno aut summum altero praelio arcem & caput Italiae in manu ac potestate habituros. (XXI 35)

il a toujours l'air d'un avocat qui parle de stratégie. Il manque même quelquefois d'à-propos : ainsi, lorsqu'il fait tenir à Annibal un discours pour ranimer le courage de ses soldats effrayés par la hauteur des Alpes. « Quelle idée vous faites-vous donc des Alpes ? leur dit-il. Qu'est-ce autre chose que de grandes hauteurs de montagnes ? » (1) C'est justement ce qui les effraie. « Les Alpes, ajoute-t-il, sont habitées, cultivées, elles produisent, elles nourrissent des êtres vivants ; elles sont praticables pour quelques hommes, & elles ne le seraient pas pour des armées ! (2) Il aurait fallu qu'Annibal crût ses soldats bien simples pour attendre un bon effet d'un pareil argument. Un Carthaginois bien avisé lui aurait répondu qu'un homme sans bagage grimpe plus aisément qu'un fantassin armé & qu'un éléphant chargé. Comment Tite-Live s'est-il servi de raisons si mauvaises, quand il pouvait lire dans Polybe ces objections qu'il fait à ses prédécesseurs : « Ils ne savaient donc pas que les Gaulois, habitants des rives du Rhône, mainte et mainte fois avant l'arrivée d'Annibal, et très récemment encore, avaient franchi les Alpes avec des forces immenses, afin de combattre les Romains & de secourir leurs compagnons dans les plaines du Pô ? » (3) Si Annibal avait parlé à

(1) ... Quid Alpes aliud esse, quam montium altitudines ? XXI 30.

(2) Alpes quidem habitari, coli, gignere atque alere animantes : pervias paucis esse ; exercitibus invias ? (Ibid)

(3) Pol. III. 48.

les soldats, en cette occasion, il semble que ce sont là les arguments qu'il aurait employés.

Toutes les fois qu'on trouve dans Tite Live quelque trait qui paraît invraisemblable, hors de place, imaginaire, on peut être certain qu'il ne se trouve point dans Polybe. Ainsi l'historien latin raconte complaisamment cette fameuse opération chimique d'Annibal, à laquelle Juvénal fait allusion dans ces vers :

.... Opposuit natura alpemque nivemque,
Diducit scopulos, et montem rumpit aceto. (1)

Annibal étant parvenu dans un lieu où il n'y avait plus de chemin, fut obligé de s'en ouvrir un dans le roc, après avoir fait déblayer les neiges. « Les soldats, dit Tite-Live, après avoir abattu dans les environs des arbres monstrueux qu'ils ébranchèrent, dressent sur le rocher même une pile énorme de bois où ils mettent le feu. Lorsque l'embrasement, excité encore par un vent violent qui venait de s'élever, eut pénétré, calciné cette roche, on versa sur cette masse ardente du vinaigre, qui acheva de la rendre friable comme de la poussière. Alors avec le fer, on ouvrit sans peine un chemin, et par de légères courbures on adoucit les pentes, de manière que non seulement les chevaux de

Je n'avais pas parlé de cela, mais je suis tout à fait de votre avis.

(1) Juv. Sat. X. 152.

charge, mais les éléphants mêmes pussent descendre facilement. »(1) Malgré Rollin et le traducteur de Tite-Live, Dureau de la Malle, qui défendent ici le témoignage de l'historien, le fait paraît suspect. Comment Annibal, au milieu de ces montagnes, se serait-il trouvé muni d'une telle provision de vinaigre? Qu'on ouvre Polybe, on y trouvera(2) toutes les circonstances de ce récit, sauf l'amollissement de la roche par le vinaigre. Il nous montre en effet qu'Annibal entreprit en ce lieu par nécessité un travail gigantesque & qui dura trois jours; mais il ne lui donne point le vinaigre pour auxiliaire. C'est ainsi que Polybe écarte toujours de sa narration les événements merveilleux et les inventions puériles dont les historiens précédents avaient chargé la leur, & que Tite-Live à son tour les recueille avec le plus grand soin. Le souci de l'historien grec est d'être toujours véridique, celui de l'historien latin, d'orner toujours son récit.

Nous avons comparé l'art des deux historiens dans une narration: comparons-le dans des discours. Après le passage des Alpes, Annibal et le consul romain P. Cornélius Scipion, se rencontrent sur les bords du Tésin. Avant de donner la bataille, chacun des deux généraux encourage son armée. Polybe

(1) XXI. 37.

(2) III, 55.

Cependant il y a aussi dans Polybe des discours directs; il avait donc plutôt là-dessus un instinct qu'une doctrine : Voyez ses réflexions contre Timée XII, 25. m, n.

rapporte les deux discours en style indirect, de manière à en rappeler les pensées principales, qu'il pouvait parfaitement connaître, sans se donner l'apparence d'en reproduire les paroles mêmes, qui n'avaient pu être conservées. Annibal, raconte-t-il, rassembla ses soldats, fit paraître devant eux des captifs gaulois, qu'il avait fort maltraités à dessein ; il montra à ces captifs des armures gauloises, des chevaux et des saies magnifiques ; et leur demanda qui d'entre eux voulait combattre, à la condition que le vainqueur recevrait pour prix de sa victoire les objets étalés à leurs yeux, et que le vaincu trouverait dans la mort la délivrance de ses maux. Tous demandèrent à combattre : On tira deux noms au sort ; ceux qui ne furent pas désignés montrèrent une profonde tristesse, et après le combat, ils témoignèrent de l'envie qu'ils portaient aussi bien au vaincu qu'au vainqueur. Le discours d'Annibal ne fut que le commentaire de ce spectacle frappant. Il fit comprendre à ses soldats, qu'il fallait vaincre, mourir, ou devenir les esclaves du vainqueur. Il leur montra le prix de la victoire & les douleurs de la captivité. Enfin, il leur persuada qu'une armée résolue à vaincre ou à mourir n'avait jamais manqué de vaincre. Il leur ordonna ensuite de se préparer au combat. (1)

(1) Polyb. III. 63.

Scipion parla à ses Soldats de la gloire de Rome et des exploits des anciens héros. Il leur dit qu'il leur suffirait d'avoir affaire à des Carthaginois pour être sûrs de la victoire, que ce serait un prodige que de tels ennemis osassent résister aux Romains, et que d'ailleurs ils étaient déjà épuisés par leurs précédentes fatigues. Il laissa son armée pleine d'enthousiasme, mais non pas animée de cette énergique résolution qui devait, en cas d'échec, soutenir les Carthaginois jusqu'à la mort. (1) Tite Live a interverti l'ordre des deux discours : nous ne le blâmons point de cet artifice ; comme Annibal devait être vainqueur, il a voulu que son discours, venu le dernier, laissât dans les esprits une plus forte impression. Mais il ne fallait point faire parler le consul avec une présomption presque ridicule, il ne fallait point qu'il fît en quelque sorte la satire de l'armée ennemie, et qu'il se plaignît de ne pouvoir retirer grande gloire de la défaite d'un tel adversaire. Cette forfanterie avilit le caractère de Scipion. Qu'est-ce, selon lui, que l'armée ennemie, épuisée par le passage des Alpes ? (1) „Des squelettes d'hommes ; des ombres, pour mieux dire ; exténués de froid et de faim ; croupis dans la misère et la fange ; tout froissés, tout meurtris de coups de pierres & de chûtes à travers les rochers ;

(1) Pol. III. 64.

(1) Effigies, imo umbrae hominum, fame, frigore, illuvie, squalore enecti, contusi ac debilitati inter saxa rupesque; ad haec pertusi artus,

nive rigentes nervi, membra torrida gelu, quassata fractaque arma, claudi ac debiles equi. Cum hoc equite, cum hoc pedite pugnaturi estis; reliquias extremas hostium, non hostes habebitis. Ac nihil magis vereor, quam ne, vos cum pugnaveritis, Alpes vicisse Annibalem videantur.

ayant de plus les articulations gelées, les nerfs roidis par la neige, les membres perclus par la glace, des armes disloquées et brisées, des chevaux estropiés et boiteux. » Voilà, dit-il à ses soldats, la cavalerie, voilà l'infanterie que vous aurez à combattre; ce ne sont que les derniers débris d'une armée; l'armée elle-même n'est plus. Et c'est là toute ma crainte, soldats, que lorsque vous serez revenus du champ de bataille, les Alpes ne paraissent avoir eu tout l'honneur de votre victoire ( . )» Cette victoire, dont Scipion craint de n'avoir pas tout l'honneur, sera une sanglante défaite. Ces débris d'armée, échappés aux Alpes, ces squelettes, ces ombres d'hommes, remporteront coup sur coup quatre victoires, une suite sans pareille pour Rome de quatre désastres, le Tésin, la Trébie, Trasimène, Cannes, où le Sénat remercia le consul de n'avoir pas désespéré de la République. Voilà la réponse à la mauvaise rhétorique de Tite-Live. Certes il y a loin de la confiance un peu présomptueuse peut-être que, dans Polybe, Scipion s'efforce d'inspirer à son armée, à cette triste jactance qui à elle seule eût mérité un échec. C'est là que Tite-Live est conduit par la théorie du développement oratoire.

Cette phrase laisserait entendre qu'il y a eu maladresse de la part de Tite-Live et qu'il n'a pas pensé à cela. Au contraire c'est parce qu'il y a pensé, qu'il croit devoir faire ressortir le contraste autant qu'il peut: ce n'est pas maladresse, mais affectation.

Annibal, de qui l'on attendrait un autre langage, ne le cède guère à Scipion. Après avoir donné à ses soldats ce spectacle barbare mais saisissant, de captifs qui s'égorgent pour échapper à la servitude, il n'en tire qu'un exorde élégant et en périodes arrondies; puis avec une éloquence calme et abondante, digne de Cicéron, il leur expose leur situation et celle de l'ennemi. Lui aussi, a beaucoup d'esprit, et s'arrête à son tour à lancer l'épigramme sur l'armée romaine et sur son général. Le Consul, P. Cornélius Scipion, après avoir vainement poursuivi Annibal sur les bords du Rhône, avait laissé ses légions à son frère, pour aller attaquer les Carthaginois en Espagne, et était venu en toute hâte prendre le commandement d'une armée qui se trouvait dans le Nord de l'Italie, afin d'arrêter l'invasion à la descente des Alpes. Annibal ne rougit pas de qualifier une résolution si noble de désertion, et d'entremêler de pointes des suppositions ridicules.[1] « De bonne foi, dit-il, est-ce Annibal, né en quelque sorte, élevé du moins dans la tente d'un père, le premier des capitaines, est-ce Annibal, conquérant de l'Espagne et de la Gaule, vainqueur des nations Alpines, et, ce qui était bien plus difficile encore, vainqueur des Alpes

(1) Anne, in prætorio patris, clarissimi imperatoris, prope natum, certe eductum, domitorem Hispaniæ Galliæque, victorem eundem non Alpinarum modo gentium, sed ipsarum, quod multo majus est,

Alpium, cum semestri hoc conferam duce, desertore exercitus sui? cui si quis, demptis signis, Pœnos Romanosque hodie ostendat, ignoraturum certum habeo, utrius exercitus sit consul. (XXI. 43.)

elles mêmes; est-ce lui que l'on peut comparer à ce général de six mois, déserteur de son armée, qui, si l'on faisait passer en revue sous ses yeux les Carthaginois et les Romains, en leur ôtant les drapeaux qui les distinguent, se méprendrait, j'en suis sûr, à l'armée qui doit recevoir ses ordres? »

Assurément Annibal aurait pu se vanter lui-même, sans faire sur son adversaire de si fades plaisanteries. Et encore je doute qu'il ait jamais parlé de lui même avec ce ton de Capitan. Ce n'était pas ainsi que le vainqueur de Castiglione et de Rivoli parlait à ses Soldats.

« J'ai du regret, dit Montesquieu, de voir Tite-Live jeter ses fleurs sur ces énormes colosses de l'antiquité; je voudrais qu'il eût fait comme Homère, qui néglige de les parer, & qui sait si bien les faire mouvoir » (1) Il faut avouer que, dans la prose, le siècle d'Auguste est bien inférieur au siècle de Cicéron; déjà règnent les écoles de déclamateurs; derrière Tite-Live, on aperçoit Sénèque. Tite-Live fait ses harangues suivant les préceptes de la rhétorique; c'est encore un beau génie, et heureusement doué pour l'éloquence, mais qui n'a pas été éprouvé au feu de l'action; il sent toujours l'école; les plus beaux discours de ses tribuns,

(1) Grand. et Décad. des Romains ch. V.

de ses généraux, de ses consuls, sont toujours des suasoriæ, des exercices de déclamation. « Il n'est pas une seule des harangues de Tite Live, disait l'empereur Napoléon, qui ait été tenue par un général d'armée; car il n'en est pas une qui ait le trait de l'impromptu. » On y voit partout la préoccupation de l'écrivain, et souvent la vanité du Romain; il faut que Rome, même battue, humiliée, paraisse toujours plus grande que son vainqueur, et Annibal est réduit par Tite-Live à lui rendre hommage. Il a toujours quelque chose à dire pour relever les généraux Romains. « Je m'imagine, écrit à ce propos Montesquieu, qu'Annibal disait fort peu de bons mots, et qu'il en disait encore moins en faveur de Fabius & de Marcellus contre lui-même (1) » Ces jugements de Montesquieu sont peut-être un peu sévères; mais, quoiqu'ils doivent être adoucis, ils sont justes dans le fond.

Le mot que Tite-Live prête à Annibal, lorsqu'il reçoit dans son camp la tête de son frère, n'est pas d'un général sage: « Je reconnais là, lui fait-il dire, la fortune de Carthage. » (2) Annibal ne devait point prononcer une telle parole devant toute son armée. Peut-être aussi ne l'a-t-il

(1) Grand. & Déc. des Romains V.

(2) Agnoscere se fortunam carthaginis

laissée échapper que devant quelques familiers. Mais Tite-Live n'en dit rien.

Il aime les traits frappants, les effets de théâtre, les drames moraux. Pour compléter une scène, ou un ensemble d'évènements, il ajoute volontiers des circonstances, peut-être imaginaires, au récit de Polybe. On connaît la rivalité du dictateur Fabius Cunctator & de son maître de la cavalerie M. Minutius. Ce lieutenant désobéissant et impétueux remporte un succès sur Annibal, et se met à décrier la timide prudence de son général. Le peuple égale les pouvoirs des deux rivaux. Minutius s'engage follement dans un piège que lui tend Annibal; il va être écrasé; Fabius accourt et le sauve. Certes, le trait est d'une âme généreuse: sauver un rival turbulent, présomptueux, et de qui l'on a éprouvé la calomnie, c'est la marque d'un caractère où le patriotisme règne et où la vanité n'a point de place. Polybe raconte le fait, et n'y ajoute rien. (1) Mais Tite-Live qui écrit une morale en action, pousse plus loin les conséquences de cette aventure. Il ne suffit point que le peuple apprenne à distinguer le dévouement réfléchi de la bravoure téméraire pour que la leçon morale soit complète, il faut que la témérité elle même

(1) III. 104-106.

vienne rendre hommage à la prudence. Minutius, vaincu par la générosité de Fabius, rentre dans le camp du dictateur, lui donne le titre de père, & ordonne à ses soldats de faire de même. Le repentir touche les deux armées; tout le monde est dans le ravissement; chacun à l'envi élève jusqu'aux cieux le nom du grand Fabius; et peu s'en faut qu'Annibal n'en fasse autant. Du moins, il fait des métaphores pour annoncer la fin de ses succès: « Cette nuée, dit-il- qui se tenait toujours sur la montagne, a donc enfin crevé pour nous donner la pluie et la tempête. » (1)

(1) Tandem eam nubem, quae sedere in jugis montium solita sit, cum procella imbrem dedisse. XXII. 30

Cependant il n'a pas épuisé la série de ses grandes victoires. Il lui reste encore le triomphe de Cannes. Les deux consuls qui combattirent dans cette désastreuse journée furent Lucius Æmilius Paulus & Caius Terentius Varron. Tite-Live a fait de ces deux consuls comme deux types. Varron, c'est le consul populaire, le capitaine brouillon, qui s'indigne avec la populace des lenteurs de la guerre, et se flatte de ruiner les forces d'Annibal d'un seul coup. Emile est le consul du parti sénatorial, le digne disciple du vieux Fabius, convaincu que, contre le génie d'Annibal, la prudence est le premier mérite. C'est le représentant de cette aristocratie qui résiste à la fougue du peuple, et le

ramène par sa sagesse et son patriotisme. Entre les deux consuls, l'historien établit un contraste perpétuel, qui fait ressortir les caractères, même en les exagérant un peu (1) Polybe, qui rapporte les dissentiments des deux consuls, ne cherche point à faire d'eux des types de l'un et de l'autre parti (2) Et cependant, ses préférences étaient pour le parti patricien, et pour cette maison des Emiles, qui l'avait accueilli. En racontant la bataille de Cannes, donnée par la témérité de Varron, contre l'avis d'Emile, il rend à chacun des deux consuls la justice qui lui est due, mais avec l'impartialité de l'histoire. « Lucius Emilius, dit-il, frappé de terribles blessures, tomba sur le champ de bataille; Emilius, qui durant toute sa vie remplit si noblement ses devoirs envers Rome et mérita bien d'elle jusque dans sa dernière heure!..... Quelques uns s'enfuirent à Venusium, et entre autres le Consul C. Térentius, qui de son existence fit un opprobre & de sa magistrature un malheur pour son pays. » (3) Polybe se contente de ce jugement si fort & en même temps si calme sur les deux consuls : on est touché d'une simplicité si expressive. Tite-Live ne se lasse point de relever Emile et de flétrir Varron par

(1) XXII. 38-41.

(2) III. 106. 108-116.

(3) III. 116.

tous les procédés que lui fournit son génie oratoire. Après avoir apprécié leurs caractères en son propre nom, après leur avoir attribué des discours où ils se dépeignent eux-mêmes, il fait faire par la bouche du vieux Fabius l'éloge d'Emile & la satire de Varron. Le temporiseur s'adresse à Emile, & lui parle en ces termes de son collègue: « (1) Vous vous trompez, si vous croyez avoir de moins rudes combats à livrer contre Varron que contre Annibal. Je ne sais même si votre antagoniste ne mettra pas plus d'acharnement à vous harceler que notre ennemi. Vous ne rencontrerez Annibal, que sur le champ de bataille; & vous trouverez Varron à toute heure, en tout lieu. Vous aurez tous vos soldats pour combattre Annibal; & c'est à la tête de vos propres soldats que Varron vous attaquera. » L'antithèse ne peut être poussée avec plus d'esprit. C'est par là que Fabius, Annibal, Scipion & tous les personnages de Tite-Live se ressemblent.

Le jour de la bataille, toutes les fautes furent du côté de Varron, tout le dévouement du côté d'Emile. En cela, Tite-Live était simplement fidèle au récit de Polybe. Mais il voulut encore embellir la mort de l'un & charger la honte de la fuite de l'autre. Emile, couvert de blessures, est assis à l'écart sur une

(1) « Erras, L. Paulle, si tibi minus certaminis cum C. Terentio, quam cum Annibale futurum censes; nescio an infestior hic adversarius, quam ille hostis maneat. Cum illo in acie tantum, cum hoc omnibus locis ac temporibus certaturus es: et adversus Annibalem legionesque ejus tuis equitibus ac peditibus tibi est; Varro dux tuis militibus te est oppugnaturus. » (XXII. 39)

une pierre. Un tribun militaire vient offrir au consul son cheval pour sauver une vie précieuse à la république. Emile ne veut point survivre au massacre de ses braves soldats. « Allez, dit-il au tribun, recommandez au sénat de mettre Rome en état de défense, & de disposer quelques corps de troupes, avant que l'ennemi victorieux arrive au pied de nos murs; dites en particulier à Fabius que Paul Emile a vécu, et qu'il meurt fidèle à ses sages instructions. (1) » Ces dernières paroles sont belles; mais sont-elles historiques? Nous sommes touchés mais est-ce de l'imagination de Tite-Live, ou de la grandeur d'âme d'Emile, de l'histoire ou du roman? En face du consul patricien, dévoué à la république jusqu'à la mort, et refusant de survivre à l'armée qu'il n'a pas pu sauver, on aperçoit le consul plébéien en fuite, abandonnant l'armée qu'il a perdue par sa témérité. Tite Live parle de différentes troupes qui essayèrent de résister après la déroute générale. « L'autre consul, ajoute-t-il, soit par hasard, soit de dessein formé, ne se trouva faire partie d'aucun de ces différents corps; il parvint à Vénusia avec environ soixante-dix cavaliers »(2) Ce doute est la plus cruelle injure qu'on puisse faire à un général vaincu. Enfin, pour compléter

(1) abi, nuncia publice patribus, urbem Romanam muniant, ac, priusquam hostis victor adveniat, praesidiis firment; privatimque Q. Fabio, L. Aemilium praeceptorum ejus memorem & vixisse, & adhuc mori. » (XXII. 49)

(2) (XXII. 49)

ce grand drame où le génie de Rome demeure invincible malgré la ruine des armées romaines, le Sénat absout les vaincus; et c'est à ce même Varron, général imprudent et lâche, qu'il rend des actions de grâces solennelles, pour n'avoir pas désespéré de la République. (1) Ainsi, c'est encore le parti aristocratique, le parti du consul mort sur le champ de bataille qui amnistie l'auteur du désastre, et qui sauve le peuple romain par sa constance. Si tout n'est pas vrai, rien du moins n'est plus grand, rien n'est plus saisissant, rien n'est mieux dessiné pour servir d'exemple aux nations à venir.

Cependant, après qu'on a cédé à l'admiration que mérite l'art de l'écrivain, on a droit de revenir sur les circonstances du récit, et de demander à l'historien à quel prix il obtient des effets si dramatiques. C'est en altérant la vérité. Si Varron donna la bataille avec témérité, comme Polybe lui-même le déclare, au moins n'est-il pas en tout aussi coupable que le fait Tite-Live. Annibal, en s'emparant de la citadelle de Cannes, ce que l'historien latin ne dit pas, avait forcé les Romains à se porter sur ce point (2.) Le Sénat avait donné l'ordre aux consuls de risquer une bataille décisive, et avait augmenté dans ce dessein leurs troupes d'une manière extra-

(1) XXII 61.

(2) Polybe III 107.

(1) Pol. 107-108.

(2) Ibid. 111.

(3) Ibid 112.

ordinaire (1) Annibal attira les deux consuls sur un terrain favorable pour sa cavalerie, qui faisait sa principale force (2) La faute de Varron fut de céder trop aisément à l'appât d'un premier succès, & de ne pas attendre que le défaut de vivres forçât Annibal à quitter un terrain si désavantageux pour l'armée romaine (3) Il demeure assez coupable pour que le désastre de Cannes retombe sur sa mémoire, mais non pour être digne de l'exécration à laquelle le voue Tite-Live.

Une critique réfléchie refuse également de s'associer à Tite-Live lorsqu'il accuse Annibal d'irrésolution après la bataille de Cannes. Selon lui, Maharbal, commandant de la cavalerie carthaginoise, proposa au général de marcher à l'heure même sur Rome, consternée de ce désastre, & découverte par la destruction de sa dernière armée. Annibal, étonné d'un avis si hardi, demande à réfléchir. « Alors Maharbal: « Je le vois, les Dieux n'ont pas donné au même homme tous les avantages à la fois. Tu sais vaincre, Annibal; tu ne sais pas profiter de la victoire. » (4) On a peine à croire, ~~que~~ sur la foi de Tite-Live, que l'homme qui sut, pendant seize ans, avec une armée diminuée par tant

(4) Tum Maharbal, a non omnia nimirum eidem dii dedere: vincere scis, Annibal, victoria uti nescis. XXII 51.

de fatigues & de combats, tenir toutes les forces de Rome en échec, n'ait pas su profiter de la victoire. « On croit généralement, ajoute-t-il, que ce jour d'inaction fut ce qui sauva Rome et l'Empire. » (1)

La critique moderne est revenue sur ce jugement de Tite-Live & sur le reproche qu'il fait à Annibal d'être allé à Capoue. On a étudié, d'après Polybe, la constitution de Rome, & l'on s'est assuré que, même après Cannes, la république n'était pas encore sans ressources, que le Latium tenait bon; que Rome pouvait encore lever des légions dans ses murs; que l'armée d'Annibal de son côté manquait de vivres, et qu'il était nécessaire qu'elle se refît avant de poursuivre ses victoires. Enfin, lorsqu'on ne connaîtrait pas tous ces détails, on aurait encore droit de se défier de Tite-Live donnant des leçons à Annibal dans l'art de la guerre. Malheureusement nous n'avons pas ici le témoignage de Polybe; nous ne savons pas comment il a jugé le séjour d'Annibal à Capoue. Mais il raconte, pour montrer quelle était la rigueur de la discipline romaine, comment après la bataille de Cannes, malgré des pertes si considérables en hommes, le Sénat refusa de racheter huit mille prisonniers romains, afin

(1) Mora ejus diei satis creditur saluti fuisse urbi atque imperio (Ibid)

(1) Pol. VI. 58

d'imposer aux soldats la loi de vaincre ou de mourir. (1) Un état qui prend de telles résolutions dans un moment si critique n'est point encore un état anéanti.

Pour terminer ce parallèle entre Polybe et Tite Live, il sera intéressant de comparer dans ces deux auteurs la défense des Rhodiens devant le Sénat après la défaite de Persée. Pendant cette guerre où succomba la Macédoine et qui entraîna la chute de la Grèce, la république de Rhodes, auparavant fidèle alliée de Rome, effrayée des rapides progrès de cette puissance qui menaçait d'envahir le monde, s'était trouvée un instant prise de vertige. Elle avait eu la présomptueuse pensée de se faire médiatrice entre le Sénat et Persée. Elle n'avait pu sauver le plus faible et s'était attiré le ressentiment du plus fort. Quand la Macédoine eut succombé, Rome voulut punir ses alliés qui s'étaient érigés en arbitres entre elle et ses ennemis. On proposa de déclarer la guerre aux Rhodiens. Leurs ambassadeurs consternés, vêtus de deuil, sollicitèrent longtemps en vain une audience du Sénat. Enfin ils furent admis à se défendre. Polybe dit seulement du discours

de leur orateur, qu'il fut indigne d'un homme quelque peu versé dans les affaires. Il ne fit que vanter les services passés des Rhodiens et incriminer leurs rivaux. (1) Cependant le Sénat usa de clémence, il pardonna; mais il retira aux Rhodiens leurs plus riches possessions, et se fit sacrifier les citoyens ennemis de Rome. Les Rhodiens envoyèrent une nouvelle ambassade, et cette fois le même orateur parla mieux. Il rappela les rudes châtiments que le Sénat avait infligés à sa patrie, & le conjura de ne pas pousser plus loin sa vengeance: « Votre colère, dit-il, n'a que trop bien frappé notre république au cœur..... Romains, le peuple Rhodien, dépouillé aujourd'hui de ces richesses, de cette liberté, de ces droits qu'il n'a pas craint jusqu'ici de défendre au prix des plus plus rudes travaux, vous conjure par ma bouche, maintenant que vous lui avez porté assez de coups, de déposer votre colère et de lui accorder votre alliance, afin qu'il soit manifeste pour tous que vous avez cessé d'être irrités contre lui, & que vous êtes revenus à vos anciens sentiments de bienveillance! Voilà ce qu'il attend de vous et non des secours d'armes et de soldats » (2) Assurément un peuple faible qui demande

(1) Pol. XXX. 4

(2) Pol. XXXI. 7.

grâce à la force peut tenir ce langage sans s'avilir.

Qu'a fait Tite-Live de cette péroraison touchante, aussi digne que le permet la condition de suppliants? Un texte de développements humiliants pour Rhodes et offensants même pour le sénat, s'il avait eu le sens délicat au sujet de la flatterie: « Prononcez, disent-ils, Pères conscrits, si Rhodes doit subsister encore ou disparaître de la surface de la terre. En effet, Pères conscrits, il n'est pas besoin de délibérer sur la guerre: vous pouvez la déclarer, mais vous n'aurez point à la faire, car aucun Rhodien ne prendra les armes contre vous. » (1) L'orateur continue dans le même sens avec une fécondité qui rappelle la verve ~~d~~ intarissable de Cicéron quand il a rencontré un sujet de développement pathétique, mais ici ce n'est qu'une verve de bassesse. Tite-Live se trompe de temps: les Rhodiens parlent au Sénat comme les peuples des provinces parlaient à Auguste. Cependant Rhodes est demeurée indépendante jusqu'à la mort de César: ce ne peut être là son langage, même lorsqu'elle s'humilie.

Tite-Live a fondu en un seul les deux discours dont Polybe fait mention. Il a évité les défauts du

(1) Vos judicate, P.C., sit Rhodus in terris an funditus deleatur. non enim de bello deliberatis, P.C. quod inferre potestis, gerere non potestis; quum nemo Rhodiorum arma adversus vos laturus sit. (Traduction de la Coll. de M. Nisard)
XLV 24.

premier, et heureusement employé ceux des arguments du second qui peuvent convenir au moment où il les place. Car ce discours unique est prononcé dans la première ambassade et non dans la seconde, dont Tite-Live ne parle pas. En général, ce discours est habile; mais il semble que son plus grand défaut, s'il eût été prononcé, aurait été d'inspirer au Sénat du mépris pour des gens qui raisonnaient si bien, mais qui montraient une âme si basse. Quand on lit ce discours, on sent qu'il ne peut être dit que d'une voix humble, et avec un ton gémissant. Comment un orateur aurait-il pu, sans se dégrader, soutenir ce ton si longtemps? C'est là qu'on sent le factice, & l'éloquence d'école.

Tite-Live ne s'est pas contenté d'emprunter des arguments à Polybe. Il a fait entrer dans le discours des Rhodiens des raisons données en leur faveur par Caton, dans un discours que l'historien s'abstient de rapporter, parcequ'il se trouve, dit-il, tout entier dans le cinquième livre des origines (1) Grâce à Aulu-Gelle (2) le discours de Caton n'est pas perdu pour nous: Il a été déjà cité dans ce cours même; nous n'en rappellerons que les arguments empruntés par l'orateur des Rhodiens dans Tite-Live. (3) « Ceux qui, dit Caton, les accusent le plus

(1) T. L. XLV. 25.

(2) N. A. VII. 3

(3) Qui acerrime adversus eos dicit,

eos dicit, ita dicit: hostes voluisse fieri. Et quis tandem est nostrum, qui, quod ad se attinet, æquum censeat quemquam pœnas dare ob eam rem, quod arguatur male facere voluisse? Nemo opinor. Nam ego quod ad me attinet nolim.... Rhodienses superbos esse aiunt, id objectantes quod mihi a liberis meis minime (a) dici velim. Sint sane superbi. Quid id ad nos attinet? id ne irascimini si quis superbior est quam nos?

(a) Le texte est, quod mihi et liberis meis. Si l'on met a liberis il ne sera pas mal de traduire, mes enfants même

(1) La traduction de cette seconde citation est empruntée à M. Michelet. Hist. rom. 2. II. p. 118

(2) XLV. 23

vivement disent: « Les Rhodiens ont voulu devenir nos ennemis. Et qui de nous, pour ce qu'il le regarde, trouverait juste d'être puni parce qu'on est accusé d'avoir voulu mal faire? personne, je pense. Car, pour ma part, je ne voudrais pas d'une telle loi. » — « Mais, dit-on encore, les Rhodiens sont superbes, orgueilleux. C'est un reproche grave. Je ne voudrais pas que mes enfants eussent sujet de me l'adresser. Cependant que les Rhodiens soient superbes, que nous importe? Serait-ce par hasard que nous nous fâchons, quand on est plus superbe que nous. (1)

Chez Tite-Live les Rhodiens demandent pardon d'avoir été orgueilleux. Les propos arrogants, disent-ils, n'excitent que le mépris des sages, surtout quand ils sont d'un inférieur à un supérieur. On ne les regarde pas comme un crime digne de mort. Les dieux eux-mêmes ne foudroient pas tous ceux qui les blasphèment. (2) Voilà la rhétorique à la place de l'éloquence politique.

Là est le principal défaut de Tite-Live: il appartient à une école de déclamateurs. On croit reconnaître en lui un disciple de Sénèque le Père; mais, il faut le dire, un disciple de génie. Cette sévère critique que nous avons faite de la manière de Tite-Live, serait une injustice, si elle n'était

adoucie par l'étude de ses mérites, qui doit venir à son tour. Après le mal nous dirons le bien : après la rhétorique l'éloquence ; nos sévérités auront leur palinodie.

Léon Crouslé.

# 22e Leçon

20 Juin 1853.

## Suite de Tite-Live.

---

Malgré quelques méprises de détail, ce travail dans son ensemble est bien étudié et bien compris; le sentiment général en est vrai, et rendu avec une chaleur communicative

# Suite de Tite-Live.

“Nous avons signalé, sans nous les dissimuler, les défauts de Tite-Live: dans les faits, soit des omissions calculées, soit des détails dont il n'a pu avoir nulle connaissance, et qu'il invente, comme le récit de l'expédition de Romulus contre Fidenès, soit un caractère vague qui atteste que l'historien s'est servi d'auteurs de seconde main, comme pour le passage des Alpes par Annibal; dans le style un peu de rhétorique, ce qui a fait dire justement à Montesquieu « qu'il jette des fleurs sur ces colosses de l'antiquité. »

Mais on aurait une idée bien fausse de Tite-Live si on le regardait comme un rhéteur qui sacrifie tout à la beauté oratoire de la forme. Après avoir parlé de ses défauts, nous dirons quelles sont ses qualités, à quel titre il est un des grands historiens de l'antiquité.

Voltaire dans une lettre à Madame du Deffand s'exprime ainsi: « Je regarde Tacite
« comme un fanatique pétillant d'esprit, connais-
« sant les hommes et les cours, disant des choses
« fortes en peu de paroles, flétrissant en deux mots
« un empereur jusqu'à la dernière postérité, mais je

« suis curieux, je voudrais connaître les droits du Sénat,
« les forces de l'empire, le nombre des citoyens, la forme
« du gouvernement, les mœurs, les usages, je ne trouve
« rien de tout cela dans Tacite; il m'amuse, et Tite-
« Live m'instruit. (Lettre à Mad. du Deffand 30 Juillet 1768)

C'était à la Bletterie qu'il en voulait

Cette boutade contre Tacite est très légère et ressemble plutôt à un jeu d'esprit qu'à un jugement sérieux; mais rien de plus exact que ce qu'il dit de Tite-Live. Tite-Live en effet nous instruit. Curieux de tous les détails qui ajoutent quelque éclat à l'histoire qu'il raconte, son amour pour son pays lui fait rechercher, avec un soin et même une ardeur intéressée tous les faits qui concourent à la gloire de Rome, pourvu qu'ils entrent dans sa thèse. Il est patient et complet parce qu'il est enthousiaste. Tite-Live en effet est un historien patriotique. Son inspiration générale est un amour profond et sincère pour Rome.

« Il n'y a pas de patrie dans les mémoires de César,
« il n'y a que César, et Rome n'est plus qu'une ville qui
« lui coûte moins à prendre que Brindes. Il n'y a pas
« de patrie dans Salluste, il n'y a que des partis. Ni
« l'un ni l'autre n'ont aimé Rome, César se substituant
« à elle, Salluste n'y trouvant pas sa place. (Nisard)

Et le vieux Caton?

Tite-Live est le premier des historiens Romains qui ait eu l'amour de la patrie.

Mais voyons si, indépendamment des faits eux-mêmes qui rendent la lecture de Tite-Live si instructive, il n'y a pas un autre profit à tirer de son histoire. L'œuvre de Tite-Live n'est pas une œuvre légère; on pourrait d'abord répondre aux critiques, quelquefois amères, que les modernes lui ont adressées, par l'admiration dont l'entouraient ses contemporains. Pline le jeune raconte qu'un habitant de Gadès charmé de sa réputation et de sa gloire, vint des extrémités du monde pour le voir, le vit, et s'en retourna. Cet enthousiasme pour Tite-Live était l'enthousiasme pour Rome même qui passait tout entière à la postérité avec toutes ses victoires, toutes ses vertus, et tous ses grands hommes, dans l'œuvre immense de Tite Live, « res est « immensi operis ut quæ supra septingentesimum « annum repetatur. » — Tite-Live en effet ne compose pas un journal personnel comme César, ne se renferme pas dans le récit des faits contemporains comme Salluste qui raconte sous une forme dramatique l'histoire de deux grands événements, en y joignant certains effets de perspective théâtrale; non, il élève à la gloire de Rome un monument complet, il embrasse l'ensemble de son histoire, « depuis ses plus humbles débuts jusqu'au moment où elle est

Nunquam ne legisti Gaditanum quemdam Titi Livii nomine gloriâque commotum ad visendum eum ab ultimo terrarum orbe venisse, statimque ut viderat, abiisse? (Pline le jeune à Népos II 3.)

« ab exiguis profecta initiis eo crevit ut jam magnitudine laboret suâ » (Préface de Tite Live)

fatiguée elle même de sa propre grandeur.

Tite Live arriva au moment le plus favorable pour écrire une histoire. Sous le règne d'Auguste puissant et paisible, près des portes fermées du temple de Janus, au milieu du silence de l'empire qui avait tout pacifié jusqu'à l'éloquence, Rome se repose et se contemple dans le calme majestueux de sa grandeur; son histoire est arrêtée. On se retourne alors vers le passé; on se console de ce qu'on vient de souffrir dans la lutte des guerres civiles, et de ce qu'on souffre encore dans le calme forcé de la paix, par le spectacle de tant de grandeur. On oublie les combats des ambitions contraires, et le triomphe absolu d'une seule, dans le souvenir de l'ancienne Rome et de l'ancienne liberté. Ceux qui préfèrent le passé trouvent dans l'histoire de la République un dédommagement au temps présent, ceux qui préfèrent le présent considèrent cette histoire passée comme une magnifique avenue conduisant au siècle d'Auguste, et tous, contents ou mécontents de l'Empire, sont unanimes à revenir avec l'historien enthousiaste de Rome, sur ses anciens souvenirs, prêts à y demeurer s'ils ont le regret des institutions républicaines, à en sortir pleins d'une nouvelle espérance, s'ils entrevoient

sous l'Empire un avenir plus glorieux encore.

C'est dans cet instant de repos, à l'ombre de la paix, que Tite-Live compose son histoire. L'Enéide est due à la même pensée; écrit au milieu des espérances excitées par le nouvel empire, et des regrets donnés à l'ancienne liberté, le poème de Virgile célèbre la grandeur de Rome confondue volontiers avec la grandeur d'Auguste; en chantant le passé il chante le présent; seulement Virgile est remonté au berceau même de la nation italienne, à ses premiers temps mythologiques; il a construit le portique du grand monument que Tite-Live a continué et achevé en l'honneur de Rome. Il y a quelque chose de Virgilien dans Tite-Live; Tite-Live est l'historien des âmes généreuses, comme Virgile en est le poète. « Plus je compare ces deux hommes, dit « M. Nisard, plus je les trouve frères. On voudrait « croire qu'ils se sont connus et aimés; que, dans « ce palais d'Auguste qui leur était si hospitalier, ils « se sont entretenus de Rome, de sa gloire passée, « de ses grands hommes, et que sans médire d'Auguste, « ils se sont quelquefois attendris pour Pompée et « exaltés pour Caton. » — Quoique Tite-Live regrette l'héroïsme des anciens Romains, la grandeur des traditions nationales, quoique Virgile

laisse échapper quelquefois sur le passé des soupirs pleins de cette tristesse qui était le fond de son âme.

Satis jampridem sanguine nostro
Laomedonteae luimus perjuria Trojae (Georg. I 500)

Ni Virgile, ni Tite-Live ne sont républicains. Sans doute un sentiment d'admiration profonde pour la République anime l'œuvre de Tite-Live, mais ce n'est pas une œuvre de parti, comme l'a prétendu Niebuhr; Tite-Live aime sa patrie, voilà tout; et il associe dans son amour pour Rome tous les genres de grandeur, la grandeur de la République, et celle de l'Empire. On a dit qu'il était Pompéien. Nous ne savons si, dans le récit aujourd'hui perdu de la guerre civile, il s'était prononcé pour Pompée contre César, mais ce qu'il y a de certain c'est qu'un Pompéien n'eût pas écrit de Cicéron, ami de Pompée: « De tous les maux qui l'accablèrent coup sur coup, l'exil, la chute de son parti, la perte si triste et si prématurée de sa fille, il n'y eut que la mort qu'il souffrit en homme » — Il n'eût pas dit de cette mort, « Qu'à bien considérer les choses, elle a pu paraître moins imméritée, par la raison que Cicéron vainqueur n'eût pas mieux traité son ennemi. » Ce qui intéressait Tite-Live

Ce n'est pas moi qui ai dit cela dans ces termes, quoique ce que vous dites soit juste au fond. Je n'aurais pas voulu me servir de ces expressions modernes: je n'aimerais pas à dire de Cicéron même, Cicéron était un républicain

+

+

?

Magnis interim ictus vulneribus, exilio, ruinâ partium pro quibus steterat, " filiae morte, exitu tam tristi atque acerbo, omnium adversorum nihil, " ut viro dignum erat, tulit, praeter mortem. "
(Portrait de Cicéron _ Tite-Live. _ Conservé par Sénèque le rhéteur, Suasoria VII)

_ Quae vere aestimanti minùs indigna " videri potuit quod a victore inimico " nihil crudelius passus erat, quam quod, ejusdem fortunae compos, ipse " fecisset. (Ibid)

à Pompée, c'était son honnêteté, la modération avec laquelle il refusa la puissance suprême, et surtout le malheur de sa mort sur le rivage égyptien. Aussi, quand on nous dit que Tite-Live est républicain, « C'est un républicain à la façon « d'Horace chantant Régulus et l'âme indomptable « de Caton, à la façon de Virgile faisant présider « par ce même Caton l'assemblée des âmes vertueuses « aux Champs-Élysées. Tous les trois admiraient « Rome, sa grandeur, sa gloire, regrettaient, non ses « institutions dont je doute qu'aucun se fût rendu « compte, même Tite-Live, mais tout ce que les traditions « nationales racontent de l'héroïsme de ses citoyens » (Nisard)

Dès la préface de Tite-Live, on sent l'enthousiasme de l'historien pour les faits qu'il va raconter. Aurai-je bien de m'applaudir de ce que j'ai voulu faire, si j'entreprends d'écrire l'histoire du peuple romain depuis son origine? Je l'ignore.... Quoi qu'il en soit, j'aurai du moins le plaisir d'avoir aidé, pour ma part, à perpétuer la mémoire des grandes choses accomplies par le premier peuple de la terre, et si, parmi tant d'écrivains mon nom se trouve perdu, l'éclat de la grandeur de ceux qui m'auront éclipsé serviront à me consoler..

Facturusne operae pretium « sim, si a primordio urbis res populi Romani perscripserim, non satis scio.... Utcunque erit, juvabit « tamen rerum gestarum memoriae « principis terrarum populo pro « virili parte, et me ipsum consuluisse; « et, si in tanta scriptorum turba « mea fama in obscuro sit, nobilitate «

et magnitudine eorum, meo qui " nomini officiunt, me consoler. .... " Ego hoc quoque laboris praemium " petam, ut me à conspectu malorum, quae nostra tot per annos vidit aetas, " tantisper certè dum prisca illa totâ mente repeto, avertam, omnis expers curae, " quae scribentis animum, et si non flectare à vero, sollicitum tamen efficere posset.... Ceterum aut me " amor negotii suscepti fallit, aut nulla unquam Respublica nec major, nec " sanctior, nec bonis exemplis ditior fuit; nec in quam civitatem tam " serae avaritia, luxuriaque immigraverint: nec ubi tantus ac tam diu " paupertati ac parcimoniae honos fuerit: adeò, quanto rerum minus, " tantò minus cupiditatis erat. Nuper " divitiae avaritiam et abundantes voluptates desiderium per luxum atque " libidinem pereundi perdendique omnia invexère. Sed querelae ne tum quidem gratae futurae, quum forsitan et " necessariae erunt, ab initio certè tantae ordiendae rei absint. Cum " bonis potius ominibus votisque et precationibus deorum dearumque, " si, ut poetis, nobis quoque mos esset, libentius inciperemus, ut orsis " operis successus prosperos darent.

(Préface de Tite-Live) "

Pour moi je tirerai de cette histoire un grand avantage, celui de distraire un instant du spectacle des maux dont notre époque a été si longtemps le témoin, mon esprit occupé tout entier de l'étude de cette vieille histoire, et délivré de ces craintes qui, sans détourner un écrivain de la vérité ne laissent pas d'être pour lui une source d'inquiétude........ trop fort au reste, ou je m'abuse sur mon ouvrage, ou jamais République ne fut plus grande, plus sainte, plus féconde en bons exemples: aucune n'est restée plus longtemps fermée au luxe et à la soif des richesses, plus longtemps fidèle au culte de la tempérance et de la pauvreté, tant elle savait mesurer ses désirs à sa fortune. Ce n'est que de nos jours que les richesses ont engendré l'avarice, le débordement des plaisirs et je ne sais quelle fureur de se perdre et d'abîmer tout avec soi par le luxe et la débauche. Mais ces plaintes ne blesseront que trop peut être quand elles seront nécessaires; ne commençons donc pas par là ce grand ouvrage: il conviendrait mieux, si l'historien avait le privilège du poète, de commencer sous les auspices des Dieux et des Déesses, afin d'obtenir d'eux, à force de vœux et de prières, l'heureux succès d'une si vaste

« entreprise. »

On voit que Tite-Live est plein de son sujet. Il l'annonce d'un ton solennel et grave, passionné dans sa gravité même. Un sentiment religieux anime l'historien ; il invoque les Dieux, ainsi que le fesaient tous les Romains au début d'une entreprise importante, ainsi qu'avait fait Romulus en fondant Rome, « Urbem auspicato, augurato que conditam » — On sent que cette grande œuvre est sortie de l'âme. L'obscurité de ces premiers temps ne l'effraie pas. Un historien critique, qui voudrait que chaque fait qu'il raconte fût appuyé sur une date et sur un monument authentique, serait mal à l'aise au milieu de ces premiers événements incertains et obscurs, « qui se présentent embellis « par les fictions de la poésie plutôt qu'appuyés sur « le témoignage irrécusable de l'histoire. » Il aurait hâte de sortir de ces ténèbres, à moins d'être comme Niebuhr, et de se plaire à déchiffrer l'indéchiffrable. Mais Tite-Live passionné pour sa patrie, ne recule devant aucune difficulté, s'attache à tout avec la même curiosité, aux guerres obscures comme au reste ; il consent à aller lentement, il aime à relever soigneusement chaque détail, parcequ'il

quae poeticis magis decora fabulis quam incorruptis rerum gestarum monumentis traduntur.
(Préface de Tite-Live)

Je n'avoue pas ce que cette expression semble marquer de dédain pour les travaux de Niebuhr.

n'y a rien qui ne lui paraisse précieux quand il s'agit de la gloire de Rome. ~~Il~~ S'il est vrai, comme Buffon l'a dit, que le génie soit la patience, le génie éclate dans cette préface de Tite-Live.

?

Nous avons dit que l'œuvre de Tite-Live n'est pas une œuvre de rhéteur; elle est sincère et vraie, par conséquent elle comporte la vraie éloquence.

Dès les premiers livres nous rencontrons des récits admirables. Le plus bel éloge qu'on puisse en faire, c'est de dire qu'ils sont restés populaires comme de la poésie: Ainsi l'épisode de Lucrèce. C'est un récit pareil aux chants des épopées grecques chantés par les Aèdes, dans les temps héroïques; nous le citerons pour nous convaincre que ces anciens poèmes de Rome dont parle Niebuhr peuvent être considérés comme renfermés dans les premiers livres de l'histoire romaine de Tite-Live.

cela n'est pas clair. Si vous entendez comme Niebuhr, que Tite-Live n'a fait que mettre en prose dans son livre des épopées populaires primitives, je n'en crois rien.

Sextus Tarquin, fils de Tarquin le Superbe, ayant entendu vanter, dans un repas, Lucrèce femme de Collatin par son mari lui-même, la voit, l'aime, et veut la posséder. Peu de jours après son premier voyage à Collatie, où il avait trouvé Lucrèce filant de la laine au fond

Ubi exceptus benignè ab ignaris consilii, quum post cœnam in hospitale cubiculum deductus esset, amore ardens, postquam satis tuta circa, sopitique omnes videbantur, stricto gladio, ad dormientem Lucretiam venit, sinistrâque manu mulieris pectore oppresso « Tace, Lucretia, inquit, Sex. Tarquinius sum; ferrum in manu est; moriere, si emiseris vocem. » Quum pavida ex somno mulier nullam opem, prope mortem imminentem, videret; tum Tarquinius fateri amorem, orare, miscere precibus minas, versare in omnes partes muliebrem animum. Ubi obstinatam videbat, et ne mortis quidem metu inclinari, addit ad metum dedecus, cum mortuâ jugulatum servum nudum positurum ait, ut in sordido adulterio necata dicatur. Quo terrore vicit obstinatam pudicitiam velut victrix libido, atque inde Tarquinius, ferox expugnato decore muliebri profectus est.

(I. LVIII)

de son palais, Sextus, à l'insu de Collatin, revient à Collatie, accompagné d'un seul homme. « Comme nul ne soupçonnait ses desseins, il est accueilli avec bienveillance, et on le conduit après souper dans son appartement. Là, brûlant de désirs et jugeant, au silence qui l'environne, que tout dort dans le palais, il tire son épée, marche au lit de Lucrèce déjà endormie, et, appuyant la main sur le sein de cette femme : « Silence, Lucrèce, je suis Sextus, je tiens mon épée, vous êtes morte, s'il vous échappe une parole. » Tandis que éveillée en sursaut et muette d'épouvante, Lucrèce, sans défense, voit la mort suspendue sur sa tête, Tarquin lui déclare son amour; il la presse, il la menace, et la conjure tour à tour, et n'oublie rien de ce qui peut agir sur le cœur d'une femme. Mais voyant qu'elle s'affermissait dans sa résistance, que la crainte même de la mort ne peut la fléchir, il tente de l'effrayer sur sa réputation. Il affirme qu'après l'avoir tuée il placera près de son corps le corps nu d'un esclave égorgé, afin de faire croire qu'elle aurait été poignardée dans la consommation d'un ignoble adultère. Vaincue par cette crainte, l'inflexible chasteté de Lucrèce cède à la brutalité de

Tarquin, et celui-ci part ensuite tout fier de son triomphe sur l'honneur d'une femme. Lucrèce, succombant sous le poids de son malheur, envoie un messager à Rome et à Ardée, avertir son père et son mari qu'ils se hâtent de venir avec un ami sûr, qu'un affreux événement exige leur présence. Sp. Lucretius arrive avec Valérius, et Collatin avec Brutus. Ils la trouvent assise dans son appartement et plongée dans une morne douleur. À l'aspect des siens, elle pleure, et son mari lui demandant si tout va bien : « Non, répondit-elle ; car, quel bien reste-t-il à une femme qui a perdu l'honneur ? Collatin, « les traces d'un étranger sont dans ton lit. Cependant « le corps seul a été souillé ; le cœur est pur, ma « mort le prouvera. Mais vous, jurez que l'adultère « ne sera pas impuni. C'est Septus Tarquin, c'est « lui qui, cachant un ennemi sous les dehors « d'un hôte, est venu la nuit dernière ici, les « armes à la main, et en a emporté une joie « qui lui coûtera la mort, si vous êtes des hommes. » Brutus et Collatin jurent de la venger, puis après quelques consolations qui ne peuvent adoucir son désespoir, ni ébranler sa résolution Lucrèce continue : « C'est à vous à décider du

adventu suorum lacrymae obortae quaerenti que viro : — Satin' salvae ? « Minime, inquit, quid enim salvi « est mulieri, amissa pudicitia ? « Vestigia viri alieni, Collatine, in « lecto sunt tuo. Ceterum corpus « est tantum violatum, animus « insons ; mors testis erit. Sed date « dextras fidemque haud impune « adultero fore. Sext. est Tarquini, « qui hostis pro hospite, priore nocte, « vi armatus, mihi sibique, si vos « viri estis, pestiferum hinc « abstulit gaudium.

(I LVIII.)

« Vos videritis quid illi debeatur: Ego me, etsi peccato absolvo, supplicio non libero. Nec ulla deinde impudica exemplo Lucretiae vivet »

(I LVIII)

sort de Sextus; pour moi si je m'absous du crime, je ne m'exempte pas de la peine. Désormais que nulle femme, survivant à sa honte, n'ose invoquer l'exemple de Lucrèce. — A ces mots elle s'enfonce dans le cœur un couteau qu'elle tenait sous sa robe, et tombant sur le corps, elle expire. Brutus, idiot jusque là, ramasse le fer sanglant, le passe à Collatin, à Lucretius, à Valérius, et tous les quatre répètent le serment de vengeance. Ils transportent sur la place publique le corps de Lucrèce, Brutus soulève le peuple, fait chasser les Tarquins, et rétablit la liberté dans Rome."

Ce sont là d'admirables pages, belles comme un récit épique et vraies comme de l'histoire. Tite-Live prête à Lucrèce le langage énergique et fier de la pudeur blessée; voilà l'héroïque chasteté de la matrone romaine! Ovide dans ses Fastes raconte aussi la mort de Lucrèce, mais quel différence de ton! On peut voir dans l'historien et dans le poète, le contraste d'une âme forte et guerrière, avec une âme molle et faible. Lucrèce, dans Ovide, vient d'être victime de la brutalité de Sextus, elle appelle ses parents; elle reste quelque temps au milieu d'eux, désolée et sans voix; la pudeur l'empêche de proférer une

une seule parole, enfin elle se décide à raconter l'aventure de la nuit, mais elle raconte . . . . . jusqu'où elle peut raconter.

Quae potuit narrat . . . restabant ultima, flevit,
Et matronales erubuêre genae (Fastes II. 721)

Ce silence, ce récit suspendu, ces larmes qui achèvent le reste, cette rougeur, tout cela est bien spirituel ; et les deux vers sont coupés d'une façon charmante, avec un art infini. Mais combien la franchise de Tite-Live est-elle plus vraie et plus dramatique ! « Vestigia viri alieni, Collatine, in lecto sunt tuo . . . pestiferum hinc abstulit gaudium ! » Voilà le cri de la pudeur révoltée, l'appel à la vengeance !

Liberatorem urbis læta castra accepêre, exactique inde liberi regis. (I. LX.)

Cette scène se passe dans les premiers temps de Rome. « L'armée, s'écrie Tite-Live, avec une émotion profonde et un air de triomphe, l'armée reçut avec enthousiasme le libérateur de Rome et chassa de ses rangs les enfants du roi ! » Cet accent de patriotisme se retrouve partout —

Liberi jam hinc populi romani res, imperia que legum potentiora quam hominum peragam. (II. 1)

« Enfin le peuple romain est libre, et en racontant son histoire, j'y trouverai désormais l'empire des lois plus puissant que celui des hommes ! » s'écrie-t-il encore au début du second livre, quelques années après que Cicéron avait prononcé ses

Philippiques. Chaque fois que Tite-Live voit Rome faire une belle action, il s'émeut et applaudit, c'est qu'il écrit son histoire avec le cœur d'un vieux Romain; il sent lui-même les passions qu'il exprime, il est tour à tour chacun des personnages qu'il aime; il est Rome elle-même dans toutes ses fortunes, Rome qu'il appelle, avec une tendresse filiale, le plus grand empire après celui des Dieux: "Maximum secundum Deorum opes imperium." —

Il est si pénétré de l'idée de la grandeur de sa patrie, et de son éternelle durée, qu'après avoir raconté les exploits de Papirius Cursor dans le Samnium, il fait une digression fort longue et fort remarquable, (contre son habitude, dit-il,) pour prouver que Rome n'aurait jamais pu être vaincue par Alexandre, si ce prince après avoir conquis l'Asie, eût tourné ses armes contre l'Europe;

« On a pu voir que je n'ai rien moins cherché depuis le commencement de cet ouvrage qu'à mettre par des digressions de la variété dans mes récits, afin de procurer à mes lecteurs l'agrément de quelques riants détours et à mon esprit quelque délassement. Toutefois, en faisant mention d'un si grand roi et d'un si grand général, je me sens entraîné à consigner ici quelques réflexions qui plus

d'une fois ont occupé secrètement ma pensée. Qu'il me soit donc permis d'examiner quel eût été pour la puissance romaine, le résultat d'une guerre, si l'on avait eu à lutter contre Alexandre. » Puis, après avoir énuméré toutes les forces qui rendent Rome invincible, le nombre et la valeur de ses soldats, le talent de ses généraux, sa discipline, il s'écrie : « Ne voit-on pas par là que l'empire romain eût été aussi invincible à Alexandre, qu'à tous les rois et à tous les peuples de la terre ? » Puis il continue ainsi sa remarquable comparaison d'Alexandre avec les généraux Romains (-) : —

« Eût-il fait reculer les Decius qui se dévouèrent & se précipitèrent au milieu des rangs ennemis ? Eût-il fait reculer Papirius Cursor doué d'une si grande force de corps et d'âme ? L'eût-il emporté en sagesse, ce jeune homme, à lui seul, sur tout le Sénat ? Était-il à craindre qu'Alexandre montrât plus d'habileté que tous ceux que je viens de nommer, pour choisir ses campements, faire subsister ses troupes, se prémunir contre les embûches, pour saisir le moment d'une bataille, pour bien diriger ses opérations, pour les seconder par des ressources de toute espèce ? Il n'eût pas manqué de dire qu'il n'avait plus affaire à un Darius, traînant

Ea, et singula intuenti et universa, sicut ab aliis regibus gentibusque, ita ab Alexandro quoque, facile praestant invictum Romanum imperium.

(IX. XVII)

Alexandro cessisset in acie oblatus par Manlius Torquatus aut Valerius Corvus, insignes ante milites quam duces? Cessissent Decii devotis corporibus in hostem ruentes? Cessisset Papirius Cursor illo corporis robore, illo animi? Victus esset consiliis juvenis senatus ille? Id vero erat periculum ne solertius quam quilibet unus ex iis quos nominavi, castris locum caperet, commeatus expediret, ab insidiis praecaveret, tempus pugnae diligeret, aciem instrueret, subsidiis firmaret.? non cum Dario rem esse dixisset, quem mulierum ac spadonum agmen trahentem, inter purpuram atque aurum, oneratum fortunae apparatibus suae, praedam verius quam hostem, nihil aliud quam bene ausus vana contemnere, incruentus devicit. Longe alius Italiae quam Indiae per quam, temulento agmine comissabundus, incessit, visus illi habitus esset, saltus Apuliae ac montes Lucanos cernenti et vestigia recentia domesticae cladis, ubi

avunculus ejus nuper Epiri rex Alexander ab sumptus erat.
(IX XVII)

à sa suite une armée de femmes et d'eunuques, embarrassé dans sa pourpre et son or, chargé de tout l'attirail de sa grandeur, paraissant bien plutôt une proie qu'un ennemi, et qu'Alexandre vainquit sans coup férir, sans autre mérite que d'avoir osé braver un vain épouvantail. L'Italie lui eût paru bien différente de l'Inde, qu'il parcourut à la tête d'une armée ivre et dans de continuelles débauches, lorsqu'il aurait aperçu les gorges de l'Apulie, les monts Lucaniens, et les traces récentes du désastre de sa propre famille, dans ces lieux où son oncle Alexandre, roi d'Epire venait de trouver la mort ..... )

Cependant il y a bien à dire aux arguments de Tite Live. Voir la dissertation de St Evremont.

Quand Tite Live suspend ainsi son récit c'est pour faire ressortir la gloire de Rome, ou pour annoncer une de ses victoires. Ainsi le chœur antique, chantant les Dieux, s'arrêtait un instant pour revenir bientôt sur ses pas, et recommencer le tour de l'autel. C'est dans cette pensée qu'au commencement des guerres puniques, une des plus belles périodes de l'histoire de Rome, il interrompt quelque temps sa narration, pour se préparer par quelques paroles de bon augure, à entrer dans cette nouvelle et glorieuse carrière : « Qu'il me soit permis d'annoncer à cet endroit

C'était le commencement d'une dédicace et par conséquent d'une nouvelle publication. Il est probable que ses livres paraissaient dixe par dixe

In parte operis mei licet mihi praefari bellum maxime omnium memorabile, quae unquam scripta sint, me scripturum; quod Annibale duce, Carthaginienses cum populo romano gessere. Nam neque validiores opibus ullae inter se civitates gentesque contulerunt arma, neque his ipsis tantum unquam virium aut roboris fuit.
(XXI. 1.)

de mon ouvrage que je vais écrire la plus mémorable des guerres qui aient jamais été faites, je veux dire celle que les Carthaginois, conduits par Annibal, soutinrent contre le peuple romain. Jamais en effet nations ni cités plus puissantes ne mesurèrent leurs armes, jamais Rome et Carthage elles-mêmes n'eurent autant de puissance et de force. » – Tite-Live comprend la grandeur de la guerre dont il commence le récit. C'est une lutte à mort entre deux sociétés, deux races. Le même monde ne peut plus contenir Rome et Carthage, il faut que l'une ou l'autre périsse; entre les deux rivales il n'y a ni trève, ni rémission; elles ne veulent plus de la vie qu'il faudrait tenir l'une de l'autre; elles se quittent quand elles sont épuisées, mais c'est pour recommencer le combat. Un moment l'une d'elles est sur le point de périr, elle est terrassée, mais elle se relève et retourne bientôt contre sa rivale le fer dont elle était menacée. Carthage enfin périt, et Rome est victorieuse. Quand Tite-Live arrive à la fin de cette guerre merveilleuse, comme un athlète qui, après avoir fourni le stade, revient au but, épuisé et couronné, il s'écrie:

Me quoque juvat, velut ipse in parte laboris ac periculi fuerim, ad finem belli punici pervenisse. Nam et si

– « Et moi aussi je me réjouis d'être parvenu à la fin de la guerre punique, comme si j'eusse participé

profiteri ausum, perscripturum
res omnes romanas, in partibus
singulis tanti operis fatigari minimè
conveniat; tamen, quum in mentem
venit, tres et sexaginta annos (tot
enim sunt a primo punico ad
secundum bellum finitum) æquè
multa volumina occupasse mihi
quam occupaverint quadringenti
octoginta octo anni a condita urbe
ad Ap. Claudium consulem, qui
primus bellum carthaginiensibus
intulit; jam provideo animo, velut
qui proximis littori vadis inducti
mare pedibus ingrediuntur, quidquid
progredior, in vastiorem altitudinem,
ac velut profundum ingredi, et
crescere pæne opus, quod prima
quæque perficiendo, minui
videbatur.

(XXXI. 1)

en personne à la guerre et aux dangers. J'ai osé prendre la tâche d'écrire l'histoire Romaine toute entière, et je sens qu'il serait peu convenable de paraître fatigué pour une seule portion d'une si vaste entreprise. Pourtant lorsque je pense que soixante trois années (car c'est là le temps écoulé depuis la première guerre punique jusqu'à la fin de la seconde) ont rempli autant de livres que les 488 années écoulées depuis la fondation de Rome, jusqu'au consulat d'App. Claudius qui commença la guerre contre les Carthaginois, mon esprit s'effraie de l'avenir: je suis comme un homme qui, des bas fonds voisins du rivage, descendrait à pied dans la mer; plus j'avance, plus je vois s'ouvrir devant moi de vastes profondeurs et comme un abîme sans fond; Il semble que ma tâche s'agrandisse, au lieu d'avancer vers la fin, comme je le croyais, à mesure que j'en achevais les premières parties. " —

Ainsi il lui échappe, malgré lui, un cri de fatigue qui montre avec quelle ardeur il a parcouru cette longue carrière. Ce n'est pas là seulement du coloris et de l'imagination, c'est de la vraie passion, on sent que c'est l'œuvre de sa vie. Il est heureux comme un contemporain des victoires de son pays, malheureux de ses défaites, et il y a dans sa

" partialité même soit l'illusion d'un témoin qui
" a grossi les choses par l'espérance ou par la crainte
" soit le dépit d'un fier romain battu qui nie sa
" défaite ou qui n'en veut pas faire honneur à son
" ennemi" « Après la bataille de Cannes par
" exemple comme un Romain de ce temps là que la
" douleur eût suffoqué : « Je n'essaierai pas, dit il,
" de peindre le désordre et la terreur qui se répandirent
" dans les murs de Rome, je succomberais sous la
" tâche! » Succumbam oneri! Il courbe la tête
" sous le désastre de son pays, et s'étonne d'être encore
" vivant, il est muet de douleur et d'inquiétude; puis,
" avec Rome qui peu à peu se ranime, il relève la
" tête et respire enfin à la vue d'Annibal allant se
" prendre ~~enfin~~ au piège des Voluptés de Capoue.
(Nisard)

Nunquam, salva urbe, tantum pavoris tumultusque intra mœnia Romana fuit. Itaque succumbam oneri, neque aggrediar narrare quae edissertando minora vero fecero. (XXII. LIV.)

Telle est l'impression générale de l'ouvrage de Tite-Live, un culte, une tendresse filiale pour Rome.

Nous allons étudier maintenant séparément
1° Les Narrations,
2° Les Portraits,
3° Les Discours.

— 1° Les Narrations dans Tite-Live. —

Nous citerons comme chefs d'œuvre de narration

dans Tite-Live l'épisode de Lucrèce, celui de Virginie, celui de Camille. Ces morceaux laisseront toujours dans l'âme une impression profonde. Ce sont de véritables tragédies. Mais ce qu'on connait moins, c'est le côté comique du génie de Tite-Live; voyons une narration qui nous le révèle.

Annibal après la bataille de Cannes marche sur Capoue. Pacuvius premier magistrat de cette ville, rusé et ambitieux, comprenant que le peuple, depuis longtemps ennemi du Sénat, saisirait cette occasion pour se révolter, massacrer les Sénateurs, et livrer Capoue aux Carthaginois, aimant mieux exercer sa puissance sur une ville saine et sauve que sur une ville en ruines, résolut de sauver le Sénat pour en faire l'esclave de ses volontés. Il imagine la ruse suivante. Il convoque les Sénateurs, leur annonce que le peuple veut se révolter, les massacrer, livrer la ville à Annibal, qu'il peut cependant les sauver du péril s'ils veulent s'abandonner à lui. Vaincus par la crainte ils consentent tout. — « Je vous enfermerai dans la curie, leur dit-il alors, et comme si moi-même je prenais part au complot, en donnant mon approbation à un crime auquel je m'opposerais en vain, je trouverai moyen de vous sauver; vous recevrez de moi toutes

les garanties que vous voudrez » — Ayant ainsi engagé sa parole, il fait fermer la Curie, et laisse dans le vestibule une garde qui ne doit laisser entrer ni sortir personne sans son ordre. Puis il convoque le peuple, lui apprend qu'il peut se venger de ce lâche et détestable sénat, qu'il tient tous les sénateurs enfermés, seuls et sans armes, mais qu'avant de les livrer au supplice, il faut les remplacer par d'autres sénateurs; qu'il va tous les appeler par leur nom et qu'à mesure qu'on déterminera la peine de chacun, on lui nommera un successeur. Il s'assied alors, fait jeter les noms dans une urne, et quand le premier sort il ordonne qu'on l'aille chercher dans la curie et qu'on l'amène devant le peuple. Le nom à peine entendu, tous s'écrient que c'est un misérable, un méchant digne du supplice. Pacuvius ordonne alors qu'à la place de ce coupable on nomme un sénateur homme de bien et vertueux. D'abord il y eut un moment de silence, on n'en trouvait pas de meilleur pour le remplacer; enfin quelqu'un s'enhardit à prononcer un nom au hasard, et un cri bien plus fort s'éleva aussitôt. La scène se renouvela avec bien plus de violence quand on eut cité un second et un troisième sénateur. On

ne trouvait personne que l'on pût élire à la place des sénateurs coupables. On ne pouvait nommer ceux qui déjà n'avaient été nommés que pour s'entendre accabler d'injures, et quand aux autres, ils étaient bien plus méprisables que ceux dont les noms s'étaient présentés les premiers. Le peuple se sépara donc, disant que le mal le mieux connu était le plus supportable, et il ordonna que les sénateurs fussent mis en liberté. Pacuvius en leur sauvant la vie par cette ruse, les mit sous sa dépendance. Ainsi, sans violence, et du consentement même de tous, il devint maître souverain. (XXIII 2.3.)

C'est une histoire comique, mais qui n'a aucune réalité. Tite Live l'invente. Jamais le sénat de Capoue n'a été mis ainsi sous clef pendant un jour entier par un ambitieux rusé; c'est une leçon de politique piquante que Tite Live nous donne ici aux dépens de la vérité. Il ne faudrait pas le condamner par un scrupule ~~exagéré~~ de critique; il faut prendre cette anecdote pour ce qu'elle est, une leçon plaisante. Il suffirait, pour se convaincre qu'elle n'a rien de réel, de lire un peu plus loin la conduite du même sénat de Capoue qui ne ressemble pas du tout à un sénat débonnaire:

Il est probable qu'il l'a reçue toute inventée.

"Les Romains sont maîtres de Capoue; Vibius

Vibius Virrius exhorte les sénateurs à mourir avec lui, plutôt que de subir le sort des vaincus. Ils forment le projet de s'empoisonner dans un festin. —

Vibium Virrium septem et viginti ferme senatores domum secuti sunt, epulatique cum eo, et, quantum facere potuerant alienatis mentibus vino ab imminentis sensu mali, venenum omnes sumpserunt; inde misso convivio, dextris inter se datis, ultimoque complexu collacrimantes suum patriaeque casum, alii ut eodem rogo cremarentur, manserunt, alii domos digressi sunt.

(XXVI. XIV.)

« Vibius Virrius fut suivi de vingt-sept sénateurs « environ qui se mirent à la table avec lui dans « sa maison. Après avoir perdu dans l'ivresse le « sentiment du malheur qui les menaçait, ils « prirent tous le poison préparé; puis, se levant « de table, ils se donnèrent la main et le dernier baiser, en versant des larmes sur leur sort et sur « celui de leur patrie; les uns restèrent pour être « brûlés sur le même bûcher, les autres se retirèrent « dans leurs demeures. » —

## 2° Les Portraits dans Tite Live.

Parmi les portraits les plus remarquables de Tite-Live on peut citer celui de Caton et celui de Cicéron.

### Portrait de Caton. (XXXIX. 40)

Celui de Cicéron est curieux parceque c'est un fragment unique du livre 120e conservé par Sénèque le rhéteur dans une de ses Suasoriae:

Vixit tres et sexaginta annos, ut, si vis abfuisset ne immatura quidem mors videri possit; ingenium et operibus et praemiis operum felix, ipse fortunae diu prosperae, et

« Cicéron vécut 63 ans, et sa mort, si elle n'eût pas été violente, aurait pu ne pas paraître prématurée. Génie heureux et par ses travaux et par leur

in longo tenore felicitatis magnis interim ictus vulneribus, exilio, ruinâ partium pro quibus steterat, filiae morte, exitu tam tristi atque acerbo, omnium adversorum nihil, ut viro dignum erat, praeter mortem tulit: quae verè aestimanti minus indigna videri potuit, quod a victore inimico nihil crudelius passus erat, quam quod ejusdem fortunae compos ipse fecisset. Si quis tamen virtutibus vitia pensarit, vir magnus, acer, memorabilis fuit, et in cujus laudes persequendas Cicerone laudatore opus fuerit.

(Conservé par Sénèque le rhéteur 7e Suasoria.)

récompense, la fortune lui fut longtemps favorable, et dans le cours de sa longue prospérité, il fut quelque fois frappé cruellement; mais de tous ces coups, l'exil, la ruine de son parti, la perte de sa fille, si triste et si prématurée, il n'y eut que la mort qu'il souffrit en homme. Et cette mort même, à la bien examiner, peut paraître moins révoltante, si l'on songe qu'il ne pouvait souffrir ~~il, souffrir~~ de son ennemi vainqueur de traitement plus cruel que celui que lui même lui réservait dans la même fortune. Que si cependant l'on met en balance ses vertus et ses vices, on trouvera en lui un génie supérieur, une âme ardente, un homme dont le souvenir doit durer et qui n'aurait pu être loué dignement que par la bouche d'un Cicéron."

Voilà un beau portrait. Mais on est fâché de voir Tite-Live trouver des circonstances atténuantes à l'assassinat de Cicéron. Il aurait mis à mort Antoine, si, comme Antoine, il eût été vainqueur! Jamais on n'admettra cette compensation. Un crime commis injustement ne peut être excusé par cette idée que la victime, si elle avait eu pour elle la force des armes, aurait commis un crime semblable sur son meurtrier. Ce raisonnement assure l'impunité de toutes les violences, et les justifie. Il eût mieux valu

Et puis n'est-on pas blessé de cette parité établie entre Cicéron et Antoine?

que Tite-Live oubliât, ou feignît d'oublier, la complicité d'Octave dans le meurtre de Cicéron, sans chercher ce détour pour atténuer le crime de l'ancien triumvir devenu empereur, et sans charger la mémoire de Cicéron d'un soupçon gratuitement odieux. Si Tite-Live ne voulait pas déclamer contre Antoine, comme tout le monde faisait alors, il n'était pas besoin, pour flatter Auguste, et tranquilliser sa conscience à l'égard de la mort de Cicéron, de calomnier celui-ci. Malgré Tite-Live, nous le disons, Cicéron est mort injustement par un crime dont l'odieux pèse tout entier sur la mémoire d'Octave et d'Antoine.

### 3° Les Discours dans Tite-Live.

On a beaucoup critiqué les discours de Tite-Live. C'est là surtout qu'on a blâmé l'abus de la rhétorique, l'uniformité d'un langage élégant, et quelquefois fleuri, prêté à ses personnages, au lieu de cette variété de style que suppose la variété des orateurs, en un mot l'absence dans les discours de ce qu'on appelle la couleur locale.

Ce n'est pas pourtant leur plus grand défaut.

Sans doute les discours de Tite-Live ne sont pas authentiques, c'est l'historien qui les compose avec

art; mais s'ils n'ont pas la vérité historique, ils ont la vérité morale. Tite-Live ne cherche pas à reproduire les expressions de l'orateur, mais il développe sa pensée suivant la connaissance qu'il a de l'homme en général, suivant les lois du sentiment et de la passion qu'il a observées intimement; il s'occupe moins de l'individu que de l'homme; c'est celui-ci qu'il fait parler, c'est le cœur humain qu'il analyse, et dont il exprime les mouvements.

expressions peu nettes et insuffisantes

Sans doute il y a quelquefois dans Tite-Live cette rhétorique fausse, composée de mots qui étonnent, (discours d'Annibal à ses soldats) mais souvent aussi ces discours qui nous choquent ne sont faux que relativement; il semble reproduire les personnages historiques sous une autre forme, mais ce n'est pas sa faute, et les montre tels qu'ils ont été transformés par le lointain même. L'éloignement altère toujours un peu les traits du visage; c'est l'effet de toute perspective; si les héros de Tite-Live sont quelquefois défigurés, c'est qu'il les a peints tels qu'on les voyait à distance, de son temps.

Blâmer absolument les discours de Tite-Live, ce serait ne les avoir jamais lus. Sa rhétorique est heureusement soutenue par une éloquence sincère et vraie. Le discours de T. Quinctius Capitolinus

devant l'assemblée du peuple en est un exemple:
— Les Volsques après avoir ravagé le Latium sont venus jusqu'aux portes de Rome; la ville, déchirée par les dissensions des patriciens et des plébéiens, ne s'en est pas émue; Titus Quinctius monte à la Tribune, saisi de honte et d'indignation que sous son consulat les Volsques aient osé s'avancer jusque sous les murs de Rome, sans que les Romains aient pris les armes:

— " Si j'avais su que cette infamie fût réservée à cette année (quoique depuis longtemps l'état des affaires ne permette de rien prévoir d'heureux), l'exil ou la mort, à défaut d'autre moyen, m'eût évité un pareil déshonneur; Quoi! Si des hommes de cœur eussent manié ces armes que nous avons vues devant nos portes, Rome était prise sous mon Consulat! J'avais assez d'honneurs, assez et trop de jours; il m'eût fallu mourir à mon troisième consulat. A qui s'adresse le mépris de ces lâches ennemis? à nous Consuls, ou bien à vous, Romains? Si la faute en est à nous, enlevez l'autorité à ces mains indignes, et, si ce n'est assez, infligez-nous un châtiment; si c'est votre faute, ah! que ni les dieux ni les hommes ne vous en punissent; Romains, que votre repentir soit votre punition!"

Hanc ego ignominiam (quanquam jam diu ita vivitur, is status rerum est, ut nihil boni divinet animus) si huic potissimum imminere anno scissem vel exilio, vel morte, si alia fuga honoris non esset, vitassem. Ergo, si viri arma illa habuissent quae in portis fuere nostris, capi Roma me consule potuit? Satis honorum, satis superque vitae erat: mori consulem tertium oportuit. Quem tandem ignavissimi hostium contempsere? nos consules, an vos quirites? Si culpa in nobis est, auferte imperium indignis, et, si id parum est, insuper poenas expetite. Si in vobis, nemo Deorum nec hominum sit qui vestra puniat peccata, quirites; vosmet tantum eorum poeniteat. (III. LXVII)

C'est de la vraie éloquence. Je ne sais si Titus Quinctius s'est exprimé ainsi, si c'est là son discours authentique, peu m'importe, il est beau; c'est le langage de l'indignation; le patriotisme de ce vieux Romain m'émeut, cela me suffit; dans tous les temps et dans tous les lieux c'est de la belle éloquence. Que Tite-Live mette en scène des orateurs patriciens, conservateurs des droits de l'aristocratie, ou des tribuns, défenseurs des droits populaires; qu'il fasse parler soit la sagesse qui conserve les nations, soit la passion vive qui les fait marcher en protestant contre les iniquités du passé, Caton ou Canuleius, Tite-Live donne à ses personnages l'accent de tous les temps; il ne vise pas, nous le répétons, à la couleur locale, mais à la vérité universelle du sentiment et de la passion.

Un admirable discours est encore le discours tenu par Scipion à ses soldats révoltés en Espagne:

— « Quoi! si je venais à mourir, croyez-vous qu'avec moi mourût la République, qu'avec moi tombât la puissance du peuple romain? Ah! Jupiter très bon et très grand ne permettrait pas que la durée d'une ville fondée sous les auspices et par l'ordre des Dieux pour être éternelle, dépendît de ce corps fragile et mortel! Flaminius, Paul Emile, Gracchus, Postumius Albinus, Marcellus

Quid? Si ego morerer, mecum expiratura Respublica, mecum casurum imperium populi Romani erat? Nec istud Jupiter optimus maximus siverit, urbem auspicato Diis auctoribus in æternum conditam, fragili huic et mortali corporis

æqualem esse. Flaminio, Paulo, Graccho, Postumio Albino, M. Marcello, T. Quinctio Crispino, Cn. Fulvio, Scipionibus meis, tot tam praeclaris imperatoribus, uno bello absumptis, superstes est populus Romanus, eritque mille aliis nunc ferro, nunc morbo morientibus; meo unius funere elata populi romani esset Respublica?

(XXVIII. 28.)

T. Quinctius Crispinus, Cn. Fulvius, les Scipions mes parents, tant d'illustres généraux sont morts dans cette seule guerre, et le peuple romain leur a survécu, et il survivra à mille autres encore, lors même que mille autres seraient moissonnés par le fer ou la maladie. Et ma tombe à moi seul aurait été celle de la République romaine tout entière! — »

Ce n'est pas là de la déclamation; c'est le sentiment de la grandeur romaine exprimé en termes éloquents par un de ses plus grands citoyens. Non, jamais la destinée de Rome n'a tenu à un seul homme. Ce qui l'anime et la rend éternelle c'est une âme générale répandue dans toutes les parties de son empire, survivant à chacun de ses héros, indépendante du temps et des hommes, impérissable, de telle sorte que l'âme de Rome, présente partout, se sent à chaque instant dans tout l'univers.

Tels sont les narrations, les portraits et les discours dans Tite-Live.

Quintilien dit en parlant de cet historien « Supra quam enarrari potest eloquentem. » éloquent au delà de toute expression. Sans doute cet éloge est excessif; l'éloquence de Tite Live n'est pas l'idéal, elle sent trop l'art; mais c'est de l'éloquence vraie, elle peut souvent servir de leçon.

On sait que La Fontaine faisait ses délices de la lecture de Tite-Live ; dans son voyage à Limoges, il raconte ingénument à sa femme qu'il oublia un jour l'heure du dîner à le lire : « au sortir de cette Eglise (notre « Dame de Richelieu) je pris une autre hôtellerie « pour la nôtre ; il s'en fallut peu que je n'y comman- « dasse à dîner, et m'étant allé promener dans le « jardin, je m'attachai tellement à la lecture de Tite- « Live qu'il se passa plus d'une heure sans que je « fisse réflexion sur mon appétit ; un valet de ce « logis m'ayant averti de cette méprise, je courus « au lieu où nous étions descendus, et j'arrivai assez « à temps pour compter. »

(Lettres à Mad. de La Fontaine. Richelieu, 3 7bre 1663. tome VI, Œuvres diverses. Ed. Walckenaer.)

Le style de Tite-Live plus rapide, plus concis // que celui de Cicéron est pur, net, brillant, d'une exquise latinité et d'une élégance soutenue. « Lactea ubertas » dit de lui Quintilien caractérisant en deux mots sa netteté limpide, son abondance lactée, sa force transparente « Clarissimus Candor », comme il dit encore ailleurs, la blancheur éblouissante qui n'exclut pas la fermeté du coloris.

// mais moins souple et moins varié.

? C. S.

« Virgile et Tite-Live, dit M. Nisard, sont nés non loin de Venise, sous le ciel des grands coloristes, tous deux avaient respiré cet air limpide et brillant qui circule sur les toiles de l'Ecole vénitienne. »

C'est ce don de lumière et de Coloris, cette langue expressive faisant mieux ressortir des sentiments simples et tranchés, qui rend l'étude de Tite-Live si utile pour la jeunessee. On y trouve en même temps la sobriété et l'éclat; la pensée se dessine nettement, et se détache du style avec une certaine vigueur de trait sans exagération et sans mauvais goût; l'esprit se moule plus facilement sur ce modèle; l'art de Tite-Live est à la fois mesuré et fort.

Il faudrait appuyer davantage là dessus.

Telle est dans son ensemble et dans ses détails l'œuvre de Tite-Live; c'est un des plus beaux monuments de l'antiquité, mutilé aujourd'hui, comme les vieilles constructions romaines, mais nous permettant de juger par ses débris de ses immenses et belles proportions. Devant cette grande histoire qui contenait la vie de Rome tout entière, ses mœurs, ses institutions, ses victoires, on ne peut s'arrêter sans éprouver un sentiment d'admiration et de regret, en la voyant à la fois si belle et si incomplète, et on est tenté, en présence de cette image de Rome, de s'écrier comme Virgile à la vue des campagnes de l'Italie.

Il faudrait insister sur ce qu'il y a de particulièrement regrettable dans la perte des livres qui composaient l'histoire du temps même de Tite-Live ou des temps voisins.

Salve, magna parens frugum, Saturnia tellus
magna Virum . . . . . .

Horion

# 23e Leçon.

27 Juin 1853.

1° Varron & Cornélius Népos.

2° Du siècle d'Auguste en général : s'il est juste de lui conserver ce nom.

——— Conclusions du Cours.

---

Bonne rédaction surtout dans la première partie ; la seconde est un peu écourtée.

# 1° Varron & Cornélius Népos

—

## 2° Du Siècle d'Auguste, en général : S'il est juste de lui conserver ce nom.

## — Conclusion du Cours.

---

### 1° Varron & Cornélius Népos

Tite-Live est le plus grand représentant de la prose au siècle d'Auguste ; mais il n'est pas le seul prosateur. Il nous resterait encore à parler de Trogue-Pompée, l'auteur de la grande histoire dont Justin a fait un abrégé et dont on peut croire qu'il a conservé quelques extraits ; car de temps en temps il semble qu'il le cite. Mais comment, dans une revue aussi rapide de l'histoire de la prose à Rome, pourrions-nous parler un peu pertinemment et avec fruit d'un historien que nous ne connaissons que par son abréviateur et par quelques citations douteuses ? Nous pourrions aussi parler des déclamateurs, qui commencent déjà, dans le silence de la véritable éloquence, à ouvrir leurs écoles et à corrompre le goût public. Mais, comme ils ne nous sont connus que par Sénèque le Père, le plus illustre d'entre eux, lequel écrivait sous Tibère, nous croyons convenable et même utile de

(Sans compter ceux qui sont perdus

Il ne me paraît pas douteux que le discours de Mithridate ne soit textuellement de Trogue-Pompée

différer de parler d'eux jusqu'à ce que nous arrivions à ce dernier. // Mais si, dans le siècle d'Auguste, après avoir parlé de Tite-Live, nous ne trouvons plus de prosateur sur qui il soit utile de nous arrêter, il est, dans le siècle de César, deux noms laissés par nous de côté jusqu'ici, et qu'il serait cependant injuste de passer sous silence, dans un cours d'éloquence latine : ce sont ceux de Varron et de Cornélius Népos.

// Il est bon d'ailleurs de ne pas déparer l'étude des déclamateurs de celle du grand Sénèque.

Varron a son génie propre ; c'est un type particulier d'écrivain, le type du savant dans Rome, qui n'était pas, comme chacun sait, la ville de la science. C'est aussi un vieux Romain : il était de dix ans l'aîné de Cicéron ; il se rattachait à l'âge des Crassus et des Antoine, il avait conservé les goûts et les idées de l'ancienne Rome, de la Rome de Caton l'ancien, pour lequel cependant il ne professait pas une bien vive admiration. // C'était, de son temps, un homme universel. Dans sa quatre-vingt-quatrième année, il se vantait, d'après ce que rapporte Aulu-Gelle, d'avoir écrit 70 semaines de livres, c'est-à-dire 490 livres ; entendez par là, non pas 490 ouvrages, mais 490 livres de différents ouvrages. Il avait touché à toutes

// Vous faites allusion sans doute à ce qu'il en dit dans le de re rustica, mais ce n'est pas là un jugement sur Caton tout entier :

— Tum ibi addit, se quoque jam duodecimam annorum hebdomadam ingressum esse, et ad eum diem septuaginta hebdomadas librorum conscripsisse : ex quibus aliquammultos, quum proscriptus esset, direptis bibliothecis suis non comparuisse.
(A. Gelle. Lib. III. c. 10.)

« Il ajoute enfin (dans son livre

sur les semaines) qu'il est sur le point d'avoir parcouru douze semaines d'années et qu'il a écrit soixante-dix semaines de livres, dont plusieurs furent perdus lorsqu'il fut proscrit et que sa bibliothèque fut pillée. »

les questions d'érudition : langue, histoire, antiquités, calendrier même. Il n'y a pas à Rome d'exemple d'un savant aussi complet. En même temps, il était homme de guerre et homme des champs. Il a écrit sur l'économie rurale, de re rustica, un ouvrage en trois livres qui subsiste. Il était aussi moraliste, volontiers rieur, moqueur et satirique, tout cela non pas à la façon d'Horace, qui est plus grec que romain, mais à la manière du vieux Caton, dont la plaisanterie amère et la causticité mordante ont je ne sais quoi d'aigre et d'un peu maussade. Il n'a pas cet élégant badinage et cette fleur d'exquise politesse des Grecs et des Romains du siècle d'Auguste, élevés à l'école de la Grèce, qu'on a appelés d'un seul mot, le sel attique ; mais il a cette pointe d'esprit plus rude de la vieille Rome, qu'on a si bien qualifiée du nom de Vinaigre Italien, Italo perfusus aceto. Il avait écrit les Satires Ménippées, ainsi nommées du philosophe grec Ménippe, qu'il avait imité. C'était un mélange de prose et de vers, où entraient toutes sortes de choses : de là leur nom de Satires. Malheureusement cet ouvrage ne nous est connu que par quelques fragments. C'est assurément un des ouvrages de l'antiquité dont nous devons le plus regretter la

perte, à cause des renseignements précieux qu'il aurait pu nous fournir.

Moins grand que Caton l'ancien, moins orné et moins éloquent que Cicéron, Varron avait pourtant de la force et de la vigueur dans l'esprit. Il avait surtout de la curiosité et de la patience. Il a été utile à Cicéron, qui a pu puiser à l'aise dans son érudition; il lui a été utile d'une autre manière, par l'influence qu'il a eue certainement sur lui, par l'exemple qu'il lui a donné, par la route qu'il lui a ouverte. Il y a aussi, dans Cicéron une sorte d'érudition, ou plutôt de littérature universelle; c'est déjà Voltaire, à Rome. Aussi Cicéron rend-il un bel hommage à Varron au commencement des Académiques qu'il lui dédie. Il se donne comme lié avec lui « par les mêmes études et par une ancienne amitié. » Il lui demande pourquoi lui, qui a traité tant de sujets divers, il n'a par composé d'ouvrages de philosophie, pour faire connaître aux Romains les doctrines de l'École académique; quoiqu'il excelle dans ce genre d'études et qu'il en reconnaisse l'importance et la supériorité sur toutes les autres. Varron lui répond qu'il a pensé que, comme les questions philosophiques avaient été admirablement traitées par les Grecs,

— Nobiscum et studiis eisdem, et vetustate amicitiae conjunctum (Academ. I, 1)

— Nunc, postea quam sum ingressus rescare, quas tecum simul didici, mandare monumentis, philosophiamque veterem illam, a Socrate ortam, latinis litteris illustrare; quaero quid sit, cur, quum multa scribas, genus hoc praetermittas, praesertim quum et ipse in eo excellas, et id studium, totaque ea res longe ceteris et studiis et artibus antecedat

(Ibid)

ceux qui en seraient curieux, se donneraient bien la peine de lire les originaux, et que, quand à ceux que la philosophie n'intéresserait pas, on ne leur en donnerait pas le goût par des ouvrages écrits en latin. « Aussi, dit-il, j'embrasse, pour mon propre « compte, l'étude de la philosophie, qui m'aide à « supporter la vie et qui charme mon esprit. Et je « ne crois pas, comme dit Platon, que les Dieux aient « fait aux hommes un plus grand ni un meilleur « présent. Mais quand à ceux de mes amis qui en « ont le goût, je les envoie en Grèce. Il leur dit de « recourir aux Grecs et de prendre ces études à leur « source, au lieu de se contenter des faibles ruisseaux « qui en sont partis. » Et il ajoute : « Quand aux « choses que personne n'avait encore enseignées, et « que les amis de la science ne pouvaient trouver nulle « part, j'ai tâché, autant que je l'ai pu (car je n'ai pas « une grande admiration pour mes ouvrages) de les « faire connaître à mes concitoyens. Ce sont des recher« ches qu'on ne pouvait demander aux Grecs, ni même « aux Latins depuis la mort de notre ami Aelius. » Cicéron lui répond : « Oui, Varron, vous avez réussi. « Etrangers dans notre ville, nous errions comme des « voyageurs ; vos ouvrages nous ont, pour ainsi dire, conduits par la main au sein de nos foyers, et,

Totum igitur illud philosophiae studium mihi quidem ipse sumo, et ad vitae constantiam, quantum possum, & ad delectationem animi ; nec ullum arbitror, ut apud Platonem est, majus aut melius a Diis datum munus homini : sed meos amicos, in quibus est studium, in Graeciam mitto, id est, ad Graecos ire jubeo, ut ea fontibus potius hauriant, quam rivulos consectentur. Quae autem nemo adhuc docuerat, nec erat unde studiosi scire possent ; ea, quantum potui (nihil enim magnopere meorum miror) feci ut essent nostra. A graecis enim peti non poterant, ac, post L. Aelii nostri occasum, ne a latinis quidem. (Ib. c. 2)

Tum ego, sunt, inquam, ista, Varro : nam nos in nostra urbe peregrinantes, errantesque, tanquam hospites, tui libri quasi domum deduxerunt, ut possumus aliquando, qui, et ubi essemus, agnoscere. Tu aetatem patriae,

tu descriptiones temporum, tu sacrorum jura, tu sacerdotum; tu domesticam, tu bellicam disciplinam; tu sedem regionum, locorum; tu omnium divinarum humanarumque rerum nomina, genera, officia, causas aperuisti.

(Ib. C. 3)

« grâce à vous, nous pouvons enfin reconnaître qui
« nous sommes et où nous vivons. C'est vous qui nous
« avez révélé l'âge de notre patrie,[a] la succession des
« temps, les droits de la religion et du sacerdoce; vous nous
« avez fait connaître l'administration intérieure, la
« discipline militaire, l'emplacement des quartiers et
« des lieux les plus remarquables; vous nous avez
« dévoilé les choses divines et humaines, les noms,
« les espèces, les fonctions et les causes. » Quel
magnifique éloge de l'érudition de Varron! Quel
noble hommage rendu à ses travaux sur les antiquités romaines!

Dans ce premier livre des Académiques, et tout au commencement, il est question d'un grand ouvrage que Varron médite et qu'il doit bientôt livrer au public. Cicéron s'étonne de ce que Varron ne produise plus depuis quelque temps: « Les Muses
« de Varron, dit-il, se taisent bien plus qu'à l'ordinaire.
« Je ne crois pourtant pas qu'il reste oisif: je crois
« plutôt qu'il ne veut pas nous mettre dans la confidence. »
Et Varron lui répond: « J'ai entre les mains, en

— Silent enim diutius Musae Varronis quam solebant: nec tamen istum cessare, sed celare quae scribat, existimo.
— ..... Sed habeo opus magnum in manibus, quod jam pridem ad hunc ipsum (me autem dicebat) quaedam institui, quae & sunt magna sane, et limantur a me politius (Ibid C. 1.

(a) Ce qui prouve bien, pour le dire en passant, que la date de la fondation de Rome n'était pas fixée d'une manière aussi précise qu'on l'a cru pendant longtemps.

ce moment, un grand ouvrage que je veux soumettre à notre ami (désignant ainsi Cicéron), mais je m'occupe en ce moment de le revoir et de le polir. » Cet ouvrage annoncé avec tant de pompe, c'est le traité sur la langue latine, de lingua latina. Varron, au début de ce traité, se vante d'avoir introduit de la philosophie dans la grammaire et de n'avoir pas travaillé seulement d'après Aristophane de Byzance, mais aussi d'après Cléanthe le Stoïcien. Le de lingua latina est en effet le premier essai fait à Rome pour ramener en un corps de doctrine tout ce qui concernait la langue. Mais il y a bien de l'imagination et de la fantaisie dans cette prétendue application de la philosophie à la grammaire. On y trouve, par exemple, de singulières étymologies; comme Sol qui vient de Solus; parceque le Soleil suffit à lui seul pour éclairer la terre; Lugere, qu'il dérive de Lux, parceque le deuil a pour cause le regret de ceux qui ont perdu la lumière; Lucere, de Luere dissoudre, parceque la lumière dissout les ténèbres; Fundus, de Funda, parcequ'on appelle Fundus une motte de terre qu'on peut lancer avec la fronde[a]. Il est vrai que Platon n'est pas beaucoup plus heureux que lui, quand il s'avise de donner des étymologies, dans le Cratyle, et, en

(a)
Cicéron a fait sur cette étymologie l'épigramme suivante qui ne manque pas de sel.

Fundum Varro vocat, quod possis mittere funda,
ni tamen exciderit qua cava funda patet,
extractam puteo situlam quum ponit in agro,
ulterius standi non habet ille locum.

général, les anciens n'ont pas été forts sur la science étymologique. Le traité de Varron était primitivement en vingt quatre livres: nous n'en n'avons que six, qui ne sont pas sans lacunes, et dont le texte est fort corrompu. La partie où il s'agissait de la syntaxe, et qui remplissait les douze derniers livres, est entièrement perdue, sauf les phrases citées çà et là par les grammairiens postérieurs. Les livres qui nous restent traitent de l'étymologie et de l'analogie

Si le traité de la langue latine de Varron ne nous est arrivé que fort mutilé, heureusement il n'en est pas de même de son traité de l'Agriculture (de re rustica), que nous possédons en entier. Il serait curieux de comparer cet ouvrage, soit au de re rustica de Caton l'ancien, soit au traité de Columelle sur le même sujet, soit enfin aux Géorgiques de Virgile. La comparaison avec Virgile serait surtout intéressante. On verrait que le poète a emprunté bien des détails à l'agronome, notamment pour la description des mœurs et des travaux des abeilles. Il n'est pas jusqu'au plan de son poëme, qui ne rappelle celui des dialogues de Varron. Varron, dans son premier livre, traite de la culture des terres

et de la culture des arbres, c'est la matière des deux premiers livres des Géorgiques. Le second livre de Varron sur l'éducation des bestiaux correspond au troisième livre de Virgile. Enfin dans son troisième livre, Varron traite des abeilles, comme Virgile dans le quatrième des Géorgiques. Seulement Varron ne s'occupe pas uniquement des Abeilles, il traite aussi de la basse-cour, des garennes et des viviers. Mais ce sont là des ressemblances qui ajoutent à la gloire de Varron, sans rien ôter à celle de Virgile. Il faut être un érudit curieux et un observateur attentif pour faire ces rapprochements; il suffit d'être un homme de goût et d'avoir de l'âme pour sentir les admirables beautés des Géorgiques.

Varron se montre un peu dur pour Caton, son devancier. Il se moque de ses superstitions. Et pourtant lui, l'esprit fort et le philosophe, il a aussi les siennes, par exemple, quand il recommande de mettre toujours les œufs en nombre impair pour les faire couver. Il est moins grossier que Caton, mais il est plus pédant, et en cela ses écrits font un singulier contraste avec ceux des auteurs de son temps. Il y déploie un luxe d'érudition, qui étonne et qui choque dans un pareil sujet. Il veut égayer son sujet par des traits d'esprit, des plaisanteries. Mais son

?? esprit est quelquefois de l'esprit de décadence; ses plaisanteries ne sont pas toujours de bon goût; ces ornements égayés ne sont souvent que des calembourgs fort préparés et fort étudiés. Ainsi le troisième livre, où il s'agit surtout des oiseaux, est dédié à Quintus Pinnus (Pinna, plume, aile d'oiseau) L'auteur suppose que, durant les comices pour l'édilité, son ami Axius et lui allèrent se mettre à l'ombre dans la Villa publique, tandis qu'on faisait le dénombrement des suffrages, et qu'ils y trouvèrent agréable compagnie. Les noms de la plupart des assistants; Cornélius Mérula, Fircellius Pavo, Minucius Pica, Petronius Passer font dire à Axius, en entrant: "Veux tu (il s'adresse à l'augure Appius Claudius) nous admettre dans ta volière, où tu trônes au milieu de tes oiseaux?" De là à une discussion sur la basse-cour et tout ce qui s'en suit, il n'y a qu'un pas. À côté de ces recherches de bel esprit, qu'on croirait appartenir plutôt à la décadence qu'au siècle de César & d'Auguste, il y a, dans le de re rustica de Varron des jeux de mots grossiers, des plaisanteries qui sentent le vieux temps, et qui font de cet ouvrage un singulier mélange de raffinement et de naïveté rustique.

Il est vrai que ce n'est pas là qu'il faudrait chercher

la mesure exacte du génie de Varron, si nous avions encore tous ses ouvrages. Il avait 84 ans quand il composa ses trois livres sur l'agriculture, et c'est surtout dans les Satires Ménippées, qu'il avait écrites vers l'âge de 50 ans, qu'avait dû se montrer toute la force de son talent. Il y avait mis, dit-il lui même dans les Académiques, beaucoup de philosophie et de dialectique. Nous savons que St Augustin y avait beaucoup puisé et qu'il en avait tiré toute son érudition sur la vieille Rome. Il y avait dans ce livre quelque chose de notre vieil esprit Gaulois, et l'on pourrait trouver dans Varron plus d'une ressemblance avec ces savants français qui font la transition du 16e au 17e siècle, comme Gui Patin, par exemple. C'est un bon sens vulgaire, qui est sceptique sur toutes les choses de l'imagination. Varron aime beaucoup la philosophie; cependant c'est à lui qu'appartient ce mot dont on a tant abusé et qu'on répète encore tous les jours: « Nihil tam absurdum est quod non aliquis philosophorum dixerit. » Il a aussi fait des plaisanteries contre les femmes, tout à fait conformes au vieil esprit romain. Enfin il y a un point par lequel il ne se sépare pas du vieux Caton, c'est son mépris pour les esclaves. C'est ainsi que, dans le de re rustica, après avoir parlé des moyens de faire

Et tamen in illis veteribus nostris, quae Menippum imitati non interpretati, quadam hilaritate conspersimus, multa admixta ex intima philosophia, multa dicta dialectice.
(Academ. I, 2.)

produire les troupeaux, il passe à la reproduction des esclaves en ces termes : « Quod ad feturam humanam pertinet pastorum. » (a)

Cornélius Népos n'a rien de commun avec Varron, si ce n'est qu'il appartient à la même époque (mais il est plus jeune) et presque à la même société de beaux-esprits de Rome. Il ne nous reste de lui que l'ouvrage intitulé : Vies des grands capitaines (vitae excellentium imperatorum) et encore cet ouvrage, tel qu'il nous est parvenu, est-il fort incomplet. L'auteur après avoir parlé des principaux capitaines grecs, devait parler des héros romains (x), il y a même une transition qui l'annonce ; mais cette partie est perdue. Les biographies qui nous restent sont d'un latin très pur, il est vrai, mais courtes et extrêmement sèches. Elles ne sont même pas toujours exactes ; l'auteur ne remonte pas aux sources et se soucie peu de la critique historique. On a pu croire que l'ouvrage de Cornélius Népos avait été

(x) Sed nos tempus est hujus libri facere finem, et ~~romanorum~~ explicare imperatores, quo facilius, collatis utrorumque factis, qui viri praeferendi sint possit judicari (Annibal. XIII)

(a) Les Satires Ménippées de Varron ne sont pas le seul ouvrage de lui dont la perte soit très regrettable. Nous avons malheureusement perdu aussi sa vie qu'il avait écrite lui-même, au témoignage du grammairien Charisius. (V. Schneider introduction à son édition des Scriptores rei rusticae.

abrégé et on a pensé qu'un certain Emilius Probus qui vivait sous le règne de Théodose, en avait été l'abréviateur. Mais c'est une hypothèse à laquelle il faut renoncer.

En réalité, ce qui recommande Cornélius Népos à l'historien des lettres romaines, ce sont bien moins ses biographies des grands capitaines, que ses relations avec un certain groupe de personnages, qui ont les uns, dans l'histoire politique, les autres dans l'histoire littéraire, un nom et un rôle à part. C'est un ami de Cicéron, d'Atticus, de Catulle ; il est de cette société d'hommes d'élite ;(a) Il partage leurs goûts élégants et leurs opinions politiques. Catulle lui a dédié le livre de ses poésies(+), et, dans les vers qu'il lui adresse à cette occasion, il le loue d'un abrégé d'histoire universelle, en trois livres « fort savants, dit-il, et qui ont dû lui coûter bien de la peine. » Doctis, Jupiter ! & laboriosis. Cet abrégé, qui portait le titre de chroniques ou d'annales, n'était pas le seul que Cornélius Népos eût composé. Il avait fait aussi des livres d'exemples (Exemplorum libri)(b.)

(+) C. V. Catullus
in libello Carminum ad Cornel.
Nepotem Carm. I. ✗
« Cui dono lepidum novum libellum
Arida modo pumice expolitum ?
Corneli, tibi. Namque tu solebas
Meas esse aliquid putare nugas,
Jam tum quum ausus es, unus Italorum,
Omne ævum tribus explicare chartis,
Doctis, Jupiter ! et laboriosis
Quare habe tibi, quidquid hoc libelli est,
Qualecumque : quod, o patrona Virgo
Plus uno maneat perenne sæclo ! »

(a) « Cornelius Nepos & rerum memoriae non indiligens, & M. Ciceronis, ut qui maxime, amicus familiaris fuit. » (A. Gell. Noct. att. XV, 28)
(b) — A. Gelle VII, 18.

qui étaient peut-être quelque chose d'analogue à l'ouvrage bien postérieur de Valère-Maxime, et des vies des hommes illustres (Illustrium virorum vitae), sans doute dans le genre de ses vies des grands capitaines. — Le goût des abrégés historiques paraît avoir été, à cette époque, très répandu chez les esprits les plus distingués de Rome, et notamment dans cette société d'hommes d'élite dont Cornélius Népos faisait partie. Cicéron le partageait, & Atticus avait fait, lui aussi, des ouvrages de ce genre. Ce qu'ils voulaient par là, c'était mettre la littérature grecque à la portée de tous dans des ouvrages de peu d'étendue. On sait que ç'a été le rêve de la vie de Cicéron de faire connaître aux Romains les lettres, les sciences et la philosophie de la Grèce.

Cornélius Népos était l'un des correspondants de Cicéron. Malheureusement nous avons perdu leurs lettres qui formaient plusieurs livres. Mais nous savons par un passage d'une lettre de Cicéron à Atticus, que Cicéron faisait le plus grand cas de Cornélius: « J'attends la lettre de Népos. Quoi! il est curieux de mes ouvrages, lui, qui ne regarde pas même comme digne d'être

— Nepotis epistolam exspecto. cupidus ille meorum? qui ea, quibus maxime γαυριῶ legenda non putet? Et ais, μετ' ἀμύμονα

« lui cédant je fais ma gloire. Vous me dites : μετ' ἀμύμονα. mais c'est vous qui êtes l'ἀμύμων. Pour lui, c'est un homme divin. » Pour bien comprendre ces lignes, il faut d'abord savoir que Cornelius Nepos, ainsi que nous le prouve un fragment d'une de ses lettres à Cicéron que nous a conservé Lactance(x), faisait fort peu de cas de la philosophie, parce qu'il voyait que ceux qui donnaient de si belles leçons de morale, étaient ordinairement ceux qui les suivaient le moins. Atticus avait peut-être mandé à Cicéron que Cornelius Nepos, quoiqu'il ne fît pas grand cas de la philosophie, avait été très content de ses derniers ouvrages, le traité de la Vieillesse et les livres De Finibus. Delà la joie de Cicéron. Quand à la dernière phrase, elle s'entend facilement. Atticus avait dit dans sa lettre qu'il ne connaissait pas de meilleur écrivain que Cornelius Nepos, après Cicéron, μετ' ἀμύμονα, faisant allusion à ce vers de l'Iliade (II, 674) où Homère dit que Nirée était le plus beau des Grecs après le fils de Pélée, μετ' ἀμύμονα Πηλείωνα. Cicéron lui renvoie le compliment en lui disant que c'est à lui que convient l'épithète d'ἀμύμων. Quand à Cornélius, il n'a pas d'expression assez forte pour exprimer son mérite, & il l'appelle un homme divin (ἄμβροτος).

Tu vero ἀμύμων: ille quidem ἄμβροτος
(Ep. ad Att. XVI, 5)

(x) tamen abest ut ego magistram esse putem vitae philosophiam, beataeque vitae perfectricem, ut nullis magis existimem opus esse magistris, quam plerisque, qui in ea disputanda versantur. Video enim magnam partem eorum, qui in schola de pudore et continentia praecipiant argutissime, eosdem in omnium libidinum cupiditatibus vivere.
(Corn. Nep. ap. Lactant. Div. Instit. III, 15, 10.)

Comme citation ajoutée à la leçon.

C'est pas une fois, ni pour Nirée seulement, que cette fin de vers se trouve dans Homère. Le plus brave, le plus agile, etc. comme le plus beau des Grecs ne sont toujours que le plus brave, le plus agile, le plus beau après Achille.

Cornélius Népos, comme tous ses amis, détestait César. Cela se marque dans son ouvrage, qui paraît avoir été écrit entre la mort du dictateur et le second triumvirat. On lit, dans la vie d'Eumène (ch. VIII) : « Cette phalange d'Alexandre le Grand, qui avait parcouru l'Asie et vaincu les Perses, fière de son antique gloire et ayant pris l'habitude de la licence, ne voulait plus obéir à ses chefs, mais leur commander. C'est ce que font aujourd'hui nos vétérans. Aussi est il à craindre qu'ils ne fassent comme les soldats d'Alexandre, c'est-à-dire que par leur ambition et leur licence ils ne perdent tout, et qu'ils ne soient aussi funestes à ceux qu'ils auront soutenus qu'à ceux qu'ils auront combattus. Si on lit en effet l'histoire de ces vétérans d'Alexandre, on verra qu'elle est la même que celle des nôtres, et qu'il n'y a de différent que les temps. » On reconnaît là, non seulement un ennemi du despotisme militaire de César, mais un observateur intelligent qui voit bien le côté faible de ce pouvoir nouveau et le germe de décadence et de mort qu'il porte en lui. Ailleurs, racontant, dans la vie d'Agésilas, que ce roi de Sparte rappelé dans sa patrie par les Éphores, au moment où il allait peut-être s'emparer de l'empire des Perses, n'hésita pas un instant

« Namque illa phalanx Alexandri magni, quae Asiam peragrarat, deviceratque Persas, inveterata cum gloria, tum etiam licentia, non parere se ducibus, sed imperare postulabat ; ut nunc veterani faciunt nostri. Itaque periculum est ne faciant, quod illi fecerunt, sua intemperantia nimiaque licentia ut omnia perdant ; neque minus eos, cum quibus steterint, quam adversus quos fecerint. Quod si quis illorum veteranorum legat facta, paria horum cognoscat ; neque rem ullam, nisi tempus, interesse judicet.

(Corn. Nep. Eumenes, VIII.)

à obéir et à abandonner une conquête presque certaine, Cornélius ajoute cette réflexion évidemment dirigée contre César: « Plût aux Dieux que nos généraux eussent suivi son exemple! »

cujus exemplum utinam imperatores nostri sequi voluissent.
( Id. Agesilaus, IV )

Ce qui faisait que Cornélius n'aimait pas César, c'est que celui-ci s'appuyait sur la force armée et sur la populace, ce qui devait singulièrement répugner aux goûts aristocratiques de l'ami de Cicéron et d'Atticus. Du reste, personne n'était mieux fait que lui pour apprécier les qualités d'esprit si distinguées du dictateur. En littérature, il était de la même école que lui, de cette école des Attiques, que Cicéron a quelquefois attaquée, quoiqu'il fût lié avec ses principaux représentants. Le style de ses biographies ressemble beaucoup à celui des commentaires. Là comme ici, c'est un latin exquis, mais où rien ne se détache et où l'on ne trouve presque rien à relever, et on pourrait dire de ces vies des grands capitaines ce que Cicéron disait des mémoires de César: Nudi, recti, venusti.

Par ses qualités, comme par ses défauts, Cornélius était on ne peut plus propre à écrire la vie de son ami Pomponius Atticus, de ce véritable représentant de l'Atticisme, à Rome. Aussi cette vie est-elle un morceau du plus grand prix. Ce n'est pas

là de la grande histoire et de la haute éloquence. Mais c'est la vie d'un homme de beaucoup d'esprit retracée par l'homme qui lui ressemblait le plus, C'est un portrait achevé, parceque le peintre qui l'a fait trouvait en lui même les qualités du modèle et était merveilleusement disposé pour les comprendre et les goûter. Aussi Atticus est bien là tel que nous nous le figurons, fin, aimable, ami d'un plaisir modéré, un véritable Attique, en un mot, Comme était Cornelius Népos lui-même, et comme un jour sera Horace. En lisant ce petit chef-d'œuvre de l'auteur des vies des hommes illustres, on n'éprouve qu'un regret, c'est que nous ayons perdu la vie de Cicéron que Cornélius avait aussi écrite; Quel digne pendant c'eût été de la vie d'Atticus!

2°

Du Siècle d'Auguste en général: — S'il est juste de lui conserver ce nom. — Conclusion du Cours.

Nous voici arrivés au bout de la carrière que nous devions parcourir. Ici se termine ce que nous avions à dire du siècle de César et de celui d'Auguste, car, ainsi que nous l'avons dit au commencement

de cette leçon, le siècle d'Auguste pour la prose, c'est Tite-Live et rien de plus. De ces deux périodes, la première semble être plus particulièrement celle de la grande éloquence, et elle est marquée par les noms de Cicéron, de César et de Salluste. Ce n'est pas que les poëtes y aient fait défaut. Catulle et Lucrèce sont, en poésie, des génies du premier ordre. Mais la poésie n'atteint pas encore avec eux la perfection; et l'art des beaux vers n'est pas, à vrai dire, le propre de cette époque. Le siècle d'Auguste, au contraire, est le siècle de la poésie: Virgile, Horace, Tibulle, Properce, Ovide même, ce sont là des noms qu'il suffit de citer pour marquer le comble de la perfection de l'art. En revanche, l'éloquence s'affaiblit; elle est, suivant l'expression de Tacite, pacifiée, c'est-à-dire éteinte. Ce n'est pas, sans doute, qu'il n'y ait encore des hommes de génie, mais c'est qu'il n'y a plus de liberté, et c'est là la principale différence entre le siècle d'Auguste et celui de Louis XIV, c'est que ce dernier a joui du moins de la liberté religieuse || et qu'à défaut de tribune, il a eu la chaire chrétienne, où se sont fait entendre des orateurs aussi éloquents que les Hortensius & les Cicéron. L'éloquence, au temps d'Auguste, s'est réfugiée dans le culte du passé, et le souvenir des grandes choses

|| et surtout d'une certaine liberté indéfinissable, mais très réelle, et dont il faut tenir grand compte, des mœurs et de l'opinion

qu'avait faites la République Romaine, a inspiré le génie patriotique de Tite-Live. Mais, comme après Auguste l'étude libre de l'histoire n'a plus été permise, et que la religion du passé est devenue un crime sous des tyrans qui croyaient voir dans ce retour vers les institutions de la Rome républicaine une protestation contre leur sanglante domination, et qui espéraient abolir la conscience du genre humain en étouffant la voix des historiens, l'éloquence s'est tue complètement, et la prose n'a plus eu de grand représentant, jusqu'à ce que, sous des princes meilleurs, revinssent quelques courts instants de liberté, pendant lesquels put se faire entendre la voix grave & mélancolique de Tacite.

Avant d'entrer dans ces époques de décadence et de quitter le siècle des Tite-Live, des Virgile et des Horace, une question se présente à nous qu'il n'est pas inutile de débattre, & qu'on ne saurait mieux placer qu'à la fin de ce cours d'une année sur les chefs-d'œuvre classiques de l'éloquence latine. Cette question est celle-ci: Auguste a-t-il mérité réellement d'attacher son nom à son siècle et doit-on dire, le siècle d'Auguste? Pour répondre à cette question, il faut considérer dans

dites, l'histoire opposerait; pourquoi Nous? ce n'est pas ici de la polémique.

Auguste le patron des poètes et le patron de l'empire romain.

Les poètes ont rapporté eux-mêmes leur gloire à Auguste; mais le génie n'a pas besoin de patron, et à ceux qui prétendraient qu'il ne peut y avoir de grands poètes sans protecteur royal, nous opposerions l'exemple d'Athènes. En vain nous dirait-on qu'à Athènes les grands artistes et les grands poètes ont eu pour protecteur, à défaut de roi, un Périclès. Nous ferions d'abord remarquer qu'on ne saurait en aucune façon comparer l'influence exercée par Périclès sur les grands hommes de son temps à celle qu'on attribue à un Auguste ou à un Louis XIV. Nous ajouterions ensuite qu'Eschyle et Sophocle avaient déjà produit de nombreux chefs-d'œuvre avant que Périclès n'eût pris sur Athènes cette autorité qui dura vingt ans; que Sophocle et Euripide en produisirent encore assez longtemps après sa mort; qu'enfin ce n'est pas sans doute à l'influence de Périclès qu'on fera honneur des œuvres de Thucydide, de Xénophon et de Platon. Mais, sans chercher nos raisons si loin, n'est-il pas évident qu'Auguste n'a pu faire Virgile et Horace, puisqu'ils étaient déjà parvenus presqu'à l'âge de maturité, lorsqu'Auguste, après la bataille d'Actium, s'empara

du pouvoir suprême ? Virgile et Horace, quoi qu'ils en aient, sont des fils de la République et de la Liberté. Ils eussent été très probablement de grands poètes, quand bien même Auguste n'eût pas existé ou n'eût pas été empereur. Mais si Auguste n'a pas fait les grands poètes, il a le mérite de les avoir appréciés, de leur avoir fait des loisirs, de leur avoir donné une existence plus haute. Les poètes ont reçu d'Auguste le loisir, l'argent et l'honneur, et ils ont trouvé en lui un appréciateur homme de goût. Il avait hérité cette qualité de son père adoptif. Qu'on se rappelle la lettre d'Auguste à Horace, dans laquelle il se plaint à lui de ce qu'il ne lui adresse pas de vers, comme à Mécène et à d'autres, et lui demande s'il craint de se compromettre auprès de la postérité en plaçant le nom du prince en tête de ses poésies. Est-il rien de plus délicat et de mieux tourné ? Il est hors de doute que c'est à l'influence d'Auguste et à l'autorité souveraine de son goût, que la poésie de cette époque a dû de prendre ce ton de parfaite élégance par lequel elle est restée classique. Voltaire, à l'article Auguste de son dictionnaire philosophique, a cité des vers de l'Arioste fort jolis et fort piquants : Auguste, dit le grand poète du « seizième siècle, ne fut ni saint, ni si bon que le répète

– Non fu sì santo, nè benigno Augusto,
come la tuba di Virgilio suona,
l'aver avuto in poesia buon gusto,
la proscrizione iniqua gli perdona (ott. XXVI.
(cités par Voltaire, à l'article Auguste du dictionnaire philosophique.)

(Litt. que le sonne) la trompette de Virgile. mais parce qu'il a eu le goût bon en poésie, nous lui pardonnons les proscriptions. » Nous n'effacerons pas ce jugement de l'Arioste et, sans être tout à fait aussi indulgents que lui, sans pardonner à Auguste les proscriptions parce qu'il a eu le goût bon, nous laisserons, pour ce motif, son nom attaché à son siècle.

D'ailleurs ce n'est pas seulement comme patron des poëtes, c'est aussi comme patron de l'empire qu'Auguste a eu une grande influence sur les lettres. Le règne d'Auguste est un grand règne. Il a donné à Rome la paix dont elle avait besoin après tant d'agitations, il a fermé le temple de Janus; il a mis fin à ces guerres civiles qui se faisaient depuis si long-temps sans conviction et sans principes, et uniquement dans des vues de parti. De plus, en changeant la forme de gouvernement, Auguste a eu bien soin de ne pas rompre violemment avec le passé et de ne point choquer les idées des Romains. Il s'est donné, en quelque sorte, comme le restaurateur de la République; il a renoué la chaîne des traditions un instant interrompue. Par là il a exercé un grand empire sur les lettres, il a rendu possibles la grande histoire de Tite-Live &

l'Enéide de Virgile, où domine partout le sentiment de la grandeur romaine. Par là encore il a mérité d'attacher son nom à son siècle.

Toutefois il faut reconnaître qu'il y a dans <u>la force</u> d'un pouvoir comme celui d'Auguste, quelque chose de fatal qui va <u>contre cette force</u> même, qui la mine insensiblement et qui la détruit. On a remarqué que le siècle de Louis XIV aboutissait, dans l'ordre politique, à Chamillard et à Desmarets et à ce règne honteux de Louis XV, et, dans les lettres, à Jean-Baptiste-Rousseau, qui devient alors le seul représentant de la poésie française. De même le règne d'Auguste : après Auguste, Tibère et puis Caligula, Claude, Néron, après Virgile et Horace, Ovide ; après les <u>Géorgiques</u>, les <u>Tristes</u> !

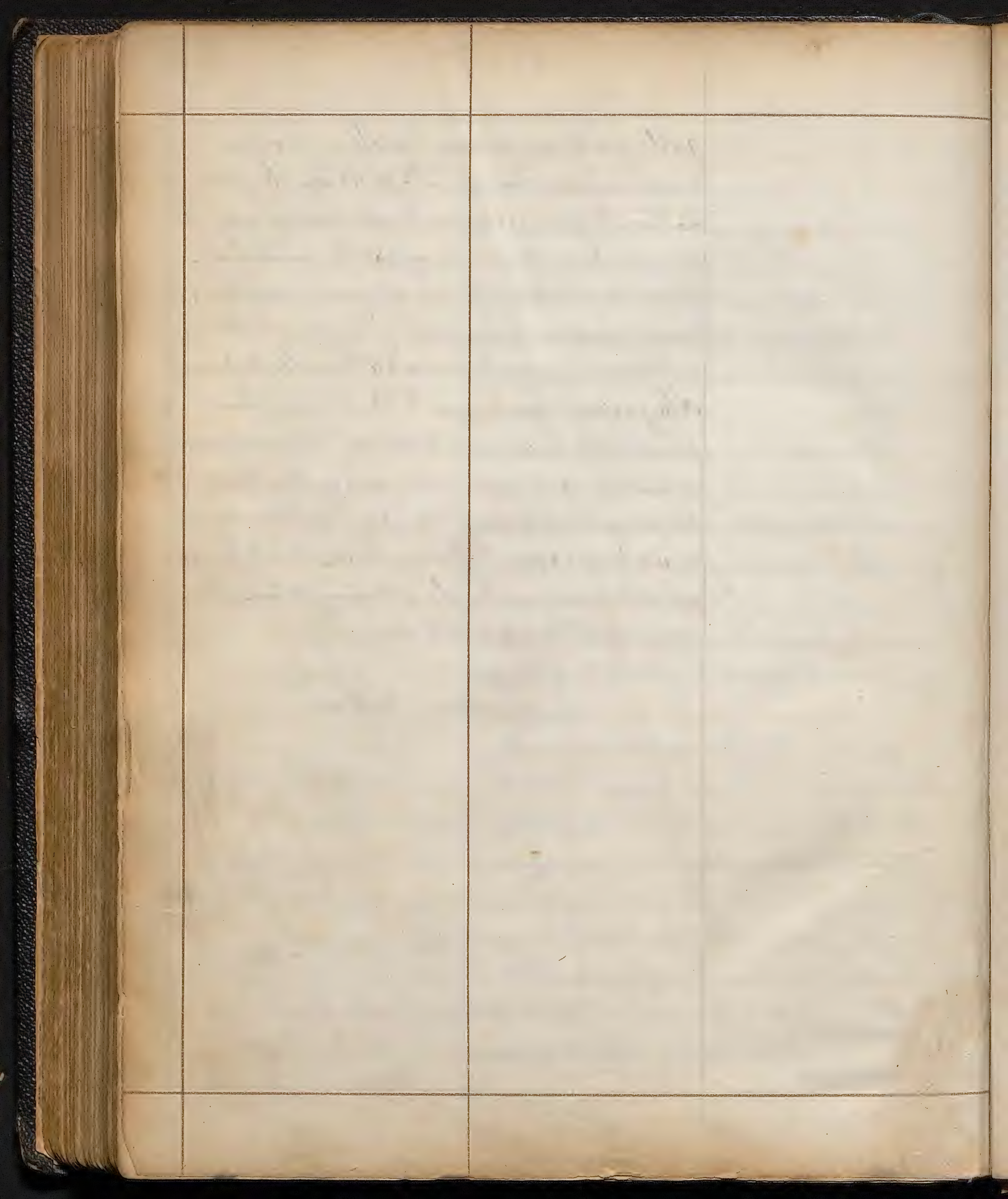
Vous tournez cette antithèse, dont j'avoue le fond, d'une manière trop dure pour Rousseau.

Il est encore une dernière observation à faire sur le siècle de César et sur celui d'Auguste, c'est que l'un n'est que la continuation de l'autre et que les deux âges n'en font qu'un, qui est l'âge classique de Rome, c'est à dire l'âge de la simplicité et du goût dans les œuvres de l'esprit. Il n'y a, dans les littératures, qu'un âge où soit consommée cette union de la simplicité et du goût, d'où naissent les chefs-d'œuvre classiques, de même

Dites plutôt l'union de la simplicité et de l'éclat, l'union du goût et de l'esprit

qu'il n'y a qu'une jeunesse dans la vie et qu'un printemps dans l'année. Passé cet âge, le goût s'altère, le génie est moins simple et moins naïf, et alors commence ce qu'on a appelé la décadence. Mais est-ce à dire qu'il n'y ait pas encore place, dans ces époques moins privilégiées, pour le sérieux en littérature, pour la moralité dans les sentiments et la justesse dans les idées? A Dieu ne plaise que nous professions cette doctrine! Nous croyons au contraire que ces qualités sont de tous les temps. Il n'y a peut-être, dans les littératures, qu'un temps pour le beau, mais, et c'est là ce qui doit nous consoler, il y a toujours place, Dieu merci, pour l'honnête et le bon.

Diogène Bertrand.



# Table.


ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE
BIBLIOTHÈQUE



